SUR LES FONCTIONS
DU CERVEAU

ET

SUR CELLES DE CHACUNE DE SES PARTIES,

AVEC DES OBSERVATIONS SUR LA POSSIBILITÉ DE RECONNAITRE LES INSTINCTS, LES PENCHANS, LES TALENS, OU LES DISPOSITIONS MORALES ET INTELLECTUELLES DES HOMMES ET DES ANIMAUX, PAR LA CONFIGURATION DE LEUR CERVEAU ET DE LEUR TÊTE.

Le nombre d'exemplaires prescrit par la loi a été déposé. Tous les exemplaires sont revêtus de la signature de l'Auteur.

IMPRIMERIE ANTH^e. BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, No. 34.

SUR L'ORIGINE

DES QUALITÉS MORALES

ET DES FACULTÉS INTELLECTUELLES

DE L'HOMME,

ET SUR LES CONDITIONS DE LEUR MANIFESTATION.

Par F. J. Gall.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ
L'AUTEUR, RUE DE GRENELLE, F. S.-G., N°. 50;
BOUCHER, ÉDITEUR, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34;
BOSSANGE PÈRE, LIBRAIRE DE S. A. R. MGR. LE DUC D'ORLÉANS, RUE DE RICHELIEU, N°. 60;
BÉCHET JEUNE, LIBRAIRE, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N°. 4.

1822.

AVERTISSEMENT.

Il y a trois ans que la publication de mon grand ouvrage sur l'anatomie et la physiologie du cerveau (1) a été terminée. Bientôt cet ouvrage magnifique fut reçu dans les principales bibliothèques de l'Europe. On était sûr d'y trouver les véritables idées du fondateur de la physiologie du cerveau, et il contribua puissamment à détruire les préventions qui régnaient encore sur la nature et la tendance de mes recherches.

(1) *Anatomie et Physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux, par la configuration de leurs têtes*; 4 volumes in-folio et 4 volumes in-4°., avec atlas de cent planches. Maintenant chez l'auteur, et chez N. Maze, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.

J'avais pensé qu'il était nécessaire de publier d'abord un ouvrage digne de l'importance de son objet, qui fît connaître au monde savant mes découvertes dans toute leur étendue, et qui lui donnât en même temps les moyens de les mettre à l'épreuve, de les multiplier et de les perfectionner.

Ce but nécessita non-seulement plusieurs discussions sur des sujets tout-à-fait nouveaux, mais aussi un très grand nombre de portraits, de dessins de cerveaux et de crânes d'hommes et d'animaux.

L'exécution de ce vaste plan éleva le prix de cet ouvrage au-dessus des moyens de la plupart de ceux auxquels cependant mes travaux doivent être de la plus grande utilité. L'on m'invita de toutes parts à publier une édition qui, par le prix, fût à la portée de tout le monde.

Dans la conviction où je suis que mes travaux doivent avoir la plus heureuse influence sur les institutions morales, sur le traitement des maladies cérébrales, particu-

lièrement des aliénations mentales, etc., il est de mon devoir de ne négliger aucun moyen d'en répandre la connaissance. Nonobstant le grand nombre d'aperçus généraux, de petits ouvrages, d'articles de journaux, d'analyses et de critiques de plusieurs de mes élèves les plus distingués, je rencontre encore dans presque tous les ouvrages de nos auteurs modernes ou des notions erronées, défectueuses, ou une ignorance totale, soit réelle, soit affectée, ou une réserve et une appréhension singulières de porter un jugement sur ce qu'il y a de plus essentiel dans ma doctrine, l'incontestabilité des faits. On ne peut plus se refuser à admettre les principes que ces mêmes observations individuelles m'ont fait établir; mais on trouve trop pénible d'aborder l'expérience elle-même, et l'on croit avoir tout fait pour les progrès de la science, en suspendant, avec un air de complaisance ou de modestie, sa décision définitive.

Il ne convient donc pas encore d'abandonner la recherche et la multiplication

des observations au lecteur seul; il est encore indispensable de conduire les observateurs par la main, de leur montrer des modifications multipliées d'un grand nombre de faits, et de les initier ainsi dans cette nouvelle branche d'observation. Je ne laisserai aucune excuse à ceux qui, soit par prévention, soit par suffisance, négligent la partie la plus essentielle, la plus utile, la partie expérimentale de la physiologie du cerveau.

C'est pour la même raison que cette édition n'offrira pas au lecteur un simple aperçu de ma doctrine, un extrait de mon grand ouvrage. Elle en renfermera le texte entier, à l'exception de l'anatomie descriptive du système nerveux en général et du cerveau en particulier, dont je me propose de faire un ouvrage particulier aussitôt que je pourrai mettre à profit tout ce qui, depuis la publication de la première édition, a été publié sur ces deux objets de l'anatomie comparée. Je n'exposerai donc dans celle-ci l'anatomie qu'autant qu'elle est

indispensable pour l'intelligence des propositions physiologiques.

Je ferai, en revanche, plusieurs corrections; j'ajouterai de nouvelles observations, des réponses à de nouvelles objections, et une revue raisonnée des travaux les plus importans qui ont paru depuis la publication de mon grand ouvrage.

Mais pour ne laisser ma grande édition sous aucun rapport inférieure à celle-ci, j'y joindrai un supplément qui sera uniquement consacré à ces améliorations.

Comme il a fallu retrancher les planches, je les indiquerai par les mêmes chiffres et par les mêmes lettres avec lesquelles elles sont marquées dans le grand ouvrage, afin que ceux de mes lecteurs qui sont dans la proximité des grandes bibliothèques, puissent les consulter.

Voici maintenant comment je crois que les matériaux si divers et si multipliés de tout cet ouvrage s'enchaînent de la manière la plus naturelle.

Le but de toutes mes recherches est de

fonder une doctrine sur les fonctions du cerveau. Cette doctrine doit avoir pour résultat une parfaite connaissance de la nature humaine.

La possibilité d'une doctrine sur les fonctions morales et intellectuelles du cerveau suppose :

1°. Que les qualités morales et les facultés intellectuelles sont innées ;

2°. Que leur exercice ou leur manifestation dépendent de l'organisation ;

3°. Que le cerveau est l'organe de tous les penchans, de tous les sentimens et de toutes les facultés ;

4°. Que le cerveau est composé d'autant d'organes particuliers qu'il y a de penchans, de sentimens, de facultés qui diffèrent essentiellement entr'eux.

Et comme les organes et leurs siéges n'ont pu être trouvés que par l'observation, il fallait encore que la forme de la tête ou du crâne représentât, dans la plupart des cas, la forme du cerveau, et suggérât des moyens variés pour découvrir les qua-

lités et les facultés fondamentales, et le siége de leurs organes.

La démonstration de ces principes sera suivie de l'exposition des qualités morales et des facultés intellectuelles, de l'historique de leur découverte, de leur histoire naturelle, du siége de leurs organes dans le cerveau, et de la forme que ces organes font prendre à la tête, etc., etc.; d'un traité sur les têtes nationales, sur la physiognomonie, sur la pathognomique, sur la philosophie de l'homme, et sur plusieurs questions très importantes, dont la solution découle naturellement de l'ensemble de ma doctrine.

Quand je parle au pluriel, je comprends avec moi M. le docteur Spurzheim qui, m'accompagnant dans mes voyages, a fait une grande partie de mes observations en commun avec moi.

INTRODUCTION.

A chaque découverte, et surtout à chaque nouvelle doctrine, on a coutume de demander : comment l'auteur en a-t-il eu la première idée?

Quoique les mêmes expériences ne conduisent pas les différens individus aux mêmes méditations, cependant lorsque ces mêmes expériences sont rapprochées et présentées avec ordre, elles font naître dans l'esprit du lecteur des idées si analogues à celles de l'auteur, et souvent la découverte lui paraît une chose si naturelle, qu'il est disposé à s'écrier : « Comment ne l'ai-je pas faite depuis long-temps? »

C'est ce qui est arrivé à l'égard de ma doctrine, dont l'origine repose sur des faits très ordinaires. La plupart de ceux qui ont entendu mes leçons, se sont dit, et je suis persuadé que le plus grand nombre de mes lecteurs se diront : « Comment est-il possible qu'on ait si long-temps ignoré ces vérités? »

Dès ma plus tendre jeunesse, je vécus au sein de ma famille, composée de plusieurs frères et sœurs, et au milieu d'un grand nombre de cama-

rades et de condisciples. Chacun de ces individus avait quelque chose de particulier, un talent, un penchant, une faculté qui le distinguait des autres. Cette diversité détermina notre indifférence, ou nos affections et nos aversions réciproques, de même que notre dédain, notre émulation et nos liaisons. Dans l'enfance on est rarement sujet à se tromper par préoccupation; on prend les choses comme elles sont. Nous jugeâmes bientôt qui, parmi nous, était vertueux ou enclin au vice, modeste ou fier, franc ou dissimulé, véridique ou menteur, paisible ou querelleur, bon ou méchant, etc. Quelques-uns se distinguaient par la beauté de leur écriture, d'autres par la facilité du calcul, d'autres par leur aptitude à apprendre ou l'histoire, ou la géographie, ou les langues. L'un brillait dans ses compositions par l'élégance des périodes; l'autre avait toujours un style sec et dur; un autre serrait ses raisonnemens et les revêtait d'expressions fortes. Un grand nombre manifestait du talent ou du penchant pour des choses qui n'étaient nullement l'objet de notre enseignement. Ils découpaient et dessinaient très bien; quelques-uns consacraient leur loisir à la peinture ou à la culture d'un petit jardin, tandis que leurs camarades se livraient à des jeux bruyans; d'autres se plaisaient à parcourir les forêts, à chas-

ser, à chercher des nids d'oiseaux, à rassembler des fleurs, des insectes, des coquilles. De cette manière chacun de nous se signalait par son caractère propre, et je n'observai jamais que celui qui une année avait été un camarade fourbe et déloyal, devînt l'année d'après un ami sûr et fidèle.

Les condisciples que j'avais le plus à redouter étaient ceux qui apprenaient par cœur avec une si grande facilité que, lorsqu'on faisait des examens, ils m'enlevaient assez souvent la place que j'avais obtenue par mes compositions.

Quelques années après, je changeai de séjour, et j'eus le malheur de rencontrer encore des individus doués d'une aussi grande facilité d'apprendre par cœur. C'est alors que je remarquai que tous ressemblaient à mes anciens rivaux par de grands yeux saillans.

Deux ans plus tard, j'allai à une université; mon attention se fixa d'abord sur ceux de mes nouveaux condisciples qui avaient les yeux gros, saillans, à fleur de tête. On me vanta généralement leur excellente mémoire, et, quoiqu'ils ne fussent pas sous beaucoup de rapports les premiers, tous l'emportaient cependant sur moi lorsqu'il s'agissait d'apprendre promptement par cœur, et de réciter de longs passages avec exactitude.

Cette même observation m'ayant été confirmée par les étudians des autres classes, je dus naturellement m'attendre à trouver une grande facilité d'apprendre par cœur chez tous ceux en qui je remarquerais de grands yeux saillans. Je ne pouvais pas croire que la réunion de deux circonstances qui m'avaient frappé dans ces diverses occasions, fût uniquement l'effet du hasard. Après m'en être assuré davantage, je commençai à soupçonner qu'il devait exister une connexion entre cette conformation des yeux et la facilité d'apprendre par cœur.

De réflexion en réflexion, et d'observation en observation, j'imaginai que si la mémoire se reconnaissait par des signes extérieurs, il en pouvait bien être de même des autres talens ou facultés intellectuelles. Dès-lors tous les individus qui se distinguaient par une qualité ou une faculté quelconque, devinrent l'objet de mon attention et d'une étude détaillée de la forme de leur tête. Peu à peu je crus pouvoir me flatter d'avoir trouvé d'autres caractères extérieurs qui se rencontraient constamment dans les grands peintres, les grands musiciens, les grands mécaniciens, et qui par conséquent dénotaient une disposition prononcée pour la peinture, la musique, les arts mécaniques, etc.

J'avais, dans l'intervalle, commencé l'étude

de la médecine. On nous parlait beaucoup des fonctions des muscles, des viscères, etc., mais on ne disait rien des fonctions du cerveau et de ses diverses parties. Je me rappelais mes premières observations, et je soupçonnais d'abord ce que je ne tardai pas à porter jusqu'à la certitude, que la différence de la forme des têtes est occasionnée par la différence de la forme des cerveaux. Jamais il ne me vint en idée que la cause des qualités morales ou des facultés intellectuelles fût dans tel ou tel endroit des os du crâne.

N'était-il pas alors très naturel d'espérer qu'en découvrant et constatant, dans des hommes doués d'inclinations ou de talens distingués, des signes extérieurs de leurs qualités, cette découverte me conduirait à connaître les fonctions du cerveau et de ses parties? L'espoir de me mettre en état de déterminer un jour le rapport des forces morales et intellectuelles avec l'organisme, l'espoir de fonder une physiologie du cerveau, était un encouragement trop puissant, pour que je ne formasse pas la résolution de continuer mes recherches jusqu'à ce que j'eusse atteint mon but, ou que je me fusse convaincu de l'impossibilité d'y parvenir.

Cette belle entreprise n'eût pas été très difficile si, entièrement libre, je m'étais trouvé abandonné à moi seul et à la nature. Mais il arrive

trop souvent que, plus on devient savant, plus on s'écarte de la simple vérité: c'est ce que j'éprouvai. Ma conviction encore trop faible s'ébranlait à mesure que j'acquérais des connaissances, ou plutôt que j'entassais des erreurs et des préjugés.

Les philosophes assurent, me disais-je, que toutes nos facultés viennent des sensations extérieures, ou au moins que tous les hommes naissent avec des facultés égales, et que les différences qu'on remarque entre eux sont dues, soit à l'éducation, soit à des circonstances accidentelles. S'il en est ainsi, il ne peut y avoir des signes extérieurs d'aucune faculté; et par conséquent le projet d'apprendre à connaître de cette manière les fonctions du cerveau et de ses parties, est une vraie folie.

Mais je revenais toujours sur mes premières observations. Je savais que mes frères et sœurs, mes camarades et mes condisciples avaient reçu à-peu-près la même éducation, ou plutôt qu'en général ils n'en avaient reçu aucune. Tous avaient grandi au milieu de mêmes circonstances, de mêmes impressions analogues. Je voyais de plus, qu'ordinairement ceux dont l'éducation avait été soignée, et à qui les instituteurs avaient prodigué l'instruction en particulier, étaient de beaucoup en arrière des autres pour la capacité.

Souvent on nous accusait de mauvaise volonté ou de manque de zèle; mais plusieurs d'entre nous ne pouvaient, malgré la meilleure volonté et les efforts les plus opiniâtres, s'élever sur certains points jusqu'à la médiocrité; tandis que, dans d'autres parties, ils surpassaient leurs condisciples sans aucun effort, et sans, pour ainsi dire, s'en apercevoir. Dans le fait, nos maîtres n'ajoutaient pas beaucoup de foi au système de l'égalité des facultés; car ils croyaient pouvoir exiger davantage d'un écolier, et moins d'un autre. Il leur arrivait souvent de nous parler de dons naturels, de dons de Dieu, et ils nous exhortaient dans le sens de l'évangile, en nous disant que chacun de nous aurait des comptes à rendre en proportion des talens qu'il avait reçus.

Ajoutez que j'observais, dans les animaux privés et sauvages, dont j'avais toujours un bon nombre autour de moi, des différences de facultés et de mœurs comme dans les hommes. Un chien était presque de lui-même habile à la chasse, tandis qu'un autre, de la même race et de la même portée, ne pouvait être dressé que très difficilement; l'un était très hargneux, cherchait querelle à tous les chiens, tandis qu'un autre était très doux et très paisible; celui-ci ne retrouvait plus son chemin d'une très petite distance; celui-là, au contraire, quoique fort

jeune, revenait, après avoir été perdu, d'endroits très éloignés. Tel oiseau écoutait avec grande attention l'air qu'on jouait devant lui et l'apprenait avec une admirable facilité; tel autre de la même couvée, nourri et soigné de la même manière, avait toujours la tête égarée, et n'apprenait rien hors son chant naturel. Un pigeon était l'époux fidèle de sa compagne, et malgré des essais réitérés, on ne pouvait le faire consentir à s'accoupler avec une autre femelle; un autre pigeon au contraire se glissait dans tous les colombiers, pour violer et emmener des femelles étrangères, etc.

Dans tous ces cas, on ne pouvait alléguer ni la mauvaise volonté, ni l'éducation, ni des impressions différentes sur les sens extérieurs. Je dus en conséquence conclure que les penchans et les facultés des hommes et des animaux étaient innés.

Mais alors se présente cette question : Cette innéité sur quoi est-elle fondée? tient-elle à un principe particulier, à un principe spirituel, à l'âme; et cette âme exerce-t-elle librement et indépendamment de l'organisation ses facultés? ou bien l'exercice de ses facultés est-il subordonné à certaines conditions matérielles? ou enfin, ces facultés sont-elles le résultat de l'organisme lui-même?

Si ce principe ou cette âme jouit de l'exercice

de ses facultés, indépendamment de l'organisation, il est, ainsi que toutes ses fonctions, hors de la sphère du physiologiste ; le métaphysicien et le théologien seuls s'arrogeront le pouvoir de prononcer sur sa nature. Mais je soumettrai les questions suivantes à ceux qui prétendent que ce principe est indépendant de l'organisation, ce principe est-il autre dans le sexe masculin que dans le sexe féminin ? change-t-il de nature dans l'enfance, dans l'adolescence, dans la puberté, dans l'âge viril, dans la vieillesse, dans la décrépitude ? Eprouve-t-il quelque modification selon la qualité et la quantité des alimens dont le corps est nourri ? selon que la digestion est facile ou laborieuse ? que devient cette indépendance dans le sommeil, dans l'ivresse, dans l'apoplexie, dans les fièvres aiguës, dans les épanchemens, les excroissances, les inflammations et les ulcères du cerveau et de ses enveloppes, dans les dérangemens des fonctions du foie, de l'estomac ? Chacun sait que de pareilles circonstances interrompent, suppriment, exaltent, altèrent de mille manières les fonctions de l'âme.

Ces faits ne doivent-ils pas nous conduire à cette conséquence, que l'exercice de nos penchans et de nos facultés, quel que soit d'ailleurs le principe que l'on adopte, est soumis à l'influence de conditions organiques ?

Qui contestera dès-lors que les penchans et les facultés ne soient du domaine du physiologiste? c'est à lui d'examiner ces conditions matérielles, ces organes de l'âme; c'est à lui de déterminer si la perfection plus ou moins grande de ces organes entraîne une manifestation plus ou moins énergique de leurs fonctions; c'est à lui de rechercher jusqu'à quel point et sous quelles conditions le développement plus favorable des organes cérébraux imprime des signes visibles ou palpables à la surface extérieure de la tête; c'est enfin la tâche du physiologiste observateur de scruter quelles sont les parties du cerveau affectées à un penchant, à un sentiment, à un talent déterminés.

Pendant long-temps j'ai continué mes recherches, comme je les avais commencées, poussé seulement par mon penchant à l'observation et à la réflexion. M'abandonnant au hasard, je recueillis durant plusieurs années tout ce qu'il m'offrit. Ce ne fut qu'après avoir cumulé une masse de faits analogues assez considérables, que je me sentis en état de les ranger par ordre: j'en aperçus successivement les résultats, et il me fut possible d'aller au-devant des observations, et de les multiplier à volonté.

Mais, encore une fois, plus je croyais avoir fait de pas en avant, plus tout semblait conspirer contre moi. Ici un phénomène supposait une

chose entièrement contraire aux dogmes physiologiques ; là il se présentait une conséquence qui ne cadrait nullement avec les opinions reçues des philosophes; et que n'imaginait-on pas sur l'influence funeste que mes recherches devaient avoir sur la morale et sur la religion !

Dans ce choc continuel des faits avec les idées reçues, que faire? Fallait-il écouter la voix simple de la nature, ou les conseils arrogants des doctrines régnantes ? Etais-je assez bien préparé pour interpréter juste le langage de la nature? Je m'étais trompé si fréquemment : qui pouvait me répondre que je ne me trompais plus ? N'était-ce pas une prétention ridicule à un jeune homme d'espérer que ses efforts lui révéleraient des choses qui, durant tant de siècles, étaient restées cachées aux plus grands observateurs? D'un autre côté, supposé que mes travaux ne fussent pas totalement vains, n'était-ce pas une entreprise imprudente, téméraire, que de heurter les croyances dans le domaine de tant de sciences diverses, de contredire les anatomistes, les physiologistes, les philosophes, les métaphysiciens, les jurisconsultes, etc.?

Combien de fois n'ai-je pas scruté ma conscience pour savoir si peut-être un penchant vicieux voilé à moi-même, ne me guidait pas dans ces recherches ? mais comme je ne pouvais pré-

voir jusqu'où elles me mèneraient, la perspective d'une réputation quelconque ne pouvait s'ouvrir à mon esprit, et d'ailleurs était-ce un bon moyen d'y parvenir que d'oser annoncer des propositions extraordinaires, dénuées de probabilités, et démenties en peu de temps?

L'amour de la vérité et la conviction de la pureté de mes vues pouvaient seuls m'inspirer à chaque pas la confiance et la hardiesse nécessaires. Quand on a découvert par l'expérience une série de vérités irrésistibles, on cherche avec courage tous les doutes et toutes les objections possibles. Chaque doute que l'on résout est une difficulté levée; chaque objection que l'on réfute est une erreur renversée. De cette manière je parvins bientôt à élaguer de plus en plus les obstacles et à poursuivre paisiblement ma route. Je me suis surtout, de bonne heure, familiarisé avec les considérations suivantes, qui devraient être profondément gravées dans l'esprit de tous les observateurs et de tous les lecteurs.

Plus les nouvelles vues sont grandes, plus la nouvelle doctrine touche de près aux affections et aux intérêts des hommes, plus aussi l'auteur doit mettre de soin à éviter toute espèce d'assertion arbitraire et téméraire : mais du moment qu'il annonce des vérités, il doit être assuré d'*avance* qu'il ne peut produire que du bien.

Que ces vérités concernent la nature des hommes ou la nature des brutes; qu'elles décèlent le physique ou le moral des êtres vivans, il pourra toujours en appeler à l'ordre et à l'harmonie qui règnent dans tout l'univers. N'est-ce donc pas le même Créateur qui a fait le monde physique et le monde moral? les vérités physiques peuvent-elles être en opposition avec les vérités morales? Si certains hommes crient au danger dont une découverte réelle pourrait menacer une doctrine quelconque établie, ils rendent cette doctrine singulièrement suspecte; car, ou elle est fausse, ou il faut accuser la faiblesse et l'ignorance des prétendus interprètes des ouvrages de Dieu.

Rien ne résiste à la puissance de la vérité. Or, si la vérité reste, et que des écrivains publics, ou même des gouvernemens, y attachent des conséquences pernicieuses, qui est-ce qui fait le mal? D'un autre côté, n'est-il pas à-la-fois impie et absurde de soutenir que les lois et les constitutions doivent être fondées sur l'imposture pour assurer le bonheur et la tranquillité des hommes?

Respectons la vérité, me direz-vous; mais comment connaître que votre doctrine sur les fonctions du cerveau est la vérité? La vérité a sa physionomie comme le mensonge a la sienne.

Cette doctrine doit sa naissance à des faits incontestables ; ces faits ont révélé les lois générales en vertu desquelles ils ont lieu; ils ont conduit à des principes qui se prouvent indépendamment des faits dont ils ont été déduits ; chaque fait nouveau, ou fourni par le hasard, ou provoqué par un esprit avide d'expérience, en devient une nouvelle confirmation; cette doctrine a introduit de la clarté, de l'assurance, de l'harmonie, de la stabilité, où jusqu'à présent il ne régnait que de l'obscurité, de la vacillation, de la contradiction, de la versatilité; elle explique les phénomènes moraux, et les modifications de ces phénomènes, dans les divers âges, dans les deux sexes, dans les divers états de santé et de maladie, dans les diverses nations; chez l'homme et chez les animaux elle nous dévoile le secret de la diversité des instincts, des penchans, des facultés, aussi bien des espèces que des individus; depuis le polype jusqu'à l'homme elle nous démontre, de fragment en fragment, les causes matérielles du perfectionnement graduel de leur intelligence, dont, en sens inverse, en descendant de l'homme jusqu'au polype, et en retranchant pièce à pièce, elle opère la diminution et la dégradation ; les propositions nombreuses de cette doctrine, tout en détruisant à droite et à gauche les erreurs les plus accréditées, se sou-

tiennent et se consolident mutuellement; elle est éminemment féconde en application aux affaires humaines, à l'éducation, aux arts et aux sciences, à l'étude de l'histoire, à la médecine, à la philosophie, à la morale, à la législation criminelle, etc.; elle ouvre au naturaliste observateur un champ immense de méditation. Si ce sont là des caractères de la vérité et de l'utilité d'une doctrine, j'ai la certitude que l'on sera d'autant plus frappé de la vérité et de l'utilité de la physiologie du cerveau, qu'on l'aura soumise à des épreuves plus rigoureuses et plus multipliées.

Pénétré de ces idées, et rassuré par ces motifs, je portai toute mon attention à trouver les moyens qui, dans le moins de temps possible, me mettraient en état d'accumuler les faits les plus nombreux. Je parlerai de ces moyens, là où je traiterai des penchans et des facultés, et de leurs organes en particulier. En voici un autre qui se présenta quand j'y pensais le moins, et qui contribua grandement à perfectionner mes travaux.

Le premier jour de l'an 1805, mon père, qui demeurait à Tiefenbrunn, dans le grand-duché de Bade, m'écrivit ces mots : « Il est tard, et la » nuit pourrait n'être pas loin: te verrai-je en-

» core (1)? » Il n'y avait qu'une pareille invitation, jointe au desir ardent que je nourrissais dans mon cœur depuis long-temps de revoir des parens chéris, après une absence de vingt-cinq ans, qui pouvait seule me décider à abandonner pour quelques mois mes amis et mes malades. Je voulus profiter de cette circonstance pour faire connaître aux savans du nord de l'Allemagne mes découvertes. Pour que mes entretiens avec eux ne se bornassent pas à des propositions et à des discussions sans appui, je pris avec moi une partie de ma collection. J'étais toujours convaincu que, sans ces preuves visibles et palpables, il serait à jamais impossible de militer victorieusement contre tant de préventions, de préjugés et d'opinions contraires, que je devais nécessairement rencontrer.

Je reçus partout l'accueil le plus flatteur ; les souverains, les ministres, les savans, les administrateurs, les artistes, secondèrent dans toutes les occasions mon dessein, en augmentant ma collection, et en me fournissant de nouvelles observations. Les circonstances étaient trop favorables pour qu'il me fût possible de résister aux invitations qui me venaient de la plupart

(1) Es ist Abead, und kounte bald Nacht werden : werde ich dich noch sehen?

des universités. Par-là mon voyage s'est prolongé bien au-delà du terme que j'avais d'abord fixé; mais aussi il en est résulté tant de discussions privées et publiques sur ma doctrine, qu'elle est parvenue à un degré de maturité que peu de fondateurs de doctrines nouvelles ont pu atteindre de leur vivant.

Ce voyage m'a donné la facilité d'étudier l'organisation d'un grand nombre d'hommes à talens éminens et d'hommes extrêmement bornés, pour mieux saisir, par ce rapprochement, la différence de l'une à l'autre. J'ai recueilli des faits innombrables dans les écoles et dans les grands établissemens d'éducation, dans les maisons d'orphelins et d'enfans trouvés, dans les hospices des fous, dans les maisons de correction et dans les prisons, dans les interrogatoires judiciaires, et même sur les places d'exécution; les recherches multipliées sur les suicides, sur les imbéciles et sur les aliénés, ont puissamment contribué à rectifier et à fixer mes opinions. J'ai mis à contribution beaucoup de cabinets anatomiques et physiologiques; j'ai soumis les statues et les bustes antiques à mes expériences, et je les ai confrontés aux récits de l'histoire.

Après avoir usé, pendant plus de trente ans, de tant de moyens si diversifiés, je ne craignais plus ni le danger, ni le reproche d'avoir préci-

pité la publication de mon grand ouvrage. J'avais plutôt lieu d'appréhender que le nombre des preuves que je fournissais à l'appui de chaque proposition, loin de ne pas être satisfaisant, ne fût, pour la plupart des lecteurs, véritablement effrayant.

Comme ce volume sera particulièrement consacré à l'exposition de la partie morale de la physiologie du cerveau, le lecteur pourrait demander si un médecin a le droit de faire valoir ses connaissances pour l'étude de la morale, pour le perfectionnement de l'éducation, pour celui des maisons de correction, des prisons, du code pénal, des malfaiteurs, etc. ?

Personne ne disconvient que toutes les institutions et toutes les lois ne doivent avoir pour base la nature de l'homme et les besoins de la société. Or, à qui la nature humaine se dévoile-t-elle plus franchement et avec moins de réserve qu'au médecin ? Qui a plus d'occasion que le médecin de voir les hommes dans leur état d'abandon absolu ? Qui est plus obligé d'étudier leur physique et leur moral, et l'influence de l'un sur l'autre ? Qui encore y est mieux préparé par des connaissances accessoires et par l'étude des sciences naturelles ? Et enfin qui remarque et qui sait apprécier aussi bien que le médecin, l'influence des alimens, des boissons, de la température, d'une période critique imminente ou déjà arrivée, du tempéra-

ment, du climat, des affections, des passions, des maladies, etc., sur les déterminations des hommes? Le médecin seul est, nuit et jour, témoin des événemens les plus secrets des familles, de leurs relations les plus intimes. Vertueux ou méchant, l'homme qui souffre ou qui lutte contre la mort, ne peut que difficilement cacher au médecin son véritable caractère. Qui ne voudrait avoir pour ami l'homme à qui l'on confie son épouse, ses enfans et soi-même; l'homme qui à toute heure doit être prêt à se donner tout entier à ses malades, et peut-être à trouver la mort auprès de leur lit? C'est à un tel ami, auquel on sait que rien d'humain ne reste étranger, que l'on ouvre les replis les plus cachés de son cœur; on se croît obligé de lui découvrir les faiblesses, les écarts qui peuvent le guider plus sûrement dans son jugement. Qui peut, comme le médecin, tracer la ligne de démarcation extrêmement délicate qui distingue l'immoralité, la méchanceté et le crime, de certains dérangemens de l'âme souvent si masqués, de l'imbécillité, de la folie? Des circonstances aussi nombreuses et aussi favorables ne doivent-elles pas donner au médecin des connaissances certaines et profondes de la nature humaine? Que ce même médecin soit doué du génie observateur, qu'il soit familiarisé avec l'origine et la

nature des penchans et des facultés, avec les excès et les abus dont ces mêmes penchans et ces mêmes facultés le menacent continuellement, et vous aurez l'homme par préférence, pour fournir des renseignemens précieux dans tous les cas où il s'agit de diriger adroitement et de juger équitablement les actions humaines. Déjà Moïse, ce grand législateur, a fixé partout sa principale attention sur le physique de l'homme. N'est-ce pas aux médecins qu'on est redevable d'une infinité d'excellens établissemens de police, de bonnes lois ? Depuis que quelques grands hommes ont donné des traités plus complets de la police et de la statistique médicales, ainsi que de la médecine légale, combien n'est-il pas d'instituteurs et de moralistes qui empruntent à la médecine leurs moyens les plus heureux en résultats !

Si tout ce que je viens de dire n'est pas encore accompli, c'est parce que, négligeant l'utile exemple des anciens sages de la Grèce, on a trop isolé les unes des autres, la physiologie, la médecine, l'éducation, la morale, la législation, au lieu d'apprécier tous leurs rapports mutuels ; c'est surtout parce qu'il est peu de médecins philosophes qui puissent embrasser toute l'étendue de leur sphère d'activité, et s'élever à toute la dignité de leur état.

PARTIE MORALE

DE LA PHYSIOLOGIE

DU CERVEAU.

SECTION PREMIÈRE.

DE LA NATURE DE L'HOMME, ET DE LA DIFFÉRENCE DE LA VIE VÉGÉTATIVE ET DE LA VIE ANIMALE.

L'ENSEMBLE des phénomènes qui s'opèrent dans l'homme, depuis le moment de la conception jusqu'à celui de sa mort, constitue la nature de l'homme.

Tous ces phénomènes sont peut-être le résultat d'un seul et même principe; mais ils se manifestent sous des formes et sous des conditions si différentes que, pour en acquérir une connaissance claire et détaillée, il faut les examiner sous des points de vue aussi variés que leur manifestation présente des formes et des conditions différentes; il faut étudier l'homme dans tous ses rapports, dans tous ses points de contact avec la nature entière.

Le plus grand obstacle qu'on ait jamais pu opposer à la connaissance de la nature humaine, c'était de l'avoir isolée des autres êtres, et d'avoir voulu la soustraire aux lois qui les gouvernent.

Nous pouvons, sans inconvénient, négliger les rapports de l'homme avec la nature brute inorganisée. Laissons au physicien le soin de déterminer les lois de la contractilité, de l'élasticité, de la pesanteur, de l'attraction, de la cristallisation, de l'action des vaisseaux capillaires, de l'électricité, etc., etc.

Mais il est impossible d'éviter une confusion éternelle de mots et de notions, et de ne pas s'égarer dans les explications les plus absurdes, à moins que l'on ne distingue les fonctions que l'homme a de commun avec le règne végétal, d'avec celles qui lui sont propres comme animal.

Le règne végétal nous offre des organisations variées à l'infini. Nous lui reconnaissons l'acte de la fécondation, l'assimilation, la nutrition, la croissance, une espèce de circulation, des sécrétions et des excrétions, l'irritabilité, une force élective ou une faculté de se mettre en rapport avec les objets hors de lui; de choisir par exemple la nourriture la plus convenable, de s'attacher à des corps environnans, de fuir ou de rechercher la lumière, de fermer les feuilles ou les fleurs au jour ou à la nuit, etc.

Toutes ces opérations ont lieu par une aveugle nécessité, sans aucune sensation, sans conscience, sans volonté. C'est pourquoi on accorde bien au règne végétal une vie, mais une vie purement organique, automatique, végétative; et comme tout se passe dans l'intérieur de l'organisme même, et que l'on ne tient aucun compte de l'influence des choses extérieures, on a cru pouvoir la nommer une vie intérieure. Ceux qui avaient besoin d'une âme pour expliquer ces phénomènes, appelaient cette âme, *âme végétative.*

Les mêmes fonctions s'exercent dans les animaux et dans l'homme. La fécondation, l'assimilation, la nutrition, la croissance, les sécrétions et les excrétions, etc., s'opèrent en eux également par les lois de l'organisation, par une aveugle nécessité, sans perception, sans conscience, sans volonté. L'homme et les animaux partagent donc la vie végétative, automatique, avec le règne végétal.

Mais ils jouissent encore de fonctions d'un ordre plus élevé et essentiellement différentes; ils jouissent de la faculté de la sensibilité, de percevoir les impressions extérieures et intérieures; ils ont la conscience de leur existence; ils exercent des mouvemens volontaires, des fonctions des sens; ils sont doués d'aptitudes

industrielles, d'instincts, de penchans, de sentimens, de talens, de qualités morales et de facultés intellectuelles.

Aussitôt qu'une ou plusieurs de ces fonctions ont lieu dans un être, il est censé jouir d'une *vie animale*. Comme on croyait que toutes ces facultés étaient le produit d'impressions sur les sens, on la désignait sous le nom de *vie de relation*, de *vie extérieure*.

On a donc raison de diviser les parties du corps en organes de la vie végétative, et en organes de la vie animale.

Les lecteurs qui ne sont point versés dans l'étude de l'histoire naturelle me demanderont : quel est l'organe, ou quels sont les organes de la vie animale? Par quels moyens la nature a-t-elle réalisé tous les phénomènes, depuis la simple sensation jusqu'aux qualités morales et jusqu'aux facultés intellectuelles les plus compliquées?

Ces moyens, ces organes, sont un appareil tout particulier, dont les végétaux et les animaux-plantes sont encore privés; c'est le *système nerveux*. Les nerfs seuls sont les instrumens de la sensibilité, du mouvement volontaire, des fonctions des sens. Sans système nerveux, point d'aptitude industrielle, point d'instinct, point de penchant, point de senti-

ment, point de talent, point de qualité morale ou de faculté intellectuelle, point d'affection, point de passion.

Chaque ordre particulier des fonctions de la vie animale est effectué par un système nerveux particulier, par des nerfs particuliers, distincts des autres systèmes nerveux ou des autres nerfs. Il y a un système nerveux particulier pour les viscères et les vaisseaux destinés principalement à la vie végétative; il y a un système nerveux, instrument des mouvemens volontaires; il y en a un qui est affecté aux fonctions des sens; enfin le plus noble, chez les animaux et chez l'homme, le plus considérable, le cerveau, a sous sa dépendance tous les autres, et est la source de toute perception, le siége de tout instinct, de tout penchant, de toute force morale et intellectuelle.

Pour procéder du simple au composé, je vais donner à mes lecteurs quelques renseignemens sur le système nerveux par lequel le caractère de l'animalité commence, mais dont les fonctions appartiennent encore plutôt à la vie végétative qu'à la vie animale.

Chez les animaux placés dans l'échelle des êtres vivans, au-dessus des zoophytes, c'est-à-dire chez les animaux proprement dits, il existe un ou plusieurs amas d'une substance gélati-

neuse, très vasculeuse, de couleur et de consistance différentes, qui donnent naissance à des filamens blancs, appelés filamens nerveux. Ces filamens se réunissent et forment des nerfs, des cordons nerveux, qui se rendent à tel ou tel viscère, etc., et s'y épanouissent. Ces amas de substance gélatineuse, appelés *ganglions, plexus*, ces origines de filets nerveux, et les nerfs qui en sont formés, sont plus ou moins nombreux, suivant le nombre des parties ou des viscères dont l'animal est doué, et auquel ils sont destinés.

Ces appareils nerveux existent déjà dans les animaux qui n'ont encore ni moelle épinière, ni cerveau; par conséquent leur origine et leur action sont, dans ces animaux imparfaits, indépendantes de tout autre système nerveux.

Ils sont le type du système nerveux des viscères du bas-ventre, de la poitrine, et des vaisseaux des animaux d'une organisation plus parfaite et de l'homme.

Tant que dans un animal du plus bas ordre il existe une seule partie intérieure et un seul ganglion avec ses filamens nerveux, ce nerf agit isolément; mais dès que, dans un même individu, plusieurs organes nécessitent plusieurs ganglions, plusieurs nerfs, ces ganglions et ces nerfs entrent ordinairement en communication moyennant des filamens qui passent de l'un à l'autre.

Il y a donc autant de ces ganglions et de ces nerfs différens qu'il y a de viscères différens ; et comme chaque viscère est destiné à un usage particulier, à la digestion, à la sécrétion de la bile, de la semence; comme chaque viscère a son irritabilité spécifique, ces ganglions et ces nerfs doivent nécessairement avoir une structure intérieure et une fonction différentes.

Il est probable que dans les animaux de l'ordre le plus inférieur, ce système nerveux soit doué de sensibilité; mais dans l'homme et dans les animaux plus élevés il est, comme la moelle épinière et comme les nerfs des sens, entièrement sous la domination du cerveau. Dans l'état de santé les viscères et les vaisseaux exécutent leurs fonctions sans notre volonté, sans que nous en ayons la moindre conscience; les entrailles sont, à la vérité, dans un mouvement continuel; ils choisissent la nourriture qui leur convient, et repoussent les choses hétérogènes; ils opèrent des excrétions et des sécrétions.

Mais nous avons vu que les végétaux nous présentent de semblables phénomènes; la capacité d'être stimulé, et de réagir contre le stimulus, caractère de l'irritabilité, ne doit pas être confondue, comme la confondent la plupart des physiologistes, avec la faculté de *percevoir* un stimulus, d'en avoir la conscience, de le sentir. La perception,

la conscience d'une irritation, d'une impression, sont inséparables de la notion de *sensation*. Sensation, ou *sensibilité organique*, sans conscience, est une contradiction dans les termes, contradiction pourtant très savamment conservée et professée dans nos écoles. La sensibilité, ou la faculté de sentir, constitue le caractère essentiel de l'animal. Lorsque des changemens produits par une impression, ont lieu sans conscience, ils doivent être réputés comme résultats de l'irritabilité, et appartenant à la vie automatique; mais quand des changemens ont lieu avec conscience, avec perception, avec sensation, cet acte de conscience, de sentir, appartient à la vie animale.

Admettons, me direz-vous, que dans l'état de parfaite santé nous n'ayons aucune conscience de ce qui se passe dans le cœur, dans l'estomac, dans le foie, etc.; cependant nous sentons la faim, la soif, le besoin de certaines évacuations; nous éprouvons des angoisses, du malaise, des douleurs d'entrailles, etc.; en général, l'on trouvera difficilement une partie du corps, sans en excepter même les os, les tendons et les cheveux, qui ne puisse, dans certaines circonstances, transmettre des sensations, et par conséquent devenir un organe de la vie animale. Comment cela se fait-il?

Nous avons vu que les ganglions et les nerfs des viscères et des vaisseaux communiquent entre eux ; ils envoient plusieurs filamens de communication à la moelle épinière : celle-ci est immédiatement liée au cerveau. C'est ainsi que toutes les impressions sur les autres systèmes nerveux sont transmises au centre de toute sensibilité, et que l'influence de tous les nerfs sur le cerveau, et du cerveau sur tous les nerfs, est établie. C'est par cette raison que l'appareil nerveux de la poitrine et du bas-ventre a reçu le nom de *nerf sympathique*, ou, parce que ses branches de communication se rendent entre les côtes à la moelle épinière, de *nerf intercostal*. Outre ces moyens d'action et de réaction réciproques, plusieurs nerfs de la moelle épinière et de la tête, tels que le nerf hypoglosse, le nerf glosso-pharyngien, le nerf abducteur, le nerf facial, etc., s'unissent au nerf sympathique.

Les organes de l'une et de l'autre vie ne sauraient remplir leurs fonctions spéciales qu'en proportion de leur développement, de leur formation organique. Avant que le foie, l'estomac, les reins ne soient formés, il ne peut y avoir de sécrétion de bile, d'urine, de suc gastrique, de même que les penchans et les talens ne peuvent se manifester avant que le cerveau ne soit développé.

Les divers ganglions, plexus et nerfs du sympathique ne sont point développés simultanément ; c'est pourquoi les fonctions des organes de la vie végétative ne commencent et ne finissent pas simultanément. Il en est de même de divers ganglions et paires de nerfs de la moelle épinière et des nerfs des cinq sens. Le développement et le dépérissement successifs et indépendans expliquent le perfectionnement et l'affaiblissement successifs et indépendans des divers organes du mouvement volontaire et des cinq sens.

Je prouverai plus tard que les diverses parties constituantes du cerveau, dont chacune est destinée à une fonction particulière, sont également soumises à des développemens et à des dépérissemens successifs. Ce qui explique comment les instincts, les penchans, les talens ne paraissent ni ne s'affaiblissent pas aux mêmes époques de la vie.

Comme le cerveau sera l'objet de mes méditations dans tous les volumes de cet ouvrage, je le quitte, pour répondre à une question d'une haute importance, savoir : le fœtus, l'enfant, tant qu'il est renfermé dans le sein de la mère, jouit-il d'une vie animale, ou d'une vie purement automatique ? Sa destruction, comment doit-elle être jugée devant le tribunal d'une saine physiologie ?

Ceux qui soutiennent que la vie animale n'est autre chose qu'une vie de relation, une vie extérieure ; que toutes nos qualités morales et toutes nos facultés intellectuelles sont le produit des impressions sur les cinq sens, doivent nécessairement soutenir que le fœtus et l'enfant nouveau-né ne sont encore que des automates, dont la destruction ne porte nullement sur un être animé.

Prochaska dit: (1) « Dans le fœtus et dans l'enfant nouvellement né, les muscles ont le mouvement automatique et non le mouvement volontaire, parce que le cerveau n'est pas encore en état de penser. » Bichat (2) dit également: « Nous pouvons conclure, avec assurance, que dans le fœtus la vie animale est nulle ; que tous les actes attachés à cet âge sont dans la dépendance de l'organisme. Le fœtus n'a, pour ainsi dire, rien dans ses phénomènes de ce qui caractérise spécialement l'animal ; son existence est la même que celle des végétaux. Dans une cruelle alternative de sacrifier l'enfant, ou d'exposer la mère à une mort presque certaine, le choix ne doit pas être douteux. *La destruction ne porte*

(1) Oper. minor. T. II, p. 190.

(2) Sur la vie et la mort, p. 125.

que sur un être vivant, et non sur un être animé. »

Oui, sans doute, il est dur de sacrifier inhumainement une mère infortunée à un faible fœtus, menacé encore de dangers sans nombre, et sur la vie duquel il est encore si difficile de rien décider. Il n'y a que certaines idées religieuses, ou des raisons d'une ambitieuse politique, qui aient pu commander le funeste conseil d'immoler la mère, dans le moment le plus touchant de sa vie, à l'existence la plus précaire de l'enfant.

Cependant comme les expressions de Bichat : « *la destruction ne porte que sur un être vivant, et non sur un être animé*, » pourraient entraîner des abus illicites, je pense qu'il est du devoir d'un physiologiste de rectifier les argumens de Bichat et de Prochaska.

Je viens de dire que ni la vie organique, ni la vie animale, ne se développent tout-à-la-fois entièrement, ni ne jouissent simultanément de toute leur activité. Si l'on contestait la vie organique au fœtus, parce que plusieurs fonctions des viscères n'ont pas encore lieu, on se récrierait sans doute contre cette conclusion. Est-on plus fondé à refuser au fœtus, ou à l'enfant nouveau-né, la vie animale par la raison que son cerveau n'est pas encore formé pour tous les pen-

chans et pour tous les talens, ou pour la faculté de penser ? Si les physiologistes eussent connu plus tôt la pluralité des organes cérébraux et de leurs fonctions ; s'ils eussent été instruits que les divers organes du cerveau ne se développent pas simultanément ; s'ils eussent distingué les différens degrés de la conscience, la sensation, les desirs et les besoins, d'avec la pensée ou la réflexion, ils se fussent bien gardés d'affirmer qu'il n'existe pas encore de vie animale dans le fœtus ou dans l'enfant nouveau-né. Le cerveau de ces êtres n'est pas assez développé pour avoir des idées, pour les unir et les comparer ; mais si ce degré de perfection était nécessaire pour accorder de la sensation, des désirs, il serait très difficile de déterminer quand la vie animale commence, et quand la destruction d'un enfant porte sur un être animé, et devient un acte criminel. L'enfant n'a pas encore la faculté de réfléchir, d'imaginer ; il ne sent encore aucun attrait pour un autre sexe ; il n'est pas encore ambitieux, etc. ; mais peut-on lui refuser la faculté de percevoir, celle de la mémoire, des penchans, des aversions, de la joie et du chagrin ? Si les fonctions les plus nobles du cerveau exigent un certain développement et une certaine consistance, qui pourra déterminer le degré de développement et de consistance nécessaire pour des fonctions

d'un ordre inférieur ? L'enfant nouveau-né manifeste par les traits de sa figure, par ses mouvemens et ses cris, ou la douleur ou le bien-être; il manifeste le besoin de sucer le lait de sa mère, etc.

Au surplus, tout cet ouvrage deviendra une preuve irrécusable qu'il existe, dans notre intérieur, une source infiniment plus féconde de sensations que celle des impressions sur les cinq sens; que, par conséquent, il est tout-à-fait faux de dire que la vie animale ne commence qu'avec l'action des sens extérieurs.

Ces considérations suffiront pour prouver que les lois de l'organisation animale ne viennent nullement à l'appui du principe dangereux professé par quelques physiologistes.

DES FONCTIONS DE L'HOMME ET DES ANIMAUX LESQUELLES APPARTIENNENT A LA VIE ANIMALE, OU DES FONCTIONS SPÉCIALES DU CERVEAU.

Après le nerf grand sympathique vient, dans l'ordre naturel de la gradation des animaux, le système nerveux qui préside aux mouvemens volontaires. C'est la moelle épinière renfermée dans la colonne vertébrale. Il en sort autant de paires de nerfs à droite et à gauche, en avant et en ar-

rière, qu'il y a de vertèbres dont la colonne vertébrale est composée. Dans les chenilles, etc., les ganglions, et les paires de nerfs que les ganglions fournissent, répondent aux segmens de l'animal.

Toutes ces paires de nerfs se rendent aux muscles, et leur donnent la faculté d'exercer le mouvement.

Mais tous ces nerfs doivent, au moins dans les animaux plus parfaits, être plutôt considérés comme des conducteurs de l'influence cérébrale, que comme des agens indépendans : leur fonction est nulle, dès que leur communication libre avec le cerveau se trouve interrompue.

Comme dans l'état de santé ces fonctions s'exercent avec conscience, elles sont censées faire partie de la vie animale.

D'un ordre plus élevé, mais toujours encore dépendant du cerveau, sont les fonctions des sens extérieurs. J'aurai occasion, dans ce volume même, de déterminer mieux, qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les fonctions propres à chaque sens.

J'aborde donc le système nerveux le plus noble : le cerveau et ses fonctions particulières.

Quant à la structure du cerveau je renvoie mes lecteurs au premier volume de mon grand ouvrage. Il suffit de dire que toute la cavité du crâne ou de la tête, à commencer par les yeux

jusqu'à la nuque, est remplie de la masse cérébrale. Elle est, comme les autres systèmes nerveux, composée de la substance gélatineuse et d'une infinité de filamens nerveux qui en tirent leur origine.

C'est ce même cerveau qui gouverne et les mouvemens volontaires et les fonctions des sens. C'est ce même cerveau, dont on ne connaissait jusqu'ici ni la structure ni les fonctions, et qui renferme cependant tous les organes des forces morales et intellectuelles des hommes et des animaux.

Pour conduire mes lecteurs dans une route toujours lumineuse, je vais d'abord considérer ces forces morales et intellectuelles comme tous les philosophes et les physiologistes les adoptent; puis je montrerai comment les différencie et les définit le vulgaire, le sens commun, qui est ici certainement le bon sens.

Le plus grand nombre des philosophes s'accordent à ne reconnaître dans l'âme que deux facultés, l'entendement et la volonté. L'entendement ou la capacité de recevoir des idées; la volonté ou la capacité de recevoir différentes inclinations; lors même qu'ils parlent d'un plus grand nombre de facultés, ils les réduisent toujours à ces deux principales.

D'après Aristote, l'âme de l'homme a des facultés qui lui sont communes avec les animaux:

la sensibilité, l'appétit, la force de se mouvoir. Elle a aussi des facultés qui lui appartiennent exclusivement : l'intellect patient, l'intellect agent, l'intellect spéculatif et l'intellect pratique.

Bacon distingue deux âmes : l'âme raisonnable et l'âme sensitive. Les facultés de l'âme raisonnable sont : l'entendement, la raison, le raisonnement, l'imagination, la mémoire, l'appétit et la volonté. Les facultés de l'âme sensitive sont : le mouvement volontaire et la sensibilité.

Descartes reconnaît quatre facultés principales : la volonté, l'entendement, l'imagination et la sensibilité.

Hobbes n'admet que deux facultés principales : connaître et se mouvoir.

Locke admet l'entendement et la volonté.

Bonnet reconnaît l'entendement, la volonté, la liberté ; et dans son introduction, sentiment, pensée, volonté, action.

Condillac admet six facultés dans l'entendement, ou sept en comptant la sensation, origine commune, suivant lui, de l'entendement et de la volonté : sensation, attention, comparaison, jugement, réflexion, imagination, raisonnement ; et toutes ces facultés ne sont que des sensations transformées ou modifiées. Il soutient que toutes les opérations de l'âme, la pensée, l'intelligence, la raison, la liberté ; que toutes

les facultés d'une substance spirituelle ne sont que la sensation transformée; que toutes les connaissances auxquelles peut s'élever l'esprit humain; que toutes les idées intellectuelles et morales, toutes, sans en excepter une seule, sont autant de transformations de la sensation.

Dans le système de Kant, les facultés ou formes primitives, conceptions pures, idées à *priori*, sont au nombre de vingt-cinq, savoir: deux formes de la sensibilité, l'espace et le temps; douze notions pures de l'entendement ou catégories: l'unité, la pluralité, la totalité, l'affirmation, la négation, la limitation, l'inhérence et la subsistance, la causalité et la dépendance, la société, la possibilité et l'impossibilité, l'être et le non-être, la nécessité et la contingence; huit notions qui dépendent de celles-ci: l'identité, la diversité, l'accord, la contradiction, l'intérieur, l'extérieur, la matière, la forme; enfin trois formes de la raison: le moi et l'âme, Dieu, l'univers.

Selon M. de Tracy, penser n'est que sentir, et sentir est, pour nous, la même chose qu'exister; car les sensations nous avertissent de notre existence. Les idées ou perceptions sont, ou des sensations proprement dites, ou des souvenirs, ou des rapports que nous apercevons, ou bien enfin des désirs que nous éprouvons à l'occasion

de ces rapports ; la faculté de penser se subdivise donc en sensibilité proprement dite, en mémoire, en jugement et en volonté. Sentir, à proprement parler, c'est avoir la conscience d'une impression ; avoir de la mémoire, c'est sentir le souvenir d'une impression aperçue ; juger, c'est sentir des rapports entre nos perceptions ; enfin vouloir, c'est sentir des désirs. Par ces quatre élémens, *sensations, souvenirs, jugemens* et *désirs*, se forment toutes les idées composées. L'attention n'est qu'un acte de la volonté, la comparaison ne peut être séparée du jugement, puisqu'on ne peut comparer deux objets sans juger ; raisonner n'est qu'une répétition de l'acte de juger ; réfléchir, imaginer, c'est composer des idées décomposables en sensations, en souvenirs, en jugemens et en désirs. Cette espèce d'imagination, qui n'est qu'une mémoire sûre et fidèle, ne doit pas en être distinguée.

M. Laromiguière compose le système des facultés de l'âme de deux systèmes : le système des facultés de l'entendement, et le système des facultés de la volonté. Le premier comprend trois facultés particulières : l'attention, la comparaison et le raisonnement ; le second en comprend également trois : le désir, la préférence, la liberté.

« Ces trois facultés sont indispensables, et elles

suffisent à toutes nos connaissances, au plus simple de tous les systèmes, comme à la plus vaste des sciences. Attention, comparaison, raisonnement; voilà toutes les facultés qui ont été départies à la plus intelligente des créatures. Par l'attention, nous découvrons les faits; par la comparaison, nous saisissons leurs rapports; par le raisonnement, nous les réduisons en système. »

« La sensibilité ou la capacité de sentir, et l'activité ou la faculté d'agir, sont deux attributs inséparables de l'âme. »

M. Laromiguière admet, 1°. l'action de l'objet sur l'organe, de l'organe sur le cerveau, et du cerveau sur l'âme; l'action ou la réaction de l'âme sur le cerveau; la communication du mouvement reçu sur le cerveau à l'organe qui fait l'objet ou qui se dirige vers lui. Il convient que la différence des esprits ne provient pas du plus ou du moins des sensations; mais, dit-il, elle ne peut provenir que de l'activité des causes de l'inaction des autres; car dans l'esprit humain tout peut se ramener à trois choses : aux sensations, au travail de l'esprit sur les sensations, et aux idées ou connaissances résultant de ce travail. Enfin, M. Laromiguière pose la question, savoir : « Les opérations de l'esprit varient-elles comme les objets auxquels elles s'appliquent, ou peut-on les circonscrire dans des limites, même

dans des limites assez étroites? Par l'attention, la comparaison et le raisonnement, nous pouvons nous élever à la connaissance des lois de l'univers, et par conséquent à celle de son auteur; par le désir, la préférence, par une volonté libre, nous sommes en quelque sorte les arbitres de notre destinée. »

« Six facultés suffisent donc, conclut M. Laromiguière, à tous les besoins de notre nature. Trois nous ont été données pour nous former une intelligence, nous les appelons facultés intellectuelles; trois pour remplir les voeux de notre cœur, ce sont nos facultés morales. (1) »

Voilà donc tous ces philosophes et tous ces physiologistes qui planent dans les nues de la spéculation, montrant à leurs élèves des plaines, des montagnes, des vallées, des eaux et des champs, et prétendant que ce sont les seules choses qui existent sur la terre, parce que d'un point aussi élevé ce sont les seuls que leur vue distingue. S'ils voulaient descendre de leur hauteur, ils apercevraient une variété infinie de plantes et d'animaux, et ils se verraient bientôt forcés de rejeter des classifications qui n'embrassent que des généralités.

(1) Leçons de philosophie, t. I, quatrième leçon, et p. 354.

Qu'on admette une, deux, trois, quatre, cinq, six ou sept facultés de l'âme ; nous verrons par la suite que l'erreur est essentiellement toujours la même, puisque toutes ces facultés ne sont que des abstractions. Aucune des facultés mentionnées ne désigne ni un instinct, ni un penchant, ni un talent, ni toute autre faculté morale ou intellectuelle déterminée. Comment expliquer par la sensation en général, par l'attention, par la comparaison, par le raisonnement, par le désir, par la préférence et par la liberté, l'origine et l'exercice de l'instinct de la propagation, de celui de l'amour de la progéniture, de l'instinct de l'attachement? Comment expliquer, par toutes ces généralités, les talens de la musique, de la mécanique, du sens des rapports de l'espace, de la peinture, de la poésie, etc.?

Écoutons maintenant le langage du vulgaire ou de la société, lorsqu'il est question du caractère moral et intellectuel des individus.

Je me rends dans une nombreuse famille, abandonnée autant que possible à elle-même, et dont tous les membres vivent sous l'influence des mêmes circonstances. J'engage les père et mère dans un discours sur les qualités de leurs enfans. Nos enfans, me disent-ils, ne se ressemblent pas ; c'est comme s'ils n'avaient pas le même père et la même mère. Ils mangent pour-

tant à la même table ; leurs occupations sont les mêmes. Voici notre fils aîné, qui a toujours l'air d'être honteux de sa naissance ; depuis qu'il a vu un petit-maître décoré, il méprise ses camarades et n'aspire qu'à nous quitter et à aller dans une grande ville ; il n'est jamais content de la mise de ses autres frères ; il affecte même de parler et de marcher autrement que nous. Dieu sait où il a pris cette ridicule vanité ! Notre second fils, au contraire, ne se plaît que dans ses travaux domestiques ; c'est notre tourneur, notre menuisier, notre charpentier, aucun métier ne lui coûte : sans avoir rien appris, il montre en tout une adresse et un esprit d'invention qui souvent nous étonnent. Voici une de nos filles qui n'a jamais pu apprendre les misérables ouvrages de l'aiguille ; mais croiriez-vous qu'elle chante jour et nuit ; elle fait les délices de toutes les personnes du village ; à l'église, c'est elle qui dirige le chœur ; tout s'anime en elle au bruit d'une musique ; à peine a-t-elle entendu une fois, ou tout au plus deux fois un air, qu'elle le sait par cœur, et qu'elle le chante mieux que personne : celle-ci ne serait bonne que pour être musicienne. Et voici un autre garçon, un vrai petit diable, la terreur du village ; il cherche dispute à tout le monde ; toujours battant et toujours battu ; rien ne saurait rompre son courage ; il rap-

porte avec une avidité extrême toutes les nouvelles d'un combat, d'une bataille, et attend avec la plus grande impatience le moment où il pourra être militaire. La chasse est sa passion, et plus il a tué de bêtes, plus il est heureux. Il ne cesse de se moquer de sa petite-sœur, qui a des attaques de nerfs toutes les fois qu'on tue un poulet, un porc ; c'est cette bonne enfant qui s'est chargée de la basse-cour : ce n'est pas seulement à ses frères et sœurs, mais aussi à tous les animaux domestiques qu'elle prodigue les soins les plus tendres. Faut-il se défaire d'une volaille, d'un lapin ? elle a les larmes aux yeux. Jamais un pauvre, un souffrant ne s'éloignent d'elle les mains vides et sans consolation. C'est tout le contre-pied d'une autre de ses sœurs, qui, nonobstant sa dévotion, est médisante, avare, obstinée, et manque rarement une occasion de mettre le trouble parmi nous et ses autres connaissances.

Ce tableau est le tableau fidèle d'une famille de campagne, où les caractères naturels ne prennent pas le dehors d'une trompeuse égalité. Tous ces individus jouissent également de la faculté de sentir des sensations, de l'attention, de la comparaison, du jugement, des désirs, de la volonté, de la liberté ; mais je n'ai pas encore entendu, qu'en parlant du caractère d'une personne,

l'on employât l'une ou l'autre de ces expressions, dans l'acception abstraite ou générale des philosophes.

Allons dans une école ou dans une maison d'éducation, où tous les élèves sont sous la direction d'un plan uniforme d'instruction et de conduite. Parmi la grande majorité de sujets médiocres, vous rencontrerez quelques malheureux, qui, quoique plusieurs fois corrigés avec rigueur et strictement surveillés, menacent les mœurs et la santé des autres. Vous en trouverez qui dérobent les livres à leurs camarades; qui sont menteurs, perfides, poltrons, ingrats, paresseux, insensibles aux distinctions. Dans le nombre de ceux qui remportent les prix, un tel excelle dans l'étude de l'histoire, tel autre dans la poésie, un troisième dans les mathématiques, un quatrième dans la géographie, enfin un cinquième dans le dessin, etc. Les uns ambitionnent les emplois politiques; les autres la gloire militaire; les uns s'appliquent de préférence à la littérature, à la philosophie, aux sciences naturelles. Aucun instituteur ne vous désignera le caractère de ses élèves par l'une ou l'autre des abstractions adoptées par nos métaphysiciens.

Il vous en arrivera de même lorsque vous ferez la revue d'une réunion d'hommes de génie. Vous y trouverez des musiciens, des peintres,

des sculpteurs, des mécaniciens, des mathématiciens, des philologues, des voyageurs, des acteurs, des poètes, des orateurs, des généraux, des philanthropes, des astronomes, etc., etc. Encore ici il n'est nullement question ni d'entendement, ni de volonté, ni de comparaison, ni de désir, ni de liberté, etc.

Quelles sont les qualités que les biographes d'hommes célèbres signalent ordinairement? Néron était l'homme le plus cruel et adonné à la volupté la plus effrénée; Duguesclin fut le plus mauvais garçon; ou il blessait, ou il devait être blessé; Baratier avait un talent étonnant pour l'étude des langues; Pascal, sur la simple définition de la géométrie, vint à bout de deviner jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide; jamais aucune science n'a été portée, par les travaux d'un seul homme, à un aussi haut degré de perfection, que l'a été la géographie par ceux du capitaine Cook; Duménil et Clairon, ces deux actrices célèbres, seront encore long-temps le modèle sur lequel leurs jeunes émules devront se régler; Sixte V a rendu son nom immortel par la fermeté de son gouvernement et par son inflexible justice; avant la culture des sciences, Homère et Dante furent les plus grands des poètes; Catherine de Médicis annonça de bonne heure beaucoup de finesse et de

courage; Catherine II eut, avec les grâces de son sexe, un esprit vaste et hardi, le goût des connaissances et du plaisir, une ambition profonde, etc.; les grâces conduisirent le ciseau de Praxitèle, et son génie donnait la vie à la matière, etc., etc.

Ainsi l'histoire nous transmet la vie d'antiquaires, d'architectes, d'astronomes, de dramatistes, de géographes, d'historiens, de mathématiciens, de musiciens, de peintres, de dessinateurs, de philologues, de philosophes, de moralistes, de poètes, d'orateurs, de sculpteurs, de voyageurs, de mécaniciens, etc.

Mais nulle part on ne trouve qu'un homme ou une femme se soient rendus célèbres par l'entendement et la volonté, par l'attention, la comparaison, le désir, la liberté, etc.

Comment enfin désignons-nous les différens caractères des animaux? Nous disons: ce chien est hargneux, doux, docile, courageux, attaché; il a une très bonne mémoire locale, il est poltron, il s'est dressé lui-même à la chasse, il est incapable d'être dressé; cet étalon est des meilleurs pour le haras; ce cheval est ombrageux, très doux, très docile, très méchant, stupide; cette vache est une excellente mère; cette truie est une mauvaise mère puisqu'elle dévore ses petits; ce bélier, ce bouc, sont très ardens en amour.

Nous disons : c'est un animal carnassier, un animal frugivore; le castor, la plupart des oiseaux, les fourmis, les abeilles, etc., ont l'instinct de construire; plusieurs oiseaux ont l'instinct d'émigrer, de chanter, de vivre, comme les moutons, en troupeaux ou en société; la martre, le renard, sont très rusés et vivent en mariage; le chamois et le plongeon sont très circonspects; la pie est voleuse; la belette et le tigre sont sanguinaires; le coq est vaillant et fier, et ainsi de suite.

Dans quelle espèce ou dans quel individu d'animaux les philosophes et les physiologistes classeraient-ils leur entendement, leur volonté, leur attention, leur raisonnement, leur désir, leur préférence et leur liberté?

Est-il juste qu'en examinant la nature et l'origine des facultés morales et intellectuelles de l'homme, on ne tienne aucun compte des mêmes facultés chez les animaux? L'homme, tant qu'il est animal, serait-il un être isolé du reste de la nature vivante? Serait-il gouverné par des lois organiques opposées à celles qui président aux qualités et aux facultés du cheval, du chien, du singe? Les animaux voient-ils, entendent-ils, sentent-ils les saveurs, les odeurs, le son, les objets autrement que nous? Se propageront-ils, aimeront-ils leurs

petits, seront-ils courageux; doux, vindicatifs, rusés, jaloux autrement que l'homme?

Est-il permis que des savans, tout en se glorifiant de pénétrer jusque dans l'essence de l'âme, dépècent l'homme, et se bornent à faire de longs traités sur l'âme comme sur un être détaché, exerçant ses fonctions par elle-même, se servant du corps tout au plus comme d'un moyen de communication entre elle et le monde, tandis que du moment de la conception jusqu'au dernier soupir, tout annonce que l'âme est ici-bas dans la dépendance d'organes matériels?

Avec ces prétendues facultés générales de l'âme, le caractère moral et intellectuel de l'homme et des animaux ne serait-il pas le jeu toujours varié du hasard? Comment de quelques opérations aussi indéterminées de l'âme, résulterait-il constamment chez les individus de la même espèce, les mêmes instincts, les mêmes penchans, le même ensemble de facultés intellectuelles et de qualités morales déterminées?

Vous ne nous persuaderez pourtant pas, me dira-t-on, que les facultés reconnues par les philosophes comme facultés de l'âme, soient des chimères. Qui pourra contester que l'entendement et la volonté, la sensation, l'attention, la comparaison, le jugement, la mémoire, l'imagination, le désir, la liberté, ne soient des opé-

rations réelles de l'âme, ou, si vous le voulez, du cerveau?

Oui, sans doute, ces facultés sont réelles, mais elles ne sont que des abstractions, des généralités; elles ne sont nullement applicables à l'étude détaillée d'une espèce ou d'un individu. Tout homme, à moins qu'il ne soit imbécile, jouit de toutes ces facultés. Cependant tous les hommes n'ont pas le même caractère intellectuel ou moral. Il nous faut des facultés dont la différente départition détermine les diverses espèces d'animaux, et dont la différente proportion explique la différence des individus. Tous les corps ont de la pesanteur, tous ont de l'étendue, tous sont impénétrables; mais tous les corps ne sont point de l'or ou du cuivre, telle ou telle plante, tel ou tel animal. A quoi serviraient à un naturaliste les notions abstraites et générales de pesanteur, d'étendue, d'impénétrabilité? En se bornant à ces abstractions nous serions encore dans la plus profonde ignorance de toutes les branches de la physique et de l'histoire naturelle.

Voilà précisément ce qui est arrivé aux philosophes avec leurs généralités. Depuis le plus ancien jusqu'au plus moderne, ils n'ont pas fait un pas de plus les uns que les autres dans la connaissance exacte de la véritable nature de l'homme,

de ses penchans et de ses talens, de la source et des motifs de ses déterminations. De-là autant de philosophies que de soi-disant philosophes; de-là cette vacillation, cette incertitude dans nos institutions, surtout dans l'éducation et dans la législation criminelle.

Je ne m'occuperai donc pas des facultés de l'âme, telles que les philosophes les professent. Nous verrons, lorsqu'il sera temps d'exposer ma philosophie de l'homme, que ces facultés ne sont que des attributs communs à tous les penchans ou à tous les talens. Ce seront les divers instincts, les diverses aptitudes industrielles, les divers penchans, sentimens, talens de l'homme et des animaux qui seront l'objet de mes recherches et de mes méditations. L'instinct de la propagation, celui de l'amour que l'homme et les animaux portent à leurs petits, l'instinct de l'attachement et de l'amitié, de la propre défense ou du courage, l'instinct carnassier et le penchant à la destruction, le sentiment de propriété et le penchant au vol, la ruse et la prudence, l'orgueil ou la fierté, la vanité ou l'ambition, la circonspection ou la prévoyance, l'éducabilité, le sens des localités ou des rapports de l'espace, la mémoire des mots et des personnes, le sens du langage de parole ou le talent de la philologie, le sens des rapports des

couleurs ou le talent de la peinture, le sens des rapports de tons, ou le talent de la musique, le sens des rapports des nombres ou le talent d'arithmétique et de mathématiques, le sens de la mécanique, du dessin, de la sculpture, de l'architecture, la sagacité comparative, l'esprit ou la tendance métaphysique, l'esprit caustique ou de saillie, le talent d'induction, le talent poétique, le sens moral et la bienveillance ou la douceur, le talent d'imitation, de mimique ou d'acteur, le sentiment de religion et de Dieu, la fermeté du caractère; voilà les qualités et les facultés que j'appelle les dispositions morales et intellectuelles. Ce sont ces dispositions, ces qualités et ces facultés qui font l'ensemble des forces fondamentales de l'âme, des fonctions spéciales du cerveau; ce sont ces forces que je soutiens être innées dans l'homme et en partie dans les animaux, et dont la manifestation est subordonnée à l'organisation; ce sont ces qualités et ces facultés dont j'exposerai l'historique de la découverte, l'histoire naturelle, les modifications dans l'état de santé et dans l'état d'aliénation, le siége de l'organe dans le cerveau et son apparence extérieure sur la tête ou sur le crâne, etc.

Tous ces traités seront accompagnés d'une application aux institutions humaines, à l'éducation, à la morale, à la législation, à la médecine, etc.

L'ouvrage sera terminé par des considérations sur la forme caractéristique des têtes de chaque nation, sur la physiognomonie, sur la pathognomonique et la pantomime, sur les sources intérieures de la mimique en général, et de la mimique de chaque affection, de chaque sentiment, de chaque passion en particulier, sur le langage universel, sur la philosophie de l'homme, sur les motifs de nos actions, sur l'origine des arts, des sciences et des différens états, sur la perfectibilité de l'espèce humaine, sur l'étendue du monde de chaque espèce et de chaque individu, selon qu'ils sont doués d'organes plus ou moins nombreux ou plus ou moins actifs, etc., etc.

Comme ce premier volume sera particulièrement consacré à la partie morale de la physiologie du cerveau, et que des ignorans et des malveillans reprochent à cette doctrine une tendance immorale et irréligieuse, j'ai cru de mon devoir de réfuter ces objections, et de rassurer les âmes timorées.

Avant d'entrer directement dans la discussion de mes principes, il sera utile d'écarter une impression défavorable que ma manière de procéder dans l'exposition de mes preuves pourrait produire sur une certaine classe de lecteurs, peu familiarisés avec l'étude de l'histoire naturelle.

J'établis très souvent des comparaisons entre l'homme et les animaux : ce rapprochement est-il convenable, est-il même indispensable? Je vais répondre à ces questions :

Est-il permis, est-il même nécessaire de comparer l'homme avec les animaux, pour acquérir une connaissance complète de sa nature morale et intellectuelle ?

Ceux qui font dériver les actes moraux et intellectuels de l'homme, de l'entendement et de la volonté, indépendans du corps, et ceux qui, étant tout-à-fait étrangers aux sciences naturelles, croient encore au mécanisme, ou à l'automatisme des brutes, peuvent trouver révoltante et absolument stérile la comparaison de l'homme avec les animaux. Mais cette comparaison sera jugée indispensable par ceux qui sont familiarisés avec les travaux de Bonnet, de Condillac, de Reimarus, de Georges Leroy, de Dupont de Nemours, de Herder, de Cadet Devau, de Huber, de Virrey, etc., et surtout par ceux qui sont tant soit peu initiés dans les progrès de l'anatomie et de la physiologie comparées. L'homme est soumis, comme nous l'avons

vu, aux mêmes lois qui gouvernent les plantes et les animaux.

La connaissance de l'homme suppose la connaissance des élémens dont il est composé, comme la connaissance du mécanisme d'une horloge suppose celle des roues, des leviers, du ressort, des poids, du balancier, de son mouvement, etc. L'organe de la vie animale, le cerveau de l'homme est un assemblage d'organes particuliers, dont plusieurs se retrouvent dans les animaux. Les animaux des classes inférieures ont, par cela même qu'ils sont inférieurs aux autres sous le rapport de l'intelligence, moins d'organes cérébraux; ils n'ont que les premiers rudimens du cerveau humain, et ils sont, par conséquent, plus faciles à déchiffrer que les animaux qui sont pourvus d'un cerveau plus composé et d'une vie animale plus compliquée, où d'instincts et de talens plus nombreux. Il s'ensuit naturellement que pour atteindre à la connaissance de l'homme dans toutes les parties qui constituent son cerveau, dans tous ses penchans et dans tous ses talens, il faut étudier les animaux les uns après les autres, en suivant la marche graduelle que la nature a observée pour la succession de leurs organes cérébraux et de leurs facultés.

Cette étude ouvre à l'observateur philosophe

un champ infiniment plus vaste que l'on ne pense. Les brutes, objet de tous les mépris de l'ignorance et de l'orgueil de l'homme, partagent tant de choses avec lui, que le naturaliste se trouve quelquefois embarrassé de dire où l'animalité finit et où l'humanité commence. Les animaux sont engendrés, naissent et se nourrissent d'après les mêmes lois que l'homme; leurs muscles, leurs vaisseaux, leurs entrailles, leurs nerfs sont à-peu-près les mêmes, et exercent les mêmes fonctions; ils sont doués des mêmes sens, dont ils se servent de la même manière; ils sont sujets aux mêmes affections : à la joie, à la tristesse, à la peur et à la frayeur, à l'espoir, à l'envie, à la jalousie, à la colère; ils ont la plupart de nos penchans; ils sont portés comme nous à la propagation; ils aiment et soignent leurs petits; ils ont de l'attachement entre eux et pour l'homme; ils sont courageux, et se défendent vaillamment eux et les leurs contre leurs ennemis; ils ont de commun avec nous de se nourrir de végétaux et d'autres animaux; ils ont le sentiment de propriété, et comme les uns sont cruels et sanguinaires, les autres se plaisent dans le vol; ils sont sensibles au blâme et à l'approbation; ils sont doux, dociles, compatissans, et se prêtent mutuellement du secours; d'autres sont méchans, indociles, revêches, obstinés; ils gardent le

souvenir des bienfaits et des mauvais traitemens, et sont reconnaissans ou vindicatifs; ils sont rusés et circonspects; ils prévoient l'avenir par le passé, et prennent les précautions nécessaires contre les dangers qui les menacent; ils corrigent par l'expérience leur jugement et leurs entreprises manquées; ils ont l'idée du tems, et en prévoient le retour périodique; ils ont de la mémoire; ils réfléchissent, ils comparent; ils hésitent et se déterminent par les motifs les plus pressans; ils sont susceptibles d'un certain degré de perfectibilité individuelle; ils font même des abstractions; ils se communiquent, moyennant un langage articulé ou de gestes, leurs idées, leurs besoins, leurs projets; ils acquièrent plus de sagacité et de connaissance, en raison des circonstances qui les forcent d'être plus clairvoyans et plus précautionnés; ils balancent les mauvaises suites de certaines actions que leur mémoire leur rappelle, avec des desirs actuellement stimulans; on les voit suivre un plan de conduite réfléchi et parfaitement convenu entre plusieurs individus; ils se connaissent entre eux; ils chantent, ou sont sensibles à l'harmonie de la musique; ils ont une mémoire locale étonnante, et voyagent; un grand nombre d'entre eux construisent; quelques-uns même comp-

tent ; très souvent leurs actions dénotent un sentiment de morale, du juste et de l'injuste, etc.

On serait presque tenté de dire avec Lactance, qu'excepté le sentiment religieux et la connaissance de l'existence de Dieu, il n'est aucune qualité morale et aucune faculté intellectuelle dont l'ensemble du règne animal ne partage au moins les premiers germes. Si l'on croyait que cette comparaison dégradât l'homme, je répondrais avec Pascal (1), que s'il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur, ou de lui faire trop voir sa grandeur sans sa bassesse, il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'une et l'autre. Nous ne reconnaîtrons pas moins, dans cet ouvrage, la place distinguée que l'auteur de la nature a assignée à l'homme ; ses avantages réels sont assez brillans, pour établir par eux-mêmes sa supériorité, sans avoir recours à des ressources contre lesquelles déposent l'expérience et l'histoire naturelle. Les vrais détracteurs de l'espèce humaine sont ceux qui croient avoir besoin de nier l'intelligence des animaux, pour maintenir la dignité de l'homme. Déjà Saint Grégoire de Nysse (2) et

(1) Pensées sur la religion.

(2) De hominis opificio. Baziliæ, 1567. Ch. 18.

Saint Augustin (1) ont fait remarquer la nécessité de comparer l'homme avec les animaux.

Je puis donc enfin aborder la question, savoir : Quelle est l'origine des instincts, des aptitudes industrielles, des penchans, des talens, en un mot des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme et des animaux ?

(1) Lib. de vera religione.

SECTION II.

SUR L'ORIGINE DES APTITUDES INDUSTRIELLES, DES INSTINCTS, DES PENCHANS, DES TALENS, EN GÉNÉRAL DES FACULTÉS MORALES ET INTELLECTUELLES DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

Il est impossible de traiter convenablement des facultés morales et intellectuelles de l'homme, sans avoir une idée juste sur leur origine. De tout temps les philosophes ont regardé les questions suivantes comme les plus importantes qu'il y eût à traiter dans la philosophie de l'homme :

L'homme naît-il sans facultés déterminées, c'est-à-dire, table rase, entièrement indifférent? Apporte-t-il en venant au monde les dispositions qu'il manifeste plus tard; ou bien n'acquiert-il ses facultés que par ses rapports avec le monde extérieur? Jusqu'à quel point les impressions des sens sont-elles la source de ses sensations et de ses idées? Quelle est l'origine du bien et du mal moral? L'homme naît-il entièrement bon ou entièrement méchant, ou avec un mélange de dispositions contraires? Tous les hommes sont-ils doués, au même degré, des qualités essentielles à leur nature, ou bien les différences que l'on observe à cet égard sont-elles

dues à l'influence de causes accidentelles postérieures à la naissance ? Ces différences sont-elles, au contraire, déterminées dès le sein de la mère ? Et si elles sont innées, comment les cultiver, les perfectionner, les réprimer, les diriger selon le besoin du bien individuel et du bien général ?

Ces questions, quand elles seront résolues, doivent infailliblement conduire à la connaissance des véritables sources de nos penchans et de nos facultés, et par conséquent du premier mobile de nos actions. Elles méritent donc la plus sérieuse attention de la part des instituteurs religieux et moraux, des juges, des législateurs, des philosophes et des médecins.

L'importance de ces questions ayant été généralement reconnue, il sera impossible d'écarter dans cet ouvrage la rencontre de quelques idées qui se trouvent isolément dans d'autres auteurs, tels que Bonnet, Georges Leroy, Reimarus, Herder, Cabanis, etc. Mais on n'a eu jusqu'à présent sur ce sujet, si vaste et si digne de nos méditations, que des matériaux épars; on manquait de données suffisantes, ou celles qu'on croyait avoir étaient trop en contradiction pour en déduire des principes sûrs qui servissent de base à une doctrine complète et bien suivie. J'appuierai chacune de mes propositions d'un tel nombre de faits posi-

tifs qu'elles ne présenteront plus de simples opinions, mais qu'elles seront élevées en vérités invariables, qui, dans tous les temps, pourront soutenir l'épreuve de l'expérience, et qui par conséquent seront d'une utilité permanente.

Les aptitudes industrielles, les instincts, les penchans, les talens, en général les qualités morales et les facultés intellectuelles de l'homme et des animaux sont innés.

Après avoir clairement indiqué, dans les pages précédentes, les facultés qui font l'objet de mes recherches, le lecteur ne pourra plus confondre ce que j'entends par dispositions, par facultés innées, avec les expressions *idées, notions innées, principes innés*. Ainsi il sera superflu de le fatiguer par une discussion métaphysique des hypothèses de Platon, d'Aristote, de Pyrrhon, de Zénon, de Descartes, de Leibnitz, de Malebranche, de Bacon, de Locke, de Condillac, de Buffon, d'Helvétius, etc., sur l'origine des facultés de l'âme et de l'esprit, ou sur l'origine des idées.

On voit aussi que je suis bien loin d'entendre, comme M. Laromiguière, par dispositions, facul-

tés innées, une *simple capacité* passive, telle que celle d'un bloc de marbre qui se prête au caprice du sculpteur, selon que celui-ci veut en faire un satyre ou un Apollon. J'entends par dispositions innées, des aptitudes industrielles, des instincts, des penchans déterminés, des facultés, des talens déterminés. J'entends, ce que je prouverai dans les volumes suivans, que chaque organe cérébral est empreint d'une tendance déterminée; que chaque organe jouit d'un aperçu intérieur, d'une force, d'une faculté, d'une impulsion, d'un penchant, d'un sentiment particuliers. Ici rien n'est le résultat vague et incertain, ni d'une influence extérieure, ni d'une abstraction intérieure. Aussitôt que les organes relatifs ont acquis leur parfait développement et leur entière activité, les fonctions qui en résultent sont aussi déterminées que les dispositions elles-mêmes dont ces organes sont les dépositaires.

« N'allez pas croire, dit M. Laromiguière, qu'il soit nécessaire de reconnaître et d'enregistrer autant de facultés ou de capacités qu'on peut remarquer d'actes ou de modifications dans l'esprit humain. Au lieu d'enrichir la science, ce serait l'anéantir. Que penserait-on d'un anatomiste qui, ayant observé que la fibre de l'œil, cause du rouge, n'est pas la fibre qui produit le bleu; ou que la fibre de l'oreille qui donne un

ton n'est pas celle qui donne un ton différent, verrait dans cette observation la plus grande des découvertes? Vous avez cru jusqu'ici, nous dirait-il, être réduits au très petit nombre de cinq sens, je viens vous apprendre que la nature a été bien plus libérale envers vous : combien ne vous a-t-elle pas donné d'organes de la vue? j'en vois d'abord sept principaux, destinés aux sept couleurs primitives, etc. »

Comme M. Laromiguière n'admet que trois facultés intellectuelles et trois facultés morales, il fait allusion, dans ce passage, aux facultés fondamentales, dont je reconnais, jusqu'à présent, vingt-sept à trente, et qu'il voudrait qualifier de simples modifications de ses six facultés.

Il n'est certainement ni nécessaire, ni permis d'admettre autant de dispositions fondamentales particulières, qu'on peut remarquer d'actes ou de modifications dans l'esprit humain. Cependant on pourrait soutenir que l'exemple pris des yeux et des oreilles, n'est rien moins que concluant. Bonnet croit, et c'est une chose très probable, que chaque fibre nerveuse a sa fonction propre, c'est-à-dire, que chaque fibre d'un organe nerveux modifie la fonction de cet organe. Pourquoi la nature l'aurait-elle créée? Les modifications des fonctions des sens s'expliquent dans cette supposition d'une manière satisfaisante; et l'on con-

çoit pourquoi certaines personnes sont incapables de percevoir certaines couleurs ou certains tons, tandis qu'elles perçoivent très distinctement les autres; pourquoi tel homme trouve fort agréable une chose qui révolte le goût d'un autre; pourquoi les mêmes sens des différentes espèces d'animaux, et même dans les différens individus, sont susceptibles de saveurs, d'odeurs, etc., d'une nature tout-à-fait différente, etc. Un développement plus étendu de la même conjecture disposerait apparemment le lecteur à considérer chaque fibrille nerveuse, soit dans les nerfs, soit dans le cerveau, comme un petit organe particulier destiné à une petite part de la fonction totale.

Mais il ne s'agit pas ici des modifications des fonctions; il s'agit des fonctions et des dispositions essentiellement différentes. Toutes les modifications de la vision sont dues à l'organe général de la vue, comme toutes les modifications de la digestion, de la sécrétion de la semence, appartiennent à leurs organes; mais qui oserait dire que la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le tact, la sécrétion de la semence et la digestion, sont de simples modifications d'une même fonction? Qui oserait les faire dépendre d'une seule et même source, d'un seul et même organe? De même, les aptitudes industrielles, les instincts,

les penchans et les talens, que je reconnais comme forces fondamentales ou primitives, se manifestent sous des milliers de modifications; mais tout s'oppose à ce qu'on puisse regarder l'instinct de la propagation, celui de l'amour de la progéniture, l'instinct carnassier, le talent de la musique, de la poésie, du calcul, le sentiment du juste et de l'injuste, etc., etc., comme de simples modifications d'une seule faculté quelconque.

Ainsi, comme il faut admettre cinq sens extérieurs différens, puisque leurs fonctions ne sont pas seulement des sensations modifiées ou transformées, mais des fonctions essentiellement différentes et affectées à des appareils organiques particuliers, de même il faut enfin se résoudre à reconnaître les diverses aptitudes industrielles, les divers instincts, penchans, talens, non comme des modifications du desir, de la préférence, de la liberté, de l'attention, de la comparaison et du raisonnement, mais comme des forces essentiellement différentes affectées aussi bien que les cinq sens à des appareils organiques, particuliers et indépendans les uns des autres.

L'innéité des forces morales et intellectuelles fondamentales est la base de la physiologie du cerveau; car si au lieu de pouvoir démontrer qu'elles sont innées, on pouvait prouver qu'elles ne sont que le produit accidentel des choses ex-

térieures et des sens extérieurs, il serait inutile d'en chercher l'origine et le siége dans le cerveau.

Pour donner une démonstration étendue de ce premier principe, je vais d'abord jeter un coup-d'œil rapide sur la nature morte. Je continuerai ensuite de comparer l'homme avec les animaux, lorsqu'il se présentera entre eux des points d'analogie.

C'est à Philon-le-Juif que remonte la doctrine que rien ne peut subsister sans certaines propriétés. Il n'y a que les théologiens métaphysiciens qui aient pu embrasser l'erreur que toute activité et toute action est due à un être spirituel, et que l'inertie est l'essence de la matière. La pesanteur des terres et des métaux, leurs forces attractives et répulsives, les lois de leurs formes, leurs affinités, leurs antipathies pour d'autres substances, etc., sont des propriétés qui résultent du mélange, de la forme, de la proportion des parties intégrantes de ces corps, et qui sont si intimement identifiées avec eux, que l'anéantissement de ces propriétés entraîne nécessairement la dissolution des corps : faites abstraction des propriétés d'une matière quelconque, et l'idée de son existence disparaît.

Il en est de même de la *tendance formatrice*, ou de l'âme plastique que les anciens admettaient

dans le règne végétal. Les lois d'après lesquelles s'opère la fructification des plantes, d'après lesquelles leur germe se forme, se développe et acquiert enfin son accroissement total, leur irritabilité spécifique, leurs rapports particuliers entre elles et avec les autres êtres, sont des propriétés essentiellement inhérentes à leur nature.

Si de-là on passe aux animaux, et que l'on réfléchisse aux instincts, aux aptitudes industrielles qu'ils manifestent au moment même où ils voient le jour, il est évident que ces instincts, ces aptitudes industrielles sont innés chez eux. L'araignée, à peine éclose, tisse sa toile; le tout jeune fourmi-lion creuse sa fosse conique dans le sable; l'abeille, avant d'aller pour la première fois dans les champs, s'élève en l'air, tourne en rond pour reconnaître la position de sa demeure; le cailletau, le perdreau, au moment où ils quittent l'œuf, courent avec une adresse admirable après les insectes et les grains; le canneton et la tortue, traînant encore les débris de l'œuf dont ils viennent de sortir, s'acheminent vers l'eau la plus prochaine; l'enfant nouveau-né cherche le sein de sa mère, il le presse de ses mains pour en exprimer le fluide nourricier; il saisit et suce le mamelon comme le jeune chien et le veau cherchent la mamelle; le veau tire et repousse alternativement la tétine; le chien

presse en trépignant les mamelles de la chienne, etc. Tous ces êtres agissent ainsi, non parce qu'ils ont calculé que ces procédés sont nécessaires à leur conservation, mais parce que la nature est venue au-devant de leurs besoins, et en a uni intimément la connaissance à leur organisation. Dans tous ces cas, point d'habitudes préalables, point d'instruction, point d'expérience.

Quand, plus tard, nous voyons les insectes dans leurs métamorphoses se tisser une enveloppe; quand nous voyons l'abeille, à sa première sortie, rechercher le saule et le framboisier, construire des cellules hexagones, comme l'oiseau construit son nid et le castor sa cabane; quand nous voyons l'oiseau broyer le verre avec son bec, le singe couper avec ses dents la tête du coléoptère avant de le dévorer; le hamster faire des provisions, le chien cacher la nourriture qu'il a de trop, l'écureuil ouvrir la noisette par l'extrémité pointue, et détacher les écailles du cône du sapin par la base; le cochon manger avec avidité le premier gland qu'il trouve; la chèvre se jeter sur le cytise qu'elle rencontre la première fois; le chien de chasse, sans aucune instruction préalable, poursuivre et saisir le sanglier; le furet, quoique élevé au lait, et dans un tonneau, entrer en fureur à la première vue d'un lapin, qui, également à la première

vue, reconnaît dans cet animal son ennemi mortel, etc., etc.; il faut convenir que toutes ces actions nous montrent le résultat d'instincts donnés à ces individus, et faute desquels ils ne tarderaient pas à disparaître de la surface de la terre. La conduite des animaux, dans ces circonstances, n'exige ni un examen préalable des sens, ni une idée innée de l'objet de ses appétits, ni une comparaison ou un choix entre plusieurs choses. Comment auraient-ils une idée de ce qu'ils n'ont éprouvé d'aucune manière? De même qu'un mets, à la première impression, nous plaît ou nous dégoûte, de même les animaux et les enfans choisissent ou rejettent les objets du monde extérieur, d'après les lois de sympathie et d'antipathie qui existent entre ces mêmes objets, leurs organes nourriciers et leurs sens.

A la même cause sont dues les sensations et les émotions que l'on nomme affections. La satisfaction et le mécontentement, le plaisir et la douleur, la joie et la tristesse, le desir, le chagrin, la crainte, la honte, la jalousie, la colère, etc., sont autant d'états de notre intérieur que l'animal et l'homme ne déterminent point, mais que l'un et l'autre ressentent avant d'y avoir songé. Ces sentimens naissent d'après les dispositions naturelles de l'animal et de l'homme, sans aucun concours

de leur volonté; et ils sont la première fois aussi décidés, aussi forts, aussi vifs, qu'après avoir été souvent répétés. Tout ce qui se passe dans cette occasion est un arrangement produit par la nature, et calculé sur le monde extérieur, pour la conservation de l'animal et de l'homme, sans qu'il y ait conscience, réflexion, ni participation active de l'individu. L'animal et l'homme sont organisés pour la colère, la haine, le chagrin, la frayeur, la jalousie, etc., parce qu'il y a des choses et des événemens qui, d'après leur nature, doivent être détestés ou aimés, desirés ou redoutés.

C'est pour cela que les différens états de l'âme et ses diverses affections, lorsqu'ils ont un certain degré d'intensité, sont accompagnés d'actes extérieurs particuliers, tels que gestes, mouvemens, attitudes qui ont également lieu involontairement et sans conscience; mais qui répondent toujours au but de la nature, à la conservation et aux besoins de l'individu. On retire les membres en arrière quand on est menacé par un objet dangereux, avant d'avoir le temps de songer au danger et aux moyens d'y échapper. Voit-on un objet près de s'écrouler et que l'on ne peut éviter, l'on courbe le dos avant de penser à la résistance que l'on offre en prenant cette position. L'enfant qui ignore encore l'existence

de sa mère et les soins qu'elle prend de lui, pleure et crie quand il a faim, ou quand il éprouve quelque besoin. Les petits chiens, quoique privés de l'ouïe pendant les quatorze premiers jours de leur vie, et quoique ne sachant pas que leurs cris sont entendus, crient cependant, et obtiennent par-là que leur mère vienne à leur secours. Il en est de même des affections de l'être adulte. L'expression et les gestes qui accompagnent ces affections ont été calculés pour se rapporter, soit uniquement aux objets extérieurs, soit aux êtres analogues qui entourent l'animal ou l'homme, et pour produire une réaction qui tend à les conserver. L'homme et l'animal ne prennent à cela d'autre part que d'obéir à l'impulsion naturelle qui résulte de leur organisation.

Lorsque l'homme commence à exercer ses facultés avec un sentiment distinct de conscience, de coopération personnelle et de volonté, chacun est porté à s'imaginer qu'il produit par lui-même ces facultés. Cependant si l'on se borne d'abord à considérer les qualités communes à l'animal et à l'homme, la comparaison établie entre eux ne permet pas de révoquer en doute que ces qualités ne soient innées. Or, nous trouvons dans les animaux une foule de penchans communs à l'homme : celui de l'amour mutuel des deux sexes, du soin du père et de la mère pour leurs

petits, de l'attachement, des secours réciproques, de la sociabilité et de l'union conjugale; le penchant à la paix et aux combats; celui de la douceur et de la cruauté; celui du plaisir que l'on goûte à être flatté; celui de l'oubli et du souvenir des mauvais traitemens, etc.; nous ne pouvons donc pas supposer que dans l'homme et dans les animaux ces qualités, entièrement semblables, aient une origine différente.

Admettons que ces qualités soient ennoblies chez l'homme; que le désir animal de multiplier son espèce soit transformé chez l'homme en amour moral; que l'amour des femelles des animaux pour leurs petits devienne, chez les femmes, la vertu aimable qui leur fait prendre soin de leurs enfans; que l'attachement des animaux se change dans l'homme en amitié; leur sensibilité aux caresses, en ambition et en sentiment d'honneur; que du chant du rossignol il résulte chez l'homme l'art de la musique; du nid de l'oiseau et de la cabane du castor, des temples et des palais : nous verrons toujours que l'élévation graduelle de l'organisation donne la mesure de l'élévation de ces facultés, et que l'emploi et la direction de celles-ci acquièrent plus de noblesse à mesure que des facultés plus élevées se joignent aux premières. L'homme ne présente par conséquent en tout ceci que des phénomènes modifiés, et

c'est faire violence à la raison, que de le placer hors de la nature, et de le subordonner à des lois essentiellement différentes de celles auxquelles les facultés primitives, communes aux animaux et à l'homme, sont assujetties.

Si l'homme enfin a des facultés qui le distinguent essentiellement de l'animal, et qui lui donnent le caractère propre de *l'humanité*, il offre aussi dans son cerveau, surtout dans les portions supérieures et antérieures, des parties que les animaux n'ont point; et la différence des effets se trouve ainsi expliquée par la différence des causes. Tous les anatomistes et tous les physiologistes conviennent que les facultés augmentent chez les animaux, à mesure que leur cerveau devient plus composé et plus parfait. Pourquoi l'homme seul ferait-il exception à cette règle générale? Si nous voyons dans l'homme un être qui compare des idées et des notions différentes; qui recherche la cause des phénomènes; qui déduit des conséquences; qui établit des lois et des règles générales; si nous le voyons mesurer les révolutions des mondes, leur durée et leurs intervalles, parcourir toute la surface de l'océan, reconnaître le mérite et le démérite des actions, porter dans son intérieur un juge auquel il est soumis, se dicter des lois pour lui et pour ses semblables; s'élever enfin jusqu'à reconnaître

un Dieu et l'adorer: gardons-nous de penser que ces facultés soient l'ouvrage de son invention, ou celui de l'action accidentelle du monde extérieur. Il faudrait croire pour cela que le Créateur aurait abandonné l'homme à lui-même dans les choses les plus importantes, ou qu'il aurait fait dépendre sa perfectibilité du simple hasard. Non, en cela, comme pour tout le reste, Dieu lui a tracé le cercle dans lequel il doit agir, et il a assuré ses pas. C'est pourquoi, dans tous les temps et chez tous les peuples, l'homme présente les mêmes qualités essentielles, dont il n'aurait pu même concevoir l'idée sans la prédétermination du Créateur.

Partout ce plan de la nature se fait reconnaître à des signes si évidens, qu'il est impossible de le révoquer en doute. « On voit, dit Herder (1), que de la pierre au cristal, du cristal au métal, de celui-ci à la plante, de la plante aux animaux, et de ceux-ci à l'homme, les formes de l'organisation vont toujours en s'élevant; que les facultés et les penchans des êtres augmentent en nombre dans la même proportion, et finissent par se trouver réunis dans l'organisation de l'homme, autant que celle-ci peut les renfermer. » Cette analogie ne suffirait point encore; il est facile de

(1) L. c. Th. 1. S. 265.

reconnaître dans l'homme les organes de ces facultés plus élevées; on peut en démontrer l'existence. Ainsi il est impossible de ne pas admettre que les dispositions fondamentales des propriétés des animaux et de l'homme soient innées, et que l'activité et la manifestation de ces facultés soient prédéterminées par l'organisation.

Exposition et réfutation des différentes opinions sur l'origine des forces instinctives, morales et intellectuelles de l'homme et des animaux.

La connaissance anatomique et physiologique du cerveau a été, jusqu'à nos jours, si défectueuse, que l'on ne pouvait établir aucun rapport entre lui et les aptitudes industrielles, les instincts, les penchans, les sentimens, les talens, ou, en général, entre les facultés morales et intellectuelles de l'homme et des animaux. Il en est résulté que les anatomistes et les physiologistes eux-mêmes ont présenté aux philosophes métaphysiciens, comme autant de faits positifs des phénomènes controuvés, dont ces derniers se sont emparés pour accréditer leurs fausses doctrines. Buffon avançait que le cerveau de l'orang-

outang ne différait pas de celui de l'homme; Bichat et Sprengel doutent si les parties supérieures du cerveau, ou les circonvolutions des hémisphères contribuent en quelque chose aux fonctions morales et intellectuelles; ces deux auteurs et leurs sectateurs vont jusqu'à soutenir qu'on pourrait enlever de grandes portions de ces parties sans que les facultés en souffrissent. On parle encore de cerveaux ossifiés et même pétrifiés; de cerveaux dont la moitié était réduite en pus; de crânes dont toute la cavité ne contenait que de l'eau, et l'on ajoute avec pleine confiance que la volonté et l'intellect n'en ont point souffert. Willis ayant trouvé dans un idiot un cerveau cinq fois plus petit que ne l'est le cerveau d'un homme intelligent, a prétendu, et Sprengel l'a répété d'après lui, que ce cerveau avait les mêmes parties qu'un cerveau humain complet. Des auteurs même qui prétendent avoir fait une étude particulière de l'anatomie comparée, avançaient encore, il n'y a pas long-temps, que le cerveau des animaux mammifères est composé des mêmes parties que le cerveau de l'homme.

Les hypothèses spécieuses enfantées et répandues par les philosophes du premier ordre, sur l'influence que les sens et l'éducation exercent sur l'origine de nos idées et de nos facultés, ont né-

cessairement dû contribuer à faciliter l'adoption de ces erreurs, et à détourner les esprits de la véritable origine de nos forces morales et intellectuelles.

Examinons d'abord quelle peut être l'influence des sens sur l'origine des forces morales et intellectuelles, et si Aristote était fondé à dire : *Nihil est in mente, quod non olim fuerit in sensu*, nisi ipsa Mens.

Les sens et les sensations reçues par des impressions extérieures ne sauraient donner naissance à aucune aptitude industrielle, à aucun instinct, ni penchant, ni sentiment, ni talent, à aucune faculté morale ou intellectuelle.

Dans le premier volume de mon grand ouvrage, j'ai traité non-seulement l'anatomie, mais aussi les fonctions des cinq sens. J'ai assigné à chaque sens la sphère d'activité que la nature lui a accordée. J'ai rectifié les nombreuses erreurs que les naturalistes et les physiologistes professent encore et dans leurs ouvrages et dans leurs leçons. J'ai prouvé, contre ceux qui font dériver la perfection des facultés intellectuelles de

l'homme, de la finesse, de la plus grande perfection de ses sens, que les cinq sens sont presque tous plus fins, plus parfaits, dans les diverses espèces d'animaux que dans l'espèce humaine. Je suis entré dans les détails de chaque sens.

Quant au goût, par exemple, j'ai prouvé que les oiseaux et les poissons en jouissent aussi bien que les mammifères.

Quant à l'odorat, j'ai fait voir que c'est le premier sens qui donne déjà à l'homme et aux animaux l'idée de distance; que ce n'est point par le moyen de l'odorat que les animaux retrouvent de loin, et après un long laps de temps, le lieu de leur séjour; que les carnassiers n'ont nullement l'odorat plus fin que les frugivores.

Pour l'ouïe, j'ai démontré qu'on a eu tort jusqu'ici de lui attribuer le talent de la musique, et à la glotte le talent du chant; que ce n'est pas l'ouïe qui donne la capacité du langage, et que par conséquent ce n'est pas à elle que nous sommes redevables des idées et des connaissances que, dans l'état ordinaire de la société, on nous donne par le moyen du langage; que les langues, quelque imparfaites ou parfaites qu'elles soient, ne sont point une création de l'ouïe, mais de l'organisation cérébrale; que les actes irrésistibles et illégaux de certains sourds-muets ne doi-

vent pas être imputés au défaut de l'ouïe, mais à l'imbécillité dont ils sont frappés, etc.

J'ai rendu à la vue tous ses droits, dont les physiciens l'avaient privée. J'ai prouvé que l'œil peut seul, sans l'aide d'un autre sens, et sans exercice ou instruction préalable, percevoir non-seulement les impressions de la lumière et des couleurs, mais encore celles des formes, de la grandeur, de la direction, du nombre et de la distance des objets. J'ai établi que l'œil n'est pas l'organe du talent de la peinture, et j'ai saisi cette occasion pour faire voir la grande différence qui existe entre la fonction *passive* de nos organes, et leur fonction *active*, et j'ai démontré que l'homme et les animaux ne fixent les objets, ne visent, ne regardent activement que d'un seul œil.

Ce que j'ai rendu à la vue, je l'ai ôté au toucher. Ce sens n'est point, comme le regardent la plupart des auteurs, le seul intermédiaire, le seul directeur, le seul réformateur ou rectificateur des autres sens, et ses degrés de perfection n'ont aucune influence sur l'intelligence ou sur la perfectibilité de l'homme ou des animaux, etc.

Ainsi je peux renvoyer, pour tous ces objets, mes lecteurs à mon grand ouvrage. Ici je me bornerai à en extraire ce qui concerne les cinq

sens, sous leur rapport physiologique et philosophique.

L'on appelle *sens extérieurs* les systèmes nerveux qui, outre leur action intérieure, reçoivent, par le moyen d'appareils extérieurs, les impressions du monde extérieur, et produisent dans le cerveau les sensations et les idées de ces impressions.

Par conséquent ces systèmes révèlent à l'être vivant les objets qui existent hors de lui. Avec chaque sens l'animal découvre un monde nouveau; ainsi la création s'agrandit ou diminue pour lui, suivant qu'il est doué de sens plus ou moins nombreux et plus ou moins parfaits. Sans les sens les animaux et l'homme resteraient renfermés en eux-mêmes, et toute leur conscience serait bornée à leur vie intérieure. Mais, pourvus de sens, ils entrent en communication avec l'immensité de la nature; ils s'associent à tous les êtres qui les entourent; une action et une réaction continuelles s'établissent entre les êtres animés et les êtres inanimés.

Qu'est-ce qui pouvait intéresser l'homme plus que ses sens, auxquels il doit tant de sensations et tant de jouissances? Aussi ont-ils toujours été l'objet de ses recherches les plus assidues. Cependant, qui le croirait? non seulement il est resté en arrière dans la connaissance de

leur structure organique intérieure, ainsi que je l'ai prouvé dans la description anatomique, mais encore il n'a pu jusqu'à présent être d'accord avec lui-même sur leurs fonctions particulières, et sur l'influence qu'ils exercent dans le développement de notre esprit. Il règne sur ce point les opinions les plus disparates, les plus vagues et les plus opposées. L'on a, il est vrai, corrigé de temps en temps quelques erreurs, mais aucun auteur n'a encore posé de principes qui, sous les rapports physiques et physiologiques, aient offert un corps de doctrine bien suivi et bien complet.

Tantôt nous ne pouvons, sans le secours des sens, recevoir aucune idée; toutes nos connaissances, toutes les facultés de notre esprit et de notre âme sont l'ouvrage du monde extérieur; tantôt on admet en nous des sensations et des idées; mais elles ne peuvent être réveillées que par l'intermédiaire des sens. Dans les deux cas, on regarde la perfection des facultés intellectuelles de l'homme, des différentes espèces d'animaux et des individus, comme un résultat de la perfection et de l'harmonie de leur sens; tantôt les sens ne sont que les instrumens, et l'esprit, librement et indépendamment de toute organisation, modifie les impressions qui lui sont transmises; tantôt on admet une source extérieure et intérieure de nos sensations et de nos idées, et on les soumet plus ou moins l'une et

l'autre aux lois de l'organisme. Tout retentit des plaintes répétées contre l'illusion des sens. Enfin on rejette absolument le témoignage des sens, et tout jugement dont il est la base; le monde extérieur n'est alors que le reflet trompeur de notre intérieur; le monde sensible est rebuté comme l'objet le moins digne de recherches humaines, et ce n'est que lorsque le philosophe a appris à construire de son moi le monde extérieur, qu'il peut s'élever à des vérités générales, nécessaires et éternelles.

Si cette dernière proposition est vraie, l'on n'a pas besoin de recueillir des faits si nombreux, pour en déduire peu à peu des lois et des principes. En peu de temps, l'essor de notre imagination nous élèvera à un degré plus haut que celui où pourrait nous faire atteindre, par la voie des méditations et de l'expérience, la vie la plus longue et la plus active. Mais si nous recevons nos idées et toutes nos connaissances uniquement par les sens, alors l'homme et les animaux sont le jouet perpétuel d'objets extérieurs, fortuits et versatiles; la mesure des facultés n'a plus d'autre base que la perfection des sens; et l'éducation, dont le but doit être de faire ce que l'on désire des individus et des nations, n'a plus d'autre secret que de calculer convenablement l'action du dehors sur les sens.

Si les conditions matérielles des facultés de l'âme et de l'esprit sont bornées aux seuls organes des sens, c'est une entreprise vaine de vouloir chercher dans le cerveau et dans ses parties les organes de facultés plus élevées. Si l'on cherche sans aucune réserve les principes de toutes les actions des animaux et des hommes dans leur nature intérieure et innée, et si en conséquence on n'a pas assez d'égard à l'influence des objets environnans et des institutions sociales, l'on est en contradiction manifeste avec l'histoire de tous les temps et de tous les individus. Si l'on reconnaît enfin que les sens procurent des matériaux nombreux, que l'esprit travaille par le moyen d'instrumens plus élevés, et si l'on peut établir que l'homme intérieur lui-même est doué d'une multitude de dispositions, nous devons chercher nos idées et nos connaissances en partie dans les phénomènes du monde extérieur et dans leur emploi raisonné, et en partie dans les lois innées des facultés morales et intellectuelles; en suivant ces deux voies, nous pourrons trouver les vérités pratiques et générales.

On ne peut donc regarder sous aucun point de vue comme une entreprise oiseuse les efforts du physiologiste qui cherche à déterminer avec précision jusqu'où les sens étendent leur influence médiate et immédiate sur les fonctions d'un ordre

supérieur. Afin de pouvoir déduire des principes plus sûrs et des conséquences plus générales, j'ai exposé, dans mon Traité sur les fonctions des cinq sens, v. 1, édit. in-4°., p. 149, etc., ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à chaque sens en particulier. En traitant les organes des rapports de l'espace, des rapports des couleurs, des rapports de tons, je prouverai encore une fois que l'on a eu tort d'attribuer la faculté de retrouver sa demeure de loin à l'odorat, le talent de la peinture aux yeux, celui de la musique et du langage à l'ouïe. Ainsi je n'en dirai pas davantage ici.

Mais presque tous les philosophes et presque tous les naturalistes ont beaucoup trop exagéré le mérite du sens du toucher pour que je ne croie pas nécessaire de reproduire ici ce que j'en ai dit dans le traité sur les cinq sens.

De la Sensation et du Toucher.

En traitant ce sujet, je regrette encore d'avoir plus à réfuter et à corriger qu'à établir ; mais le plus sûr moyen d'approcher de la vérité, est d'écarter les erreurs et les préjugés.

Avant de parler du toucher, proprement dit, je dois dire quelque chose de la sensation en gé-

néral. Il est certain qu'un grand nombre d'opinions erronées sur le toucher, ont pris naissance, et se sont maintenues uniquement parce que l'on n'a pas établi assez exactement la différence qui existe entre l'idée de perception, sensation, et celle de toucher, tact.

La faculté d'éveiller des perceptions ou des sensations est commune à tout le système nerveux. Percevoir et sentir sont les phénomènes que l'on observe d'abord et le plus généralement dans tous les êtres doués de la faculté de conscience. Quelqu'altération qui ait lieu dans leur intérieur ou dans leur extérieur, elle devient une sensation aussitôt que l'animal en a la conscience. Goûter, sentir, voir, entendre et toucher, sont des sensations; mais nous ne sentons pas moins la douleur et le plaisir, la démangeaison, le chatouillement, le tiraillement, etc., produits par des causes intérieures; nous sentons la faim, la soif, les besoins naturels; nous sentons la joie et la tristesse, la haine et l'amour, l'humilité et l'orgueil, l'espérance et le désespoir, le désir, l'angoisse, la crainte, la terreur, etc.; les actes de nos facultés intellectuelles, penser, désirer et vouloir, sont également des sensations.

Par conséquent sentir, ou percevoir, est une fonction commune à toutes les fonctions particulières du système nerveux; c'est proprement

et uniquement le sens général sans lequel aucun être ne peut apercevoir son existence ni l'existence des choses extérieures. Ce n'est que dans cette acception qu'on dit avec vérité que l'origine de toutes nos connaissances est dans les sensations. Mais lorsque par sensation on n'entend que l'impression du monde extérieur sur les sens, ainsi que font la plupart des auteurs, on néglige entièrement l'animal et l'homme intérieurs, et on oublie que le monde extérieur n'est connu qu'autant que notre intérieur a la faculté de le percevoir, et qu'au surplus cette faculté est une source abondante de sensations et d'idées nombreuses par lesquelles chaque être conserve son moi et son naturel spécial, bien qu'ils soient tous entourés des mêmes objets. Déjà Prochaska avait rappelé l'attention des physiologistes modernes sur les sensations intérieures; Tracy, plus récemment, a fait de même. Cabanis aussi avait fait un pas de plus en adoptant des *tendances instinctives*. La plupart des auteurs sont pourtant restés en arrière sur ce sujet, ainsi que le prouveront les remarques suivantes sur le sens du toucher.

J'ai fait voir dans mon traité sur les fonctions des cinq sens, grand ouvrage, t. I, jusqu'à quel point les sens doivent produire les idées des choses extérieures; j'ai fait voir jusqu'à quel point l'oreille et l'œil donnent une idée exacte de l'es-

pace, de la forme, du nombre, de la figure et de la position du corps; j'ai démontré que l'instruction préalable du toucher ne sert nullement; que l'œil voit, d'après ses lois propres, les rapports des objets que je viens d'énoncer, et qu'il serait ridicule d'accuser la nature d'avoir créé des sens dont les fonctions ne seraient possibles que par le concours d'un autre sens entièrement différent. De cette manière, j'ai déjà beaucoup diminué les prérogatives qu'on attribuait au sens du toucher.

Mais je n'ai pas encore parlé des opinions qui concernent particulièrement ce sens. La plupart des auteurs le regardent comme le seul intermédiaire, le seul directeur, le seul réformateur des autres sens. Sans lui, disent-ils, il n'y aurait point de monde extérieur; « car comme nos sensations, dit Condillac (1), ne sont pas les qualités mêmes des objets, et qu'au contraire elles ne sont que des modifications de notre âme, il est aisé de conclure que par conséquent un homme borné à l'odorat n'eût été qu'odeur; borné au goût, saveur; à l'ouïe, bruit ou son; à la vue, lumière et couleur. Alors le plus difficile eût été d'imaginer comment nous contractons l'habitude de rapporter au dehors des sensations qui sont en nous. En effet il paraît bien étonnant qu'avec

(1) Traité des Sensations. Lond., 1754, Tom.I, p. 119.

des sens qui n'éprouvent rien qu'en eux-mêmes, et qui n'ont aucun moyen pour soupçonner un espace au dehors, on puisse rapporter ses sensations aux objets qui les occasionnent. Comment le sentiment peut-il s'étendre au-delà de l'organe qui l'éprouve et qui le limite? »

« Mais en considérant les propriétés du toucher, on eût reconnu qu'il est capable de découvrir cet espace et d'apprendre aux autres sens à rapporter leurs sensations aux corps qui y sont répandus. »

« Les sensations du toucher, dit Dégérando (1), méritent de la part du philosophe une attention particulière. Elles sont les premières qui affectent l'individu, et si, avant d'avoir reçu les instructions du toucher, l'individu entendait un ton, ou se trouvait affecté par une odeur, il n'apercevrait autre chose que l'impression qui en résulte; il ne penserait point encore ni à la rapporter à une occasion étrangère, ni même à la regarder comme une modification de son *moi*, quoi qu'en disent quelques philosophes. Car d'abord il n'y a rien dans ces sensations qui soit propre à avertir de l'existence d'un objet étranger à lui-même; et tant qu'il ne connaît encore rien d'étranger à son moi, comment remarquerait-il son moi? »

---

(1) Des signes ou de l'art de penser. Tom. I, p. 12.

« Un homme, dit Dumas (1) avec Lecat, privé de tact, n'aurait point de sensation qu'il ne crût être renfermée dans son propre corps, et il serait incapable de distinguer absolument rien de ce qui contribuerait à les lui procurer. Mais avec la faculté de toucher, il peut mettre les objets à leur place, déterminer l'étendue de celle qu'il occupe, connaître la distance qui les sépare de chacun. »

Si le toucher nous fait connaître le monde extérieur mieux que les autres sens, par cette seule raison qu'il trouve des bornes et de la résistance à son action, je demanderai si l'œil ne rencontre pas aussi des bornes et de la résistance, etc.? Si l'on veut jouer avec des arguties métaphysiques sur l'existence et la non-existence des objets extérieurs, alors le toucher, la résistance, la répulsion ne nous instruiront pas mieux que toute autre sensation; car de même que toutes les autres sensations ont leur siége uniquement dans le cerveau, de même aussi la sensation du toucher, de la résistance, de la répulsion, n'a son siége que dans le cerveau. Personne n'a encore placé ces sensations dans les objets extérieurs; par conséquent la prétendue illusion peut aussi bien avoir lieu dans le toucher que dans tout autre sens. On

(1) Principes de physiologie. Tom. III, p. 434.

doit donc admettre avec Locke (1), que « les idées qui viennent à l'esprit par plus d'un sens, sont celles de l'étendue ou de l'espace, de la figure, du mouvement et du repos; » et je conclus avec Tracy (2), que « les sensations tactiles n'ont par elles-mêmes aucune prérogative essentielle à leur nature qui les distingue de toutes les autres. Qu'un corps affecte les nerfs cachés sous la peau de ma main, ou qu'il produise certains ébranlemens sur ceux répandus dans les membranes de mon palais, de mon nez, de mon œil ou de mon oreille, c'est une pure impression que je reçois, c'est une simple affection que j'éprouve; et l'on ne voit point de raison de croire que l'une soit plus instructive que l'autre, que l'une soit plus propre que l'autre à me faire porter le jugement qu'elle me vient d'un être étranger à moi. Pourquoi le simple sentiment d'une piqûre, d'une brûlure, d'un chatouillement, d'une pression quelconque me donnerait-il plus de connaissance de la cause, que celui d'une couleur, ou d'un son, ou d'une douleur interne? Il n'y a nul motif de le penser. »

Si les philosophes qui, avec Condillac, ont réduit l'homme à l'état d'une statue, eussent eu

(1) Sur l'entendement humain. Tom. I, p. 194.
(2) Idéologie, Partie I, p. 114.

la prudence de former cette statue d'après le modèle de l'homme, et de la faire agir d'après lui, ils eussent présenté des principes tout différens sur les fonctions et sur l'influence des sens. Je pourrais, par exemple, leur faire observer que l'homme et les animaux ont coutume de transposer dans le monde extérieur tout ce qui se passe d'extraordinaire dans leur intérieur, et de le considérer comme un accident du monde extérieur. Un coup sur l'œil nous fait voir des flammes au dehors de nous; l'affluence du sang vers l'oreille, nous fait entendre le son des cloches; le malade veut qu'on lui retire la mouche qu'il a devant les yeux, la mauvaise odeur qui incommode son odorat, et le cadavre glacé qui est à ses côtés; en songe nous mangeons les mets les plus délicats; nous nous promenons dans des jardins délicieux; nous nous baignons dans l'eau chaude; nous volons en l'air; l'homme peureux est dans les mains des voleurs; le joueur tire son bonheur de la roue de fortune; la tendre mère se précipite dans les flammes pour sauver son enfant. L'illusion des sens n'a-t-elle pas inventé les apparitions, les visions, les esprits et les sorciers? L'homme aliéné entend les chœurs célestes; il a peur du diable qui le poursuit à pas précipités; il combat des légions entières, meurt cent fois sur la roue pour des crimes imaginai-

res, cherche sa tête sur le tronc d'un autre individu, et éloigne soigneusement tout ce qui s'approche de lui, afin de ne pas endommager son nez long de plusieurs aunes qu'il est obligé de traîner à terre. Ne devrait-on pas induire de tous ces phénomènes, que la nature de l'homme est plutôt portée à se répandre dans un monde extérieur de sa propre création, qu'à transporter et concentrer en soi le véritable monde extérieur, et, de cette manière, excuser en quelque sorte les rêveries des idéalistes.

Les philosophes ne s'en sont pas tenus à attribuer exclusivement au toucher la connaissance du monde extérieur.

Condillac dérive du toucher, de même que de tout autre sens, l'attention, la mémoire, le jugement et l'imagination. Il en fait en outre le correcteur des autres sens, la source de la curiosité et des idées abstraites, de tous les désirs et de toutes les passions. Mais il a inventé un roman si fabuleux sur la peine et le plaisir, qu'il présente comme les seuls mobiles de toutes les actions de l'homme, que je ne puis entreprendre la tâche fastidieuse de le rectifier.

Ackermann (1) pense que le toucher représente les impressions par des séries plus dis-

(1) Beantwortung de Ackerm. Widerlelung der Gehirn- und Schedellehre. §. 117.

tinctes; il le regarde aussi comme le correcteur des autres sens. Suivant lui, la main non développée des animaux est cachée dans les ongles ou dans les sabots des pattes de devant; c'est pourquoi ils manquent du sens le plus lent, à la vérité, mais aussi le plus sûr.

Buffon (1) dit : « C'est par le toucher seul que nous pouvons acquérir des connaissances complètes et réelles; c'est ce sens qui rectifie tous les autres sens dont les effets ne seraient que des illusions et ne produiraient que des erreurs dans notre esprit, si le toucher ne nous apprenait à juger. »

Ce naturaliste est tellement prévenu en faveur des avantages qui résultent du toucher, qu'en parlant de l'usage d'emmailloter les bras des enfans, il s'exprime ainsi (2) : « Un homme n'a peut-être beaucoup plus d'esprit qu'un autre que pour avoir fait, dès sa première enfance, un plus grand et un plus prompt usage de ce sens; et l'on ferait bien de laisser à l'enfant le libre usage de ses mains dès le moment de sa naissance. » « Les animaux, dit-il ailleurs (3), qui ont des mains, paraissent être les plus spirituels; les sin-

(1) Histoire naturelle, 5e. édit., t. VI, p. 87.
(2) L. c. p. 86.
(3) L. c. p. 82.

ges font des choses si semblables aux actions mécaniques des hommes, qu'il semble qu'elles aient pour cause la même suite de sensations corporelles. Tous les autres animaux qui sont privés de cet organe ne peuvent avoir aucune connaissance assez distincte de la forme des choses.... On peut aussi conjecturer que les animaux qui, comme les sèches, les polypes et d'autres insectes, ont un grand nombre de bras ou de pattes qu'ils peuvent réunir et joindre, et avec lesquels ils peuvent saisir par différens endroits les corps étrangers; que ces animaux, dis-je, ont de l'avantage sur les autres, et qu'ils connaissent et choisissent beaucoup mieux les choses qui leur conviennent, et que si la main était divisée en une infinité de parties toutes également sensibles et flexibles, un pareil organe serait une espèce de géométrie universelle. »

« Un organe unique, dit Bonnet, *Palingénésie*, p. 129, peut avoir été construit avec un tel art, qu'il suffit seul à donner à l'animal un grand nombre d'idées, à les diversifier beaucoup, et à les *associer* fortement entr'elles. Il les *associera* même avec d'autant plus de force et d'avantage, que les fibres qui en seront le *siége* se trouveront unies plus étroitement dans un organe unique. »

« La *trompe* de l'éléphant en est un bel exemple, et qui éclaircira admirablement ma pen-

sée. C'est à ce seul instrument que ce noble animal doit sa supériorité sur tous les autres animaux; c'est par lui qu'il semble tenir le milieu entre l'homme et la brute. Quel pinceau pouvait mieux que celui du peintre de la nature exprimer toutes les merveilles qu'opère cette sorte d'organe universel! »

« Cette *trompe*, dit-il (1), composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement, et un organe de sentiment. L'Eléphant peut la raccourcir, l'allonger, la courber et la tourner en tous sens. L'extrémité est terminée par un rebord en forme de doigt; c'est par le moyen de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts; il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie; il cueille les herbes et les fleurs, en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clés et poussant les verroux; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. »

« . . . . Au milieu du rebord en manière de doigt, est une concavité au fond de laquelle se

(1) M. de Buffon. Histoire naturelle, t. XI, p. 51 et suiv. de l'édit. in-4°.

trouvent les conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans les mains, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très pesans, en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe, et faisant un vide au-dedans par aspiration. »

» La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de la succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instrumens dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés, qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que, se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées réelles de la distance par ce moyen, etc. »

L'éloquent historien de l'éléphant réunit en-

suite sous un seul point de vue les divers services que ce grand animal retire de sa trompe. « Le toucher, continue-t-il, est celui de tous les sens qui est le plus relatif à la connaissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure; la puissance de succion celle de leur pesanteur; l'odorat, celle de leurs qualités, et la longueur du bras ou de la trompe celle de leur distance : ainsi, par un seul et même membre, et pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à-la-fois; or une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion: donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines et pour ainsi dire indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées, et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. »

Cuvier (1) pense aussi que « le toucher sert à vérifier et à compléter les impressions, surtout celles de la vue; ...... et comme c'est, dit-il (2),

(1) L. c. p. 534.
(2) L. c. p. 538.

le plus important de tous les sens, ses degrés de perfection ont une influence prodigieuse sur la nature des divers animaux. »

Herder (1) prétend que le toucher nous a donné les commodités de la vie, les inventions, les arts, et qu'il contribue, peut-être plus que nous ne pensons, à la nature de nos idées.

Selon Richerand (2), « la perfection de l'organe du toucher assure aux éléphans et aux castors un degré d'intelligence qui n'est départi à nul autre quadrupède, et devient peut-être le principe de leur sociabilité.... Si les oiseaux, malgré la prodigieuse activité de leur vie nutritive, ont néanmoins une intelligence si bornée, sont si peu susceptibles d'un attachement durable et se montrent si rebelles à l'éducation, n'en trouve-t-on pas la cause dans l'imperfection de leur toucher? »

Suivant Vicq-d'Azyr et plusieurs professeurs actuellement existans, la différence entre les facultés intellectuelles de l'homme et du singe s'explique par la différence de leurs mains, « parce que la main du singe n'a ni extenseur ni fléchisseur; puis qu'en outre le pouce est plus

(1) L. c. Tome II, p. 131.
(2) Phys. T. II, p. 87.

court et ne peut être opposé aussi aisément aux autres doigts. »

C'est ainsi que, grâce à la crédulité et à la tendance à l'imitation, l'ancienne doctrine d'Anaxagoras (1) qui enseignait que la main était la cause de la raison humaine, s'est propagée sans altération jusqu'à notre siècle qui se prétend si éclairé. Pourquoi donc, ô philosophes, n'avez-vous pas encore dressé un temple à votre idole? Où seraient les jouissances et la sagesse de votre vie sans les mains d'un Homère, d'un Solon, d'un Euclide, d'un Raphaël, etc.? Que seraient vos bibliothèques sans les mains des copistes et des compilateurs? Tout ce qu'il y a de merveilleux dans l'histoire des animaux, c'est à leurs trompes, à leurs queues, à leurs antennes que vous en êtes redevables. Il ne vous reste plus qu'à placer leurs âmes à l'extrémité de toutes ces mains, de ces trompes, de ces queues, et à les faire agir d'après les instructions de Lecat, de Buffon, de Condillac, etc.; alors vous aurez établi le principe de la sagesse des animaux et des hommes, et vous aurez raison de soutenir que chercher d'autres organes ou une physiologie du cerveau, ne peut être que l'amusement futile d'hommes oisifs, qu'un dessein peu philosophi-

(1) De usu part. Liv. I, p. 367.

que (1), et une sorte de vesanie scientifique qu'on n'a point encore renvoyée aux petites maisons (2).

Mais revenons à des considérations sérieuses pour déterminer les services réels du toucher.

L'on peut, si l'on y fait attention, exercer plus ou moins le sens du toucher avec toutes les parties du corps. Cependant cette faculté est plus parfaite dans la main, parce que les doigts sont autant d'instrumens séparés, souples et mobiles; mais on ne peut pas avancer qu'ils soient doués du tact le plus délicat. Les pieds, les orteils, la langue, les lèvres surtout, par exemple chez le cheval, servent aussi à tâter chez plusieurs animaux. La queue d'un grand nombre de singes, du castor, du fourmilier, etc., la trompe de l'éléphant, le groin du cochon et de la taupe, le bec des oiseaux, les antennes des insectes, les barbillons des poissons, les moustaches des mammifères, leur servent au même usage. Au moyen de ces instrumens, les hommes et les animaux peuvent donc acquérir des idées plus ou moins distinctes de la distance, de la forme, de la grandeur, du repos ou du mouvement, de la solidité, de la chaleur et du froid, de l'hu-

(1) Dumas, l. c. Tome IV, p. 81.

(2) Pinel, sur l'aliénation mentale, p. 132.

midité et de la siccité, de la pesanteur et de la résistance des objets.

Mais les idées acquises par le moyen du toucher sont-elles suffisantes par elles-mêmes pour établir un meilleur ordre dans la pensée? Peuvent-elles rectifier les erreurs de l'esprit, donner naissance à l'industrie, aux arts et aux inventions? Le degré de perfection de la nature des animaux est-il une suite d'un toucher plus délicat? Nos facultés intellectuelles ou celles des animaux sont-elles d'autant plus nombreuses que les organes du toucher sont plus nombreux et plus fins? Un toucher plus parfait donne-t-il des connaissances plus précises et plus étendues? et les animaux choisissent-ils les choses propres à leur conservation avec d'autant plus de sûreté, que leurs organes du toucher sont plus souples? Le toucher peut-il produire l'attention, la mémoire, le jugement, l'imagination, les idées abstraites, la curiosité, l'envie de s'instruire, les desirs et les passions? Peut-on le regarder comme l'origine première de toutes ces facultés? ou doit-on plutôt le considérer comme un instrument, comme un moyen qui a été créé pour le service de facultés d'un ordre supérieur, et mis en relation réciproque avec elles?

Par une conséquence naturelle des opinions des divers écrivains que j'ai cités plus haut, ne

serait-on pas tenté de croire que les polypes, qui, suivant l'expression de quelques naturalistes, palpent la lumière, doivent avoir les connaissances les plus précises et les plus étendues? Leurs organes du toucher si nombreux et si flexibles, ne doivent-ils pas nous faire espérer que nous reconnaîtrons un jour leurs découvertes géométriques? L'écrevisse, le papillon, le capricorne, qui ont des antennes si compliquées, est-ce par une modestie philosophique qu'ils nous cachent leur sagesse? Il est fâcheux que la plupart des insectes exercent leurs facultés à l'époque où ils sont imparfaits, et où leurs antennes ne sont pas encore développées; et que ceux qui font usage de leurs facultés dans leur état de développement complet, tels que les abeilles, les guêpes, le cèdent aux premiers pour la beauté de leurs antennes. Est-il vrai que plus les animaux ont les organes du toucher parfaits, plus ils peuvent pourvoir avec sûreté à la conservation de leur existence? Pourquoi les naturalistes ne s'emparent-ils pas de cette observation si lumineuse pour expliquer l'extinction de plusieurs espèces d'animaux du monde primitif? Nous sommes probablement redevables de l'existence des huîtres, des poissons et des chevaux actuels, au soin qu'a pris la nature dans le monde présent de changer sa marche en imposant à l'ensemble

du règne animal la condition de consulter l'odorat dans le choix des alimens. Si la queue du castor et la trompe de l'éléphant sont la cause de leur sociabilité et de leur disposition à se laisser apprivoiser, si le toucher imparfait des oiseaux est la cause de leur inaptitude à recevoir de l'éducation et de leur manque d'attachement, on peut douter que les chiens, les brebis, les poules et les oies soient des animaux privés et sociables; on peut douter aussi que le bouvreuil et le merle, le perroquet et le corbeau puissent apprendre les uns à chanter, les autres à parler; et il faudra même oublier la merveilleuse construction des nids des oiseaux. Si la marche de la pensée est tellement mécanique, que ce soit le toucher qui range les idées dans un meilleur ordre, parce qu'il agit lentement, séparément et successivement sur les objets, ce serait à la vue qui dans un coup-d'œil contemple l'univers, qu'il faudrait attribuer l'avantage de donner les idées les plus promptes, les plus générales et les plus étendues. Si le toucher possède la faculté admirable de corriger les erreurs de l'esprit, qu'on nous montre une erreur morale ou physique dont le toucher d'un animal ou d'un homme nous ait délivrés. Que le maniaque qui croit sans cesse entendre chuchoter à ses oreilles des voix étrangères, et qui est continuellement tourmen-

té par des insectes imaginaires, se consume perpétuellement en efforts inutiles pour saisir le bavard insupportable et l'insecte incommode; que dans son délire amoureux il ait mille fois trouvé qu'il n'embrassait rien, les voix n'en continuent pas moins à chuchoter, les insectes à le tracasser, et il embrasse encore mille fois le fantôme de son imagination ardente. Si c'est aux mains qu'est due l'origine des inventions, des arts, pourquoi les idiots et les imbéciles n'inventent-ils rien? Pourquoi le peintre laisse-t-il tomber le pinceau, le sculpteur le ciseau, et l'architecte le compas, aussitôt que leur esprit est dérangé? Comment au contraire se fait-il que des hommes nés sans mains et sans pieds ont des idées très justes des distances, des formes, etc., et que d'autres individus qui ont les mains entièrement estropiées, exécutent avec leurs moignons des choses surprenantes? Pourquoi les artistes n'ont-ils pas jusqu'à présent trouvé le secret de juger le talent de leurs élèves d'après la conformation des mains?

Quoiqu'il soit vrai que quelques muscles de la main manquent aux singes, ils peuvent pourtant tenir les plus petits objets entre le pouce et l'index; ils arrachent les cheveux les plus fins, ils saisissent et portent de la même manière que les hommes; ils dénouent les nœuds les plus entortillés,

en se servant comme l'homme, de leurs doigts et de leurs dents; ils emploient même leurs pieds de derrière à tous ces usages; et cependant ont-ils jamais inventé un outil ou un art quelconque? Il ne leur manque pas non plus qu'au chien et au chat l'adresse de porter; pourquoi donc ces animaux, malgré tant de facultés, n'ont-ils jamais pu parvenir à l'idée de porter du bois au feu, lors même qu'ils grelottent de froid?

Tout ce que nous venons d'alléguer prouve que l'homme et l'animal ne font point ce qu'ils exécutent par le moyen du toucher, parce qu'ils ont ce sens plus ou moins parfait; mais qu'il est de toute nécessité d'admettre que les organes extérieurs, que les sens sont calculés d'après les facultés intérieures. N'existerait-il pas une contradiction perpétuelle entre les penchans, les facultés et les organes extérieurs; et les facultés intérieures ne seraient-elles pas rendues inutiles par l'impuissance des organes extérieurs, si ces organes n'étaient pas propres à exécuter ce que leur commandent les organes intérieurs? Donnez au tigre altéré de sang les pieds et les dents de la brebis, et donnez à la brebis les griffes et les dents meurtrières du tigre, à l'instant, par cet arrangement contradictoire des appareils, vous détruisez l'existence de ces deux animaux.

Le degré d'adresse, d'industrie et d'intelli-

gence dont est doué un animal, n'a donc pas pour principe sa trompe ou sa queue qui lui tient lieu de truelle; l'homme n'invente pas parce qu'il a des mains; mais l'animal et l'homme ont ces organes parce que leur organisation intérieure est douée de facultés qui sont en rapport avec ces organes. Certains organes peuvent être indispensables pour exécuter certaines choses; cependant on ne peut pas leur attribuer la pensée qui fait construire un nid ou une hutte, ou inventer l'imprimerie ou la tisseranderie.

Il est d'autant plus étonnant que cette erreur d'Anaxagoras ait été conservée jusqu'à ce moment, que déjà Galien l'avait victorieusement réfutée.

« Le corps, dit-il, est l'organe de l'âme, par conséquent tous les membres sont utiles. C'est pourquoi les membres sont différens, puisque les âmes elles-mêmes sont de nature différente. Le lion courageux et audacieux a des griffes et des dents fortes, le taureau est muni de cornes, le verrat de défenses. Les animaux timides, tels que le cerf et le lièvre sont organisés pour se soustraire au danger par une prompte fuite. L'homme étant doué de quelque chose de divin, de l'intelligence, a reçu de la nature pour toutes armes et défenses, les mains. Ces instrumens lui servent à tous les arts, dans la guerre

et dans la paix. Il n'a besoin ni de cornes ni de défenses; par le moyen de ses mains, il se procure des souliers, la cuirasse, la lance, les flèches ; il construit des murs et des maisons, il tisse des vêtemens et des filets, et s'empare de cette manière non-seulement des animaux qui habitent la terre, mais aussi de ceux qui planent dans les airs et qui voguent dans les mers. Avec les mains il écrit des lois, érige des temples et des statues, construit des vaisseaux, fait des flûtes, des lyres, des couteaux, des pinces, et toutes sortes d'instrumens nécessaires aux arts. C'est par elles qu'il transmet ses méditations à la postérité, comme encore dans ce moment-ci il peut converser avec Platon, Aristote et Hippocrate. Les mains convenaient donc le mieux à l'homme comme à un être intelligent; car il n'est pas l'animal le plus intelligent, parce qu'il a des mains, comme le soutient Anaxagoras, mais il est pourvu de mains par la raison qu'il est l'animal le plus intelligent, comme Aristote l'avait déjà avancé avec raison. Ce ne sont pas les mains qui ont enseigné les arts à l'homme, c'est son entendement. Les mains ne sont que des instrumens pour les arts: de même que ce n'est pas la lyre qui instruit le musicien, ni les pinces qui font le forgeron, mais que tous les deux ne sont artistes que par le secours de leur intelligence,

quoique, sans ces instrumens, ils ne pourraient pas exercer leur art, de même chaque âme possède, en vertu de sa nature particulière, certaines facultés, quoiqu'elle ne puisse pas les manifester sans certains instrumens. C'est surtout en observant les jeunes animaux, qu'on peut se convaincre que ce ne sont pas les instrumens extérieurs qui inspirent à l'animal la timidité, la bravoure ou la sagesse; car les jeunes animaux s'efforcent déjà d'exercer leurs facultés innées, avant que les instrumens extérieurs soient parvenus à leur perfection. Souvent j'ai vu un jeune taureau donner du front contre les objets avant que les cornes ne lui aient poussé, un poulain ruer avec des pieds encore faibles, un marcassin sans défenses soutenir le combat à coups de mâchoire. Chaque animal a le sentiment intérieur de ses facultés, et connaît l'emploi de ses instrumens, indépendamment de toute instruction. S'il en était autrement, pourquoi le marcassin ne mordrait-il pas avec les dents qu'il a déjà, et se servirait-il plutôt des défenses qu'il n'a pas encore? Que l'on fasse couver trois œufs différens, l'un d'un aigle, l'autre d'une canne, le troisième d'un serpent, et l'on verra que l'aigle et le caneton essaieront de voler avant qu'ils n'aient des plumes; le petit serpent, au contraire, se roulera en spirale, et quelque impotent qu'il soit en-

core, il fera des efforts pour ramper. Si on les élève dans une maison, et qu'on les porte en plein champ, l'aigle prendra son élan dans le haut des airs, le canard volera vers l'eau, et le serpent se cachera sous l'herbe. L'aigle, comme je pense, ne manquera pas de chasser, le canard de nager, et le serpent de rechercher les trous dans la terre; tous, comme je conclus, sans avoir été instruits par aucun maître. »

Nous voyons aussi par-là qu'une similitude d'industrie existe chez plusieurs animaux, quoique leurs organes soient entièrement différens, ou que des facultés intérieures semblables obtiennent un même résultat par des organes extérieurs absolument dissemblables. La trompe est pour l'éléphant ce qu'est la main pour l'homme et pour le singe; l'hirondelle attache son nid et la grive cimente l'intérieur du sien avec de l'argile détrempée par le moyen de leur bec, comme le castor en enduit son habitation par le moyen de sa queue; l'écureuil et le roitelet, la grive de marais et la souris de roseau construisent leur nid d'une manière presque semblable. L'aigle tient sa proie entre ses serres, comme le chien tient un os entre ses pattes; quelque différence qui existe entre les mains du singe et les pieds du perroquet et du remiz (*parus pendulinus*, mésange de Pologne), tous les

trois se servent de ces parties pour tenir en l'air leur nourriture de la même manière; le cochon fouille la terre avec son groin, le chien la gratte, et le cerf la frappe avec ses pieds pour déterrer les truffes.

De même aussi des phénomènes entièrement différens résultent d'organes extérieurs semblables. De combien de manières diverses et avec quelle variété de toiles les différentes espèces d'araignées n'attrapent-elles pas leur proie? Quelle diversité de structure dans les nids des oiseaux? Ceux même qui en construisent de semblables, et qui appartiennent au même genre, combien ne diffèrent-ils pas dans leur manière de vivre, par leur séjour habituel, par leur nourriture, par leur chant et autres particularités distinctives? La grosse mésange (*parus major*), par exemple, fait son nid dans le creux des arbres; la mésange à longue queue (*parus caudatus*) dans les bifurcations et entre l'écorce et le tronc; la mésange barbue (*parus barbatus*) dans les roseaux, et le remiz suspend à une branche mince son nid remarquable par l'art et la délicatesse; tandis que le coucou, quoique muni d'un bec et de pieds comme les autres oiseaux, n'en construit aucun.

Nous défions ceux qui prétendent que les organes extérieurs engendrent les facultés inté-

rieures, de deviner une faculté quelconque d'après la forme de ces organes. Qu'est-ce qui peut vous faire conclure que le fourmi-lion creusera dans le sable un cône renversé pour y faire tomber les fourmis? Qu'est-ce qui vous révèle la raison pour laquelle le lièvre a son gîte au milieu des champs, tandis que le lapin creuse des terriers? A quoi voyez-vous que la corneille doit vivre en société, tandis que la pie vit par couples isolés? Comment distinguez-vous le naturel farouche du coucou et du chamois, de la facilité qu'ont de s'apprivoiser le pigeon et la chèvre? N'auriez-vous pas plutôt prêté le talent de bâtir aux mains du singe curieux, qu'aux pieds faibles et palmés du castor? Ne ferez-vous pas plutôt voyager vers le midi le frêle roitelet que le vautour? Comment reconnaissez-vous que le hamster doit ramasser des fruits pour l'hiver, et que l'outarde, la grue, doivent poser des sentinelles, etc.?

Ainsi j'ai démontré que ce n'est pas au toucher seul qu'il appartient de nous faire connaître un monde au-dehors de nous; que les sensations ont lieu non-seulement par le moyen des sens extérieurs, mais aussi dans l'intérieur de l'organisme; qu'on ne peut pas appeler le toucher le correcteur des autres sens; que les mains, lorsqu'il n'existe point de faculté d'un

ordre supérieur, ne peuvent inventer ni les arts ni les outils; que tout le service du toucher se borne à procurer des idées de la distance, de l'étendue, de la forme, du repos, du mouvement, de l'humidité et de la siccité, et du degré de solidité des objets; que du reste il doit être regardé comme l'instrument de facultés supérieures; que ces facultés supérieures, telles que les inclinations, les penchans, les différens modes d'industrie, et les facultés, ne peuvent nullement être déterminées, devinées ou expliquées par les organes du toucher. On est donc obligé de chercher d'autres conditions organiques comme causes de toutes les facultés qu'on ne peut pas dériver de ce sens.

On allègue pour cause des nombreux avantages du toucher, « qu'il suppose une réflexion dans l'animal qui l'exerce, au lieu que les autres n'en exigent aucune. » « La lumière, dit-on, les sons viennent frapper leurs organes respectifs, sans que l'animal s'y attende, tandis qu'il ne touche rien sans quelque préliminaire des fonctions intellectuelles. » (1)

Mais cette opinion qui n'embrasse qu'un côté des objets, fait abstraction des fonctions *actives* des autres sens; et comme elle exclut en même

(1) Bichat, anatomie générale, Tome I, p. 117.

temps le toucher et le choc involontaires, par conséquent la fonction *passive* du toucher, elle ne mérite pas d'être plus amplement réfutée.

On peut ranger dans la même catégorie l'opinion absolument contraire de Dumas (1), qui dit : « Que les impressions du toucher ne laissent point après elles de traces aussi nettes, aussi vives, et dont la mémoire puisse rappeler aussi facilement l'image. »

C'est à quoi peuvent répondre ceux qui sont dans la triste nécessité de se dédommager par les seuls plaisirs de l'imagination, des jouissances qu'ils ont eues précédemment par le sens du toucher.

Des fonctions des sens en général.

Les impressions, soit qu'elles viennent du monde extérieur par les sens, ou de l'intérieur par les organes généraux de la sensation, doivent donc être considérées comme des conditions indispensables sans lesquelles aucune perception et aucune pensée ne peuvent avoir lieu. Mais aucune impression du dehors, et aucune irritation

(1) L. c. Tome III, p. 435.

de l'intérieur ne peuvent devenir une sensation ou une idée sans le concours du cerveau. La faculté de percevoir les impressions, de retenir, de comparer les idées et d'en faire l'application, n'est nullement en proportion avec les sens dans l'homme ni dans les animaux, comme le prouvent les idiots et les imbéciles. Ainsi, quand même on eût pu démontrer que l'homme est de tous les animaux celui qui a les sens les plus parfaits, on n'eût pas encore expliqué par-là pourquoi il les surpasse tous en facultés intellectuelles. Aussi Condillac (1) a-t-il été obligé de dire, que « les sens ne suffisent point pour connaître les objets de la nature : car les mêmes sens nous sont communs à tous, et cependant nous n'avons pas tous les mêmes connaissances. »

L'auteur du traité des sens a donc tort de dire (2) : « Tous les sens ont de même enfanté des arts pour se satisfaire, ou se perfectionner, ou se garantir des impressions fâcheuses. Quels arts n'a pas produits le sens du toucher? Ces habits, ces palais, ces voitures commodes sont les enfans de sa délicatesse. » Nous lui opposerons une observation beaucoup plus judicieuse

(1) Œuvres compl. T. III, p. 6.

(2) Lecat, p. 39.

d'Helvétius. « L'expérience, dit-il (1), ne démontre point que l'esprit soit toujours en nous proportionné à la finesse plus ou moins grande de ces mêmes sens. Les femmes, par exemple, dont la peau plus délicate que celle des hommes, leur donne plus de finesse dans le sens du toucher, n'ont pas plus d'esprit qu'un Voltaire, etc. Homère et Milton furent aveugles de bonne heure; cependant quelle imagination plus forte et plus brillante! Parmi ceux dont le sens de l'ouïe est le plus fin, en est-il de supérieurs aux S. Lambert, aux Saurin, aux Nivernois, etc. Ceux dont le sens du goût et de l'odorat sont les plus exquis, ont-ils plus de génie que Diderot, Rousseau, Marmontel, Duclos, etc? De quelque manière qu'on interroge l'expérience, elle répond toujours que la plus ou moins grande supériorité des esprits est indépendante de la plus ou moins grande perfection des organes des sens. »

Pour prouver encore plus amplement que toutes nos idées viennent des sens, on dit avec Locke (2), que les expressions mêmes pour les fonctions particulières de l'entendement sont

(1) De l'homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation. Lond. 1786. T. I, p. 185.

(2) L. c. Tom. III, p. 40.

empruntées des objets matériels. « Les mots imaginer, comprendre, s'attacher, concevoir, instiller, dégoûter, troubler, tranquillité, etc., sont tous empruntés des opérations des choses sensibles, et appliqués à certains modes de penser; » et on prétend avec lui que dans toutes les langues les mots qu'on emploie pour signifier des choses qui ne tombent pas sous les sens, ont tiré leur première origine d'idées sensibles. C'est pourquoi l'on répète sans cesse l'adage d'Aristote, que *rien n'arrive à l'entendement qui n'ait d'abord passé par les sens.*

Je suis moi-même persuadé que beaucoup d'expressions qui servent à désigner des actes intérieurs sont empruntées du monde extérieur. Mais si l'on établit une comparaison entre deux sensations, s'ensuit-il que les impressions extérieures produisent les sensations intérieures semblables? Il nous semble plutôt que, dans un grand nombre de cas, il est difficile de décider si une certaine expression a d'abord été inventée pour une sensation intérieure ou pour une impression extérieure; car l'homme vit d'aussi bonne heure avec lui-même qu'avec le monde extérieur, et il acquiert des sensations et des idées du dedans et du dehors en même temps. Il fallait désigner le mouvement et le repos des yeux, de la langue, aussi bien que le mouve-

ment et le repos d'un animal; le cœur bat de même qu'un marteau; une pierre n'oppresse pas plus qu'un aliment lourd non digéré ne pèse dans l'estomac; les sentimens douloureux de malaise, de picotement, de tiraillement, de déchirement, de distorsion, peuvent nous affecter à l'intérieur aussi fortement que quand ils sont le résultat d'impressions extérieures; qui osera donc affirmer que les expressions d'*étroit*, *froid*, *chaud*, *frisson*, *palpitation*, *tremblement*, etc., aient été employées pour désigner plutôt des qualités de choses extérieures, que de sensations intérieures?

Il existe aussi dans chaque langue une quantité d'expressions qu'il serait difficile de dériver d'objets matériels. D'où viennent les mots de *faim*, *soif*, *vérité*, *fausseté*, *erreur*, *ami*, *ennemi*, *haine*, *amour*, *orgueil*, *honneur*, *péché*, *mal*, *bien*, *vouloir*, *penser*, *joie*, *douleur*, *crainte*, *espérance*, etc.? Ils servent à retracer nos sensations intérieures, et nous les employons fréquemment pour peindre ce qui se passe dans le monde extérieur. Nous disons qu'un pays est *triste*, qu'une maison *menace* ruine, que l'excessive chaleur *fait du mal* aux arbres, etc.

D'où viennent les mots qui désignent non pas précisément des idées déterminées, mais simplement le mode de penser, les prépositions,

conjonctions, interjections, adverbes d'interrogation et d'exclamation, etc., tels que *mais*, *et*, *pourtant*, *cependant*, *car*, *si*, *néanmoins*, *conséquemment*, *aussi*, *donc*, *ainsi*, *hélas*, *oui*, *non?* etc.

Les sourds-muets doués de raison, mais privés de la faculté de s'exprimer par la langue articulée, ne peindront-ils pas leurs sensations intérieures par des gestes qui n'ont absolument rien de commun avec le monde extérieur?

Si toutes nos idées venaient des sens, que seraient les idées générales et purement intellectuelles, dont la signification est entièrement indépendante du monde matériel? par exemple: il n'y a pas d'effet sans cause; rien ne se fait de rien; la matière ne peut recevoir ni augmentation ni diminution; une qualité contraire à un sujet ne peut lui appartenir; une chose ne peut en même temps être et n'être pas.

Enfin j'ai déjà démontré dans mon grand ouvrage en parlant de l'ouïe, que la faculté de trouver de l'analogie entre les impressions du dehors et les impressions de l'intérieur suppose une propriété d'un degré supérieur à celle d'articuler des mots.

Le langage prouve donc aussi sous tous les rapports qu'il n'est pas seulement l'ouvrage des impressions des sens, mais qu'il suppose une source intérieure et extérieure de nos sensations

et de nos idées, et en même temps une faculté intellectuelle bien supérieure.

Quelques auteurs, persuadés que les impressions des sens ne suffisent pas pour expliquer toutes les facultés des animaux et de l'homme, admettent une source intérieure et une source extérieure de nos idées, et disent avec Cabanis, Richerand, etc., « Que nos idées nous viennent de deux sources très distinctes, savoir des sens extérieurs et des organes intérieurs; que l'instinct naît des impressions reçues par les organes intérieurs, tandis que le raisonnement est le produit des sensations extérieures. » Ils ajoutent encore : « Que dans les animaux les sens extérieurs plus grossiers laissent prédominer l'instinct, et que dans l'homme la perfection de ses sens donne au raisonnement une prépondérance marquée, en même temps qu'elle affaiblit l'instinct. »

Mais cette manière de s'exprimer suppose encore à tort que l'homme a les sens plus parfaits que les animaux; et comme d'un autre côté on attribue en général aux peuples sauvages des sens plus fins, ce serait d'eux qu'on devrait attendre la philosophie la plus profonde et l'instinct le plus faible; c'est cependant ce que l'on croira difficilement. On devrait d'abord s'accorder sur ce qu'est proprement l'instinct. Si, mu

par des principes différens, l'homme est plus que les animaux en état de dominer ses penchans, il ne s'ensuit nullement qu'il ait des penchans ou des instincts plus faibles. Enfin les penchans, les inclinations, les passions sont aussi bien des objets de considération pour la raison, que les impressions des sens; celles-ci ont aussi besoin d'organes intérieurs lorsqu'elles ne restent pas de simples impressions matérielles, et qu'elles doivent être employées par l'entendement à de plus hautes fonctions; l'œil et le toucher seuls ne forment pas plus le géomètre que la femelle ne crée dans le mâle l'instinct de la génération, et que la brebis n'est la cause primitive de l'instinct carnassier du loup.

On prétend avoir remarqué, chez l'aveugle-né de Puiseaux, « que le merveilleux de la nature et le cours des astres ne le faisaient pas croire à Dieu, parce qu'il ne les pouvait pas remarquer; et que ce même aveugle n'avait peut-être de l'aversion pour le vol qu'à cause de la facilité qu'on avait de le voler sans qu'il s'en aperçût, et plus encore de celle qu'on avait de l'apercevoir quand il volait; qu'il ne faisait pas grand cas de la pudeur; qu'il ne sentait point de commisération pour un homme dont le sang coulait. »

On voudrait, par de semblables exemples,

faire naître l'idée que nous avons obligation même de nos facultés morales aux sens (1).

Les animaux qui ont tous les mêmes sens que les nôtres, tels que le babouin et l'orang-outang, ont-ils donc plus de pudeur, et sont-ils plus émus en voyant répandre du sang, que les autres animaux? Les idiots qui ont leur cinq sens en bon état, sont-ils plus vertueux qu'un aveugle-né? Chaque lecteur ne doit-il pas s'apercevoir que c'est l'intérieur seul qui modifie les impressions des sens, et qui en fait ce que, par un jugement précipité et borné, on croit leur ouvrage immédiat? C'est pourquoi les mêmes objets extérieurs agissent tout différemment sur l'homme et sur les animaux; tout différemment sur le lièvre et sur le renard, sur tel ou tel individu, etc.

La différence des sexes, des âges et des saisons ne produit pas une altération essentielle dans le nombre et la nature des sens; pourquoi donc les facultés intellectuelles et les inclinations sont-elles si différentes chez l'enfant et chez l'homme; chez le jeune homme et chez la jeune fille? Pourquoi chez les animaux est-ce tantôt le penchant à se réunir en société et à voyager,

(1) Diderot, l. c. p. 126 et suiv.

tantôt celui de propager son espèce qui agit? Pourquoi le même oiseau se nourrit-il de préférence de grains dans une saison, et de vers dans une autre?

Toutes les fonctions des sens s'affaiblissent graduellement dans la vieillesse. Suivant quelques physiologistes, cela vient de ce que les sens se sont habitués aux impressions extérieures et de ce que celles-ci produisent des irritations successivement moins fortes. On veut même expliquer par cette habitude pourquoi nous avons si peu le sentiment de ce qui se passe en nous dans la vie organique ou automatique. Il nous semble plutôt que c'est à dessein que la nature nous a enlevé le sentiment de la vie automatique; et elle a vraisemblablement atteint ce but par la ténuité des filets de communication des systemes nerveux de la poitrine et du bas-ventre avec les systèmes nerveux de la colonne vertébrale, des sens et du cerveau. Mais dans la vieillesse les fonctions des sens s'affaiblissent, parce que les organes eux-mêmes des sens diminuent. Les filets nerveux et leur substance nourricière s'amaigrissent, ainsi que la substance grise en général; et tous les nerfs commencent à s'atrophier. C'est pourquoi Pinel n'a plus trouvé dans le labyrinthe des vieillards qui étaient devenus sourds, la substance pulpeuse qui existe chez les

hommes qui entendent. C'est aussi pourquoi les nerfs des personnes âgées sont beaucoup plus petits que ceux des personnes dans la force de l'âge. Cette diminution n'ayant pas lieu en même temps dans tous les systèmes nerveux, il en résulte que toutes les fonctions ne diminuent pas également en même temps ; ce qui devrait arriver, si elles ne devenaient successivement plus faibles que par suite de l'habitude des impressions.

La duplicité de chaque sens n'empêche pas que le sentiment qu'on a des objets ne soit simple ; de même aussi la conscience de l'âme est simple, malgré les cinq fonctions différentes des sens.

Bacon, Locke, Hume, Helvétius, Condillac, se sont vus obligés, pour comprendre en quelque sorte la possibilité des fonctions de l'entendement, de recourir non-seulement aux sens que quelques-uns de ces auteurs avaient si fort élevés, mais encore tantôt à une connaissance des rapports des sensations, tantôt à l'attention, tantôt à l'expérience, à la réflexion, à l'induction. Quoiqu'ils fussent quelquefois bien en contradiction avec eux-mêmes, ils s'apercevaient cependant qu'aucune des facultés que nous venons d'énumérer, ne pouvait appartenir à aucun des sens. Mais si dans cette vie une faculté quelcon-

que ne peut s'exercer sans condition matérielle, ainsi que je l'exposerai plus tard d'une manière incontestable, il faut aussi nécessairement supposer une organisation matérielle pour l'exercice des facultés intellectuelles. On a dans tous les temps regardé comme très importantes les recherches qui avaient pour but de faire connaître les organes par lesquels les animaux et l'homme reçoivent les impressions matérielles du monde extérieur; sera-t-il moins intéressant, moins noble de tâcher de découvrir les organes des facultés supérieures de l'esprit?

Enfin je demanderai si les cinq sens et les propriétés dont nous venons de parler peuvent servir à expliquer les divers penchans, et les différentes industries instinctives des animaux, ainsi que tous les penchans et toutes les facultés de l'homme? Comment par ce moyen nous expliquera-t-on pourquoi le phoque, le chamois et l'oie sauvage posent des sentinelles? Pourquoi l'oiseau, le castor, le lapin, la fourmi construisent leur demeure avec tant d'artifice? Pourquoi la caille et la cicogne émigrent et reviennent aux mêmes lieux? Qui nous explique l'amour des femelles pour leurs petits, et l'insouciance des mâles de plusieurs espèces d'animaux, tandis que dans d'autres espèces les mâles partagent avec les femelles le soin des petits? Qui nous

explique la sociabilité de la corneille et l'inclination de la pie à vivre en solitude; la jalousie exclusive du coq et du taureau, et la compatibilité réciproque des poules et des vaches? Qui nous explique ce que nous appelons finesse, courage, fierté, rectitude, morale? Est-ce l'expérience? mais tous ces sentimens précèdent l'expérience: l'araignée file, le castor bâtit, le rossignol voyage, avant d'avoir de l'expérience. Est-ce l'attention, la réflexion, l'induction? mais pourquoi chaque espèce d'animal porte-t-elle son attention sur un objet différent et particulier? pourquoi tous les individus de la même espèce, fixent-ils la leur toujours sur le même objet? pourquoi même ne dépend-il pas de l'homme d'acquérir un haut degré d'attention ou de faculté d'induction pour certains objets? Ne voyons-nous pas qu'il en est, pour ainsi dire, dans toute la nature comme dans l'exemple du singe, qui a l'attention de remplir ses abajoues de fruits et ne sait pas entretenir du feu?

L'éducation perfectionne, détériore, comprime et dirige les facultés innées, mais ne saurait ni en détruire ni en faire naître aucune.

Depuis que l'on a osé ne plus regarder les animaux comme de pures machines, plusieurs philosophes prétendent que non-seulement l'homme, mais aussi les animaux, naissent sans instincts, sans penchans, sans détermination primitive, sans facultés; qu'ils sont indifférens, également susceptibles de tout; enfin qu'il faut les regarder comme des tables rases. Leurs aptitudes industrielles, leurs instincts, leurs penchans et leurs facultés sont, à ce qu'on prétend, le résultat des impressions accidentelles reçues par les cinq sens, ou des impressions que l'éducation leur donne. Les insectes mêmes ne déploient, dit-on, leurs aptitudes naturelles que par un effet de l'instruction. La guêpe maçonne a déjà appris, étant encore larve, la maçonnerie de sa mère; l'oiseau apprend de ceux qui lui ont donné le jour, à bâtir son nid, à chanter, à émigrer; le jeune renard est mené à l'école par son père; et l'homme ne deviendrait pas homme; il resterait sauvage et idiot sans le moyen de l'éducation.

Examinons d'abord cette hypothèse en tant qu'elle concerne les animaux.

Il est vrai, et j'en donnerai dans cet ouvrage des preuves nombreuses, que la plupart des animaux ne sont pas bornés uniquement aux moyens de leur conservation. Ils sont susceptibles d'une instruction bien plus étendue que ne l'exigent leurs besoins immédiats. On enseigne toutes sortes de tours d'adresses aux oiseaux, aux écureuils, aux chats, aux chiens, aux chevaux, aux singes et même aux porcs. Ils modifient même leur manière d'agir suivant la position dans laquelle ils se trouvent. Mais cette faculté de recevoir une éducation est toujours proportionnée à leurs facultés primitives, et ils ne peuvent pas plus que l'homme apprendre les choses dont ils n'ont pas reçu la première empreinte de la nature. J'admire le chien couchant à la poursuite du faisan; le faucon à la chasse du héron; mais jamais le bœuf n'apprendra à courir après les souris, ni le chat à brouter l'herbe; et jamais on n'instruira le chevreuil et le pigeon à chasser.

Si les animaux étaient susceptibles, autant qu'on le présume, des impressions de tout ce qui les entoure, de manière qu'ils en tirassent des leçons, pourquoi la poule n'apprend-elle pas à roucouler avec les pigeons?

pourquoi la femelle du rossignol n'imite-t-elle pas le chant de son mâle? Comment chaque animal, malgré la fréquentation des espèces qui diffèrent le plus de la sienne, conserve-t-il ses mœurs particulières? pourquoi les oiseaux et les mammifères, lors même qu'ils sont couvés ou allaités par des mères étrangères, manifestent-ils toujours les mœurs de leur espèce? pourquoi le coucou n'imite-t-il ni le nid où il est éclos, ni le chant de l'oiseau qui l'a élevé? Comment enseignons-nous à l'écureuil, que nous avons pris aveugle dans son nid, et qui n'a jamais vu un autre écureuil, à grimper et à sauter d'une branche à l'autre? comment inculquons-nous au furet l'instinct de chercher le lapin dans le terrier? Qui a instruit les canards et les scarabées à contrefaire les morts aussitôt qu'ils sont menacés par un ennemi? qui a donné des leçons à l'araignée qui, à peine sortie de l'œuf, tisse un réseau, et enveloppe les mouches captives afin qu'elles ne se dessèchent pas? De qui la mouche ichneumon a-t-elle appris à attacher avec un fil, à la branche d'un arbre, la chenille dans laquelle elle a déposé ses œufs; et comment les chenilles, aussitôt qu'elles sont écloses, se roulent-elles dans une feuille afin de se préserver du froid et de l'humidité de l'hiver? Enfin pourquoi les

animaux font-ils des choses qu'ils n'ont jamais vu faire, et pourquoi, dès la première fois, les fontils presque toujours aussi bien que les auteurs de leurs jours? etc., etc.

Sans l'innéité des facultés des animaux, comment expliquerait-on les différences des individus qui ont absolument la même manière de vivre? Lorsque, dans une forêt, un rossignol chante mieux et plus assidûment que les autres; que, dans le même troupeau, un bélier, un bœuf, sont plus méchans que leurs compagnons; que, dans une basse-cour, un coq est plus ardent au combat et un autre plus pacifique; qu'une poule, qu'une vache, sont meilleures mères que les autres poules et les autres vaches, peut-on attribuer ces phénomènes à l'éducation?

Comment comprendre pourquoi certains individus sont élevés au-dessus de leurs semblables, et deviennent pour ainsi dire les génies de leur espèce? Coste, traducteur de Locke, parle d'un chien qui, en hiver, toutes les fois que ses camarades étaient couchés autour du feu, de manière à l'empêcher d'en approcher, se mettait à faire du bruit dans la cour: pendant que ses camarades y couraient, il se dépêchait d'entrer dans la maison, prenait une bonne place auprès du feu, et laissait aboyer ceux qu'il avait trompés par ce stratagême. Il y avait souvent recours,

et cependant il en venait toujours à ses fins, parce qu'aucun des autres chiens n'avait assez d'intelligence pour découvrir cette ruse. Dupont de Nemours avait une vache qui, pour procurer à tout le troupeau une nourriture plus abondante, avait seule l'idée de faire sauter avec ses cornes la clôture dont on avait enceint un champ. Aucune de ses compagnes ne savait l'imiter, et lorsqu'elles étaient près de la clôture, elles attendaient avec impatience l'arrivée de leur conductrice. J'ai rencontré quelquefois des oiseaux moqueurs qui imitaient parfaitement les oiseaux des environs, jusqu'à la caille et au coucou, tandis que les autres, entourés des mêmes oiseaux, ou n'en imitaient qu'un petit nombre, ou étaient même bornés à leur ramage propre.

Enfin si les instincts, les penchans, les facultés des animaux ne sont pas déterminés par leur organisation, comment expliquerez-vous que ces instincts, ces penchans, ces facultés se trouvent toujours en harmonie avec leurs organes extérieurs? Quel hasard donnerait à chaque animal des instincts factices, des facultés toujours d'accord avec leurs dents, leurs griffes, leurs cornes, etc.? Soutiendrez-vous que la nature agit sans but en donnant au castor les fortes dents rongeuses et la queue aplatie, à l'éléphant in-

telligent la trompe, au tigre sanguinaire ses dents et ses griffes terribles?

Ou me direz-vous avec ceux qui ne reconnaissent point de causes finales, que le castor, le tigre et l'éléphant emploient leurs instrumens par la seule raison qu'ils les trouvent aptes à un certain usage? La taupe vit sous la terre parce qu'elle a les yeux trop petits; les pattes du cygne sont des rames naturelles, c'est pourquoi il a dû choisir son séjour sur les eaux. Ni l'homme ni les animaux n'ont aucun membre, aucun instrument pour s'en servir, mais ils s'en servent parce qu'ils les ont.

Qui ne voit pas que dans cette supposition il n'y aurait plus aucune liaison entre l'intérieur et l'extérieur, entre les instrumens et la force active? Et auriez-vous oublié que le marcassin frappe de sa mâchoire avant que les défenses n'existent; le jeune taureau et le chevreau, de leur tête avant que leurs cornes n'aient poussé; que l'oiseau agite ses ailes avant qu'il n'ait des plumes, etc., etc.? Arrachez au lion ses dents et ses griffes, donnez-les au mouton, et jugez si par-là vous transformerez le mouton en lion et le lion en mouton?

Il faut donc admettre que chaque animal, en vertu de son organisation, a reçu de la nature

des aptitudes industrielles, des instincts, des penchans, des talens propres déterminés, et que le pouvoir des choses extérieures, de l'institution et de l'éducation, est borné à y apporter plus ou moins de modifications.

L'hypothèse de *table rase* et de la puissance créatrice de l'éducation est-elle plus admissible pour l'espèce humaine?

Vouloir écrire d'une manière satisfaisante sur l'influence des institutions et de l'éducation, ce serait entreprendre des volumes. Je dois donc me renfermer dans mon objet, et montrer, par quelques considérations générales, jusqu'où s'étend l'influence des efforts humains sur le caractère moral et intellectuel de l'homme.

Les antagonistes des dispositions innées persistent à dire que l'homme étant, dès sa naissance, entouré d'hommes, s'approprie leurs facultés et leur caractère.

Ne pourrais-je pas demander d'où les premiers hommes, qui n'étaient entourés que des bêtes, ont pris leurs facultés, et comment ils les ont créées ou inventées? Aujourd'hui encore plusieurs hommes ne sont-ils pas, dans leur enfance, plus entourés d'animaux que d'hommes? Pourquoi ces enfans ne prennent-ils pas les instincts et les penchans des animaux aussi bien que les facultés de l'homme? Si les enfans n'a-

vaient pas les mêmes dispositions que leurs pères et mères et leurs instituteurs, comment seraient-ils capables de recevoir leur instruction et de profiter de leur exemple? Dans les premières années, où les enfans sont presque uniquement entre les mains de leurs mères, de leurs nourrices et des femmes, les garçons se distinguent constamment des filles; chaque enfant se distingue même d'un autre. Dans la suite rien ne peut faire naître une ressemblance entre les facultés de l'homme et de la femme, ni entre celles des divers individus. Enfin connaît-on un art par lequel un instituteur puisse créer dans les enfans l'envie, l'amour, l'attachement, la colère, la bonté ou la méchanceté, l'ambition, l'orgueil, etc.? Sait-on créer un talent quelconque? Cette puissance appartient si peu à l'homme que, lors même que nous sommes nos maîtres absolus, nous ne pouvons pas éviter les changemens que la suite des années produit dans nos facultés morales et intellectuelles. « Tout confirme la vérité de ce que dit Herder, que l'éducation ne peut avoir lieu que par l'imitation, par conséquent par le passage de l'original à la copie. Ce qui suppose que l'imitateur doit avoir la faculté de recevoir ce qui lui est communiqué, et de le transformer dans sa nature comme les mets dont il se nourrit. Mais la manière dont il le reçoit,

le moyen dont il se l'approprie et dont il l'emploie, voilà ce qui ne peut se déterminer que par les facultés de celui qui reçoit; d'où il s'ensuit que l'éducation de notre espèce est en quelque sorte le produit d'une action double, savoir: de celui qui la donne et de celui qui la reçoit. Ainsi quand nous voyons que les hommes prennent la forme qu'on veut leur donner, il n'est pas permis d'en conclure qu'on ait créé ces formes en eux; ils les ont empruntées à d'autres hommes doués de mêmes dispositions. »

L'influence de l'éducation, de l'instruction, des exemples et des circonstances environnantes a lieu principalement lorsque les dispositions innées ne sont ni trop faibles ni trop énergiques. Tout homme sain, ayant l'organisation essentielle de son espèce, a, par cela même, de la capacité pour tout ce qui est relatif aux dispositions propres à l'homme. C'est à quoi la nature s'est bornée pour la plupart des individus. Avec cette médiocrité des forces morales et intellectuelles, on est pour ainsi dire passif relativement à l'impression des objets extérieurs; les facultés intérieures ne s'annoncent pas d'elles-mêmes; elles sont dans un état d'indifférence; elles ne saisissent rien, et ne repoussent rien avec force; et comme rien n'entraîne ces individus vers un but marqué, ils n'ont par cela même au-

cune vocation déterminée. C'est de cette grande majorité d'hommes qu'on dit avec raison que l'homme est un animal imitateur. Les préceptes, les institutions, la discussion, l'exposition froide des vérités les plus intéressantes n'ont que peu de pouvoir sur eux. C'est l'exemple, l'imitation qui les entraînent, qui donnent l'air et souvent le caractère grave au fils d'un magistrat, et la contenance fière à celui d'un guerrier; qui font le français, l'allemand, l'italien, l'anglais, le russe; qui font les esclaves, les indépendans, les républicains, etc., mais toujours la médiocrité sera leur partage. C'est donc pour ces hommes que l'éducation est presque tout, au moins sous le rapport de la vie sociale; c'est pour eux qu'il faut calculer les institutions. Cependant il n'est pas permis d'en conclure que leurs dispositions à recevoir cette éducation ne soient pas innées. Quand Helvétius soutient que, si les dispositions étaient innées à l'homme, l'éducation ne pourrait rien changer en lui, ni rien lui donner, il enlève au naturel de l'homme et des animaux toute possibilité d'être modifié, et confond les simples modifications avec les qualités et les facultés essentielles.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que, même pour cette classe, les impressions qui viennent du dehors aient une influence exclusive, abso-

lue, et toujours égale. Si l'on parvient à introduire dans une nation une certaine uniformité sous le rapport des coutumes, des opinions, des mœurs, des professions, des arts et des sciences, des lois et de la religion, c'est que toutes ces choses sont fondées non-seulement sur des rapports positifs, mais aussi sur les dispositions naturelles. Sans nier l'influence des institutions, il est toujours évident que les progrès généraux de la civilisation sont le produit de l'organisation propre à l'espèce humaine.

Au milieu de ces choses positives qui semblent avoir été introduites par des institutions, par des inventions arbitraires, chaque individu diffère d'un autre par un caractère propre, de même qu'il en diffère par la forme extérieure de son corps. Telle qualité est donnée à l'un qui ne l'est pas à l'autre. Chacun a de la prédilection ou un talent plus décidé pour tel ou tel objet. Il y a donc dans chaque homme quelque chose qu'il ne tient pas de l'éducation, qui résiste même à toute éducation. Aussi tous les instituteurs ont éprouvé qu'il faut observer pour chaque élève des règles particulières, si l'on veut perfectionner les bonnes qualités et corriger les mauvaises qui lui sont propres, et le mettre en état de les employer de la manière la plus utile à la société et à lui-même.

Cette individualité, ou ce caractère propre à

chaque individu, se montre de mille manières à toutes les époques de la vie, sans que l'éducation y ait aucune part. Dès son enfance, l'homme annonce le caractère qui le distinguera dans l'âge adulte. Au moment où vous exaltez son mérite pour une excellente qualité, où vous le censurez pour une qualité vicieuse, il paraît en être surpris lui-même, comme d'une chose dont il acquiert pour la première fois la connaissance. Vous le poussez à bout : « *Eh bien!* s'écrie-t-il, *c'est dans ma nature; je ne puis faire autrement; c'est plus fort que moi*, etc. » Suivons donc l'exemple de Marc-Aurèle, qui tenait pour maxime, « qu'il n'est pas en notre pouvoir, ni en celui d'un souverain, de créer les hommes tels qu'il conviendrait, mais qu'il dépend de nous et du prince de les employer tels qu'ils sont, chacun selon son talent. »

Comment attribuer à l'éducation les dispositions et les facultés les plus décidées qu'on observe quelquefois même dans les enfans, et qui, par conséquent, sont antérieures à toute espèce d'instruction. La plupart des grands hommes ont manifesté dans leurs premières années leur future grandeur. Achille, caché sous les habits de Pyrrha, saisit une épée parmi les présens qu'apportait Ulysse; Thémistocle, encore enfant, disait que, si on lui donnait à gouverner une pe-

tite ville, il saurait l'agrandir et la rendre puissante; Alcibiade voyant qu'un charretier va déranger son jeu d'osselets, se couche en travers, au milieu de la rue, et lui crie : *Avance, si tu oses;* Alexandre ne veut pas disputer le prix dans les jeux olympiques si ses rivaux ne sont pas des rois; c'est à l'âge de quatorze ans que Caton-d'Utique décèle son grand caractère et son horreur pour la tyrannie; Pascal fait, à douze ans, deviner son génie, en publiant un traité sur les sections coniques.

L'expérience prouve le peu de pouvoir de l'éducation, lorsqu'il s'agit de dispositions très énergiques. Les hommes doués d'un caractère éminent et de grandes facultés intellectuelles, percent et s'élèvent nonobstant les plus grands obstacles : Moïse, David, Tamerlan, le pape Sixte-Quint avaient été gardiens de troupeaux; Grégoire VII fut fils d'un charpentier; Socrate, Pythagore, Théophraste, Démosthènes, Shakespear, Molière, J.-J. Rousseau, étaient fils d'artisans. Ces exemples, dont l'histoire abonde, réfutent Hobbes, qui prétend que la différence des talens ou des facultés spirituelles, vient de la richesse, de la puissance, et de la condition où l'on est né.

On observe même que, malgré les contrariétés les plus décidées, et l'éducation la plus op-

posée au caractère inné, la nature, lorsqu'elle est douée d'énergie, l'emporte presque toujours dans le bien comme dans le mal. Tacite justifie les deux instituteurs de Néron. Ce prince était cruel dès son enfance, et à toutes les leçons d'humanité que lui donnaient ses maîtres, il n'opposait qu'un cœur d'airain. Des philosophes sages et savans cultivèrent le cœur et l'esprit de Commode; mais la nature l'emporta sur l'éducation: on vit en lui un second Néron. L'énergie du caractère de Pierre-le-Grand n'a pu être énervée ni par les principes corrupteurs dont il fut entouré, ni par les plaisirs à l'aide desquels on chercha à l'efféminer dans un âge très tendre.

Les plus grands hommes, il est vrai, portent l'empreinte de leur siècle, et ne peuvent pas se défendre entièrement de l'impression des objets qui les entourent; cependant on voit constamment que celui qui possède une qualité ou une faculté dominante, énergique, poursuit sa marche particulière, et saisit avec force l'objet que la nature lui a indiqué. Thomas, en écrivant l'éloge de Descartes, a donc très bien fait de ne pas beaucoup s'arrêter à son éducation. « Car, dit-il, lorsqu'il s'agit d'hommes extraordinaires, il faut bien moins remarquer l'éducation que la nature. Il y a une éducation pour les hommes communs; l'homme de génie a l'éducation qu'il

se donne, et qui consiste principalement à perdre et à effacer celle qu'il a reçue. Fontenelle, en prononçant l'éloge du Czar, dit : « Ni la bonne éducation ne fait le grand caractère, ni la mauvaise ne le détruit. Les héros en tous genres sortent tout formés des mains de la nature, et avec des qualités insurmontables. »

Presque toujours les grands hommes ont été élevés par des maîtres médiocres, ou ne l'ont point été du tout : Homère, Pétrarque, Le Tasse, Le Dante, Raphael, Michel-Ange, Racine, Molière, Corneille, Titien, Rubens, Poussin, etc., etc. Et rarement les grands maîtres forment de grands hommes. Où en est alors le public qui croit tout bonnement faire le meilleur choix, par exemple de tel médecin, par la seule raison qu'il est élève d'un professeur célèbre ?

Les génies de tous les genres, disent les antagonistes des dispositions innées, font exception, et forment classe à part ; on n'en peut pas conclure que les qualités et les facultés soient innées.

Les génies ne sont autre chose qu'une activité très énergique d'une qualité ou d'une faculté quelconque. Si donc, dans les cas où les facultés ont la plus grande énergie, la cause qui la produit, et qui alors est plus frappante, est inhérente à l'organisation, il faut en conclure naturellement que la cause de leur activité ordinaire

est également fondée sur l'organisme. La différence du plus au moins ne prouve rien contre l'origine commune des facultés obscures ou prononcées. Autrement il faudrait conclure de la vue perçante de l'aigle, et de l'odorat fin du chien, que la vue de la taupe, et l'odorat de l'homme ne tiennent pas à leur organisation.

Si, par le concours des circonstances, un homme doué de certaines facultés très actives, a été empêché de suivre sa vocation, la faculté ou le penchant dominant détermine les jouissances et les occupations favorites de sa vie. Des rois s'adonnent à des occupations d'artistes et d'artisans; des paysans, des cordonniers, des tisserands, des bergers deviennent astronomes, poètes, philosophes, acteurs, sculpteurs. Le Czar Pierre Ier. exerçait, par inclination, les arts mécaniques; Louis XVI faisait des ouvrages de serrurerie. Le pasteur Hahn faisait des montres; Haller, au milieu de ses travaux anatomiques et physiologiques, est encore devenu célèbre par la poésie.

Veut-on encore soutenir que les génies précoces, ou tout autre génie, sont le résultat de l'éducation et des objets environnans? que l'on me dise pourquoi certains enfans qui, sous le rapport d'une de leurs facultés, annoncent un génie extraordinaire, ne s'élèvent au-dessus de

leurs camarades sous aucun autre rapport; et pourquoi des hommes qui excellent dans un point, sont si médiocres en toute autre chose? Le célèbre Betti, qui, à l'âge de treize ans, passait déjà pour un très grand comédien, jouait avec d'autres enfans dans la rue, jusqu'au moment où il fallait qu'il parût sur la scène. Guillaume Crotsh, célèbre à l'âge de six ans pour son génie musical, n'était dans tout le reste qu'un enfant d'une intelligence médiocre.

J'ai fait la même observation sur le garçon de cinq ans qui annonçait une virilité complète, et le penchant le plus décidé pour les femmes; il n'avait rien qui le distinguât des enfans de son âge dans toutes ses autres inclinations. Le même contraste se fait remarquer dans les adultes. Les facultés les plus extraordinaires ne prouvent rien en faveur des qualités d'un genre différent. On n'aurait jamais fait de César un Horace, ni d'Alexandre un Homère. Helvétius lui-même est forcé d'avouer que l'éducation n'aurait jamais changé Newton en poète, ni Milton en astronome. Michel-Ange non plus n'aurait pu composer les tableaux de l'Albane, ni l'Albane ceux de Jules Romain. On ne peut expliquer ces divers phénomènes qu'en disant que certains organes se perfectionnent plus tôt et d'autres plus tard; que, dans certains individus, quelques or-

ganes restent pour toujours en arrière, tandis que d'autres organes acquièrent la plus grande énergie. Mais cette explication montre de nouveau que toutes les qualités morales et toutes les facultés intellectuelles sont innées.

On a recours à de petits subterfuges pour prouver que nos penchans et nos talens sont les produits du hasard. Ce sont, dit-on, des impressions insignifiantes sur l'enfant à la mamelle, ce sont des exemples et des événemens particuliers qui déterminent tantôt une faculté, tantôt une autre. Si Démosthènes devint éloquent, c'est qu'il avait été entraîné par l'éloquence de Calistrate. Si Vaucanson devint célèbre dans la mécanique, c'est qu'étant enfant, il avait vu une horloge dans l'antichambre du confesseur de sa mère; il en examina les rouages, fit une machine semblable avec un mauvais couteau, et son goût se développant, il construisit bientôt un joueur de flûte automate et les machines les plus étonnantes. Milton n'aurait pas fait son poëme s'il n'avait pas perdu sa place de secrétaire de Cromwel. Shakespear ne fit des tragédies que parce qu'il était acteur; au lieu de devenir acteur, il serait resté marchand de laine, comme son père, si quelques fautes de sa jeunesse ne l'avaient pas contraint de quitter le lieu de sa naissance. Corneille devient amoureux, et fait des vers pour

l'objet de sa passion; c'est à cette circonstance que nous devons ce grand poète dramatique. Newton voit tomber une pomme : que fallait-il de plus pour deviner les lois de la gravitation?

J'admets ces faits. Tout ce que l'on peut en conclure, c'est que nos penchans et nos talens ne se mettent pas toujours d'eux-mêmes en activité; que souvent il faut que l'impulsion leur soit donnée par une impression extérieure, ou que l'objet matériel sur lequel elles doivent s'exercer, leur soit offert. Le coq ne se bat point, s'il n'a point de rival qui le contrarie dans ses amours; le castor ne construit pas s'il n'a point de branches d'arbres, de même qu'aucun animal n'engendre sans femelles; sans obstacle point de fermeté, et sans ennemi point de pardon généreux. De tous les temps, les grands événemens font paraître de grands hommes, non que les circonstances engendrent leurs qualités intellectuelles, mais parce qu'elles fournissent une ample carrière au libre exercice de leurs facultés. Plusieurs hommes sans doute ne parviennent que par ce moyen à connaître leur propre génie; mais si quelquefois certaines qualités restent d'abord inactives, manque de circonstances, la force et la solidité que montrent ensuite ces facultés, font assez juger que leur existence avait précédé leur action. N'est-il pas évident que,

dans les exemples qu'on m'oppose, sans dispositions particulières, les objets offerts par le hasard n'auraient pas été saisis comme ils l'ont été, ni avec la même énergie? Combien d'enfans sur qui les ouvrages des arts font peu d'impression, ou que la vue de ces ouvrages ne rend pas artistes!

Vaucanson porte une forte attention sur l'arrangement de l'horloge; il l'examine avec beaucoup de soin; les premiers essais qu'il fait en ce genre, avec de mauvais outils, lui réussissent; or cette attention même et ce succès rapide prouvent qu'il existait un rapport entre ses facultés et les arts mécaniques. Thucydide versa des larmes d'émulation à la lecture qu'Hérodote fit de son histoire aux Grecs. Ce n'est certainement pas cette lecture qui créa en lui un style concis, serré, vif, fort et riche en pensées. Ce n'est pas la lecture du poëme de la *Mort de Henri IV*, qui inspira à La Fontaine son talent si particulier pour la poésie. Combien de secrétaires perdent leurs places sans devenir des Milton! Que de gens sont amoureux et font des vers comme Corneille et Racine, et cependant ceux-ci n'ont pas encore trouvé de successeurs!

Si les circonstances accessoires les plus frivoles produisent des différences frappantes dans les penchans et dans les talens, pourquoi l'édu-

cation, qui peut créer les circonstances à son gré, ne s'empare-t-elle point de ce nouveau moyen de former de grands hommes? et pourquoi avons-nous et aurons-nous toujours sujet de nous plaindre de ce que, malgré tant d'établissemens d'éducation, les grands hommes sont un phénomène si rare?

Je ne nie certainement pas que de bons modèles ne soient d'une grande utilité, et que l'étude de ces modèles ne doive constituer une partie essentielle de l'éducation; mais s'il est nécessaire, ou s'il suffit d'avoir d'excellens sujets d'imitation, d'où Homère, Pétrarque, le Dante ont-ils puisé leur art divin? Pourquoi les talens de Tacite, de Cicéron et de Tite-Live, ne se reproduisent-ils point, quoique tant de savans sachent par cœur ces grands hommes? Les Raphaël, les Mozart, les Haydn, pourquoi produisent-ils si peu de disciples? et pourquoi faut-il toujours un laps de plusieurs siècles avant que l'on voye quelques grands hommes briller dans les fastes de l'histoire?

On tire encore une objection de cette uniformité que l'on trouve entre les hommes, en observant rapidement tous les individus d'une nation; et l'on veut en conclure que les facultés de l'homme ne sont qu'un résultat des institutions sociales.

Mais cette uniformité prouve précisément le

contraire, car on la trouve dans les choses essentielles, non-seulement dans une même nation, mais chez tous les peuples, dans tous les temps, quelque différentes que soient les influences extérieures du climat, de la nourriture, des lois, des usages, de la religion et de l'éducation. Elle se conserve de même dans tous les individus d'une même espèce chez les animaux, sous quelque climat et sous quelque influence extérieure que ce puisse être. Cette uniformité est, par conséquent, la preuve la plus forte que rien ne peut déranger le plan que la nature a prescrit, au moyen de l'organisation. Au reste, les panégyristes de la puissance créatrice de l'éducation sont en contradiction avec eux-mêmes. Tantôt l'uniformité que l'on remarque entre les hommes leur sert à prouver que l'éducation fait tout; tantôt, pour expliquer la différence des caractères, ils allèguent l'impossibilité où sont la plupart des individus de recevoir une éducation uniforme.

Enfin que l'on consulte les personnes qui consacrent leur vie entière à l'éducation de l'homme, tels que Campé, Niemeyer, Pestalozzi, Salzmann, Gediké, May, Eschké, Pfingsten, l'abbé Sicard, etc., chaque jour leur fournit l'occasion de remarquer que, dans chaque individu, les dispositions diffèrent dès la naissance,

et que l'éducation ne peut avoir d'effet qu'en proportion des qualités innées; s'il en était autrement, comment ces hommes bienfaisans se pardonneraient-ils, et comment leur pardonnerait-on de ne pas déraciner, dans leurs élèves, tous les défauts, tous les vices, toutes les passions funestes et toutes les inclinations basses? Comment les auteurs satiriques, les moralistes, et les prédicateurs, auraient-ils si peu d'empire contre les ridicules et contre les crimes? Pourquoi les grands et les riches n'ont-ils pas encore acheté l'art de donner à leurs enfans une grande capacité? Croyez donc qu'un tel art n'est pas entièrement au pouvoir des hommes. C'est la nature elle-même qui, par le moyen des lois immuables de l'organisation, s'est réservé, non pas l'unique, mais le premier droit sur tout exercice des facultés et des penchans de l'homme et des animaux.

CONTINUATION DE L'EXPOSITION ET DE LA RÉFUTATION DES DIFFÉRENTES OPINIONS SUR L'ORIGINE DE NOS QUALITÉS MORALES ET DE NOS FACULTÉS INTELLECTUELLES.

Influence du climat et de la nourriture sur les forces morales et intellectuelles de l'homme.

Quelques naturalistes voudraient faire dériver certaines qualités, de l'influence du climat, de la nourriture, de la boisson, et même du lait de la nourrice.

C'est avouer que nos qualités et nos facultés sont inhérentes à l'organisation; car le lait de la nourrice, la nourriture, la boisson, le climat, n'agissent que sur le physique de l'homme. Il est incontestable que toutes ces circonstances ont une influence marquée sur notre physique et sur notre moral; mais encore une fois ne confondons point le pouvoir de *modifier* avec celui d'*engendrer!* Les variétés de la nourriture et de la boisson excitent ou affaiblissent l'action des organes, mais ne peuvent ni les produire ni les faire disparaître. Le lait de la nourrice, comme tout autre aliment, peut bien être la cause d'une constitution physique plus ou moins bonne, et influer ainsi sur le caractère et sur l'esprit; mais il ne

peut ni donner, ni ôter des inclinations ou des qualités déterminées. Si les parens étaient en droit d'imputer aux nourrices les travers de leurs enfans, pourquoi nous, qui nous nourrissons du bœuf, du cochon, du mouton, etc., ne rendrions-nous pas ces animaux responsables de nos bonnes ou mauvaises qualités?

Il est également notoire que le climat n'influe pas seulement sur toute la constitution et sur la forme de certaines parties du corps, mais aussi sur le différent développement des diverses parties du cerveau, par conséquent sur la différente configuration de la tête, et en dernier résultat, sur les modifications du caractère moral et intellectuel des diverses nations. Mais quelque différentes et quelque puissantes que soient les circonstances locales, elles n'ont jamais changé et ne changeront jamais l'essence ni d'un animal ni d'une variété quelconque de l'espèce humaine.

Influence des besoins sur les instincts, les penchans et les facultés des animaux et de l'homme.

On veut encore faire regarder les besoins des animaux et de l'homme comme la source principale de leurs instincts, de leurs penchans et de leurs facultés.

Les besoins peuvent être considérés sous deux aspects. S'ils viennent du dehors, tels que le froid, le chaud, etc., tout ce que nous avons dit des choses extérieures qui excitent nos facultés intérieures, est applicable à ces besoins. Les accidens qui incommodent l'animal ou l'homme, les portent, il est vrai, pour s'en débarrasser, à faire usage de leurs facultés; mais il ne s'ensuit pas que ces besoins fassent naître les facultés intérieures; car si cela était, les mêmes causes extérieures produiraient, dans tous les animaux et dans tous les hommes, les mêmes qualités, au lieu que chaque animal et que chaque homme réagit en vertu de son organisation sur les choses du dehors, et d'après la manière qui lui est propre. L'idiot n'essaie rien pour se garantir des injures de l'air; l'homme raisonnable se couvre de vêtemens. La perdrix meurt de faim et de froid dans les hivers rigoureux, et le moineau engour-

di tombe du haut des toits, tandis que le rossignol et la caille sont partis pour des climats plus tempérés, sans attendre le froid et la faim. Le coucou n'a pas moins que la fauvette le besoin de pondre, et pourtant il ne construit pas de nid. Le lapin et l'écureuil sont-ils poursuivis? l'un court se cacher dans son terrier, l'autre se sauve sur la cime des arbres, etc. Ainsi tout ce que l'on peut attribuer aux circonstances extérieures, c'est qu'elles mettent en activité les diverses facultés intérieures.

Si l'on appelle besoins les mouvemens intérieurs ou les sensations intérieures qui portent l'animal et l'homme à chercher quelque chose hors d'eux pour se satisfaire; si, par exemple, on appelle besoins les desirs voluptueux, l'ambition, etc., il est évident que ces mouvemens de l'âme sont uniquement le résultat de l'action de l'organisation intérieure, puisque l'homme et l'animal ne peuvent avoir de tels besoins, tant que les organes qui s'y rapportent ne sont pas propres à agir. Ce développement et cette susceptibilité d'action préalables sont des conditions indispensables pour que les penchans intérieurs se fassent sentir, et que l'animal et l'homme soient provoqués à chercher les objets qui se trouvent en rapport avec leurs organes actifs. Dans l'enfant nouvellement né le besoin du sein agit vivement;

ce n'est point parce que le sein produit ce besoin, mais parce que, pour la conservation de l'enfant, un rapport réciproque a été établi entre lui et le sein, etc. Par la raison contraire, les organes sexuels de cet enfant et leur organe correspondant dans le cerveau n'étant pas développés, il n'y a pas chez lui la moindre trace du besoin relatif à l'autre sexe. Mais à mesure que ces organes prennent de la croissance et de l'activité, une nouvelle faculté, un nouveau penchant se meut dans l'intérieur de l'homme; et c'est le sentiment de ce penchant que nous appelons besoin. L'objet qui est en rapport avec ce penchant s'offre-t-il aux yeux du jeune homme ou de la jeune fille? leur sang s'allume : les mêmes objets, au contraire, n'étant plus en rapport avec l'organisation éteinte du vieillard, ne parviennent plus à l'exciter. Les membres se développent-ils dans le jeune animal et dans l'homme? le besoin de marcher, de sauter, de courir et de s'exercer à toutes sortes de tours et de jeux, s'éveille aussitôt. Ce n'est point parce que l'oiseau a besoin d'un nid, et le castor d'une cabane, qu'ils acquièrent le talent de construire; mais ils ont ce talent parce qu'ils sont destinés à bâtir; la nature a comme imprégné de ce talent leur organisation; et lorsque cette organisation devient active, ils sont intérieurement portés à construire. Voilà

pourquoi l'oiseau tisserand fait son tissu, même quand il est en cage, et pourquoi le castor construit, quelque bien logé qu'il soit déjà. Rien ne montre mieux qu'ils suivent en cela l'impulsion d'une faculté intérieure, sans être déterminés par un besoin extérieur. Il y a de même des hommes pour qui les voyages, la musique, etc., sont un besoin, parce que, dans ces individus, les organes qui répondent à ces penchans ont une activité dominante. C'est encore par le même principe qu'il faut expliquer pourquoi les hommes qui ont plusieurs organes éminemment développés, éprouvent un plus grand nombre de besoins que ceux dont les organes sont moins énergiques. L'idiot a peu de désirs, par conséquent peu de besoins, et il a peu de désirs, parce que peu de ses organes parviennent à un développement complet et à un degré d'activité considérable. A mesure que l'on avance en âge, les besoins intérieurs diminuent, parce que l'activité des organes s'est ralentie.

Si donc les besoins intérieurs sont le résultat de l'action des organes cérébraux, et si les choses extérieures ne peuvent devenir l'objet de nos besoins que par le moyen de ces mêmes organes, l'assertion de M. de Lamark tombe d'elle-même. Cet auteur pense (1) que les organes inté-

(1) Philosophie zoologique. Paris, 1809. T. I, c. VII.

rieurs aussi bien que les extérieurs, sont produits par le besoin et par l'exercice. Mais un besoin ne peut pas plus exister sans une faculté, que l'exercice sans un organe. Comme je ne crois pas, au reste, que cette opinion bizarre puisse trouver beaucoup de partisans, je vais en présenter l'idée principale, et y répondre en peu de mots. « Les naturalistes, dit M. de Lamark (1), ayant remarqué que les formes des parties des animaux, comparées aux usages de ces parties, sont toujours parfaitement en rapport, ont pensé que les formes et l'état des parties en ont amené l'emploi. Or, c'est là l'erreur; car il est facile de démontrer, par l'observation, que ce sont, au contraire, les besoins et les usages des parties qui ont développé ces mêmes parties, qui les ont même fait naître lorsqu'elles n'existaient pas, et qui, par conséquent, ont donné lieu à l'état où nous les observons dans chaque animal. »

Ainsi M. de Lamark suppose que le sentiment du besoin a lieu avant les organes intérieurs, et que l'exercice des organes extérieurs devance l'existence de ces organes. « La taupe, dit-il (2), ne conserve ses petits yeux que parce qu'elle les exerce peu; les serpens ayant pris l'habitude de ramper sur la terre et de se cacher

(1) L. c. T. I, p. 235.
(2) L. c., p. 245.

sous l'herbe, leur corps par une suite d'efforts toujours répétés pour s'allonger, afin de passer dans les espaces étroits, a acquis une longueur considérable et nullement proportionnée à sa grosseur..... » « Les hommes mus par le besoin de dominer, et de voir à-la-fois au loin et au large, se sont efforcés de se tenir debout, et, en prenant constamment cette habitude, de génération en génération, ils ont fait acquérir à leurs pieds une conformation propre à les soutenir dans une attitude redressée, etc. (1) »

Mais que répondra M. de Lamark aux questions suivantes : Pourquoi la taupe ne veut-elle pas faire usage de ses yeux, et pourquoi les serpens ont-ils la sotte idée de ramper sur la terre, et de chercher à passer par des trous étroits, comme on passe le fil d'archal à la filière ? D'où vient dans l'homme le penchant de regarder au loin et au large? Et, dans le commencement, lorsque suivant la supposition de M. de Lamark, il n'existait ni organe intérieur, ni organe extérieur, quelle cause a empêché la taupe et les serpens de choisir une autre façon de vivre, et d'acquérir, par-là, les yeux de l'aigle et les jambes de la giraffe? Comment peut-on croire que la sagesse suprême n'ait pas mis chaque animal en

(1) L. c., p. 250.

harmonie avec son monde extérieur, et par conséquent les facultés intérieures avec les organes extérieurs? Sans cette harmonie, les animaux se seraient trouvés dans un état violent de contradiction perpétuelle, et auraient péri après quelques minutes d'existence. Le tigre aurait dû se nourrir de chair; mais il n'aurait eu ni le penchant, ni la faculté d'égorger d'autres animaux. L'oiseau aurait été destiné à émigrer d'un climat dans un autre; mais rien dans son intérieur ne l'en aurait averti, ou bien les ailes lui auraient manqué pour voler. Le taureau aurait dû paître, mais il n'aurait eu ni l'odorat pour choisir les plantes salutaires, ni les dents propres à les couper.

Et dans quelles difficultés ne tomberait-on pas pour fixer les limites où s'arrêteraient enfin la production et l'augmentation des organes extérieurs? L'homme à qui souvent ses deux mains ne suffisent pas, se contenterait-il toujours de n'en avoir que deux? Ne lui viendrait-il pas des yeux sur le dos? De combien les pieds du héron, de la cigogne, et le cou du cygne s'allongeraient-ils encore? D'un autre côté, du temps d'Aristote, ces parties étaient aussi longues qu'aujourd'hui; comment expliquer cela? Est-ce, comme le dit M. de Lamark, parce que les oiseaux se sont toujours maintenus dans les mêmes circons-

tances? Mais, par cela même, il reconnaît que la nature leur a originairement prescrit de se maintenir dans ces circonstances. Quelle cause aurait empêché les oiseaux des marécages d'essayer par degré de s'enfoncer toujours davantage dans l'eau, et d'allonger de plus en plus leur cou et leurs pieds, par la continuité de leurs efforts? Pourquoi les chats, les rats et les moutons, qui exercent si peu leurs queues, ne les ont-ils pas encore perdues? Jusqu'où s'étendrait la possibilité que les animaux auraient, d'après M. de Lamark, d'augmenter le nombre de leurs membres, ou d'être transformés d'une espèce dans une autre par leurs besoins accidentels? L'opinion de M. de Lamark pourrait tout au plus être adoptée par quelques sectes philosophiques, dont les unes supposent que l'âme dirige elle-même la formation du corps qui lui sert d'enveloppe, et dont les autres soutiennent que les espèces ou s'améliorent, ou dégénèrent sans cesse, de manière que l'homme pourrait descendre au rang du singe, et l'orang-outang s'élever au rang de l'homme.

Le lecteur sera maintenant convaincu qu'il ne peut exister aucun besoin sans qu'il existe un organe actif, une impulsion dans l'intérieur. Sans certaines forces vitales dans l'intérieur, il n'y aurait ni faim, ni soif, ni besoin de respirer, ni be-

soin de s'unir à l'autre sexe. Ainsi les besoins extérieurs supposent toujours une force intérieure.

Qu'on juge d'après cela combien est vague ce langage de quelques naturalistes : « La sensibilité, plus ou moins cultivée par les besoins et les circonstances, produit les différens degrés de l'intelligence, soit dans les espèces, soit dans les individus. Souvent ce qu'on regarde en eux comme sagacité naturelle d'instinct, n'est qu'un développement de cet amour de soi qui est un produit nécessaire de la sensibilité; ce n'est pas à l'instinct, c'est à la faculté de sentir et à ses effets qu'appartiennent les moyens que les animaux emploient pour satisfaire les besoins de leur appétit naturel. Il paraît certain que si le froid ou d'autres inconvéniens ne faisaient pas plus souffrir le lapin que le lièvre n'en est incommodé, cet animal qui va creuser un terrier, n'en prendrait pas la peine. »

Le même George-Leroy, d'ailleurs si excellent observateur, voudrait faire dériver la ruse, en général toutes les inventions, toutes les actions industrielles des animaux, des besoins vivement sentis.

Les lapins, que nous gardons dans nos étables, ne sont certainement pas incommodés par le froid, et pourtant on ne peut pas les empêcher de creuser des terriers. Et pourquoi le liè-

vre, poursuivi par les chiens, ne sent-il pas un vif besoin de chercher asile dans un souterrain? Comment se fait-il que des circonstances extérieures si différentes produisent absolument les mêmes instincts, les mêmes inventions, les mêmes actions industrielles dans tous les individus de la même espèce; et que les mêmes circonstances engendrent des instincts tout opposés, des inventions et des actions industrielles toutes différentes dans d'autres espèces? Comment attribuer aux circonstances extérieures les qualités des animaux, quand on avoue que l'homme du plus grand génie n'aurait rien à leur apprendre, lorsqu'ils sont excités et instruits par les difficultés?

Qui ne voit pas que dans toutes les discussions sur les besoins, on a constamment confondu l'idée fausse, savoir: que les objets extérieurs créent les instincts, les penchans et les facultés, avec cette autre idée vraie, que les circonstances extérieures peuvent réveiller les facultés inhérentes à l'homme ou à l'animal, les provoquer et les mettre en action?

L'attention peut-elle faire naître un instinct, un penchant ou une faculté quelconque?

C'est, depuis long-temps, une des idées favorites de plusieurs philosophes, que l'attention est la source de toutes les facultés de l'homme; que l'on peut acquérir tel penchant ou telle faculté, suivant que l'on porte son attention sur tel ou tel objet, et selon qu'on veut bien cultiver telle ou telle qualité. Helvétius a été jusqu'à dire qu'il n'y a pas d'homme bien organisé qui ne puisse exercer son attention avec toutes les forces et la constance qu'il faudrait employer pour s'élever au rang des plus grands hommes (1). Toujours cette manie de vouloir faire dériver d'un seul principe tous les phénomènes de la vie animale! Condillac faisait de la sensation la source de toutes les facultés. D'après lui, le souvenir, la mémoire, la comparaison, le jugement, la réflexion, l'imagination, le raisonnement, sont renfermés dans la faculté de sentir. M. Laromiguière voyant que les sensations sont à-peu-près les mêmes pour tous les hommes, tandis que leurs facultés morales et intellectuelles sont infiniment différentes, et que les sensations

(1) De l'esprit. Dumas, Physiologie, t. IV, p. 12.

sont seulement passives, se crut forcé de faire aussi de l'attention le principe générateur de toutes les facultés. L'attention de M. Laromiguière est la réflexion de Locke. En attendant, personne ne me disputera que la sensation, la réflexion et l'attention ne soient des facultés innées. Mais ces facultés générales font-elles naître un penchant ou un talent particulier?

Voyons comment l'attention s'exerce et chez les animaux et chez l'homme; et le lecteur jugera si les facultés, les instincts et les penchans sont un effet de l'attention, ou si l'attention est l'effet d'un instinct, d'un penchant ou d'un talent innés.

Les hommes et les animaux sont doués d'instincts, de penchans, de talens différens. Avec chaque instinct, chaque penchant, chaque talent, la nature a établi des rapports déterminés dans le monde extérieur. Il y a, par exemple, un rapport déterminé entre le ver à soie et la feuille du mûrier, entre le furet et le lapin, entre le canard et l'eau, entre la poule et ses poussins, entre l'homme et la femme, etc. C'est ainsi que tout être vivant a certains points de contact avec des objets extérieurs déterminés. Plus l'instinct, le penchant, le talent sont actifs, énergiques, plus ces points de contact sont nombreux; plus ils sont intimes, et plus, par conséquent, est grand

le rapport de chaque qualité avec l'objet qui lui est assigné.

Quand un animal ou un homme est excité par le rapport qui existe entre lui et son objet relatif, l'homme ou l'animal se trouvent dans l'acte de l'*attention*. Le renard affamé évente le lièvre; le faucon, qui plane dans les airs, aperçoit l'alouette; les voici *attentifs;* le philosophe est frappé d'une idée heureuse ; le voici *attentif.* Maintenant vous expliquerez pourquoi chaque animal différent a l'habitude de fixer son attention sur un objet déterminé différent; et pourquoi chaque homme différent fixe la sienne sur des objets différens. Le chevreuil et le pigeon regardent avec indifférence, *sans attention,* le serpent et la grenouille, objets de l'attention du porc et de la cigogne. L'enfant fixe son attention sur des jouets; la femme, sur les enfans et sur la parure; les hommes, selon leurs dispositions individuelles, sur les femmes, les chevaux, les batailles, les phénomènes de la nature, etc. De-là la différence que mettent les voyageurs dans les descriptions de la même contrée et de la même nation; de-là la diversité des jugemens que portent divers hommes sur les mêmes objets; et, comme dit La Bruyère, si chaque lecteur effaçait ou changeait à sa volonté, dans un livre, ce qui répugne à son goût,

ou ce qu'il ne juge pas digne de son attention, il n'y resterait pas un mot de l'auteur.

Chaque instinct, chaque penchant, chaque talent, a donc son attention. L'attention est donc un effet, un attribut d'une faculté innée préexistante, et rien moins que la source de cette faculté.

Si les instincts, les penchans, les talens sont faibles, les rapports avec les objets de leur ressort sont également faibles, et l'homme ou l'animal n'auront ni une attention longue ni une attention forte. C'est pourquoi dans l'enfance, où certains organes sont trop peu développés, et dans la vieillesse, où les organes ont perdu leur énergie, nous regardons avec froideur les mêmes choses qui, dans l'âge de la virilité, excitent notre plus vif intérêt.

Il n'y a point d'attention, pas même de possibilité d'attention, là où il n'y a point d'instinct, point de penchant, et point de talent en rapport avec les choses extérieures. Qui inspirera de l'attention au cheval pour les monumens que nous élevons à la gloire et à l'immortalité? au bélier, pour nos arts et nos sciences? A quoi sert d'attribuer, avec Vicq-d'Azyr, le défaut d'attention des singes à leur turbulence? Montrez-lui une femelle, un bon fruit, et vous le verrez attentif. Vouloir le rendre attentif à vos démonstrations sur la propreté, sur la bienséance, c'est oublier

que son organisation est tronquée en comparaison de celle de l'homme, et qu'il n'existe aucun point de contact entre ces qualités et les qualités innées du singe. La même chose a lieu pour les idiots, etc.

Personne, je pense, ne sera tenté de faire émaner de l'attention les aptitudes industrielles, les instincts et les penchans des animaux. Qui voudrait soutenir que le castor, l'écureuil, le loriot et la larve de l'insecte, ne construisent que par suite d'une attention qu'ils auraient dirigée vers ces objets, quand ils leur étaient encore inconnus ? Même parmi les hommes, le génie commence ordinairement ses chefs-d'œuvre, comme par instinct, avant de s'apercevoir de son talent.

Je laisse, au reste, l'attention et l'exercice, aussi bien que l'éducation, dans tous leurs droits. L'on a beau être doué de facultés assez actives, l'exercice et l'application sont indispensables pour acquérir plus de facilité et de prestesse. Pour réveiller l'attention des hommes grossiers, ou il faut exercer une forte impression sur leurs sens, ou il faut se renfermer dans les idées et dans les objets avec lesquels ils sont familiarisés, c'est-à-dire avec lesquels ils ont déjà des points de contact.

Ces considérations suffiront pour réduire à sa

juste valeur le mérite de cette abstraction si fêtée de tant de philosophes : l'*attention*.

Le plaisir et la douleur sauraient-ils produire une qualité morale ou une faculté intellectuelle?

On s'appuie sur la doctrine d'Aristippe, qui explique, d'une manière arbitraire et fort inexacte, le principe de Socrate, son maître, sur le bonheur de l'homme, pour regarder le desir et l'aversion, le plaisir et la douleur, comme la source non-seulement de nos actions, mais encore de toutes nos qualités et de toutes nos facultés.

Les animaux, les enfans, les demi-idiots sont aussi sensibles au desir et à l'aversion, au plaisir et à la douleur, que les hommes adultes et raisonnables; ils devraient donc, en conséquence de l'opinion d'Aristippe, posséder autant de qualités les uns que les autres. Il en est du desir et de l'aversion, comme de l'attention. Pour quel objet un homme ou un animal a-t-il du desir? N'est-ce pas pour l'objet qui est le mieux en harmonie avec ses penchans et ses talens? Le chien couchant a le desir de la chasse, le castor celui de construire. Tel homme goûte le plus vif

plaisir en pardonnant généreusement les offenses; tel autre se réjouit lorsqu'il parvient à satisfaire sa vengeance; celui-ci met son bonheur dans la possession des richesses; l'orgueil de celui-là est une philosophie qui l'élève au-dessus des vanités humaines. Le desir et l'aversion, le plaisir et la douleur, ont donc leur principe dans l'activité des divers penchans et talens innés.

Les passions et le desir de la gloire sont-ils la source de nos qualités et de nos facultés?

Helvétius prétend que les sources de toutes les qualités de l'âme et de l'esprit, sont le desir de s'illustrer et les passions, et qu'en conséquence les forces morales et intellectuelles ne sont pas innées.

Helvétius et ses partisans devraient démontrer préalablement, que l'ambition et les passions sont étrangères à la nature de l'homme. Si elles sont innées, alors elles peuvent devenir, comme toute autre impulsion intérieure, des excitans pour les autres qualités. Le desir inné de s'illustrer, une passion ardente pour une femme, animeront certainement le courage du jeune guerrier; mais j'aurais beau vouloir briller au premier rang des poètes, des musiciens, tous mes

efforts seraient inutiles. Cicéron n'a pas réussi à faire des vers, et Voltaire resta médiocre dans les mathématiques.

Le desir de s'illustrer se modifie encore d'après les talens prédominans. L'acteur veut s'illustrer dans l'art dramatique, le guerrier dans les combats, le musicien dans la musique, l'architecte dans les monumens, le médecin dans l'art de guérir. Toutes les fois que ce desir est gradué jusqu'à l'ambition, à l'amour de la gloire, c'est déjà une preuve que l'acteur, le guerrier, le musicien, etc., se sentent pénétrés d'une faculté très énergique, qui soutient son activité à travers tous les obstacles ; ce qui ne manque jamais non-seulement de donner, mais aussi de consolider une brillante réputation.

Le raisonnement d'Helvétius est une pétition de principe. Il veut faire dériver nos facultés des passions, tandis que les passions sont déjà l'expression la plus forte de nos facultés. Chaque instinct, chaque penchant, chaque talent excessivement actif est une passion. De-là la passion de l'amour, la passion de voyager, la passion de la musique, la passion de construire, la passion des combats, etc. Par conséquent les passions supposent l'existence des qualités ou des facultés dont elles sont la manifestation extraordinaire.

Quand Helvétius, pour prouver son assertion, avance qu'il n'a point trouvé de fille idiote que l'amour n'ait rendue spirituelle, il faut en conclure que, lorsqu'il était amoureux, il trouvait de l'esprit à toutes les filles.

La vie sociale fait-elle naître des qualités ou des facultés factices?

Une foule de livres contiennent des rêves sur l'état naturel de l'homme, et sur la multitude de bonnes et de mauvaises qualités qu'il n'a acquises, dit-on, que par la vie sociale. Dans cette hypothèse, on part facilement de la supposition que l'homme a été fait pour la solitude, qu'il est entraîné, contre sa nature, à se réunir à d'autres individus, pour former une famille, une peuplade, une nation. Ces nouveaux rapports, auxquels il n'était pas destiné, ont fait pulluler en lui tous les vices et toutes les vertus que, dans son état naturel d'isolement, il aurait ignorés à jamais.

Examinons, pour quelques momens, l'instinct de la *sociabilité* chez l'homme et chez les animaux.

Quelques animaux vivent isolés, le mâle séparé même de la femelle; dans d'autres espèces

le mâle et la femelle restent unis. Dans quelques espèces les pères et mères se séparent de leurs petits, aussitôt que ceux-ci sont en état de pourvoir à leur subsistance. Dans d'autres, père et mère, et toute la progéniture de l'année, forment une petite société jusqu'au retour du printemps, où les petits cherchent à se faire un établissement indépendant ; enfin plusieurs espèces forment des troupeaux et vivent en commun. Chez les uns un seul mâle avec plusieurs femelles ; chez les autres, chaque mâle s'accouple pour la vie avec sa femelle propre. Toutes ces manières de vivre ont toujours été invariables, et ne sont nullement l'effet d'un choix arbitraire, preuve évidente que l'existence isolée, comme l'existence sociale, sont des institutions naturelles pour les différentes espèces d'animaux.

Ne croyez pas ce qu'imaginent quelques naturalistes, que ce soit la faiblesse, le besoin du secours mutuel qui rassemble certaines espèces en société. Tant d'insectes impuissans engendrent et vivent isolés ; pourquoi les cousins, les fourmis, les guêpes, les abeilles, les frelons, vivent-ils par milliers ensemble ? Le renard est plus faible que le loup ; jamais on ne le voit, comme le loup, associé à plusieurs de ses camarades ; le roitelet, le moqueur, la fauvette, le rossignol, isolés dans nos bosquets, charment

nos oreilles par leurs accens mélodieux ; tandis que le hardi moineau, et la babillarde corneille, rassemblés par centaines, nous assourdissent dès l'aube du jour jusqu'au crépuscule du soir. Quel avantage retirent les linottes, les moutons, de leurs réunions, qu'un seul épervier, qu'un seul petit chien dispersent? Le téméraire sanglier et le puissant taureau ont-ils plus besoin de se prêter mutuellement du secours que le lièvre timide et la faible caille isolés?

Si c'est la vie sociale qui produit certaines facultés, comment concevez-vous que de diverses espèces d'animaux qui vivent en société, chacune jouisse de facultés si différentes, si opposées? Comment la seule pluralité d'individus produirait-elle tant de particularités, tant de diversités d'instincts, de penchans et de facultés?

Pénétrons plus avant dans les mystères de la nature! Chaque espèce d'animaux est destinée à remplir un vide, un but dans l'ordre des choses. Dès qu'une espèce devait vivre en société, tous les individus devaient aussi être munis des qualités nécessaires pour atteindre à ce but de la grande famille. Chaque individu devait être calculé pour l'ensemble de la société. Les qualités de chaque abeille, de chaque fourmi, de chaque chamois, de chaque castor, devaient coïncider au même point. Selon que ce but général

est différent, les facultés des individus, dont un certain nombre est destiné à former une société, sont également différentes. L'établissement des sentinelles parmi les outardes, la direction du troupeau par le chamois conducteur, les travaux communs partagés entre divers individus parmi les abeilles et les fourmis, les secours mutuels que se donnent les porcs et les singes, la direction d'une troupe d'oies sauvages, toujours formée en triangle dans leur vol, etc.; toutes ces qualités ont été données à ces animaux en même temps que l'instinct social.

Il en est absolument de même de l'espèce humaine. L'homme a été destiné à vivre en commun. Nulle part, et à aucune époque, l'homme n'a vécu isolé. Aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire, il s'est réuni en familles, en hordes, en tribus, en peuplades, en nations, par conséquent ses qualités devaient aussi être calculées pour la société. Les phénomènes que l'on observe chez des peuples entiers ne sont pas plus l'effet de cette réunion que les phénomènes qui ont lieu dans chaque homme en particulier. Toujours et partout l'espèce humaine a manifesté les mêmes penchans et les mêmes talens; toujours et partout il en est résulté les mêmes vertus et les mêmes vices, les mêmes industries et les mêmes institutions. Il n'existe aucun

crime contre lequel on ne trouve de loi dans la bible; la calomnie, le vol, l'usure, l'inceste, l'adultère, le viol, le meurtre, s'étaient déjà répandus sur la terre comme un torrent. Il n'existe également aucune vertu, aucun précepte moral, qui n'ait été recommandé, ni aucune faculté relative aux occupations humaines, qui n'ait été plus ou moins exercée. Caïn fut laboureur, Abel berger; les enfans de Jubal jouaient de toutes sortes d'instrumens à vent et à cordes; les enfans de Tubalcaïn étaient de très habiles ouvriers en fer et en cuivre; Néhémie fit des réglemens de police, etc.

Les seuls changemens que l'on remarque dans les progrès de la société humaine, c'est que les mêmes penchans, les mêmes facultés s'exercent sur des objets différens, et produisent des résultats modifiés. Les mœurs, les coutumes, les lois, les cérémonies religieuses différentes des divers peuples reposent sur les mêmes bases. Partout on veut faire, et on veut croire ce que l'on regarde comme juste et vrai; partout on veut honorer un Être suprême; on a partout des objets de vanité et de gloire, des marques d'honneur et d'infamie; il y a partout des maîtres et des serviteurs; tous les peuples se font la guerre; les hommes et les femmes s'unissent dans tous les climats, quelque différentes que puissent être

leurs croyances et les cérémonies de leur union; partout on pleure les époux, les enfans, les amis décédés, et partout on honore leur souvenir, soit qu'on embaume leurs corps, qu'on mette leurs cendres dans des urnes, ou qu'on les dépose sous des tertres ou sous des monumens. Chantez vos amours sur le chalumeau ou sur la harpe; parez vos chefs avec des plumes ou avec de la pourpre; vos femmes avec des fleurs ou avec des diamans; habitez des huttes ou des palais; ce sont toujours les mêmes facultés qui font agir l'homme dans le cercle que son Créateur lui a tracé.

On croit prouver que l'homme naît sans penchans et sans facultés, et qu'il n'acquiert ces qualités que par la vie sociale et par l'éducation, en citant l'exemple de quelques individus trouvés égarés dans les bois, qui n'ayant reçu aucune éducation, n'ont que la brutalité des animaux, et paraissent être non seulement privés de facultés humaines, mais même de celles des animaux tant soit peu intelligens.

Cette objection tombe, quand on sait que ces sauvages, trouvés dans les forêts, sont ordinairement de misérables créatures d'une organisation imparfaite, comme MM. Roussel (1) et de

(1) Système physique et moral de la femme.

Tracy (1) en font aussi la remarque. Voici quelle est l'organisation de ces prétendus sauvages: On leur trouve la tête ou trop grosse et attaquée d'hydrocéphale, ou trop petite, comprimée et difforme; presque toujours une constitution scrophuleuse; les yeux petits, enfoncés, peu découpés en hauteur, et fendus en largeur; la bouche très grande, les lèvres pendantes, la langue épaisse, le cou gonflé, la démarche chancelante et mal assurée, etc. Leur organisation primitive est par conséquent défectueuse; ce sont de vrais idiots qui ne peuvent recevoir aucune instruction, ni aucune éducation; et c'est par-là qu'on explique pourquoi on les trouve dans les bois. Comme ils sont à charge à leurs familles, et que même, dans certains pays, les gens du bas peuple regardent ces malheureux comme des enfans ensorcelés, ou comme des étrangers substitués à leurs véritables enfans, il arrive souvent qu'on les expose, ou bien qu'on les laisse errer à leur gré sans y faire attention. L'on a même remarqué dans les hospices que ces êtres difformes ont un penchant décidé pour vivre dans les forêts, et qu'ils cherchent toujours à s'échapper. On nous a raconté à l'hôpital de Haïna, près de Marbourg, que quelques-uns des imbéciles que

(1) Idéologie, p. 246.

l'on y gardait, s'enfuyaient, et qu'en se mettant à leur poursuite, on en a trouvé quelquefois d'autres qui s'étaient évadés d'ailleurs, et qui n'avaient plus que des lambeaux de vêtemens. Nous avons vu, près d'Augsbourg, une femme aliénée que l'on avait trouvée daus une forêt. On nous a montré à Brunswick une femme complétement imbécile; elle avait été découverte dans un bois, couchée sur le côté, les yeux ouverts, mais ne pouvant rien articuler.

Le sauvage de l'Aveyron, déposé à Paris, à l'Institution des Sourds-Muets, n'est pas différent de ceux dont nous venons de parler. Il est imbécile à un haut degré; son front est très peu élargi par les côtés, et très comprimé par le haut; ses yeux sont petits et très enfoncés; son cervelet est peu développé. Nous n'avons pu nous convaincre qu'il eût le sens de l'ouïe; car on n'a pu, devant nous, le rendre attentif ni en l'appelant, ni en faisant sonner un verre derrière ses oreilles. Sa manière d'être est tranquille; son attitude et sa façon de s'asseoir sont décentes; on remarque seulement qu'il balance sans cesse le haut du corps et la tête; il salue par une inclination les personnes qui arrivent, et témoigne sa satisfaction quand elles s'en vont. Le penchant vers le sexe ne paraît pas encore agir en lui. Il connaît quelques caractères d'écriture, et même il indi-

que les objets que ces caractères désignent. Au reste, son occupation favorite est de remettre exactement à leur place les objets qui ont été dérangés. Voilà où ont abouti les espérances que l'on s'était formées, les nombreux efforts que l'on a faits, et la patience et la douceur que met dans sa conduite envers lui une femme bienfaisante. Nous pouvons prononcer avec certitude que jamais on ne pourra en obtenir davantage.

L'homme sauvage trouvé dans les forêts de la Lithuanie, et que plusieurs auteurs citent pour prouver l'influence puissante de l'éducation, était certainement un être semblable.

Quand M. de Tracy (1) dit, en parlant de l'homme en général, que l'individu qui a reçu l'éducation ressemble moins à celui qui n'en a reçu aucune, qu'un œuf à un poulet et qu'un gland à un chêne, il ne dit vrai que par rapport à ces infortunés; mais l'expérience de tous les temps a prouvé qu'ils restent imbéciles, soit qu'ils vivent dans les forêts, soit qu'ils restent au sein de leur famille. Le panégyriste le plus immodéré des effets de l'éducation, Helvétius, est forcé de reconnaître qu'une organisation favorable est la première condition de l'éducation.

Il est difficile de croire que, dans nos régions

(1) Idéologie, p. 244.

populeuses, un homme bien organisé puisse errer long-temps comme un sauvage. Si l'on trouve quelque part un individu semblable, égaré dès son enfance, il est impossible que, dans son état d'isolement, il ait acquis aucune connaissance dépendante de l'instruction. Mais il aura certainement, dans sa position, exercé les facultés qui appartiennent à l'homme. Dès qu'un individu semblable se retrouvera au milieu de la société, on le verra déceler des dispositions humaines, non-seulement par une imitation prompte des usages sociaux, mais par sa capacité pour l'instruction. On ne pourra pas soupçonner, comme on l'a fait pour les sauvages dont nous venons de parler, que l'individu ait adopté la manière de vivre et les mœurs des bêtes sauvages. L'exemple et l'instruction changeront bientôt son genre de vie; ou bien s'il n'y a point de changement, c'est qu'il s'agira d'un imbécile, l'éducation et les circonstances ne pouvant agir sur l'homme qu'autant qu'il possède les dispositions nécessaires, et qu'il y est préparé par son organisation.

Locke, pour démontrer que les qualités de l'esprit et de l'âme ont une origine accidentelle dans la vie sociale, allègue les enfans qui, selon lui, n'ont point encore certains penchans et certains talens, et surtout pas encore de passions. Si Locke avait été un seul jour mère ou

garde d'enfans, il aurait vu, peu de temps après leur naissance, les marques les plus évidentes de leurs passions, ou plutôt de leurs affections. « Une chose digne d'être remarquée, dit Cabanis, ce sont toutes ces passions qui se succèdent d'une manière si rapide, et se peignent avec tant de naïveté sur le visage mobile des enfans. Tandis que les faibles muscles de leurs bras et de leurs jambes savent encore à peine former quelques mouvemens indécis, les muscles de la face expriment déjà par des mouvemens distincts, quoique les élémens en soient très compliqués, presque toute la suite des affections générales propres à la nature humaine, et l'observateur attentif reconnaît facilement dans ce tableau les traits caractéristiques de l'homme futur. Où chercher les causes de ces habitudes qui se composent de tant de déterminations diverses? où trouver le principe de ces passions, qui n'ont pu se former tout-à-coup? Sans doute ce n'est pas dans les impressions encore si nouvelles, si confuses, si peu concordantes, des objets extérieurs. »

Les enfans possèdent à merveille l'art de faire connaître à l'extérieur tout ce qui se passe dans leur intérieur; leurs mouvemens et leurs cris sont tout différens quand ils sont indignés d'un traitement injuste, que quand il leur arrive un même

accident sans l'intention de les offenser; ils crient tout autrement pour exprimer de la douleur, que pour manifester de l'ennui, de la colère, le desir d'être changés ou d'avoir la mamelle, etc.

Et si l'on soutient qu'à l'âge de quelques années, les enfans n'ont point de passions, d'affections ou de penchans prononcés, l'on confond les objets sur lesquels agissent les penchans primitifs à différens âges, avec les penchans eux-mêmes. Les enfans n'ambitionnent pas de places d'honneur; ils n'ont pas l'idée d'enlever par malversation le bien des pupilles; ils ne sont pas tourmentés par l'aiguillon de la gloire des conquêtes; mais ils se trompent les uns les autres pour des nids d'oiseaux; ils se battent pour des jouets; ils sont fiers d'occuper la première place à l'école; et le chagrin de perdre un cerf-volant qui lui échappe, afflige plus amèrement un petit garçon que ne pourra l'affliger un jour la perte du plus beau cheval. Qui n'observe pas tous les jours chez les enfans l'envie, la jalousie, l'emportement le plus furieux, la compassion, l'amour du jeu, l'avidité, l'ambition, et même la fierté, la cruauté, l'extrême sensibilité, etc.? On dira donc avec bien plus de vérité que les enfans sont presque en tout au moins le diminutif des hommes adultes. Accordons à Locke que les enfans ne manifestent pas encore toutes les

qualités et toutes les facultés propres à l'homme adulte, quelle conséquence en tirera-t-on contre leur innéité? Ne faut-il pas regarder comme innés les instincts des animaux, dont la plupart n'agissent pas immédiatement après la naissance, ni même dans toutes les saisons de l'année? Ils ne construisent pas toujours leur nid ou leur gîte; ils n'entassent pas toujours des provisions; ils n'émigrent, ils ne chantent, ils ne s'accouplent pas toujours. Locke a très bien senti qu'il ne pouvait pas résister aux preuves et aux objections tirées du règne animal. Il a cru y répondre en déclarant « qu'il n'écrivait pas une philosophie des animaux; » mais il est tombé par-là dans une autre erreur déjà suffisamment réfutée, savoir : que l'homme et les animaux n'ont rien de commun entre eux, et qu'à tous les égards ils sont régis par des lois entièrement opposées; et pour ne pas nous séparer de l'homme, Locke et ses partisans nieront-ils que, par exemple, le penchant de l'amour ne soit lié à l'organisation? cependant on n'en trouve aucune trace dans les enfans pendant les premières années. Si Locke avait eu des idées plus justes sur les facultés primitives, il aurait attribué à chacune d'elles un organe propre; il aurait su que les divers systèmes nerveux, et particulièrement les divers organes du cerveau, exercent

leur fonction les uns indépendamment des autres; que leur développement et leur activité ne sont pas complets en même temps; mais qu'ils se développent successivement, les uns plus tôt, les autres plus tard; que chaque organe, quand même il est parfaitement développé, peut être tantôt actif, tantôt inactif. Si Locke avait connu tout cela, il ne se serait pas fait illusion par de fausses observations, et les principes qu'il a établis pour expliquer l'origine des qualités et des facultés de l'homme, n'auraient pas été en contradiction ni avec la nature de l'homme ni avec celle des animaux.

Au reste, plusieurs de ces preuves ont déjà frappé et convaincu quelques philosophes, tant anciens que modernes; et ils ont reconnu, comme moi, qu'il n'y a point de qualités primitives acquises ou factices; mais que, dans l'homme aussi bien que dans les animaux, toutes les dispositions sont innées, et que leur manifestation n'est rendue possible que par l'organisation.

Platon (1) reconnaissait que l'esprit de combinaison est inné. Suivant lui, il ne suffit pas, pour être philosophe, de joindre au désir de savoir, une conception vaste, une bonne mémoire et de la pénétration; il faut encore une disposition

(1) De repub. VI.

particulière, qui ne peut être acquise, pas plus que ces facultés auxiliaires. Il dit aussi que l'aptitude aux matémathiques est innée. Il regarde les désirs et les sentimens de fierté, d'orgueil, de courage, d'appétit sensuel, non-seulement comme innés, mais comme fondés sur l'organisation.

Hippocrate (1), en parlant des conditions nécessaires pour faire un bon médecin, dit qu'il lui faut surtout des dispositions naturelles.

Quintilien se moque de l'ancien adage : que tout le monde, moyennant une application soutenue, devient orateur. « Si les préceptes, dit-il, donnaient l'art de l'éloquence, tout le monde serait éloquent. »

Locke lui-même admet des facultés innées. Condillac (2), quoiqu'il se contredise dans ses différens ouvrages, s'exprime ainsi sur les facultés innées: « Les hommes ignorent ce qu'ils peuvent, tant que l'expérience ne leur a pas fait remarquer ce qu'ils font d'après la nature seule. C'est pourquoi ils n'ont jamais fait avec dessein que des choses qu'ils avaient déjà faites sans avoir eu le projet de les faire. Je crois que cette observation se confirmera toujours, et je crois encore que, si elle n'avait pas échappé, on raisonnerait

(1) Lex., num. 2.

(2) Œuvres complètes, T. III, in-8°., p. 115.

mieux qu'on ne fait. Les hommes n'ont pensé à faire des analyses qu'après avoir observé qu'ils en avaient fait; ils n'ont pensé à parler le langage d'action pour se faire entendre, qu'après avoir observé qu'on les avait entendus. De même ils n'auront pensé à parler avec des sons articulés, qu'après avoir observé qu'ils avaient parlé avec de pareils sons; et les langues ont commencé avant qu'on eût le projet d'en faire. C'est ainsi que les hommes ont été poètes, orateurs, avant de songer à l'être. En un mot, tout ce qu'ils sont devenus, ils l'ont d'abord été par la nature seule; et ils n'ont étudié pour l'être, que lorsqu'ils ont observé ce que la nature leur avait fait faire. Elle a tout commencé, et toujours bien; c'est une chose qu'on ne saurait trop répéter. »

« Si les lois, dit-il ailleurs (1), sont des conventions, elles sont donc arbitraires! Il peut y en avoir d'arbitraires; il n'y en a même que trop; mais celles qui déterminent si nos actions sont bonnes ou mauvaises, ne le sont pas, et ne peuvent pas l'être. Elles sont notre ouvrage, parce que ce sont des conventions que nous avons faites. Cependant nous ne les avons pas faites seuls; la nature les faisait avec nous, elle nous les dictait, et il n'était pas en notre pouvoir d'en

(1) L. c., p. 55.

faire d'autres. Les besoins et les facultés de l'homme étant donnés, les lois sont données elles-mêmes ; et quoique nous les fassions, Dieu qui nous a créés avec tels besoins et telles facultés, est, dans le vrai, notre seul législateur. En suivant ces lois conformes à notre nature, c'est donc à lui que nous obéissons, et voilà ce qui achève la moralité des actions. »

St. Paul parlait dans le même sens en s'adressant aux Romains : « Si les Gentils, dit-il (1), qui n'ont point la loi, font les mêmes choses que la loi commande, ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leur cœur. »

Home regarde comme innés la convoitise, le sentiment du juste et de l'injuste, le sens moral, etc.

George-Leroy parle de la compassion et de la religion comme de sentimens innés.

Herder (2) regarde la sociabilité de l'homme comme innée, et il pense, comme moi, que la loi : *ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait*, est fondée sur la sympathie naturelle à l'homme. Il regarde même comme innée la disposition de l'homme à la religion, et sa

---

(1) II, 14-15.
(2) L. c. Th. I. S. 252.

propension à honorer des êtres surhumains et d'un ordre supérieur.

Je prouverai ailleurs complétement ces mêmes vérités. Je démontrerai de même, en traitant des divers organes et des diverses facultés primitives, que les talens de la musique, de la peinture, de l'architecture, de la mécanique, de la mimique, de la géométrie, des mathématiques, etc., qui semblent n'être que des talens acquis et produits par la vie sociale, sont innés dans l'homme, et lui sont indiqués par son organisation, comme le sont à l'abeille les lois de sa cellule hexagone, au rossignol son chant, et au castor ses constructions. Je ferai voir aussi que, si les qualités de l'homme n'étaient pas déterminées, la société ne serait que confusion. Je montrerai que la détermination du juste et de l'injuste en suppose le sentiment intérieur; que, si les lois positives de la pensée n'étaient pas innées, il ne pourrait exister ni logique, ni philosophie, enfin que tous les penchans et toutes les facultés primitives dépendent d'une organisation déterminée et particulière.

SECTION III.

SUR LES CONDITIONS REQUISES POUR LA MANIFESTATION DES QUALITÉS MORALES ET DES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

Dans la section précédente, j'ai fixé notre opinion sur l'origine des instincts, des penchans, des talens, en général sur l'origine de nos qualités morales et de nos facultés intellectuelles. Il se présente maintenant une seconde question également de la plus haute importance pour la physiologie du cerveau, savoir : si ces qualités et ces facultés peuvent, dans cette vie, se manifester indépendamment de conditions matérielles, ou si elles ont besoin, pour leur exercice, de certains organes avec lesquels elles auraient un rapport immédiat.

Si nos forces morales et intellectuelles peuvent se manifester indépendamment de conditions corporelles, ce serait en vain que l'on chercherait dans l'organisme les appareils des qualités morales et des facultés intellectuelles. Il serait à jamais impossible de fonder une doctrine sur les fonctions du cerveau et de ses parties, ou une physiologie du cerveau. L'homme, considéré comme être moral et intellectuel, serait placé

hors de la sphère de l'observateur. Si, au contraire, je puis démontrer qu'il existe une relation essentielle entre l'exercice de ses forces morales et intellectuelles et son organisation, il s'ensuivra que les recherches, pour découvrir ces conditions matérielles, sont l'étude la plus importante pour le véritable physiologiste. Si je puis encore démontrer, comme je le ferai dans le second volume, que ces conditions matérielles sont le cerveau et ses parties, l'on entreverra la possibilité de créer une doctrine sur les fonctions du cerveau, une doctrine qui montre les organes au moyen desquels tous nos penchans, tous nos sentimens et toutes nos facultés se manifestent.

La manifestation des qualités morales et des facultés intellectuelles dépend de conditions matérielles.

Quand je dis que l'exercice de nos facultés morales et intellectuelles dépend de conditions matérielles, je n'entends pas que nos facultés soient un *produit* de l'organisation ; ce serait confondre les conditions avec les causes efficientes. Je m'en tiens à ce que l'on peut soumettre à l'observation. Ainsi je ne considère nos fa-

cultés morales et intellectuelles qu'autant qu'elles deviennent pour nous des phénomènes par le moyen des organes cérébraux. Le physiologiste ne doit jamais se hasarder au-delà du monde matériel, et il ne doit nier ni affirmer que ce qui peut être jugé par l'expérience. Il ne doit porter ses recherches ni sur une substance spirituelle seule, ni sur le corps inanimé seul; l'homme vivant, résultat d'une vie végétative et d'une vie animale, est son objet; par conséquent il ne doit pas entrer dans ces questions de métaphysique : quelle est la nature et l'essence des facultés elles-mêmes? sont-elles les attributs d'une substance spirituelle, ou les propriétés de la matière organisée? En un mot, il ne doit pas chercher à expliquer l'union de l'âme et du corps, ni leur influence réciproque, ni comment cette influence a lieu, soit par l'action immédiate de Dieu, ou par un fluide éthéré, ou par une émanation divine. Que les âmes soient unies au corps plus tôt ou plus tard ; qu'elles soient douées de qualités différentes dans chaque individu, ou bien qu'elles soient entièrement semblables dans tous ; quelle que puisse être à ce sujet la décision des théologiens et des métaphysiciens, mon principe, que la manifestation de nos qualités morales et de nos facultés intellectuelles n'est possible que par le moyen de l'organisation, reste inébranlable.

Le lecteur sait déjà, quoique je ne le doive prouver rigoureusement que dans le second volume, que le cerveau est l'organe exclusif de nos qualités morales et de nos facultés intellectuelles. Il trouvera donc naturel que la plupart de mes argumens, pour établir ma proposition, soient relatifs à ce grand et noble système nerveux.

1°. *Les qualités morales et les facultés intellectuelles se manifestent, augmentent et diminuent, suivant que leurs organes se développent, se fortifient et s'affaiblissent.*

Ce qui a lieu pour les fonctions d'un ordre inférieur et pour leurs organes, a lieu aussi pour les fonctions et pour les organes d'un ordre plus élevé. Or, j'ai démontré dans les sections I, II, IV, du tome premier de mon grand ouvrage, que les divers systèmes nerveux se développent et se perfectionnent à des époques différentes. C'est ainsi, par exemple, que les systèmes nerveux des viscères du bas-ventre et de la poitrine sont déjà presqu'entièrement formés, tandis que le cerveau ne semble encore qu'une masse pulpeuse. Le nerf olfactif et le nerf du goût se perfectionnent plus tôt que le nerf auditif et que le nerf optique : aussi voit-on que les fonctions du goût et de l'odorat acquièrent plus tôt leur

perfection que celles de l'ouïe et de la vue. Ce phénomène a surtout lieu dans les animaux qui, en naissant, sont sourds et aveugles. La même marche se fait remarquer dans le développement du cerveau. Chez les enfans nouvellement nés on découvre à peine quelque trace de fibres dans les appareils qui servent à renfoncer et à perfectionner cet organe. Ces fibres se montrent plus tôt distinctement dans les lobes postérieurs et moyens que dans les antérieurs. La structure fibreuse du cervelet ne devient de même visible que par degrés; et ce n'est qu'après plusieurs mois que les parties antérieures et supérieures du cerveau se développent avec une certaine énergie. Le cerveau se forme et s'accroît graduellement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa perfection; et cette perfection n'a lieu qu'entre vingt et quarante ans. A cette dernière époque, il ne semble pas y avoir de changement sensible pendant quelques années; mais à mesure que l'on avance en âge, l'ensemble des systèmes nerveux diminue graduellement, le cerveau s'amaigrit, se rapetisse, et ses circonvolutions sont moins rapprochées.

Cet ordre successif et graduel de développement, d'état stationnaire et de dépérissement du cerveau, est la cause et sert à expliquer pourquoi, chez l'enfant nouvellement né, les seules fonctions sont celles des sens, du mouvement

volontaire, l'expression du besoin de nourriture, et des sentimens obscurs de plaisir et de douleur, de désir et d'aversion; pourquoi tout cela n'a même lieu qu'à un degré imparfait; pourquoi l'enfant commence peu-à-peu à faire attention aux choses extérieures, à agir sur elles, et à manifester des désirs et des penchans déterminés; comment les impressions sont conservées, et comment ces impressions deviennent des idées et des notions; comment les facultés et les qualités commencent à agir et à se manifester sous l'image de différens talens, ainsi que de divers penchans, par exemple, de l'amour, de l'amitié, de la vanité, de l'ambition, de l'orgueil, etc.; comment l'enfant devient successivement adolescent, jeune homme, et homme fait; comment, à cette époque, toutes les forces morales et intellectuelles de l'homme ont acquis leur plus grande énergie, jusqu'au moment où elles commencent à décroître, et à perdre insensiblement plus ou moins de leur durée et de leur activité; enfin comment, dans les vieillards, il ne reste plus que des sensations émoussées, et que débilité d'esprit. On voit clairement par cette succession de développement que les facultés de l'esprit et de l'âme et leur manifestation, suivent pas à pas l'état de leurs conditions matérielles. La marche des fonctions est la même que celle des

organes. Rien ne saurait donc montrer plus évidemment que la manifestation de ces facultés dépend de l'organisation.

2°. *Lorsque le développement des organes des qualités morales et des facultés intellectuelles ne suit pas l'ordre graduel ordinaire, la manifestation des fonctions de ces organes s'écarte aussi de leur ordre accoutumé.*

On observe assez fréquemment dans le rachitisme que les facultés intellectuelles des enfans sont plus vives que leur âge ne le comporte. La raison en est qu'un des effets ordinaires de cette maladie est de donner au cerveau un degré extraordinaire de développement et d'irritabilité. Quelquefois même une seule partie du cerveau se développe de trop bonne heure, sans qu'il y ait aucune maladie; et dans ce cas, la fonction qui est propre à cette partie ne manque jamais de se manifester en même temps. Nous avons, par exemple, observé plusieurs enfans chez lesquels la partie du cerveau, qui est affectée à l'amour physique, avait acquis un développement extraordinaire dès l'âge de trois et quatre ans. Ces enfans étaient maîtrisés par ce malheureux penchant, quoique leurs parties sexuelles, même lorsqu'elles éprouvaient quelque agitation, eussent rarement acquis un dé-

veloppement analogue. D'autres enfans, chez lesquels on remarquait la même organisation, manifestaient les phénomènes de la virilité complète, tandis que les autres facultés étaient encore sans développement. Je citerai ailleurs plusieurs faits semblables relativement aux organes de chaque faculté. Arrive-t-il que les différentes parties du cerveau, ou que la totalité du cerveau n'acquièrent que très tard leur maturité et leur solidité? l'état d'enfance et de demi-imbécillité se prolonge alors jusqu'à l'âge de dix à douze ans. Mais à cette époque, la nature semble travailler avec une énergie nouvelle au développement des parties : des enfans dont on n'avait espéré jusqu'à ce moment aucune capacité, deviennent quelquefois en peu de temps, des individus remplis de talens. C'est ce qu'a éprouvé Gessner, l'un des meilleurs et des plus aimables poètes de la Suisse. Né dans une famille où le rachitisme est habituel dans la jeunesse, ses instituteurs, quand il eut atteint l'âge de dix ans, le déclarèrent entièrement incapable de faire aucun progrès. Un des plus célèbres médecins de Berlin n'a pu, jusqu'à sa treizième année, ni combiner des idées, ni se servir des organes du langage.

La simultanéité de la manifestation des fonctions et du développement irrégulier, soit pré-

coce ou tardif des organes, est donc un phénomène constant qui ne peut être révoqué en doute. Or, il résulte nécessairement de ce phénomène, que l'exercice des qualités de l'esprit et de l'âme dépend des organes matériels.

3°. *Si le développement et le perfectionnement des organes cérébraux n'ont pas été complets, les manifestations des qualités et des facultés respectives restent également incomplètes.*

Quoique l'énergie des fonctions des organes ne dépende pas seulement de leur développement, mais aussi de leur excitabilité, on peut cependant déterminer avec assurance le degré de développement du cerveau nécessaire à ses fonctions. Les observations de tous les temps ont constaté que le cerveau est incapable de remplir sa destination, quand sa boîte osseuse ou le crâne n'a que treize à dix-sept pouces de circonférence, mesure prise sur la partie la plus bombée de l'occiput, en passant sur les tempes et sur la partie la plus élevée du front.

Willis a décrit le cerveau d'un jeune homme imbécile de naissance; son volume comporte à peine la cinquième partie de celui d'un cerveau humain ordinaire. J'en ai fait tirer une copie

d'après Willis, dans mon grand ouvrage (1). M. Bonn, professeur à Amsterdam, possède deux petits crânes d'idiots, et le cerveau d'un imbécile qui vécut jusqu'à vingt-cinq ans (2). Il était si stupide, que, quoiqu'il fût né à Amsterdam, on le fit passer pour un sauvage d'Afrique, et on le montra pour de l'argent. M. Pinel a un crâne semblable d'une jeune fille de onze ans entièrement idiote. Parmi les préparations anatomiques de l'École de Médecine de Paris, il se trouve aussi un crâne non développé d'un enfant imbécile. J'ai fait dessiner deux crânes semblables, tirés de ma collection; l'un et l'autre se distinguent par leur petitesse : le premier (3) est le crâne d'un enfant de sept ans; l'autre (4) est le crâne d'une fille de vingt ans. Ces deux individus étaient complétement imbéciles. J'ai observé des têtes également petites dans plusieurs imbéciles de naissance, encore vivans. Tous ces crânes et toutes ces têtes ont treize à quatorze pouces de circonférence, et onze à douze pouces de la racine du nez jusqu'au grand trou occipital. Si quelquefois des nains, qui jouissent à un certain de-

(1) Pl. XVIII, fig. II.
(2) Pl. XX, fig. I.
(3) Pl. XVIII, fig. I.
(4) Pl. XIX, fig. I et II.

gré de leurs facultés intellectuelles, paraissent faire exception à cette loi, on n'a pas observé avec exactitude la grosseur de la tête, qui, dans ces cas, est toujours très disproportionnée au reste du corps. Lors même que les têtes sont un peu plus grosses que celles qui caractérisent l'imbécillité complète, les facultés intellectuelles sont encore presqu'entièrement engourdies.

A mesure que, dans les divers degrés qui caractérisent l'imbécillité, l'organisation du cerveau se perfectionne, les facultés se manifestent dans la même proportion. Les individus qui sont dans ce degré de développement, montrent quelques dispositions et quelques penchans particuliers; leurs gestes deviennent plus significatifs; ils vont jusqu'à produire des phrases courtes, assez bien suivies. Les fonctions s'élèvent ainsi avec l'organisation jusqu'à ce que la faiblesse de l'esprit ne se décèle plus que dans un petit nombre de points, ou dans un point unique.

L'on voit par-là que tous les individus réputés imbéciles ne le sont pas complètement. Les parens et les médecins ont quelquefois de la peine à comprendre comment un enfant qui s'acquitte bien de tout ce qu'il y a à faire à la maison, et qui montre des sensations exactes, de la sensibilité et même de la ruse, peut être rangé dans la classe des imbéciles. Tel est pourtant l'état de

plusieurs enfans qui entendent, mais qui n'apprennent pas à parler. J'ai fixé l'attention sur ce point, en m'occupant des fonctions du sens de l'ouïe (1); et lorsque je traiterai du langage articulé particulier à l'homme, je ferai voir que cet accident a pour cause une maladie organique du cerveau, par conséquent l'impuissance d'exercer toutes ses fonctions.

Nous avons vu à Hambourg un jeune homme de seize ans, dont les parties antérieures inférieures de la tête étaient bien développées; mais son front avait à peine un pouce de haut, parce que les parties antérieures supérieures du cerveau avaient été entravées dans leur développement; et il ne jouissait, en conséquence, que de l'exercice des fonctions affectées aux parties antérieures inférieures. Il apprenait les noms, les nombres, les époques, l'histoire, et il répétait tout cela mécaniquement. Mais la combinaison, la comparaison des idées et le jugement lui manquaient entièrement. On le regardait avec raison comme imbécile, et l'on ne pouvait l'employer à rien. J'aurai occasion, dans le cours de cet ouvrage, de citer plusieurs exemples qui confirment la proposition : que le développement défectueux du cerveau ou des organes particu-

(1) Anatomie et Physiologie du cerveau. T. I, S. VI.

liers a toujours pour résultat la faiblesse de leur action.

4°. *Quand les organes de l'esprit et de l'âme ont acquis un haut degré de développement et de perfectionnement, il en résulte pour ces organes la possibilité de manifester leurs fonctions avec beaucoup d'énergie.*

Je prouverai la vérité de ce résultat quand je traiterai de l'influence du développement des organes sur l'exercice des facultés qui y répondent. Je montrerai en même temps que, lorsque des individus se distinguent particulièrement et d'une manière remarquable par une qualité déterminée, ou bien lorsqu'ils tombent dans une idée fixe, ou dans un penchant fixe, manie partielle, monomanie, par une trop grande exaltation, c'est presque toujours le développement extraordinaire d'un organe qui en est la cause. Sans entrer maintenant dans ces détails, je me contenterai de fixer l'attention de mes lecteurs sur la différence manifeste que tout le monde peut remarquer entre trois sortes de têtes, savoir : les têtes des idiots, les têtes des hommes dont les talens ne sont que médiocres, et les têtes des hommes éminens, doués d'un vaste et grand génie. Les premières sont caractérisées par leur petitesse, comme nous venons de le voir, et les

dernières le sont par leur grandeur. Les têtes des idiots sont caractérisées, à moins que leur cerveau ne soit autrement malade, ou par une difformité, ou par leur petitesse; les têtes des hommes à qualités éminentes le sont par leur étendue.

Cette différence exacte se fait même apercevoir dans les productions des beaux-arts. On voit que, dans leurs ouvrages, conformément à ce qu'indique la nature, les artistes font aller les qualités énergiques intellectuelles avec les grandes têtes, et surtout avec les grands fronts, et qu'ils donnent des fronts petits et déprimés et une tête très forte dans les parties postérieures aux individus qui ne se distinguent que par des qualités d'un ordre inférieur. Les anciens donnaient aux statues de leurs prêtres et de leurs philosophes des fronts bien plus grands qu'aux statues de leurs gladiateurs. Que l'on remarque surtout la distinction qu'ils ont faite pour leur Jupiter du Capitole; la forme d'aucune autre tête n'a jamais été aussi fortement bombée dans la partie antérieure et supérieure du front. Quelle différence de cette tête à celle de Bacchus!

Dans tous les cas particuliers où des hommes de talent et de génie ne sont pas d'une grande stature, leurs têtes ne sont plus en rapport avec leurs corps, et on ne retrouve plus les pro-

portions que l'on a coutume d'adopter pour la beauté, et qui sont fixées par les formes de l'Apollon. Tant que les artistes ne voudront que représenter de belles formes, ils peuvent continuer sans doute à prendre l'Apollon pour modèle; mais s'ils veulent exprimer un grand caractère ou de grands talens, il ne peut plus être question de proportions générales.

C'est par-là qu'il faut expliquer les erreurs qu'ont commises plusieurs artistes. Même dans les beaux temps de la Grèce, ils représentaient Périclès couvert d'un casque, pour cacher la grosseur de sa tête. Les poètes athéniens se moquaient de cette tête, parce qu'ils la trouvaient trop disproportionnée avec le corps de Périclès. J'ai vu commettre la même faute par nos artistes modernes; ils laissaient la tête de Napoléon dans sa grandeur naturelle; mais afin d'établir une proportion conforme à leurs idées, ils la plaçaient sur un corps colossal. En général, les artistes sont encore, presque partout, imbus, soit des préjugés de l'antiquité, soit des préjugés que quelques-uns d'entre eux ont introduits relativement à ce qu'ils appellent la beauté. Qu'ils soient chargés de sculpter en marbre le buste d'un grand homme du siècle, et qu'ils rencontrent des proéminences inaccoutumées, par exemple, les organes de la poésie extrême-

ment saillans dans la tête de Voltaire, ils ne manqueront pas d'aplanir, d'adoucir ces saillies, et de se faire ainsi un grand mérite d'avoir corrigé les fautes de la nature. Ils ne savent pas, ces grands artistes, qu'un jour l'organisation expliquera à la postérité la gloire ou la honte des hommes remarquables; et que ce sera par la fidélité des formes des têtes qu'ils auront transmises à nos petits enfans, que l'on rectifiera la partialité et les mensonges des historiens.

Qu'on me pardonne une petite digression sur la tête de Vénus de Médicis. Les artistes sont d'accord que cette petite tête a été substituée à la véritable qui a été perdue; et pourtant ils l'imitent tous contre les lois de l'organisation. Avec une tête aussi petite, toute femme serait nécessairement imbécile; les artistes ne soutiendront certainement pas la thèse que l'imbécillité et la beauté soient en harmonie.

Ceux qui veulent se convaincre que le développement favorable des organes est toujours en rapport avec l'exercice plus énergique de leurs fonctions, n'ont qu'à examiner les têtes des hommes qui se sont distingués par des talens éminens. Qu'on observe les têtes de Socrate, de Bâcon, de Sully, de Colbert, de Galilée, de Boerhave, de Haller, de Leibnitz, de Voltaire, de Pascal, de Montaigne, etc.

Je fais cependant observer qu'un homme qui mérite réellement le titre de *grand*, mais sous un seul rapport, n'aura pas toujours une tête vaste, étendue, volumineuse, puisqu'il n'est pas non plus doué de plusieurs facultés vastes et étendues. Le plus grand mécanicien ou architecte, le plus grand musicien, le premier peintre, etc., pourront exceller dans leur art, sans que tout leur cerveau participe au grand développement d'une seule ou de quelques-unes de ses parties.

5°. *On ne peut expliquer que par la différence de l'organisation des deux sexes, comment certaines facultés sont plus énergiques chez l'homme et d'autres chez la femme.*

Malebranche (1) faisait dériver du différent degré des fibres du cerveau la différence de la manière de penser et de sentir, qui distingue l'homme de la femme. Les deux sexes ont, chez les hommes et chez les animaux, le même cerveau, et conséquemment les mêmes organes. Mais tel de ces organes est ordinairement plus parfait dans un sexe, et tel organe dans l'autre. Les parties du cerveau situées vers la partie an-

(1) Recherches de la vérité, 5e. édition, Paris, 1700, t. I, p. 155.

térieure supérieure du front sont plus petites chez la plupart des femmes; aussi leurs fronts sont-ils en général plus petits et plus courts. Elles ont, au contraire, les parties situées à la région supérieure de l'os occipital beaucoup plus fortement développées. Leur cervelet est communément plus petit que celui des hommes. On peut, en conséquence, poser en principe que, dans les têtes des femmes, conformes à la structure ordinaire, le diamètre du front à l'os occipital est plus grand, et que tous les autres diamètres sont plus petits. Voilà des différences physiques. Or ces différences expliquent parfaitement la supériorité des facultés intellectuelles dans l'homme, et l'énergie plus grande de l'amour des enfans dans la femme, etc. Les deux sexes offrent sans doute un grand nombre d'exceptions qui sont cause que fréquemment les facultés propres à la femme se rencontrent chez l'homme, et *vice versâ*. Mais tout ce que je dirais ici sur cet objet ne pourrait être bien compris que lorsque j'aurai traité plus particulièrement de chaque organe et des fonctions qui y ont rapport. Alors seulement l'on sera pleinement convaincu que si certains organes sont plus petits dans un sexe, leurs fonctions sont aussi plus faibles; et que si d'autres organes sont plus grands, leurs fonctions se font avec plus d'énergie. On verra que

ce n'est pas l'éducation, mais la nature, qui, moyennant une organisation variée, a assigné à chaque sexe sa sphère particulière d'activité morale et intellectuelle.

6°. *Lorsque la conformation du cerveau de divers individus est semblable, les penchans et les talens sont semblables, quelque différente que soit la forme du reste du corps; et lorsque la conformation du cerveau est différente, les penchans et les talens diffèrent, quelque ressemblance qu'il y ait entre le reste du corps.*

Les hommes de toutes les nations ont tous les mêmes parties essentielles du cerveau. C'est pourquoi on a toujours observé, et l'on observera toujours chez toutes les nations les mêmes penchans, les mêmes talens, les mêmes qualités morales et les mêmes facultés intellectuelles. Les différences ne sont que des modifications, comme les différences de l'organisation cérébrale ne sont aussi que des modifications. Si certaines parties du cerveau sont généralement très ou très peu développées dans une nation, elles détermineront le caractère national, ou les talens dont une nation est plus particulièrement douée ou privée.

On a toujours observé que les frères et les

sœurs qui se ressemblent le plus entre eux, ou qui ressemblent, quant à la forme de la tête, le plus au père ou à la mère, se ressemblent aussi quant aux qualités de l'âme et de l'esprit. Je connais deux jumeaux qu'il est difficile de distinguer l'un de l'autre, et qui offrent une ressemblance frappante dans leurs penchans et dans leurs talens. Deux autres jumeaux, les frères Fauché, avaient beaucoup de traits de ressemblance; ils ont été unis depuis leur enfance par un attachement extraordinaire. J'ai comparé avec soin les différentes parties de leurs têtes. En comparant mes remarques écrites avec leur propre biographie, qu'ils m'apportèrent également par écrit, il se trouva que mes observations étaient en tout conformes à leurs propres détails sur leur caractère. Partout où le développement de leurs organes cérébraux était à-peu-près égal, les fonctions respectives de ces organes étaient les mêmes; dans les points où la structure de leurs crânes annonçait un différent développement d'organes, il existait une différence non moins sensible dans leurs facultés. Parmi deux autres jumeaux d'un sexe différent, le garçon ressemble à sa mère, femme très bornée; la fille tient de son père, homme plein de talens. Le fils décèle en toutes choses la plus obscure médiocrité; la sœur, au contraire, s'é-

lève, sous beaucoup de rapports, au-dessus de son sexe.

S'il s'agit de jumeaux dont l'organisation est dissemblable, la nourriture, l'éducation, les exemples, les alentours ont beau se ressembler en tout, il n'en résulte aucune ressemblance dans leur caractère. Dans deux jumelles, la tête et la constitution physique diffèrent totalement. Dans l'une la nature semble n'avoir pensé qu'à développer les os et les muscles; et dans l'autre elle semble ne s'être occupée que du système nerveux. Aussi la première est-elle d'une intelligence très médiocre, tandis que la seconde est douée de brillantes qualités.

7°. *Quand la constitution physique se transmet des pères aux enfans, ceux-ci participent dans la même proportion à leurs qualités morales et à leurs facultés intellectuelles.*

Fortes creantur fortibus et bonis;
Est in juvencis, est in equis
Patrum virtus. . . . .

Depuis Horace, on n'a pas cessé d'observer que certaines qualités morales se propagent souvent pendant des siècles dans la même famille; ce qui prouve l'étroite liaison entre l'organisation et l'exercice des forces morales et intellectuelles. Il en résulte non-seulement que certaines

maladies, telles que la goutte, la pulmonie, la surdité, la pierre, etc., mais aussi certaines maladies réputées purement morales sont héréditaires. Gaubius parle d'une fille dont le père était entraîné par un penchant violent à manger de la chair humaine, ce qui l'engageait à commettre plusieurs assassinats. Cette fille, quoique séparée de lui depuis long-temps, et quoique élevée au milieu de personnes respectables, entièrement étrangères à sa famille, succomba, comme son père, à l'inconcevable desir de manger de la chair humaine. Gaubius, en rapportant ce fait, conclut, comme moi, que certaines qualités morales sont héréditaires. Je citerai ailleurs plusieurs exemples où le penchant au vol, à l'ivrognerie, et même le funeste penchant au suicide, sont héréditaires. Or comment ces dispositions, tant bonnes que mauvaises, pourraient-elles se transmettre de famille en famille, si elles n'étaient pas fondées dans l'organisation?

8°. *L'état de veille, de sommeil, et les rêves, prouvent aussi que l'exercice des facultés morales et intellectuelles est subordonné à l'organisation.*

Si une substance spirituelle exerçait, indépendamment de l'organisation, les fonctions

morales et intellectuelles, comment concevriez-vous que jamais cette spiritualité toute pure puisse être fatiguée, épuisée; puisse avoir besoin de repos et de sommeil? Le sommeil n'est autre chose que l'inactivité, le repos parfait du cerveau dans l'état de santé. Pendant la durée de cette suspension des fonctions cérébrales, le cerveau prend de nouvelles forces, et, au réveil, ses fonctions se font avec facilité. Si quelques organes cérébraux, irrités par une cause quelconque, sont mis en action pendant que l'action des autres est suspendue, il en résulte des sensations et des idées qui constituent les rêves.

La nature de ces rêves est presque toujours en harmonie avec les dispositions physiques de l'individu. Le jeune homme rêve plaisir et événemens agréables; il nage, il vole avec la plus douce volupté; les hommes et les femmes valétudinaires et irritables ne trouvent dans leurs rêves qu'obstacles et contrariétés. L'on rêve qu'on est mort d'une inflammation d'entrailles, et l'on se réveille avec de cruelles tranchées. Il en est de même du somnambulisme. Ainsi toujours dépendance de l'organisation.

9°. *Tout ce qui change sensiblement, ou affaiblit, ou irrite l'organisme, et surtout le système nerveux, produit aussi des altérations considérables dans l'exercice des facultés spirituelles.*

On a toujours remarqué qu'une croissance trop prompte, ou qu'un développement trop rapide des organes, affaiblit leurs fonctions spéciales. C'est surtout ce qui arrive dans les années climatériques ou périodes de développement dont les médecins et les physiologistes ne peuvent pas trop apprécier l'importance. L'esprit, le corps, tout souffre alors à-la-fois. On n'est capable d'aucune application soutenue, et l'instruction se trouve comme arrêtée dans ses progrès. Cet état ne cesse qu'au moment où l'intervalle consacré à cette époque de développement a été pleinement franchi; et l'on reconnaît facilement que cette crise est passée, parce qu'aussitôt les facultés intellectuelles reprennent toute leur énergie.

D'un autre côté, les organes intellectuels se développent-ils de trop bonne heure, et sont-ils maintenus dans une trop grande activité? il en résulte assez fréquemment l'épuisement incurable et la paralysie de ces organes; et c'est par-là que des génies précoces deviennent souvent des sujets médiocres, et même des imbéciles, si l'é-

puisement a été porté à son plus haut degré. J'ai déjà dit que les facultés intellectuelles qui sont débiles chez plusieurs enfans, surtout dans ceux qui ont des amas d'eau dans les cavités du cerveau, se fortifient et se développent souvent d'une manière très avantageuse, lorsque le cerveau a acquis sa croissance complète et sa consistance.

D'un autre côté, c'est une observation constante, que, chez les hydrocéphales, les facultés intellectuelles s'affaiblissent ou reprennent, à fur et à mesure que l'épanchement augmente, ou que l'on parvient à le diminuer.

Dans les animaux et dans l'homme déjà formés, les organes du corps sont encore soumis à différentes périodes d'une activité tout-à-fait différente, suivant que ces organes se développent ou diminuent par l'influence des saisons, de la température, de la nourriture, surtout par l'influence des lois propres à l'organisme, ou bien suivant qu'ils sont plus ou moins irrités par une affluence plus ou moins forte des fluides. Voilà pourquoi l'on voit se manifester et disparaître, à différentes époques, les aptitudes industrielles, et les penchans des animaux, par exemple, le penchant à procréer, à chanter, à bâtir, à émigrer, à s'isoler, ou à se rassembler en troupes, à amasser des fruits, etc. Il en est de même des dispositions de l'esprit de l'espèce humaine, et

surtout de la femme. Ces dispositions sont sujettes à des altérations périodiques plus ou moins longues. Malebranche (1) nous fait remarquer qu'à des époques différentes le même objet ne nous fait pas éprouver les mêmes sensations, et qu'on en porte des jugemens différens. L'objet est resté le même, mais nos organes ont éprouvé quelque altération. Combien notre manière de sentir et de penser ne diffère-t-elle pas dans le moment où les sens sont échauffés, et quelques instans après quand on est plus calme, ou que les sens sont satisfaits? Quelle influence puissante n'exercent pas sur nos penchans et nos facultés, sur notre volonté et notre jugement, les diverses affections, telles que la colère, la haine, la jalousie, l'abattement, la tristesse, le chagrin, la frayeur, l'envie, l'inquiétude, la peur, la compassion, le désir, la joie? Qui peut méconnaître l'influence de l'approche ou de la présence des évacuations périodiques, telles que les menstrues, les hémorrhoïdes, etc.; l'influence de la grossesse, celle des évacuations retenues, des sécrétions supprimées, celle de la nourriture, de la digestion, de l'évacuation immodérée de la semence, du lait, du sang; celle de tout ce qui épuise les forces, comme les longs jeûnes, les veilles pro-

(1) Recherche de la vérité, T. I, p. 157.

longées, une contention d'esprit trop soutenue et trop uniforme? Qui peut nier l'influence d'un changement considérable et prochain dans la température, surtout à l'approche d'un vent violent ou d'un orage; celle de la castration, des maladies des testicules, de la matrice et des autres viscères; l'influence des inflammations et des suppurations en général, des inflammations du cerveau en particulier, de ses abcès, de ses blessures et de ses ébranlemens; celle des poisons assoupissans et irritans; celle de la rage, des vers, etc.? Enfin qui peut ignorer l'influence qu'ont sur nous les sensations agréables et ce charme que l'on trouve dans les objets qui nous environnent, tels qu'un ciel pur, un beau climat, etc.; celle de la musique, de la danse, de la tranquillité de l'âme?

Toutes ces causes et beaucoup d'autres produisent les changemens les plus étonnans dans l'exercice de nos facultés morales et intellectuelles, et cependant elles n'agissent immédiatement que sur notre organisme. Ne faut-il pas en conclure que si, dans certains cas, ces mêmes causes ont pour résultat les penchans les plus extraordinaires, tels que la lascivité la plus effrontée, un désespoir qui se refuse à toutes les consolations, la fierté la plus arrogante, la méfiance la plus ombrageuse, et même une propension à

commettre des actes criminels, c'est que le principe de tous ces penchans est inhérent à notre nature, et que la force avec laquelle ils se manifestent, a également sa source dans un dérangement de notre organisation?

Je citerai, quand l'occasion s'en présentera, des exemples de tous ces phénomènes; je me bornerai, pour le moment, aux faits suivans. Le père Mabillon n'avait eu, dans son enfance, que les facultés les plus bornées; mais, au milieu de sa médiocrité, il reçut à la tête une blessure des plus fortes, et dès ce moment il déploya des talens supérieurs. On nous a parlé, dans nos voyages, de deux jeunes gens très connus, à qui la même chose est arrivée. L'un d'eux, jusqu'à sa treizième année, n'avait pu réussir à rien. Il tomba du haut d'un escalier, se fit plusieurs trous à la tête, et, après sa guérison, il poursuivit ses études avec la distinction la plus marquée. L'autre, âgé de quatorze à quinze ans, donnait également peu d'espérance. Il tomba à Copenhague, du quatrième étage d'un escalier, et, depuis cette chute, il déploya de grandes facultés intellectuelles. Ce changement ne fut pas le seul. On ne lui avait connu jusqu'alors aucune mauvaise qualité, et, après la même chute, il manifesta un très mauvais caractère, qui, par la suite, le fit chasser d'un poste éminent, et confiner dans

une prison. Je connaissais une fille âgée de neuf ans, dont la tête avait reçu un coup au côté droit. Depuis lors elle se plaignait d'une douleur qu'elle ressentait au côté gauche de la tête, et qui correspondait avec l'endroit où le coup avait porté. Peu à peu son bras s'était affaibli, et s'était presque paralysé; sa mâchoire inférieure tremblait sans cesse; elle était fréquemment attaquée de convulsions. Mais en revanche, ses facultés intellectuelles avaient acquis un degré peu commun de vigueur; et quoiqu'elle ne fût que dans sa onzième année, les traits de son visage et sa conduite singulièrement posée, l'auraient fait prendre pour une femme entièrement formée.

Grétry nous apprend lui-même dans ses mémoires qu'il ne dut le développement de son génie pour la musique qu'à une violente contusion qu'il reçut à la tête par la chute d'une forte pièce de bois.

Haller (1) parle d'un idiot qui, ayant reçu une forte blessure à la tête, eut du bon sens tant que la plaie dura; mais qui retomba dans l'imbécillité aussitôt que sa blessure fut guérie. Le même phénomène a eu lieu bien souvent pour les autres organes. Haller rapporte encore qu'un malade, attaqué d'une inflammation à l'œil, acquit

(1) Phys., T. IV, p. 293.

par-là une telle énergie dans l'organe de la vue, pendant le cours de sa maladie, qu'il pouvait voir pendant la nuit. Il en est ainsi de tous les organes inertes, et de ceux dont le développement est défectueux; l'irritation en développe ou augmente beaucoup les facultés. Ces exemples prouvent de plus en plus que l'innéité des propriétés de l'âme et de l'esprit, et leur dépendance de l'organisation, doivent passer pour des vérités démontrées.

Il est vrai que, dans l'état de santé, l'homme ne sent point qu'il exerce ses facultés intellectuelles par le moyen d'organes matériels; mais il ne sent pas non plus que la digestion, la nutrition et la sécrétion s'exercent en lui par des appareils matériels. Plein d'insouciance pour son être, pour les phénomènes qui le regardent, et pour leurs causes, il songe à peine que la différence qui se manifeste en lui, suivant la différence de son âge, dans l'exercice de ses penchans et de ses facultés, est le résultat du changement qu'éprouve son organisme. « L'on doit par conséquent, comme le dit Herder (1), pardonner à l'intelligence du vulgaire, lorsqu'au milieu du rêve de la vie, il regarde la raison dont il est

(1) L. c. T. II, S. 209.

doué, comme indépendante des sens et des organes, et qu'il l'élève au rang de faculté primordiale et pure. L'observateur de la nature, au contraire, qui connaît par l'expérience l'origine et l'ensemble de la vie humaine, et qui peut suivre, par l'étude de l'histoire de la nature, la chaîne du perfectionnement graduel du règne animal jusqu'à l'homme, est sans cesse averti de l'influence de l'organisme. Tout lui démontre que l'homme ne se fait pas plus lui-même pour ce qui concerne l'usage de ses facultés intellectuelles, qu'il ne dépend de lui-même en venant au monde. » Malebranche (1) a dit aussi avec raison que « la différence des goûts des nations et même des individus, pour les divers genres de musique, provient en grande partie de la différence de l'organisation; qu'en général nos penchans et nos facultés dépendent de la même cause, et qu'en conséquence l'on ne peut mieux employer son temps qu'a rechercher les causes matérielles des changemens qui nous arrivent, afin d'apprendre à nous connaître nous-mêmes. » Espérons que l'on ne tardera pas à reconnaître généralement, comme le dit Bonnet (2), que ce

---

(1) L. c., T. I, p. 113 et 157.
(2) Palingén. T. I, p. 13.

n'est que par le physique que l'on peut pénétrer dans le moral de l'homme, et que par conséquent la base de toute philosophie de l'esprit humain, est la connaissance des fonctions du cerveau.

SECTION IV.

DU FATALISME, DU MATÉRIALISME ET DE LA LIBERTÉ MORALE.

J'ai prouvé, dans les précédentes sections, par des faits incontestables, que les facultés de l'âme et de l'esprit sont innées, et que leur exercice dépend de l'organisation. J'ai démontré que d'aucune autre manière on n'expliquerait ni l'origine des qualités morales et intellectuelles, ni les différens modes de leur manifestation. Mais il y a un genre d'objection auquel n'échappent jamais les nouvelles vérités, surtout quand elles peuvent conduire à de grands résultats. L'ignorance, les préjugés, l'envie, et souvent la mauvaise foi s'efforcent de combattre ces vérités. Si l'on ne peut plus attaquer les principes d'une doctrine, on tâche au moins de la rendre suspecte par les conséquences dangereuses dont on l'accuse. On reproche à la physiologie du cerveau, qu'elle renverse les premiers fondemens de la morale et de la religion; qu'elle favorise singulièrement le matérialisme et le fatalisme, et que, par conséquent, elle nie le libre arbitre. L'histoire nous enseigne que cela est arrivé dans tous les temps pour chaque découverte.

Les sectateurs des différentes écoles de philosophie chez les Grecs, s'invectivaient mutuellement, et s'accusaient d'impiété et de parjure. Le peuple, à son tour, détestait les philosophes, et accusait ceux qui cherchaient les principes des choses, d'attenter d'une manière présomptueuse aux droits de la divinité. La nouveauté des opinions de Pythagore le fit chasser d'Athènes; celles d'Anaxagore le jetèrent dans les prisons; les Abdérites traitaient de fou Démocrite, parce qu'il voulait découvrir dans les cadavres la cause de la folie; et Socrate, pour avoir démontré l'unité de Dieu, fut condamné à boire la ciguë.

Le même scandale s'est renouvelé dans tous les temps et chez tous les peuples. Plusieurs de ceux qui se sont distingués dans le quatorzième siècle par leurs connaissances dans les choses naturelles, ont été punis de mort comme magiciens. Galilée, pour avoir prouvé le mouvement de la terre, fut mis en prison à l'âge de soixante et dix ans. Ceux qui, les premiers, ont soutenu que le climat influe sur les facultés intellectuelles des peuples, se sont fait suspecter de matérialisme.

En général, la nature joue d'une manière singulière, et cependant toujours uniforme, avec les nouvelles vérités, et avec ceux qui les découvrent. Avec quelle indignation et quelle animosité n'a-t-on pas repoussé les plus grands bien-

faits; par exemple, les pommes de terre, le quinquina, la vaccine, etc.? Dès que Varole a fait ses découvertes anatomiques, il est décrié par Sylvius comme l'homme le plus infâme, le plus ignorant, le plus insensé : *Vesanum, litterarum imperitissimum, arrogantissimum, calomniatorem maledicentissimum, rerum omnium ignarissimum, transfugam, impium, ingratum, monstrum ignorantiæ, impietatis exemplar perniciosissimum quod pestilentiali halitu Europam venenat*, etc.? On reprochait à Varole d'éblouir ses auditeurs par une éloquence captieuse, et de produire artificiellement le prolongement du nerf optique jusque sur les couches du même nom. Harvey, soutenant la circulation du sang, était traité de visionnaire, et la noirceur alla jusqu'à vouloir le perdre auprès des rois Jacques Ier. et Charles Ier. Lorsqu'il ne fut plus possible de raccourcir le nerf optique, ni d'arrêter le cours du sang dans ses vaisseaux, on fit soudain honneur de ces deux découvertes à Hippocrate. Les vérités physiques annoncées par Linné, Buffon, Bonnet, ce philosophe si pieux, par George-Leroy, étaient présentées comme des impiétés qui allaient commencer la ruine totale de la religion et de la morale; même le vertueux et généreux Lavater a été traité de fataliste et de matérialiste. Partout le

fatalisme et le matérialisme, placés devant le sanctuaire de la vérité, faisaient reculer tout le monde. Partout ceux dont le public confiant attend le jugement, non-seulement prêtent à l'auteur d'une découverte les absurdités de leur prévention, mais ils renoncent même aux vérités déjà établies, dès qu'elles sont contraires à leur but, et ils ressuscitent de vieilles erreurs, pourvu qu'elles puissent servir à perdre l'homme *qui leur pèse*.

C'est là aussi le tableau fidèle de ce qui m'est arrivé. J'ai donc quelque raison d'être fier et glorieux de ce que j'ai éprouvé le même sort que les hommes auxquels le monde est redevable d'une si grande masse de connaissances. Il semble que la nature ait assujetti toutes les vérités à la persécution, pour les établir d'une manière plus solide ; car celui qui sait lui en arracher une, présente toujours un front d'airain aux dards lancés contre lui, et il a toujours la force de la défendre et de la consolider. L'histoire nous apprend que tous les efforts et tous les sophismes dirigés contre une vérité une fois tirée du néant, tombent comme de la poussière soulevée par les vents contre un rocher.

C'est surtout l'exemple d'Aristote et de Descartes qu'il faut citer, quand on veut faire connaître l'influence des préjugés sur la bonne et la mauvaise fortune des nouvelles doctrines. Les

antagonistes d'Aristote ont fait brûler ses livres; l'on a ensuite brûlé les ouvrages de Ramus, qui avait écrit contre Aristote, on a déclaré hérétiques les adversaires du philosophe de Stagire; et des arrêts ont même défendu de combattre sa doctrine, sous peine des galères. Cependant il n'est plus question de la philosophie d'Aristote! On persécuta Descartes parce qu'il enseignait les idées innées, et l'Université de Paris fit brûler ses livres. Il avait écrit, sur l'existence de Dieu, les pensées les plus sublimes; Voët, son ennemi, l'accusa d'athéisme (1). Plus tard, cette même Université se déclare pour les idées innées; et lorsque Locke et Condillac ont attaqué les idées innées, on a crié de toutes parts au matérialisme et au fatalisme.

C'est ainsi que les mêmes opinions ont été regardées tantôt comme dangereuses parce qu'elles étaient nouvelles, tantôt comme utiles parce qu'elles étaient anciennes. Il faut en conclure qu'on doit avoir pitié de l'homme; que le jugement des contemporains sur la verité ou l'erreur, ou bien sur les conséquences dangereuses ou innocentes d'une doctrine, est singulièrement suspect, et que l'auteur d'une découverte ne doit s'inquiéter d'autre chose que de savoir s'il a réel-

(1) *Malebranche*, Recherche de la vérité, T. II, p. 49.

lement trouvé la vérité. « La raison, dit Ancillon (1), d'après Bonnet (2), ne connaît pas de vérités inutiles, ni de vérités dangereuses. Ce qui est, est; on ne compose pas avec ce principe. C'est la seule réponse qu'il convienne de faire, et à ceux qui, subordonnant tout aux besoins, demandent en fait d'idées : « à quoi cela est-il bon? » et à ceux qui, cédant toujours à la crainte, demandent : « où cela peut-il mener? » Jésus, fils de Sirach, avait déjà dit (3): « On ne doit pas dire : à quoi bon cela? car l'usage de tout se découvrira dans son temps; mais on ne peut abuser de la vérité! »

Je ne prétends pas dire que l'ignorance et la mauvaise foi n'abuseront pas de ma doctrine. De quoi l'homme n'abuse-t-il pas? Dites-lui qu'il doit expier ses crimes, et on le verra, dans sa superstition, immoler jusqu'à ses enfans. Lucrèce et ses disciples n'ont-ils pas employé tout leur esprit pour démontrer que la croyance de l'immortalité de l'âme entretient la crainte de la mort et empoisonne toutes les jouissances de la vie? Qui ne sait pas cependant que cette même

---

(1) Mélange de littérature et de philosophie. Paris, 1809. T. II, p. 42.

(2) Palingén. T. I, p. 42.

(3) Ecclésiastique XXXIX, 26.

croyance est la base du bonheur social, de l'ordre et de la morale, et la consolation la plus efficace dans les contrariétés de la vie ? Fonder des hôpitaux pour les femmes en couches et pour les enfans trouvés, introduire l'inoculation ou la vaccination, placer des paratonnères sur les édifices : c'est, pour les uns, un bienfait inappréciable ; et pour les autres, un outrage fait à la Providence. En un mot, l'homme se fait de tout un sujet de scandale ; mais, comme le dit St. Bernard (1) : « il faut juger différemment du scandale des ignorans, et de celui des Pharisiens. Les premiers se scandalisent par ignorance, les autres par méchanceté ; les uns parce qu'ils ne connaissent pas la vérité, les autres parce qu'ils la haïssent. »

Malebranche (2) peint ainsi les ennemis des vérités nouvelles : « Ce ne sont pas les personnes d'une véritable et solide piété qui condamnent ordinairement ce qu'elles n'entendent pas; ce sont plutôt les superstitieux et les hypocrites. Les superstitieux, par une crainte servile, s'effarouchent dès qu'ils voient quelque esprit vif et pénétrant. Il n'y a, par exemple, qu'à leur donner des raisons naturelles du tonnerre et de ses ef-

---

(1) De præceptis et disciplinâ.
(2) L. c. T. II, p. 48.

fets, pour être un athée à leurs yeux. Mais les hypocrites se servent des apparences des vérités saintes et révérées de tout le monde, pour s'opposer, par des intérêts particuliers, aux vérités nouvelles. Ils combattent la vérité par l'image de la vérité, et se moquent quelquefois dans leur cœur de ce que tout le monde respecte; ils s'établissent dans l'esprit des hommes une réputation d'autant plus solide et plus à craindre, que la chose dont ils ont abusé est plus sainte. Ces personnes sont donc les plus forts, les plus puissans, et les plus redoutables ennemis de la vérité. »

Moi aussi j'ai affaire aux superstitieux et surtout aux hypocrites; mais je ne m'occuperai de ces derniers que pour répondre à leurs objections. Quant à ceux qui doutent de bonne foi, je chercherai à leur faire connaître le véritable esprit de ma doctrine sur tous les points qui peuvent les inquiéter. Je leur prouverai que mes principes sont d'accord non-seulement avec la nature des choses, mais avec l'expérience, ainsi qu'avec le témoignage des plus grands penseurs, et des hommes respectables qui ont le plus aimé l'espèce humaine; et comme il s'agit de rectifier des opinions de la plus haute importance, on n'aura pas lieu de s'étonner que j'allègue le témoignage des Pères de l'église, des Apôtres, même celui de Jésus-Christ. Qu'y a-t-il de plus

propre à confondre l'hypocrisie, et à tranquilliser la piété la plus timorée, que l'accord rassurant de mes principes avec l'enseignement de ceux qui, sans raisonnemens captieux, sans vaines subtilités, ont si bien développé la nature de l'homme; qui se sont principalement occupés de contribuer à son bonheur; qui nous ont révélé la morale la plus pure et la plus appropriée à nos besoins; qui enfin en ont si fréquemment scellé de leur sang l'éternelle vérité ?

Pour éviter toute confusion d'idées, je traiterai séparément du matérialisme, du fatalisme, du bien et du mal moral, et du libre arbitre.

Du Matérialisme.

On désigne par le mot *matérialisme* des choses entièrement différentes. Tantôt le matérialiste prétend qu'il n'y a d'autre existence que celle de la matière, et que tous les phénomènes du monde sont simplement des effets de la matière. L'ancienne église nommait matérialistes ceux qui enseignaient que la matière existait de toute éternité, et que, par conséquent, Dieu n'avait point tiré le monde du néant. Cette sorte de matérialisme conduit ordinairement à nier l'exis-

tence d'une intelligence suprême, d'un Dieu, et alors il se confond avec l'athéisme. Ce n'est pas d'un pareil matérialisme que l'on accuse ma doctrine. Si quelqu'un peut devenir athée, ce n'est pas celui qui s'occupe en grand de l'étude de la nature, puisqu'à chaque instant il rencontre des phénomènes qu'il ne peut expliquer par aucune des lois connues du monde matériel. Il aperçoit non-seulement les merveilles incompréhensibles des organisations particulières, mais aussi le sage enchaînement de l'ensemble. Rien, dans l'univers, n'est isolé; tous les mondes ont été mis dans une corrélation réciproque; la nature inanimée l'est avec la nature vivante; tous les êtres vivans le sont les uns avec les autres. Qui peut donc méconnaître une cause de toutes les causes, une loi suprême de toutes les lois, une intelligence de toutes les intelligences, un ordonnateur de tous les ordres, en un mot, un Dieu?

L'on professe une autre espèce de matérialisme, quand on soutient que l'homme n'est pas composé de deux substances essentiellement différentes, c'est-à-dire, d'un corps et d'une âme; que tous les phénomènes que l'on attribue ordinairement à l'âme, ne sont que les résultats de la combinaison et de la forme de la matière; ou bien que l'âme n'est qu'un fluide d'une ténuité

extrême qui est répandue dans tout le corps, et qui donne à chaque partie sa vie propre. Cette seconde espèce de matérialisme renferme une doctrine non moins erronée que l'autre, et détruit aussi la croyance de l'immortalité de l'âme. Ses partisans néanmoins voudraient faire croire que cette conséquence n'est pas fondée. « Les principes de la matière, disent-ils, sont, de leur nature, aussi éternels, aussi indestructibles que la substance spirituelle; ces deux substances ne peuvent être anéanties que par un ordre exprès de Dieu, et par conséquent il n'y aurait rien d'absurde ni de dangereux à penser que l'âme immortelle peut être matérielle; l'on devrait, au contraire, admirer davantage le Créateur qui aurait uni tant de qualités à la matière, et qui l'aurait élevée jusqu'à la faculté de penser et de vouloir. Si l'on veut, continuent ces philosophes, considérer l'âme et le corps comme deux substances totalement différentes, l'on ne comprend pas plus l'action de l'une sur l'autre, que l'on ne comprend comment un élément matériel peut penser; et de ce que ce dernier point est au-dessus de notre intelligence, il ne suit pas que l'un soit plus vrai que l'autre. Voilà aussi pourquoi, disent-ils encore, l'on a regardé pendant longtemps la pensée comme une propriété de la matière; et ceux mêmes qui enseignent la résurrec-

tion des corps, sont également convaincus de l'immortalité de la matière. Enfin, ajoutent-ils, on ne peut acquérir qu'une notion très défectueuse de la matière, et qu'une notion purement négative de l'âme, c'est-à-dire, que l'on se représente une substance pour laquelle on fait abstraction de toutes les propriétés connues de la matière, et à laquelle on laisse la faculté de penser et de vouloir; cependant la raison ne peut pas plus atteindre à l'essence de la matière qu'à celle de l'esprit, et par conséquent l'on ne peut raisonnablement soutenir que l'étendue et d'autres propriétés soient incompatibles avec l'essence de l'âme, ni que la faculté de penser soit incompatible avec l'essence du corps. »

Ma doctrine n'a rien de commun avec cette hypothèse, ni par conséquent avec cette espèce de matérialisme. J'ai toujours déclaré que je ne fais aucune recherche sur la nature de l'âme et du corps, et que je ne veux expliquer l'essence d'aucune de leurs facultés. Je me borne aux phénomènes. Or, nous voyons que, dans ce monde, aucune faculté ne se manifeste sans condition matérielle; toutes les facultés, même celles qu'on nomme spirituelles, n'agissent que par le moyen de la matière, et leur action ne peut être perçue que par le moyen des organes matériels. Si l'on voulait donc m'appeler matérialiste, par-

ce que je dis que toutes les dispositions sont innées, et que leur exercice dépend d'organes matériels, il faudrait prouver, qu'en parlant ainsi, je ne reconnais d'autre substance que celle de la matière, et que je rejette toute autre faculté. Les observations qui suivent prouveront combien cette conséquence est peu juste.

J'appelle *organe* la condition matérielle qui rend possible la manifestation d'une faculté. Les muscles et les os sont les conditions matérielles du mouvement, mais ne sont pas la faculté qui cause le mouvement; l'ensemble de l'organisation de l'œil est la condition matérielle de la vue, mais ce n'est pas la faculté de voir. J'appelle *organe de l'âme* une condition matérielle qui rend possible la manifestation d'une qualité morale ou d'une faculté intellectuelle. Je dis que l'homme, dans cette vie, pense et veut par le moyen du cerveau; mais si l'on en conclut que l'être voulant et pensant, est le cerveau, ou que le cerveau est l'être pensant et voulant, c'est comme si l'on disait que les muscles sont la faculté de se mouvoir; que l'organe de la vue et la faculté de voir sont la même chose. Dans les deux cas, l'on confond la faculté avec les organes, et les organes avec la faculté.

Cette erreur est d'autant plus impardonnable, qu'elle a été commise et rectifiée très fré-

quemment. St.-Thomas (1) répondait de cette manière à ceux qui confondaient la faculté et l'instrument : « Quoique l'esprit ne soit pas une faculté corporelle, les fonctions de l'esprit, telles que la mémoire, la pensée, l'imagination, ne peuvent pas avoir lieu sans l'aide d'organes corporels. C'est pourquoi lorsque les organes, par un dérangement quelconque, ne peuvent pas exercer leur activité, les fonctions de l'esprit sont aussi dérangées, et c'est ce qui arrive dans la frénésie, dans l'asphixie, etc. C'est encore pour cela qu'une organisation heureuse du corps humain a toujours, pour résultat, des facultés intellectuelles distinguées. »

Dans le quatrième siècle, St. Grégoire de Nysse comparait le corps de l'homme à un instrument de musique. « Il arrive, dit-il (2), à plusieurs musiciens très habiles, de ne pas pouvoir donner des preuves de leur talent, parce que leur instrument est en mauvais état. C'est ainsi que les fonctions de l'âme ne peuvent s'exercer convenablement que lorsque les organes de ces fonctions sont conformes à l'ordre de la nature. Mais ces fonctions cessent ou s'arrêtent, lorsque les organes ne peuvent pas servir au

(1) Contra gentiles, c. 84, num. 9.

(2) De hominis opificio, c. 12.

mouvement; *car une chose propre à l'esprit, est de ne pouvoir exercer convenablement ses facultés que par des organes sains.* » Dans un autre passage (1), il dit que l'âme commence à exister en même temps que le corps; qu'elle est présente, quoiqu'elle ne se manifeste point; de même que la forme de l'homme futur est contenue dans la semence; que l'âme ne peut se faire reconnaître que lorsque le développement successif des organes corporels le lui permet.

Si l'on ne prend point en considération la différence qui existe entre les organes et les facultés, et que, pour être matérialiste, il suffise de déclarer que l'exercice des facultés intellectuelles dépend de l'organisation, quel sera l'écrivain ancien ou moderne qu'on n'aura pas le droit de taxer de matérialisme?

Ou l'on admet pour instrument des forces morales et intellectuelles le corps entier, ou l'on dit que le cerveau est cet instrument, ou enfin l'on adopte plusieurs instrumens distincts dans le cerveau. C'est à ces trois propositions que toutes les opinions se rattachent. Or, il est évident que chacune de ces propositions a pour résultat de faire dépendre les facultés intellectuelles et les qualités morales de conditions matérielles.

---

(1) L. c. C. 29 et 30.

Dans le premier cas, c'est le corps que l'on admet comme condition nécessaire de l'exercice des facultés de l'âme. Si c'était là du matérialisme, c'est Dieu lui-même qui serait la cause de notre erreur. N'est-ce pas Dieu, dit Boerhave, qui a uni si étroitement l'âme au corps, que ses facultés sont défectueuses quand l'organisation est défectueuse, et qu'elles sont troublées quand le corps est malade? Saturnin (1) fait dériver la différence des qualités morales et intellectuelles de l'homme, de la structure différente de ses organes. Tous les anciens moralistes, Salomon (2), St. Paul (3), St. Cyprien, St. Augustin (4), St. Ambroise (5), St. Chrysostôme (6), Eusèbe (7), etc., regardent le corps comme l'instrument de l'âme, et professent hautement que l'âme se règle toujours d'après l'état du corps. Les philosophes admettent aussi, avec Herder (8), que toutes les facultés, même la pensée, dépendent de l'organisation et de la santé, et que si l'homme

(1) *Pluquet*, du Fatalisme, T. I. p. 158.
(2) La sagesse, IX, 15.
(3) Épître I, aux Corinth., XIII, 11.
(4) Lib. de libero arbitrio.
(5) Lib. I, de off.
(6) Hom. II, III, super Epist. ad Heb.
(7) Præparat. Evangel., lib. VI, num. 6.
(8) L. c., Th. II, S. 108.

est l'être le plus accompli de la création terrestre, c'est parce que les facultés organiques les plus parfaites que nous connaissions, agissent en lui par les instrumens les plus parfaits de l'organisation, auxquels ces facultés sont inhérentes. Lavater (1) accuse tous ceux qui, sur cette matière, n'accordent rien à l'organisation et à la formation primitive, d'insulter à la raison, et de défendre un système démenti dans chaque être vivant.

Enfin, depuis Hippocrate et Galien, les médecins et les physiologistes ont tous établi la même doctrine; et quelque diversité qu'il y ait dans leurs opinions, le fond en est toujours le même. Les uns font dépendre des organes de la vie automatique le caractère moral; les autres cherchent le principe des passions dans les nombreux plexus nerveux et dans les ganglions de la poitrine et du bas-ventre. D'autres expliquent les pensées et les désirs en les faisant dériver du foie, des reins, de l'estomac; d'autres en cherchent la cause dans une disposition quelconque des vaisseaux, ou dans le mélange des fluides. Mais il est bien évident que les uns, comme les autres, soumettent les facultés de l'âme à des conditions matérielles; et, par conséquent, si ce langage suffisait pour m'accuser de matérialisme, il

(1) Essai sur la physiognomonie. La Haye, T. I, p. 144.

faudrait aussi en accuser tous les médecins, tous les philosophes et tous les pères de l'église.

Veut-on réserver l'accusation de matérialisme pour ceux-là seulement qui regardent plus particulièrement le cerveau comme l'organe de l'âme? Cette doctrine n'est pas moins répandue que celle dont nous venons de parler. On la trouve déjà dans la secte de Pythagore. Les médecins physiologistes et les philosophes font tout dépendre du cerveau, au moins les qualités de l'esprit, l'attention, la mémoire, l'imagination, etc. Boerhave et van Swieten attribuent au cerveau non-seulement les idées, leurs combinaisons et le jugement, mais encore le caractère moral de l'homme et toute son essence humaine. Quelques-uns d'entr'eux prétendent que les impressions reçues laissent des traces dans le cerveau; ils expliquent, par ces traces, la mémoire, la comparaison des idées et le jugement. D'autres, avec Malebranche, attribuent à la fermeté ou à la mollesse, à la sécheresse ou à l'humidité des fibres cérébrales, la différence des facultés et des penchans. Haller, Buffon et Bichat (1) regardent l'inégalité des deux hémisphères cérébraux comme la cause de l'aliénation mentale.

---

(1) Sur la vie et la mort, p. 16.

Voilà autant d'opinions qui conduiraient au matérialisme.

Il n'y a pas jusqu'à mes adversaires qui ne soient forcés ou d'admettre le cerveau comme organe de l'âme, ou de supposer une substance matérielle très subtile pour servir d'intermédiaire entre l'âme et le corps. C'est le cas où se trouvent les professeurs Ackermann à Heidelberg, et Walter à Berlin, dont les objections ont été répétées par la plupart de mes antagonistes. Le premier ne se borne pas à regarder le cerveau comme l'organe de l'âme, il admet encore une moelle nerveuse extrêmement subtile, molle et presque fluide, qui se convertit peu à peu, dans les cavités du cerveau, en une vapeur animale, et qui devient un intermédiaire entre l'âme et les nerfs des sens (1). Walter dit : « Dans l'enfant, le cerveau est comme de la bouillie; dans la vieillesse, il est dur, et dans l'âge moyen il est d'une consistance moyenne.... Le cerveau doit avoir un certain degré de fermeté, d'élasticité, pour que l'âme puisse se montrer dans son plus grand éclat, et pour que l'homme puisse atteindre à sa plus grande perfection spiri-

(1) Beantwortung der Ackermann'schen Beurtheilung und Widerlegung der Gall'schen Hirn-Schedel-und Organenlehre. Halle, 1806, §. 32.

tuelle. Cette manière de voir ne conduit pas au matérialisme, elle n'a pour objet que l'union réciproque de l'âme et du corps. » Ainsi il n'y a point d'écrivain qui ne fasse dépendre les fonctions morales et intellectuelles de conditions matérielles, et mes adversaires, si j'étais matérialiste, ne le seraient pas moins que moi.

Enfin, mes adversaires croient-ils pouvoir m'imputer le matérialisme, parce qu'au lieu d'un organe unique de l'âme j'en admets plusieurs? Mais est-on plus ou moins matérialiste, selon que l'on admet un ou plusieurs organes? L'organe, parce qu'il est unique, est-il immatériel? Que tout le corps ou tout le cerveau soit le seul organe de l'âme, le corps et le cerveau appartiennent à la matière. L'admission de plusieurs organes dans le cerveau n'apporte en cela aucune différence. La main n'est pas moins matérielle que les cinq doigts.

Il semble que mes adversaires aient senti le peu de solidité de leurs conséquences; car pour sauver, au moins en apparence, la simplicité de leur organe de l'âme, ils ont été obligés d'imaginer un point central où l'âme aurait son siége, et où elle percevrait toutes les impressions extérieures et intérieures. « L'organisme, dit le pro-

fesseur Ackermann (1), quoique divisible en plusieurs organes, offre cependant un tout complet dans lequel tous les organes sont sortis d'un point, et où il faut que tous se réunissent.» Mais il est malheureusement forcé de convenir que l'anatomie du cerveau n'offre pas ce point principal où se réunissent tous les nerfs des sens qui transmettent les sensations à l'organe de l'âme. J'ai au contraire prouvé, dans l'anatomie du cerveau, que ses diverses parties prennent leur origine dans des points différens, et s'épanouissent en larges couches nerveuses en des endroits également différens. Van Swieten et Tiedemann ont déjà remarqué qu'un point de réunion général, où les impressions de toutes les sortes arriveraient à-la-fois, ne produirait que de la confusion. Cependant le professeur Ackermann pense qu'une semblable réunion de tous les nerfs divergens serait très possible par le moyen d'une substance intermédiaire dans laquelle ils se termineraient; et comme, d'après son opinion, cela pourrait être, il conclut péremptoirement que cela est. Mais à quoi servirait ce point de réunion? Cette substance

(1) L. c., §. 91.

intermédiaire, très subtile, devrait occuper un espace au moins aussi considérable que celui de tous les nerfs divergens, car autrement elle ne pourrait pas avoir de contact avec eux ; et quand même ce point serait aussi petit qu'un atome, en serait-il moins matériel ?

Supposé que la pluralité des organes n'ait pas lieu de la manière que je le démontrerai dans le second volume, tous ceux qui ont regardé le corps entier, ou le cerveau seul, comme l'organe de l'âme, ne se trouvent pas moins que moi dans le cas d'avoir admis plus d'un organe de l'âme. Il est en effet certain, et tous les anatomistes conviennent, que l'ensemble de la vie animale, et par conséquent le cerveau, est double. Cet organe est composé de deux hémisphères, dont chacun comprend les mêmes parties. Ainsi, nous avons tous un double organe de l'âme, et nous serions tous des matérialistes, s'il suffisait, pour l'être, de croire à la pluralité des organes ; et Dieu lui-même aurait fondé le matérialisme d'une manière incontestable.

Si je suis matérialiste parce que je n'admets pas une faculté unique de l'âme, et que je reconnais plusieurs facultés primitives, je demande si la division ordinaire des facultés de l'âme en entendement, volonté, attention, mémoire, jugement, imagination, en affections et passions

n'exprime qu'une faculté primitive unique? Si l'on dit que toutes ces facultés ne sont que des modifications d'une seule et même faculté, qui m'empêchera d'avancer la même chose des facultés que j'admets? Il est bien évident que nous remarquons différentes propriétés de l'esprit et de l'âme dans l'homme. Il faut donc ou que l'âme soit composée de différentes facultés, ou bien qu'une seule et même âme produise des phénomènes différens par le moyen d'organes différens. Or, il est infiniment plus aisé de se figurer l'unité de l'âme dans le dernier cas que dans le premier; et, par conséquent, le matérialisme n'est plus un épouvantail qui doive éloigner de ma doctrine plutôt que des autres.

L'analogie vient encore à l'appui de cette dernière proposition. Chacun avoue que plusieurs fonctions entièrement différentes, que l'on se croit obligé d'attribuer à l'âme, n'ont lieu en nous que par le moyen d'organes différens. Les mouvemens volontaires, par exemple, s'exécutent par le moyen des systèmes nerveux de la colonne vertébrale; les fonctions des sens sont attachées chacune à un appareil intérieur et extérieur différent.

Il est vrai que l'on ne veut pas admettre la comparaison des mouvemens volontaires et des fonctions des sens avec les qualités morales et les

facultés intellectuelles, parce que l'on regarde ces premières fonctions comme matérielles. Mais comme ces fonctions se font avec conscience, et en partie avec volonté, on avance par-là que des organes, purement matériels, ont de la conscience et de la volonté. Cette doctrine se rapprocherait ainsi du matérialisme bien plus que la mienne. On se verrait même contraint de qualifier, à l'exemple d'un grand nombre de philosophes, de propriétés matérielles, la mémoire, l'intelligence, l'imagination, les affections et les passions, les penchans et les inclinations. Qui empêcherait ces matérialistes de faire un pas de plus, et d'accorder à la matière les autres facultés, la raison et la volonté, qui s'appellent par préférence facultés de l'âme et de l'esprit ?

Il en est tout autrement dans ma manière de voir, et ma doctrine ne donne lieu à aucune de ces objections. Il n'existe, suivant moi, qu'un seul et même principe, qui voit, sent, goûte, entend et touche ; qui pense et qui veut. Mais pour que ce principe acquière la conscience de la lumière et du son, pour qu'il puisse sentir, goûter et toucher, pour qu'il puisse manifester ses différentes sortes de pensées et de penchans, il a besoin de divers instrumens matériels, sans

lesquels l'exercice de toutes ces facultés lui serait impossible.

Il résulte donc de cette discussion que ceux qui m'accusent de matérialisme, parce que je regarde les conditions matérielles comme indispensables pour l'exercice des facultés de l'âme, confondent ces facultés avec les instrumens par le moyen desquels elles agissent; il résulte encore que le cerveau étant double, les anatomistes sont forcés d'admettre la pluralité de ces conditions matérielles; il résulte enfin que, dans tous les temps, les écrivains les plus profonds ont soumis l'exercice des facultés de l'âme et de l'esprit à des organes matériels, et que, par conséquent, si cette vérité établissait le matérialisme, il en faudrait accuser tous les médecins, tous les philosophes, même les pères de l'église et les apôtres.

Du Fatalisme.

Nous avons vu que sous le nom de *matérialisme*, on désigne des choses très différentes; il en est de même du fatalisme.

Si l'on soutient que tout dans le monde, et que le monde lui-même est nécessaire; que tout ce qui est et qui arrive, est l'effet du hasard ou

d'une nécessité aveugle, et qu'aucune intelligence suprême ne s'est mêlée et ne se mêle encore des objets existans, cette doctrine est une espèce de fatalisme qui diffère bien peu de l'athéisme. Mais ce fatalisme n'a rien de commun avec la doctrine qui établit l'innéité des facultés de l'âme et de l'esprit, et leur dépendance de l'organisation. On ne peut donc, sous ce premier rapport, m'accuser de fatalisme.

Une autre espèce de fatalisme est celui dans lequel on enseigne qu'à la vérité il existe un Être suprême, créateur de l'Univers, ainsi que de toutes les lois et de toutes les propriétés qui y existent; mais qu'il a fixé ces lois d'une manière immuable, de sorte que tout ce qui arrive, ne peut arriver autrement. Dans ce système, l'homme est nécessairement entraîné par les causes qui le font agir, sans que sa volonté y ait aucune influence. Ses actions sont un résultat toujours nécessaire, sans choix volontaire et sans liberté morale; elles ne sont ni punissables, ni méritoires, et l'espérance de récompenses futures s'évanouit, ainsi que la crainte de châtimens à venir.

C'est là le fatalisme dont la superstitieuse ignorance accuse la physiologie du cerveau, c'est-à-dire la doctrine sur les fonctions de la plus noble organisation de la terre. J'ai réellement prouvé que

toutes nos dispositions morales et intellectuelles sont innées; qu'aucun de nos penchans, aucun de nos talens, pas même l'entendement et la volonté, ne peuvent se manifester indépendamment de cette organisation. Ajoutez encore que l'homme n'est pas le maître d'être doué des organes propres à son espèce, ni par conséquent de tels ou tels penchans, de telles ou telles facultés. Maintenant faut-il en inférer que l'homme n'est pas le maître de ses *actions*; qu'il n'existe point de libre arbitre, et par conséquent ni acte méritoire, ni acte déméritoire?

Avant de réfuter cette conclusion, examinons avec toute la franchise digne de la véritable philosophie, jusqu'à quel point l'homme est soumis aux lois immuables de la création, jusqu'à quel point nous devons reconnaître une nécessité, une destinée inévitable, ou le fatalisme. Débrouiller les idées confuses, c'est ce qui sert le mieux à mettre la vérité dans tout son jour.

L'homme est obligé de reconnaître l'influence la plus puissante et la plus déterminée d'une multitude de choses sur son bonheur et sur son malheur, et même sur toute sa conduite, sans que de ses propres forces il puisse ni rien ajouter à cette influence, ni rien en retrancher. Personne ne peut s'appeler à la vie; personne ne peut choisir l'époque, le climat, la nation où il verra le

jour; personne ne peut fixer les mœurs, les coutumes, les lois, la forme du gouvernement, la religion, les préjugés, les superstitions, dont il sera entouré du moment de sa naissance; personne ne peut dire : je serai serviteur ou maître, aîné ou cadet; j'aurai une santé robuste ou débile, je serai homme ou femme, j'aurai tel ou tel tempérament, tels ou tels penchans ou talens; je serai sot, idiot, imbécile, intelligent, homme de génie, emporté ou calme, d'un naturel doux ou acariâtre, modeste ou fier, étourdi ou circonspect, lâche ou enclin à la volupté, soumis ou indépendant; personne ne peut déterminer la prudence ou la sottise de ses instituteurs, les exemples nuisibles ou utiles qu'il rencontrera, le résultat de ses liaisons, les événemens fortuits, l'influence que les choses extérieures auront sur lui, l'état de ses père et mère et le sien propre, la source d'irritation qu'éprouveront ses désirs et ses passions. De même que les rapports de cinq sens avec les choses extérieures, et le nombre et les fonctions des viscères et des membres ont été fixés d'une manière invariable, de même la nature est la source de nos penchans, de nos sentimens et de nos facultés. Leur influence réciproque, leurs rapports avec les objets extérieurs ont été irrévocablement déterminés par les lois de notre organisation.

Comme il ne dépend pas de nous d'entendre et de voir quand les objets frappent nos yeux et nos oreilles, de même nos jugemens sont des résultats nécessaires des lois de la pensée. « Le jugement, dit avec raison M. de Tracy, est indépendant de la volonté en ce sens, qu'il ne nous est pas libre, quand nous percevons un rapport réel entre deux de nos perceptions, de ne pas le sentir tel qu'il est, c'est-à-dire, tel qu'il doit nous paraître en vertu de notre organisation, et tel qu'il paraîtrait à tous les êtres organisés comme nous, s'ils étaient exactement dans la même position. C'est cette nécessité qui constitue la certitude et la réalité de tout ce que nous connaissons. Car s'il ne dépendait que de notre fantaisie d'être affecté d'une chose grande comme si elle était petite, d'une chose bonne comme si elle était mauvaise, d'une chose vraie comme si elle était fausse, il n'existerait plus rien de réel dans le monde, du moins pour nous. Il n'y aurait ni grandeur, ni petitesse, ni bien ni mal, ni faux ni vrai; notre seule fantaisie serait tout. Un tel ordre de choses ne peut pas même se concevoir, il implique contradiction (1). »

Puisque l'organisation primitive, le sexe, l'âge, le tempérament, l'éducation, le climat, la for-

(1) Idéologie, p. 208.

me du gouvernement, la religion, les préjugés, les superstitions, etc., exercent l'influence la plus décidée sur nos sensations et nos idées, sur nos jugemens et sur les déterminations de notre volonté, sur la nature et la force de nos penchans et de nos talens, par conséquent sur les premiers mobiles de nos actions, il faut avouer que l'homme, dans plusieurs des momens les plus importans de sa vie, est soumis à l'empire d'un destin, qui tantôt le fixe contre un rocher comme le coquillage inerte, tantôt l'enlève en tourbillon comme de la poussière.

Il n'est donc pas surprenant que les sages de la Grèce, des Indes, de la Chine et du Japon, que les chrétiens de l'Orient et de l'Occident, et que les Mahométans aient mêlé à leurs diverses doctrines cette espèce de fatalisme. De tout temps on a fait dériver de Dieu nos facultés morales et intellectuelles ; de tout temps on a enseigné que tous les dons des hommes viennent du ciel; que Dieu a, de toute éternité, choisi les élus ; que l'homme par lui-même n'est capable d'aucune bonne pensée ; que toute différence qui existe entre les hommes, relativement à leurs qualités, vient de Dieu; qu'il n'y a que ceux à qui il a été donné par une puissance supérieure qui soient capables de certaines actions ; que chacun agit d'après son caractère inné, de même que le

figuier ne porte pas des raisins, ni la vigne des figues, et de même que d'une source salée il ne coule pas de l'eau douce; enfin que tous ne peuvent pas scruter les mystères de la nature, ni les décrets de Dieu.

C'est ce même fatalisme, cette même influence inévitable de puissances supérieures qui a été enseignée par les pères de l'église. St. Augustin (1) voulait qu'on prêchât cette même doctrine, pour professer hautement la croyance de l'infaillibilité de la Providence et notre entière dépendance de Dieu. « De même, dit-il (2), que personne ne peut se donner la vie, de même personne ne peut se donner l'intelligence. » Si quelques personnes ne connaissent pas la vérité, c'est, suivant lui, parce qu'elles n'ont pas reçu la capacité nécessaire pour la connaître. Il réfute les objections qu'on en tirerait contre la justice de Dieu; il remarque que la grâce de Dieu n'a pas non plus réparti également à chacun les biens temporels, tels que l'adresse, la force, la santé, la beauté, l'esprit et les dispositions aux arts et aux sciences, les richesses, les honneurs, etc. (3) S. Cyprien avait déjà dit que nous ne devons pas nous enorgueil-

(1) Lib. de bono perseverentiæ, c. 20. 2.
(2) Lib. de fide. c. 1.
(3) Lib. de conceptione et gratiâ, c. 8.

lir de nos qualités, car nous n'avons rien de nous mêmes.

Si l'on n'avait pas toujours été convaincu de l'influence de conditions extérieures et intérieures sur les déterminations de notre volonté, sur nos actions, pourquoi dans tous les temps et chez tous les peuples aurait-on fait des réglemens civils et religieux pour dompter et diriger les désirs des hommes? Il n'y a aucune religion qui n'ait ordonné l'abstinence de certains mets et de certaines boissons, le jeûne et la mortification du corps. Depuis Salomon jusqu'à nous, je ne connais aucun observateur de la nature humaine qui n'ait reconnu que l'homme physique et moral est entièrement dépendant des lois de la création.

Du bien et du mal moral.

Les mêmes réglemens que je viens de citer, prouvent qu'on a toujours été convaincu que les hommes sont enclins au mal. Mais ne semble-t-il pas contradictoire, que le mal ait été créé par un Être infiniment bon?

Les uns, pour échapper à cette contradiction, ont admis, dans leur ignorance, deux principes, un être bon, et un être méchant, qui seraient

à-peu-près également puissans et dans un état de guerre perpétuelle.

Les autres ont soutenu que toutes les qualités originelles de l'homme lui ont été données pour une bonne fin ; qu'aucune ne conduit nécessairement au mal, et que l'on peut abuser de tout ce qu'il y a de bon dans le monde. Eusèbe (1), dit avec Philon, que la matière par elle-même n'est pas méchante, et n'est pas la cause immédiate du mal, lequel ne consiste que dans les actions et dans le mauvais usage des facultés originelles (2). D'autres ajoutent que pour décider qu'une chose est un mal ; il faudrait connaître ce que l'homme ignore, le but immense et universel de la création.

D'autres enfin, ne pouvant plus nier l'existence du mal moral, expliquent son origine par le libre arbitre. Mais dès qu'on admet le libre arbitre, on présuppose le bien et le mal moral; car que serait le libre arbitre, s'il n'y avait pas deux choses distinctes, le bien et le mal, entre lesquelles l'homme libre peut choisir? Ne pourrait-on pas même objecter, que ce libre arbitre si

---

(1) Euseb. prœparat. evang., lib. VII, n. 22.

(2) Le mal n'est pas une substance, et il n'y a de mauvais que l'abus que les hommes en font. (S. Augustin, *de la Vraie Religion*, c. XX.)

vanté, puisqu'il occasionne tant de mal, est lui-même un mal? A l'instant où l'on préconise le libre arbitre, l'homme ne se trouve-t-il pas sur les bords glissans de l'abîme? On dit, et je le dis aussi, que l'homme abuse de sa liberté; mais quel motif a l'homme d'en abuser, si rien ne se meut dans son intérieur et ne l'excite à des actions illégales (1)?

On me reproche avec amertume d'admettre dans l'homme de mauvaises inclinations innées, des penchans à des actes nuisibles, et mes antagonistes ne manquent surtout jamais de remarquer, que, dans ces mauvais penchans, se trouvent le penchant au vol et le penchant au meurtre.

Que ces admirateurs de l'excellence de l'espèce humaine me répondent, pourquoi, dans tous les temps et dans tous les pays, l'on a volé et assassiné, et pourquoi aucune éducation, aucune législation, aucune religion, ni la prison, ni les travaux forcés, ni la roue, n'ont encore pu extirper ces crimes? Ces hommes-là voleraient-ils et assassineraient-ils pour le seul plaisir de s'exposer à ces dangers, sans aucune tentation, sans aucun penchant? Rejettera-t-on la faute sur leurs

---

(1) Nous sommes pécheurs et enclins au mal. (*Catéchisme à l'usage des églises de l'empire français*, 1806, p. 23.)

aïeux, comme si leur exemple leur avait fait naître ces penchans impies? Que l'on explique alors, comment les premiers exemples auraient eu lieu, et comment des enfans et des petits-enfans, qui n'auraient eu que des dispositions essentiellement bonnes, seraient devenus, contre leur nature, si puissamment disposés au vol et au meurtre?

Que ce soit d'ailleurs l'éducation et non la nature qui nous donne des penchans vicieux, la difficulté est toujours la même, puisque l'éducation n'est pas non plus dans le pouvoir de celui qui la reçoit; et l'éducation ne pourrait jamais développer ni bons ni mauvais penchans, si leurs germes ne tenaient pas naturellement et positivement à la nature humaine. En vain vous vous efforcerez de changer le pigeon en aigle et l'aigle en pigeon.

Malheureusement ce ne sont pas seulement le vol et le meurtre qui prouvent les mauvaises dispositions de l'homme. Toujours le juste a eu et aura lieu de se plaindre avec Moïse des mauvaises actions et de la disposition des hommes. Le Seigneur dit que la malice des hommes qui vivaient sur la terre, était extrême, et que toutes les pensées et tous les desseins de leur cœur n'étaient, en tout temps, que méchanceté. (*Genèse*, VI, 5.) Toujours les hommes ont été et

seront enclins à toutes sortes d'actions perverses; toujours ils ont été assiégés en dedans et en dehors de tentations; toujours ils ont été et ils seront toujours tourmentés par les désirs charnels, par la convoitise, par l'ambition, la fierté, etc. Jamais le monde n'a cessé et jamais le monde ne cessera d'être le théâtre de tous les vices comme de toutes les vertus, tels que le mensonge, la calomnie, la jalousie, l'envie, l'avarice, l'usure, l'impudicité, la vengeance, l'adultère, le parjure, le viol, l'inceste, l'idolâtrie, l'ivrognerie, la discorde, l'inimitié, l'injustice, etc.

L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur. (*S. Luc*, VI, 45.) C'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphêmes. (*S. Mathieu*, XV, 19.) Ils sont remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, d'impureté, d'avarice, de malignité; envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs, extrêmement corrompus dans les mœurs, faiseurs de faux rapports, calomniateurs et haïs de Dieu, superbes, hautains, inventeurs de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, sans prudence, sans modestie, sans affection pour leurs proches, sans

foi, sans miséricorde. (*S. Paul*, épître aux Romains, I, 29-31.) Or, il est aisé de connaître les œuvres de la chair, qui sont l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, les empoisonnemens, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches, et autres crimes semblables. (*S. Paul*, épître aux Galates, V, 19-21.) Dans ce monde nous naissons avec nos tentations, et la chair nous porte quelquefois à faire de bonnes œuvres, et quelquefois aussi elle nous excite à en faire de mauvaises. (*S. Grégoire*, Homél. II, etc.) Il est écrit: il n'y a point de juste, il n'y en a pas un seul. (*S. Paul*, épître aux Romains, III, 10.) Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas; c'est le péché qui habite en moi. Lors donc que je veux faire le bien, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi. (*S. Paul*, épître aux Romains, VII, 19-21.) Chacun est tenté, mais c'est sa propre concupiscence qui le détourne du bien et qui l'attire au mal. (Épître de *S. Jacques*, I, 14.) *Nulla mens est, nulla anima quæ non recipiat etiam malarum motus agrestes cogitationum.* (*S. Ambrosius*, lib. de Noé, etc.) Aucun homme ne peut dire qu'il n'aperçoit dans ses pensées, dans ses penchans, rien que d'in-

nocent et de vertueux. Que celui qui, la main sur son cœur, voudrait me démentir, prenne la pierre et me la jette.

Ainsi vous avez beau vous trouver humilié de votre faiblesse et de votre imperfection, il faut que vous reconnaissiez le mal moral aussi bien que le mal physique, et que vous vous soumettiez pour l'un comme pour l'autre aux décrets incompréhensibles du Créateur. L'un et l'autre existent, non comme le disent quelques-uns, parce que Dieu le permet, car un état de chose semblable supposerait d'un côté un pur hasard, et de l'autre l'impuissance du Créateur; mais ils existent, parce qu'ils entrent dans le plan de l'éternelle Providence. De même que les biens temporels sont répartis inégalement et sans aucune acception de personnes, de même aussi les maux physiques arrivent fréquemment sans qu'il y ait de la faute de celui qui en est affligé. N'y a-t-il pas une opposition continuelle dans toute la nature? L'air, la terre et l'eau n'offrent-ils pas une scène perpétuelle de destruction, de production, de souffrance et de plaisir? Qu'ont fait les animaux pour que l'homme, à qui ils rendent les services les plus utiles, les nourrisse mal et les maltraite de toutes les manières? Si les parens ont engendré leurs enfans dans l'excès de la débauche, pourquoi faut-il que les enfans en

expient la faute ? Quand l'orage dévaste la moisson du riche oisif, épargne-t-il le pauvre et laborieux vigneron ? Tel juste périt malgré sa justice, et le méchant vit long-temps nonobstant sa malice. (*Ecclésiaste*. VII. 16.) Tout se réserve pour l'avenir et demeure incertain, parce que tout arrive également au juste et à l'injuste, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui qui offre des victimes, et à celui qui n'en offre point. L'innocent est traité comme le pécheur, et celui qui jure faussement comme celui qui respecte le jurement. C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se passe sous le soleil, que tout arrive de même à tous. De-là vient que les cœurs des enfans des hommes, sont remplis de malice et d'égarement pendant leur vie. (*Ecclésiaste*. IX. 2-3.) J'ai encore appliqué mon esprit, et j'ai vu sous le soleil, que le prix de la course n'est pas pour ceux qui sont les plus légers, ni la victoire dans la guerre pour les vaillans, ni le prix pour les plus sages, ni les richesses pour les plus habiles, ni la faveur pour les ouvriers les plus intelligens ; mais il leur arrive à tous ce qu'il plaît à Dieu, selon le temps et l'occurrence ; car l'homme ne connaît pas même le temps qui lui est donné. Comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet, ainsi les hommes se trouvent surpris par l'adversité, lors-

que tout d'un coup elle fond sur eux. (*Ecclésiaste*. IX. 11-12.)

Je viens de dire que les mauvaises dispositions, les penchans pervers entrent dans le plan de l'éternelle Providence. En effet, que diraient ceux qui affectent tant de s'ériger en apologistes de la vertu et du bonheur à venir, si on leur démontrait que, sans penchant au mal, il n'y aurait ni vertu, ni récompense, ni punition? Car, comme nous avons déjà dit, qu'appellerait-on liberté, si l'on ne voulait pas désigner, par cette expression, la faculté de choisir entre le bien et le mal? Si l'homme n'avait des penchans que pour le bien, où serait la possibilité de faire le mal? Et, sans cette possibilité, sur quoi pourrait-on établir l'idée de vice et de vertu, le mérite et le démérite des actions? Celui qui ne fait pas le mal, parce que rien ne l'y invite, est certainement digne d'envie; mais il ne peut pas prétendre à la vertu, ni au mérite des actions (1).

(1) Non virtus est, non posse peccare. Cum renunciatur improbitati, statim adsciscitur virtus. Egressus enim malitiæ virtutis operatur ingressum. *S. Ambrosius.* Posse peccare datum est primo homini, non ut proinde peccaret, sed ut gloriosior appareret, si non peccaret, quum peccare posset. *S. Bernardus, de libero arbitr.*

Que sera la chasteté de ceux dont Jésus-Christ a dit (1) qu'ils sont sortis eunuques du sein de leur mère? Pourquoi tant vanter l'abnégation de soi-même, quand elle ne suppose pas de penchans nuisibles qu'on est venu à bout de dompter (2)? Tous les philosophes anciens et modernes, Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, Pascal, Kant, ainsi que les pères de l'église, ont fondé la notion de la vertu sur la victoire que nous obtenons sur nos penchans vicieux (3). Le

(1) S. Mathieu, XIX, 12.

(2) Castitas est virtus sub jugo rationis impetum libidinis refrenans. *S. Augustinus de finibus.*

(3) Vita nostra in hac peregrinatione non potest esse sine peccato, sine tentatione : quia profectus noster per tentationem nostram fit, nec sibi quisquam innotescit, nisi tentatus; nec potest coronari, nisi vicerit; nec potest vincere, nisi certaverit; nec potest certare, nisi inimicum et tentationes habuerit. *S. August. super psalm.* 60. Caro si sale non aspergatur, quamvis sit sana et præcipua, corrumpitur; ita et anima nisi tentationibus assiduis saliatur, continuo resolvitur et relaxatur. *Origenes, super lib. arbitr., et S. Chrysostomus, Hom. IV de pœnitentia.* Nulla sine labore virtus est. *S. Ambrosius in psalm.* 118. — Non est gloriosa victoria, nisi ubi fuerint gloriosa certamina. *S. Ambrosius de off.* — Nulla sunt sine tentationum experimentis opera virtutis; nulla sine perturbationibus fides; nullum sine

vieillard qui a passé sa jeunesse dans la dissolution, peut-il être appelé continent et modéré parce que les désirs l'ont abandonné (1)? Ce sont donc précisément les mauvais penchans que plusieurs personnes croient incompatibles avec la gloire de Dieu, avec la noblesse de l'homme et le bien de la société, qui donnent à l'homme la possibilité d'être vicieux ou vertueux; ce n'est que par-là que les actions peuvent avoir du mérite ou du démérite; et quiconque veut éteindre dans l'homme la croyance à des inclinations perverses, éteindra aussi en lui la crainte des peines et l'espérance des récompenses futures.

---

hoste certamen, ulla sine congressione victoria. *Leo, sermo* 35; —etc.

(1) Quidam in juvente luxuriose viventes, in senectute continentes fieri delectantur et tunc eligunt servire castitati, quando libido eos servos habere contempsit. Nequaquam in senectute continentes vocandi sunt qui in juventute luxuriose vixerunt; tales non habent præmium, quia laboris certamen non habuerunt; eos enim exspectat gloria, in quibus fuerunt gloriosa certamina. *Isidor. de summo bono, lib. I, c.* 31.

Comment les dispositions primitives et essentiellement bonnes dégénèrent-elles en penchans au mal ?

Les mauvais penchans et le mal moral sont donc inhérens à la nature humaine, malgré les efforts que croient devoir faire certains hommes pour en cacher la véritable origine.

Examinons en physiologistes, comment les qualités et les facultés fondamentales de l'homme deviennent des mauvais penchans, et par-là la source du mal moral.

Le cerveau, l'instrument des qualités morales et des facultés intellectuelles est essentiellement le même chez tous les hommes bien constitués; mais les diverses parties intégrantes du cerveau, ou les divers organes ne sont pas chez tous également développés. Les rapports de ces divers développemens varient à l'infini. De-là la variété infinie du caractère moral et intellectuel des hommes.

Dans le même individu tous les organes n'ont pas reçu le même degré de développement. Il s'ensuit, qu'aucun homme ne possède toutes les qualités et toutes les facultés au même degré.

La fonction, ou la tendance de l'activité d'un organe est graduée selon le degré de son déve-

loppement ou de son excitation; la fonction d'un organe médiocrement développé ne se ressemble plus dans le développement défectueux ou excessif du même organe. Le penchant à la propagation est certainement l'institution la plus nécessaire du Créateur; mais quand son organe est trop peu développé, on en ressent l'impuissance, l'indifférence, et même quelquefois l'aversion pour l'autre sexe. Trop développé, au contraire, il dégénère en penchant à la lubricité et à tous ses excès. L'amour des enfans est une des premières qualités d'une mère, mais un trop petit développement du même organe produit l'indifférence et même la haine pour les enfans, et peut devenir une des causes de l'infanticide. Cet organe trop développé est la source des faiblesses que les pères et mères se permettent envers leurs enfans. On a même vu des personnes du sexe, condamnées au célibat ou à la stérilité, se laisser entraîner au crime d'enlever les enfans d'autres femmes. L'instinct de la propre défense, qualité nécessaire, devient, dans son action exaltée, le courage, le penchant au combat, la témérité; dans son apathie, au contraire, timidité, lâcheté, poltronerie. Personne ne dira que c'est un mal que l'homme soit destiné à se nourrir aussi bien de chairs que de végétaux; c'est pourtant une trop grande activité du même

penchant qui produit de degré en degré l'insensibilité aux souffrances d'autrui, le plaisir à faire et à voir souffrir, le penchant à détruire, à tuer, à mettre le feu. Le sentiment de propriété, inné à l'homme et même aux animaux, sera toujours un des premiers liens de l'ordre social; mais donnez trop d'énergie au même sentiment, et l'homme sera tenté par le penchant à la fraude, à l'usure, à la corruptibilité, à la vénalité, au vol. L'amour de l'honneur, source de tant de belles actions, trop avide et mal placé, recherche la flatterie, le luxe, l'ostentation. La noble fierté dégénère en présomption, en insolence, en mépris et en despotisme. C'est ainsi que la raillerie, la moquerie, l'esprit séditieux et d'indépendance, l'insubordination, la désobéissance, l'entêtement, la crédulité, la superstition, l'idolâtrie, prennent leur origine dans des dispositions primitivement bonnes et essentielles à l'espèce humaine.

Les qualités et les talens particulièrement distingués sont dus à la même origine. C'est toujours un développement très favorable d'un organe, une énergie inaccoutumée de sa fonction qui produit le penchant à la bienveillance, les idées et les sentimens religieux, le talent de la poésie; sans un pareil développement il n'y aurait ni grand musicien, ni grand peintre, ni

grand sculpteur, ni grand orateur; tous les arts et toutes les sciences seraient encore reculés dans une obscure médiocrité.

Voilà donc l'explication la plus conforme à la nature de l'homme, de la dégénération et de l'ennoblissement de ses forces morales et intellectuelles, de l'origine des penchans vicieux et des penchans vertueux, de l'origine du génie et de la faiblesse d'esprit.

Maintenant il est temps d'aborder la fameuse question, savoir : comme l'homme ne peut, en aucune manière, arrêter le développement de ses organes, ni par conséquent ralentir l'énergie de leurs fonctions, et être poussé plus ou moins impérieusement à faire le bien ou le mal, ses actions sont-elles aussi soumises à la même fatalité? Fait-il le bien ou le mal irrésistiblement? Ou bien son organisation lui permet-elle une détermination volontaire? Les actions sont-elles méritoires ou déméritoires?

Il m'importe de mettre ce sujet dans le jour le plus évident; et comme il en résulte les conséquences pratiques les plus importantes, je le traiterai avec une attention et avec une franchise particulières. Puissent mes lecteurs apporter à cet examen le même amour de la vérité qui me dirigera dans toute cette grande discussion!

Du libre Arbitre.

Le libre arbitre a toujours été la pierre d'achoppement de la plupart des philosophes. Un grand nombre sont parvenus, à force de raisonnement, à prouver que tout ce qui arrive, arrive nécessairement, et comme toutes les actions sont une suite nécessaire des précédens, comme l'effet est une suite nécessaire de la cause, ils ont conclu de cette nécessité, de ce rapport entre la cause et l'effet, qu'il ne pouvait y avoir aucun acte *volontaire*, et ils ont nié toute liberté. D'autres, au contraire, ont fait un roman de la nature de l'homme, et en le comparant à la divinité elle-même, ils lui supposent une liberté sans bornes. D'autres encore croient voir une liberté là où il n'existe réellement que son simulacre. Un tout petit nombre seulement ont envisagé le libre arbitre sous son véritable point de vue.

Que l'on accorde trop ou trop peu de liberté à l'homme, on fera toujours tort à la morale, et les jugemens que nous porterons sur nos actions et sur celles des autres, porteront toujours à faux. Il est donc important de débrouiller ce chaos et de déterminer jusqu'à quel point l'homme raisonnable jouit du pouvoir de choisir entre telle ou telle autre action.

De la liberté illimitée.

Il ne manque pas de philosophes qui, voyant en l'homme l'image de Dieu, le font presque aussi libre que Dieu lui-même. Ils lui donnent une liberté illimitée : mais une liberté illimitée supposerait que l'homme se crée sa propre nature, qu'il est lui-même l'auteur de ses desirs et de ses facultés, qu'il se gouverne indépendamment de toute loi. Comme l'homme n'a de puissance illimitée ni sur sa naissance, ni sur la durée de son existence, ni sur son sexe, ni sur son tempérament, ni sur l'influence des choses extérieures, une telle liberté se trouve complètement en contradiction avec sa nature. Tout ce que l'on peut dire en faveur de cette orgueilleuse opinion se réduit à des déclamations emphatiques, mais vides de sens et de vérité.

De la liberté absolue.

D'autres personnes pensent qu'il faut admettre au moins une *liberté absolue,* en vertu de laquelle l'homme puisse agir sans mobile intérieur ou extérieur. Mais comme il n'y a point

d'effet sans cause, qu'une chose est toujours la cause d'une autre, et que rien, dans la nature, ne se fait que d'après des lois déterminées, il s'ensuit que tout phénomène, tel que celui d'une liberté absolue qui aurait lieu sans cause, est absolument impossible. Si l'homme pouvait agir sans motif, et seulement au gré de ses caprices, il n'y aurait ni certitude, ni même probabilité que, dans telle ou telle circonstance, il agirait de telle manière ou de telle autre. Le sexe, le tempérament, une organisation plus ou moins parfaite, l'éducation reçue, l'habitude, les principes, les lois, la morale, la religion, les circonstances, les penchans et les facultés naturelles, les irritations fortuites, rien enfin ne nous ferait deviner à-peu-près à quoi un être doué d'une liberté semblable se déterminerait. Cette liberté ne serait au reste qu'une faculté contradictoire en elle-même, puisqu'elle ferait agir raisonnablement ou déraisonnablement, justement ou injustement, enfin bien ou mal, mais toujours sans motif. Pourquoi attendrions-nous d'un homme, en pareil cas, de l'amitié et de la loyauté plutôt que de la haine et de la perfidie; de la vertu plutôt que des vices? Toutes les institutions qui ont pour but le bien de l'individu et de la société, seraient inutiles. A quoi serviraient l'éducation, la culture de l'es-

prit et du cœur, la morale, les conventions, les promesses, les sermens, la religion, les peines, les récompenses, puisque rien, pour un tel homme, ne serait un motif de détermination? Dans cette hypothèse, l'homme seul ferait exception aux lois générales en vertu desquelles chaque phénomène a sa cause, et les idées, les sensations, les penchans, les pensées et les actions de cet homme ne seraient pas déterminés par des causes préalables, comme tout autre événement hors de lui. Par conséquent une semblable liberté est une absurde chimère.

M. Ancillon (1), pour soutenir la liberté *absolue*, dit : « La dignité de la nature humaine se fonde toute entière sur la liberté morale; la liberté morale est le pouvoir d'obéir à la loi dans toutes les circonstances, le pouvoir de commencer une série d'actions malgré toutes les causes et tous les motifs qui semblent amener nécessairement une série tout-à-fait différente. Présenter les actions sous leurs rapports avec la liberté, c'est partir du principe que les actions de l'homme lui appartiennent toujours, et qu'il est toujours le maître de les éviter ou de les faire. Quand on se borne, dans l'histoire, à expliquer les actions, on dégrade l'homme; il devient un

(1) Mélanges de littérat. et de philosoph., T. I, p. 245.

instrument passif, une partie intégrante de la nature, et la liberté s'évanouit. Alors on fait abstraction de la puissance que l'homme aurait eue de faire le contraire de ce qu'il a fait, et il semble qu'il n'ait pas pu faire autrement. »

Ainsi, suivant cet auteur, l'homme comme homme, est un être entièrement isolé, qui n'a rien de commun avec le reste de la nature. D'un côté, M. Ancillon, s'abandonnant à des rêveries orgueilleuses sur la noblesse de l'homme, pense (1) que toujours, et dans toutes les occurrences, il peut se soustraire à l'influence de toutes les causes, de tous les mobiles et de la nature entière; la liberté, selon lui, est la seule force qui ne soit soumise à aucune loi, à aucune cause, et qui ait son point d'appui en elle-même (2). D'un autre côté, il avoue que la nature exerce un grand empire sur l'homme; que les lois de la nature tendent sans cesse à entreprendre sur celle de la liberté (3), et que le pouvoir que la nature exerce sur l'homme explique ses actions (4). On ne tombe point dans de semblables contradic-

(1) L. c., T. I, p. 245.
(2) L. c., T. II, p. 224.
(3) L. c., T. II, p. 227.
(4) L. c., T. I, p. 245.

tions, quand on a l'idée vraie d'une chose. Kant (1) et M. Fuerbach (2) ont donc raison de dire que la liberté absolue n'a rien de réel et n'est que spéculative (3).

En soutenant que l'homme n'a qu'à vouloir pour être capable de tout, pour tout pouvoir, on prétend établir par-là un principe conforme à la bonne morale. Mais un principe qui, à chaque pas qu'on fait dans la nature et dans l'étude de l'homme, se trouve démenti, peut-il être un principe de bonne moral? Un principe, qui tend toujours à nous faire ignorer les mobiles, les vraies sources de nos actions, et qui par cela même nous prive des moyens de les diriger; un principe qui fait d'une volonté indépendante, ou plutôt d'un caprice l'auteur de nos bonnes et mauvaises actions, qui, par conséquent, détruit toute équité de nos jugemens sur les actions d'autrui, toute justice dans la législation criminelle, toute tolérance, toute charité;

---

(1) Metaphysische Anfangsgründe.

(2) Revision der Grundsatze und Grundbegriffe des positiven Rechts. Jena, 1799.

(3) Pour éviter les difficultés trop obscures, je n'entrerai pas dans la discussion sur la question : comment les actions peuvent être nécessaires et pourtant volontaires et libres?

un tel principe n'est certainement pas un principe de bonne morale.

De la Liberté illusoire.

On oppose, d'ordinaire, à ceux qui nient le libre arbitre, le sentiment intérieur de sa liberté. On dit, que chacun a la conscience; que toutes les fois qu'aucune contrainte, ni physique, ni morale ne nous force d'agir, nous agissons librement, c'est-à-dire que nous aurions pu agir de telle ou de telle autre manière. Mais comme les adversaires du libre arbitre prouvent que ce sentiment, cette conscience intérieure ne sont qu'illusoires, il vaudrait mieux, pour la bonne cause, abandonner cet argument.

En effet, même en n'agissant que d'après des desirs plus ou moins impérieux, et sans choix, sans volonté, l'homme éprouve un sentiment de satisfaction qui se joint à l'accomplissement de ses desirs, et cette satisfaction est d'autant plus vive que ces desirs étaient plus pressans. C'est ce contentement qui fait illusion à l'homme, et qui lui fait croire que, dans cette circonstance, il agit avec liberté. Ainsi il croit agir librement, quand il marche droit, et son organisation l'y contraint; l'homme agité par la jalousie et le

desir de la vengeance, et celui que consume le feu de l'amour, se regardent comme libres aussi long-temps que leur desir et son accomplissement leur font éprouver de la satisfaction. L'orage est-il appaisé, ils changent de langage; ils reconnaissent alors que la passion les avait entraînés par sa violence. Nous sommes souvent éloignés de toute idée d'appétit sensuel; mais à peine un objet provoque-t-il les organes, qu'aussitôt nous éprouvons le desir d'avoir la chose que nous aurions dédaignée un instant auparavant, et nous croyons nous être déterminés librement. Les animaux ne jouissent point d'une véritable liberté; ils agissent pourtant sans ressentir aucune contrainte. A l'instar de l'homme, ils éprouvent le contentement qui suit l'accomplissment de leurs desirs. Peut-on dire que la brebis et le tigre sont libres, parce que l'une broute l'herbe, et que l'autre déchire sa proie avec un sentiment de satisfaction?

C'est parce que l'on a confondu ce sentiment intérieur avec la véritable liberté, qu'on a cru pouvoir y opposer les réflexions suivantes:

« Une boule posée, dit Hommel, sur une planche, se laisse mouvoir en avant et en arrière, à droite et à gauche. Si la planche est en repos et d'aplomb, la boule reste immobile. Si cette boule avait la conscience de son mouvement, et

non de la cause du mouvement, elle croirait qu'elle se meut volontairement. » Leibnitz compare la liberté à une aiguille aimantée qui aurait du plaisir à se diriger vers le nord. « Dans ce cas, dit-il, elle s'imaginerait aussi qu'elle se meut librement et indépendamment de toute autre cause, car elle n'apercevrait pas les mouvemens imperceptibles du fluide magnétique.

Nos jugemens mêmes, dans une foule de circonstances, se joignent à un sentiment de contentement, sans être pour cela des résultats de notre réflexion. Voilà pourquoi nous jugeons différemment le même objet, suivant que, d'un instant à l'autre, ce qui s'est passé en nous ou hors de nous, a produit quelque changement dans notre intérieur. En ce sens, M. de Lamark a raison de dire (1) « que la diversité de nos jugemens est si remarquable, qu'il arrive souvent que la considération du même objet donne lieu à autant de jugemens particuliers qu'il y a de personnes qui entreprennent de prononcer sur cet objet, qu'on a pris cette variation pour une liberté dans la détermination; mais qu'on s'est trompé, qu'elle n'est que le résultat des élémens divers qui, pour chaque personne, entrent dans le jugement exécuté. »

(1) Zoologie philosophique, t. II, p. 343.

C'est dans le même sens qu'il faut interpréter le passage suivant de M. Feuerbach : « La faculté, dit-il, d'être déterminés par les idées à réaliser un objet ou à agir, est accompagnée de la conscience d'une activité indépendante, d'une spontanéité absolue. Quand de deux déterminations possibles opposées nous nous décidons enfin pour l'une ou pour l'autre, que nous rejetons l'une et que nous désirons l'autre, nous croyons, suivant ce que nous enseigne la conscience immédiate, que la cause de ce choix réside entièrement en nous; que la faculté de désirer est le principe du désir, et que, sous les mêmes conditions, elle eût pu se déterminer aussi bien pour une chose que pour une autre. Quoique nous paraissions aussi, en ce cas, non comme déterminés, mais comme déterminans, ce sentiment ne nous garantit cependant pas notre liberté, et nous ne pouvons pas le considérer comme une preuve de notre indépendance des causes naturelles, sans nous exposer aux objections fondées des *déterministes*, et sans contredire la loi naturelle de l'enchaînement constant des causes et des effets. Ce sentiment intérieur peut être une illusion. Nous avons seulement ce sentiment de liberté, parce que nous ne découvrons pas les fils secrets qui unissent

les causes aux effets, et qui nous entraînent vers tel ou tel objet. »

L'on voit donc que ces passages sont dirigés contre ceux qui veulent prouver le libre arbitre par cette conscience intérieure, par ce sentiment illusoire de liberté fondé seulement sur le contentement, sur la satisfaction des desirs.

Quelle est donc enfin l'espèce de liberté que l'on doit admettre pour l'homme, comme être doué de penchans, de sentimens et de talens, en un mot, de qualités morales et de facultés intellectuelles?

De la liberté morale.

On ne peut et on ne doit admettre d'autre liberté, que celle qui est d'accord avec les lois générales de la nature et avec la nature de l'homme. Nous avons vu qu'une liberté illimitée et une liberté absolue sont en contradiction avec un être créé et dépendant. La liberté que l'on doit reconnaître, doit considérer l'homme comme un être soumis aux lois des causes et des effets; cette liberté doit rendre l'individu et les instituteurs responsables du bien et du mal; dans cette liberté, nos actes doivent pouvoir être méritoires et déméritoires; le développement de cette liberté doit

emmener la pleine conviction qu'il dépend, non seulement de l'organisation, mais aussi de l'influence des choses extérieures, que l'homme devienne plus ou moins maître de ses actions; et que les institutions sociales, l'éducation, la morale, la religion, les lois, les peines et les récompenses sont éminemment utiles et indispensables. Une liberté, qui a tous ces caractères, est une liberté morale.

La liberté morale est la faculté d'être déterminé, et de se déterminer par des motifs (1); ou, en d'autres mots : la liberté est le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir, après délibération (2).

C'est cette liberté qui a été le sujet des leçons des anciens philosophes et des jurisconsultes, la seule dont l'application à la vie sociale et à chaque individu ait l'influence la plus étendue. La morale et la religion de toutes les nations ne supposent elles-mêmes que cette espèce de liberté, puisque leur unique objet est de nous fournir les motifs les plus puissans et les plus nobles pour diriger nos actions.

Il y a donc deux points principaux à considérer dans la liberté morale: la faculté d'*être dé-*

(1) Bonnet, Palingén. T. I, p. 27.

(2) Laromiguière, t. I, p. 110.

terminé, et la faculté de *se déterminer soi-même* par des motifs.

Pour éclaircir ces deux points, il est nécessaire d'écarter d'abord une difficulté qui résulte de mes deux propositions prouvées précédemment, que toutes nos dispositions, que tous nos penchans et nos talens sont innés, et que leur manifestation dépend de l'organisation. On demande jusqu'à quel point la liberté morale peut-elle se concilier avec ces deux vérités?

L'homme, dit-on, ne peut en aucune manière changer ce qui est inné; il ne peut pas non plus changer son organisation. Il doit par conséquent agir comme les qualités et les facultés innées et leurs organes le lui permettent ou plutôt le lui commandent.

Il est vrai que l'homme ne peut pas changer son organisation ni les résultats qui en suivent immédiatement. Il n'a pas non plus d'empire sur les impressions accidentelles du dehors. Ainsi lorsque, par l'effet de son organisation ou des irritations extérieures, il s'éveille en lui des sensations, des penchans, des sentimens, des idées, des vœux, on doit le considérer, quant à ces impressions, à ces desirs et à ces pensées, comme esclave de son intérieur et du monde extérieur.

Chaque organe mis en activité lui donne une sensation, un penchant, une suite d'idées, et

sous ce rapport il n'a d'empire sur lui-même qu'autant qu'il pourrait empêcher ou produire l'action des organes. Comme il ne lui est pas possible de ne pas sentir la faim, quand son estomac agit d'une certaine manière, de même il lui est impossible de ne pas sentir l'aiguillon de la chair, ou tout autre penchant quelconque pour le bien ou pour le mal, lorsque les organes de ces penchans sont en état d'excitation. Il serait donc injuste de rendre l'homme responsable de l'existence de ces sensations et de ces desirs, et de lui en faire un mérite ou un démérite personnels.

Mais, qu'on y prenne garde; on commet une grande faute en confondant les *penchans*, les *desirs* avec la *volonté*. Vouloir n'est rien moins que sentir des desirs, comme M. Richerand (1) le trouve excellent dans les ouvrages de M. de Tracy (2); ou, comme dit Fichté, la simple tendance des facultés à agir, et le desir n'est rien moins qu'un mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas, comme le définit le *Dictionnaire de l'Académie française*.

Les anciens appelaient les desirs, concupiscences, volitions ou velléités, et les distinguaient

---

(1) Septième édition, t. II, p. 189.

(2) Idéologie, p. 69.

soigneusement de la volonté. Kant les a suivis avec raison, et Condillac (1) dit à ce sujet avec beaucoup de justesse : « Comme il ne dépend pas de nous de ne pas avoir les besoins qui sont une suite de notre conformation, il ne dépend pas non plus de nous de n'être pas portés à faire ce à quoi nous sommes déterminés par ces besoins. »

C'est donc encore pour avoir confondu les desirs, les velléités, les concupiscences, les penchans, avec la véritable volonté, qu'on a trouvé des difficultés insolubles, relativement à la liberté morale. On a raison de nier la liberté quant à l'existence des desirs, mais on tire une fausse conséquence, lorsqu'on en infère que la volonté et les actions manquent également de liberté. Les desirs, les penchans, sont le résultat de l'action d'un seul organe, comme j'ai démontré en traitant de l'origine des qualités morales et des facultés intellectuelles. La volonté au contraire est une décision, une détermination produite par l'examen et par la comparaison de plusieurs motifs.

Examinons comment l'homme devient capable de volonté, par conséquent de liberté morale; comment l'homme peut être en opposition avec ses desirs; et comment cette même vo-

(1) OEuvres complètes, t. III, p. 26.

lonté, cette même liberté acquiert dans divers individus, une extension différente ?

Représentons-nous un être doué d'un seul organe ; cet être ne pourrait percevoir qu'une seule espèce de sensations et d'idées, et il ne serait capable d'exercer qu'une seule espèce de faculté. Un pareil organe unique pourrait bien être mis en action par des irritations intérieures et extérieures, et être exercé à cette action par des répétitions fréquentes. Mais cet individu ne serait susceptible d'aucune autre sensation, d'aucune autre idée. Il lui serait impossible de comparer des sensations et des idées d'un genre différent, et de choisir entre elles. Par conséquent aussitôt que l'organe unique serait mis en action, il n'y aurait aucune raison pour que l'animal ne suivît pas le penchant mis en mouvement, ou l'idée éveillée par cette action ; il serait donc absolument contraint, ou plutôt il n'aurait de possibilité de s'abandonner qu'à ce motif, à cette impulsion uniques. L'action ou l'inaction de cet être viendrait simplement de l'état d'activité ou d'inactivité de cette seule faculté. C'est ainsi que les animaux inférieurs sont invariablement bornés à leurs aptitudes ou à leurs instincts.

Dès que les animaux, comme cela a lieu, surtout pour les plus parfaits, sont doués de plusieurs organes, ils sont aussi susceptibles de

différentes espèces de sensations et d'idées. Il est vrai que, dans ce cas, l'action d'un organe ne détruit ni l'existence, ni l'action d'un autre organe; par conséquent elle ne peut pas non plus détruire les sensations et les idées excitées par cet autre organe. Mais un organe peut agir avec plus d'énergie, et fournir un motif plus puissant. Dans l'instant où vous présentez la nourriture à un chien affamé, et qu'il est sur le point de la manger, faites passer un lièvre devant lui, il courra après le lièvre, quoiqu'il n'ait pas cessé d'avoir faim. Si l'on emploie plusieurs fois la violence pour empêcher ce chien de poursuivre le lièvre, il se souvient des coups qui l'attendent, et quoique l'ardeur de son désir lui occasionne des tremblemens et des palpitations, il ne se hasarde plus à cette poursuite. Si le chien n'était susceptible que de la faim, ou s'il n'avait de penchant et de faculté que pour la chasse, cette manière d'agir lui serait impossible. C'est donc la pluralité des organes qui le rend susceptible d'idées et de sensations différentes. Mais comme ces idées, ces motifs ne sont point d'un ordre élevé, on ne peut pas appeler cette faculté dans les animaux une liberté morale, une véritable faculté de vouloir; il faut la regarder comme une simple spontanéité ou faculté d'être déterminé par les irritations les plus fortes et les plus nombreuses.

Comparons maintenant l'homme aux animaux les plus parfaits. Combien les motifs dont son organisation plus relevée l'a rendu susceptible, ne sont-ils pas ennoblis et multipliés! Outre les penchans et les facultés qu'il a en commun avec les animaux, il distingue la vérité de l'erreur, le juste de l'injuste; il compare le présent avec le passé, et lit dans l'avenir; il cherche et découvre l'enchaînement des causes et des effets; il a le sentiment de la honte et de la décence; il a de la sympathie et de la compassion, et peut découvrir de lui-même les devoirs qu'il doit remplir envers les autres; il est pourvu d'organes intérieurs pour la morale et la religion, pour connaître et honorer un Être éternel et indépendant; son organisation intérieure, son langage, la tradition, l'éducation, etc., lui garantissent une source abondante de lumières; et lui fournissent un nombre infiniment plus grand de motifs que ne peuvent avoir les animaux. Au moyen de sa raison, il compare les idées et les sensations; il en pèse la valeur respective; il peut surtout fixer son attention sur des motifs déterminés. De toutes ces opérations résulte enfin la décision. C'est cette décision, produit de la raison et de l'examen des motifs, qui est proprement la volonté et le vouloir par opposition



avec les penchans, les désirs, les volitions, les velléités et la simple sensation de contentement.



L'on conçoit maintenant comment l'homme peut avoir des désirs et des penchans tout-à-fait différens de sa volonté, et comment sa raison le met en contradiction avec ses désirs. Les sens sont excités, l'homme se sent provoqué à obéir à ce mouvement; mais s'il s'abandonne au désir de la vengeance, il sait, par le moyen de ses facultés intellectuelles, qu'une action basse le déshonorera, et qu'il sera regardé plutôt comme l'esclave de ses passions que comme maître de lui-même; s'il se jette dans les bras de la volupté, l'image effrayante de sa santé détruite et de sa félicité domestique renversée, vient s'offrir à ses yeux; les convenances sociales, la honte d'abuser de la confiance, les suites fâcheuses de sa conduite pour l'objet aimé, etc., tous ces motifs agissent sur son esprit, et, soit par leur force, soit par leur nombre, ils finissent par l'emporter. C'est par-là que l'homme obtient de vouloir une chose absolument contraire à celle à laquelle un penchant très violent l'avait excité.

Chacun doit donc sentir que, tant que les penchans et les désirs ne sont pas éveillés et nourris par la participation de l'individu, il ne peut en être rendu responsable; mais qu'il l'est

de sa détermination, de son vouloir et de ses actions (1). Ainsi il est et il sera éternellement vrai que les organes des facultés morales données par le Créateur, sont le principe de ce que nous appelons tantôt penchant, tantôt inclination, désirs ou passion, suivant la différente énergie de l'action de ces organes. Chacun convient qu'à cet égard l'empire de l'homme est restreint; il n'est pas en son pouvoir d'anéantir ses penchans, ni de se donner à son gré des inclinations. Mais au milieu des désirs les plus vifs de l'homme, si plusieurs facultés d'un ordre supérieur, dont l'exercice est soutenu par une organisation parfaite, agissent en lui et se joignent aux motifs extérieurs que lui fournissent l'éducation, les lois, la religion, etc., ces mêmes désirs se trouvent vaincus. La volonté que l'homme manifeste alors n'est plus l'action d'un organe unique.

C'est l'ouvrage de l'homme muni en dedans et au dehors de motifs multipliés, et doué de la

---

(1) Nec tardum ingenium, nec labilis memoria, nec inquietus appetitus, nec sensus obtusus, nec vita languens reum per se statuerunt hominem, sicut nec contraria innocentem, et hoc non ob aliud, nisi quia et hæc necessario et præter voluntatem posse prævenire probatur. (*S. Augustinus* , de liber arbit.)

faculté de les comparer, de les peser et d'être déterminé ou de se déterminer lui-même d'après ces motifs. Or, il est incontestable que tant que l'homme jouit de son bon sens, il peut agir ainsi, et que souvent il veut et fait tout le contraire de ce que ses penchans lui commandent; par conséquent il est moralement libre. C'est cette liberté qui fait de l'homme un être moral, qui donne à ses actions la moralité, la responsabilité.

Mais ne croyons pas que cette faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, cette liberté morale ait été livrée au hasard par le Créateur.

La détermination qui a lieu par des motifs, est aussi soumise à des lois, de sorte que, dans l'exercice de la liberté morale, il ne peut jamais être question d'une liberté illimitée ou absolue. La loi de la nature veut, par exemple, que les facultés d'un ordre inférieur obéissent à celles d'un ordre supérieur; que toute créature vivante s'aime, et emploie par conséquent tous ses moyens et toutes ses facultés pour son bonheur. « Tous les hommes, dit Pascal (1), désirent d'être heureux. Cela est sans exception. La volonté ne fait jamais la moindre démarche que vers cet objet. C'est le motif de toutes les actions de tous les hommes, jusqu'à ceux qui se tuent et

(1) Pensées sur la religion, p. 162.

qui se pendent. » L'homme doit donc nécessairement désirer un bien et avoir en horreur un mal qu'il a reconnus pour tels. Si plusieurs motifs se présentent, il n'est pas au pouvoir de l'homme de se décider indifféremment pour telle chose ou pour telle autre; mais il se détermine, en conséquence des lois de la pensée, d'après le motif qui agit le plus puissamment sur lui, ou qui lui offre le plus grand bien (1). Sans cette nécessité, l'homme, avec toute sa liberté morale, tomberait dans la contradiction déraisonnable et contraire aux lois de la nature dont j'ai fait mention en parlant de la liberté illimitée et de la liberté absolue.

Cependant cette liberté, conforme à la dépendance où nous sommes de la création, des lois de la nature et de notre organisation, remplit toutes les conditions que l'on peut attendre d'un être fini, mais raisonnable. Elle rend responsables non-seulement ceux qui guident l'homme, mais aussi chaque individu pour ses actions; c'est la seule liberté qui puisse être utile dans la

(1) Quelles facultés sentez-vous en vous-même? — *R.* Deux facultés principales: la faculté de connaître et la faculté de vouloir, ou de me porter *à ce qu'il me plaît.* (*Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français*, *p.* 22.)

vie, et, comme dit Locke (1), la seule qui soit supposée dans toutes les institutions humaines; tandis qu'en admettant une liberté illimitée ou absolue, tous les efforts qui tendent à guider l'homme seraient insensés.

Quand certains philosophes exigent qu'on pratique le bien et la justice, etc., sans aucun motif, mais pour la vertu seule, loin de détruire la nécessité des motifs, ils vous présentent le bien et la justice comme les motifs les plus sublimes et les plus dignes de nous faire agir. Tout prouve donc que, dans tous les états de la société humaine, l'on n'a supposé d'autre liberté que celle de pouvoir être déterminé, et de se déterminer soi-même par les motifs les plus puissans.

Il est certain que tous les individus ne jouissent pas de la liberté morale au même degré: comment cela se fait-il?

Nous avons vu que la faculté d'apprécier les motifs d'un ordre supérieur, constitue la condition première de la liberté morale. Or, tous les motifs sont puisés ou dans notre propre fond, dans une heureuse organisation, ou dans les circonstances extérieures. Plus nos facultés intérieures seront resserrées, moins elles nous fourniront des moyens de faire le bien ou d'éviter le

---

(1) L. c., T. III, p. 354.

mal, plus les facultés et les sentimens nobles prédomineront sur les penchans, plus aussi ceux-ci seront contrebalancés, lorsque leur tendance devient préjudiciable. Ainsi, l'homme à grands talens a plus de liberté que l'homme médiocre; et plus les facultés descendent vers l'idiotisme, plus aussi la liberté morale va en décroissant.

La seconde source de nos motifs est dans les circonstances extérieures. L'homme qui a moins de besoins, sera aussi moins tenté que l'homme qui croupit dans la misère. L'homme formé et cultivé par l'éducation, la morale, la religion, et connaissant les lois et les devoirs de la société, aura infiniment plus de motifs en son pouvoir que celui dont le cœur et l'esprit ont été abandonnés à l'ignorance et à l'abrutissement. En général, plus il y a de disproportion entre les motifs soit intérieurs, soit extérieurs, et l'énergie des penchans, plus aussi l'exercice de la liberté morale devient précaire.

Nos actions sont-elles irrésistibles par la raison que nos penchans et nos facultés sont innés ?

Ce que je viens de dire sur la liberté morale, prouve suffisamment combien je suis éloigné de soutenir l'irrésistibilité de nos actions. Ce n'est pas que ceux qui m'accusent de cette absurdité, ne connaissent pas mes principes ; je ne dirai pas non plus que ce soit par ignorance ou par piété, qu'ils se sont érigés avec tant d'amertume en censeurs de ma doctrine. Non, laissons à la postérité de faire justice de leurs motifs et de leurs intentions, et poursuivons notre tâche de rectifier les idées erronées.

Le professeur Ackermann, de Heidelberg, que mes adversaires en Allemagne avaient adopté pour leur chef, et que mes adversaires en France ont fidèlement copié, s'est élevé avec une suspecte animosité contre l'innéité des qualités morales et des facultés intellectuelles. Si ces dispositions sont innées, disait-il, c'en est fait de la liberté morale ; nos actions sont inévitables, et les malfaiteurs de tous les genres ont gain de cause (1). Voici à quel moyen il a recours pour prouver cette conséquence :

(1) Comparez avec ce passage ce que dit M. Moreau

Objection.

« *Un organe est la représentation réelle de la faculté elle-même.* L'organe posé, son action l'est également. Un muscle qui se contracte, est un autre muscle que celui qui est étendu. Voilà quelle est la véritable définition d'un organe; mais elle ne peut s'adapter au fatras du docteur Gall, puisqu'il serait obligé de dire que, les organes posés, leur action particulière l'est également, ce qui anéantirait la liberté de l'homme. »

Réponse.

Toutes les objections d'Ackermann tournent autour de la même fausse définition de l'organe, et je serais presque honteux de les regarder comme dignes de la moindre attention, si elles n'avaient pas trouvé tant de partisans.

Si l'organe et la manifestation de sa fonction

---

de la Sarthe : Exposition et critique du système du docteur Gall, extrait de la *Décade philosophique*, etc., et le *Journal de l'Empire*; une quantité de passages dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*; Tupper, an inquiry into D. Gall's system, etc.

sont la même chose, l'organe ne peut exister, à moins que sa fonction n'ait lieu, et l'agent doit disparaître chaque fois que la fonction cesse: conséquences que le professeur Ackermann fait lui-même immédiatement dériver de sa définition. Ainsi, pour ne pas perdre un organe, il faut les tenir tous dans une activité éternelle et simultanée; il faut toujours et en même temps, goûter, flairer, écouter, regarder, tâter, courir, chanter, danser, parler, manger, penser, apprendre par cœur, juger, vouloir, etc. Dans le sommeil, tous les organes de la vie animale disparaîtraient.... Qui ne voit pas l'absurdité de la définition d'Ackermann, et conséquemment aussi l'absurdité de toute son argumentation?

J'appelle un organe, la condition matérielle qui rend possible l'exercice ou la manifestation d'une faculté. D'après cette définition, l'on conçoit qu'aucun exercice de faculté n'est possible sans organe, mais que l'organe peut exister sans que la faculté à laquelle il est affecté soit mise en exercice.

Le professeur Ackermann veut absolument que l'on ne puisse pas se dispenser de faire les choses pour lesquelles on a reçu des conditions matérielles ou des organes. Il ne s'aperçoit pas qu'il est en contradiction avec lui-même. Suivant lui, le limaçon dans l'oreille est l'organe

de la musique (1); suivant lui encore, les couches optiques et des sens bien organisés sont l'organe des arts imitatifs (2); il veut de même que l'organe de la peinture soit un œil exercé (3). Or, s'il est vrai qu'aucun organe ne puisse exister sans se manifester et sans s'exercer, il faut donc que chaque homme et chaque animal qui ont le limaçon dans l'oreille, fassent de la musique; que tout homme et tout animal qui ont des couches optiques et des sens bien organisés, soient habiles dans les arts imitatifs, et que chaque homme et chaque animal qui ont un œil exercé, fassent constamment de la peinture. Je ne ferai pas remarquer combien il est singulier d'entendre dire qu'on peut *acquérir* un organe, à ceux qui prétendent connaître à fond les véritables principes de la physique de l'organisme.

Objection.

« §. 77. Lorsque l'organe s'atrophie, la faculté ou l'aptitude qui a existé par cet organe cesse aussitôt. C'est ce que l'expérience nous apprend.

(1) L. c., §. 157.
(2) L. c. §. 160.
(3) L. c. §. 156.

Un musicien de la première force, s'il ne cultive plus la musique, perd la faculté de percevoir et de rendre les tons; le peintre perd son talent, lorsqu'il ne l'exerce plus. C'est ce qui a lieu pour tous les organes du corps animal. Les muscles de quiconque a été obligé, par maladie, de rester long-temps étendu sur son lit, s'atrophient, et la faculté de se mouvoir diminue dans la même proportion. L'œil s'atrophie dans l'obscurité de la prison, et la faculté de voir s'altère proportionnellement : que faut-il de plus pour prouver que, sans manifestation de la faculté, aucun organe ne naît ni n'existe, et que la diminution et la cessation d'activité amènent le dépérissement et la disparition totale de l'organe? »

Réponse.

J'ai plusieurs fois réitéré ma profession de foi: c'est que le défaut d'exercice peut retarder l'activité et le développement d'un organe. C'est sur cela que je fonde le conseil d'entraver chez les enfans, autant qu'il est possible, l'exercice des organes qui peuvent devenir dangereux; d'empêcher par-là la facilité d'agir qui en serait la suite, et de favoriser, au contraire, l'action des organes dont la tendance est avantageuse;

mais je n'ai jamais inféré de-là que, sans manifestation de la faculté, aucun organe ne puisse naître ni exister. Les hommes et les animaux apportent, en venant au monde, tous les organes des fonctions des sens, et même les organes intérieurs qu'Ackermann suppose, tels que l'organe de la volonté, de la comparaison, de l'abstraction. Il lui sera difficile de révoquer en doute que nous naissons avec les yeux et leurs nerfs, avec la langue, le nez, les oreilles, les mains, et avec les nerfs de toutes ces parties, avec le grand ganglion cérébral appelé jusqu'ici couches optiques, enfin avec les deux hémisphères du cerveau. Ces parties sont donc nées et existent avant tout exercice, avant toute manifestation de faculté; et quoique tant d'animaux restent sourds et aveugles pendant plusieurs jours, et que les enfans nouveau-nés ne puissent encore ni comparer, ni abstraire, toutes leurs parties tendent cependant peu à peu à leur perfectionnement, et deviennent successivement capables d'exercer leurs fonctions. On ne sait, au reste, comment répondre à la métaphysique du professeur Ackermann. Il s'ensuivrait, en prenant ses opinions à la lettre, que l'atrophie même des organes est impossible; car s'il est vrai, comme il le répète si souvent, que l'existence de l'orga-

ne coïncide nécessairement avec la manifestation de la faculté, il doit en résulter que les organes, tant qu'ils ne sont pas détruits violemment par la mort, s'exercent continuellement, et conservent par-là leur existence et leur intégrité.

Objection.

« §. 78. La belle hypothèse par laquelle le docteur Gall croit, dans l'exposition de sa doctrine, avoir assuré la liberté de l'homme, s'écroule; car aussitôt qu'il montre un organe du vol, l'être chez qui il l'observe doit être un voleur; et un assassin n'a pas seulement l'organe du meurtre, mais aussi quiconque a sur son crâne l'organe du meurtre, est un assassin. S'il dit que l'on peut avoir l'organe du meurtre sans être un assassin, je nie cette proposition, parce qu'aucun organe ne peut exister sans que la faculté ne se manifeste; s'il objecte que la manifestation de la faculté peut être arrêtée par d'autres organes et d'autres actions, je dis que, dans ce cas, l'organe doit aussi s'atrophier, et que par conséquent l'organe du meurtre doit manquer chez celui qui de fait n'est pas assassin. »

« §. 79. Il faut convenir que l'idée d'admettre des organes sans la présence des facultés

qu'ils doivent représenter, est un excellent subterfuge pour échapper et pour répondre à tous les reproches et à toutes les objections que l'on peut faire à l'organologie. Car si quelqu'un dont on examinera le crâne, a l'organe du vol et n'est cependant point un voleur, on dira que l'organe indique seulement la disposition, et que l'homme, en ne volant pas, prouve qu'il a eu une bonne éducation qui lui a donné le moyen de résister à un penchant violent. Si un coquin fieffé n'a pas l'organe du vol, on se tirera de même très bien d'affaire, en démontrant que le respect pour la propriété d'autrui a été tant soit peu mis de côté par l'action prépondérante des autres organes, mais que l'on ne peut imputer cet acte à l'organe du vol qui manque entièrement. »

« §. 80. M. le docteur Gall a un vaste champ ouvert devant lui; il peut le parcourir avec les gens à vue courte, et mettre leurs objections à l'écart avec une extrême facilité. Mais il est enchaîné en présence du véritable observateur de la nature, auquel il ne ressemble que par le masque. Il faut qu'il avoue que, s'il y avait des organes tels que ceux qu'il imagine, ces organes ne pourraient exister sans manifestation de facultés; et que quiconque a l'organe du meurtre, doit être un assassin, de même que quiconque

n'a jamais assassiné, ne peut avoir cet organe. Il faut qu'il avoue qu'une doctrine semblable, si elle pouvait subsister, anéantirait la liberté de l'homme, et qu'alors la société humaine ne serait gouvernée que d'après les lois d'une aveugle nécessité, et non d'après celles de la raison. Mais heureusement la doctrine des organes du docteur Gall ne vaut pas mieux que sa logique et que ses observations de la nature prises en masse. Il est évident qu'il n'y a, et qu'il ne peut y avoir d'organes pareils à ceux qu'a inventés le Docteur Gall. »

Réponse.

J'ai réuni ces trois paragraphes, pour les comprendre dans une même réponse. Pourquoi mes adversaires, quand ils prétendent que j'enseigne l'irrésistibilité des actions, parlent-ils toujours du penchant au vol et du penchant au meurtre? Ils savent d'abord que, par l'expression de penchant au meurtre, je n'entends nullement un organe qui porte immédiatement à l'homicide, mais simplement le penchant naturel de tuer d'autres animaux, penchant qui appartient à tout animal carnivore, et par conséquent à l'homme; ils savent que ce n'est que la dégénération et l'abus de ce penchant qui

conduisent à l'homicide; ils savent aussi que nous admettons des organes de la bonté, ainsi que des sentimens moraux et religieux; pourquoi ne disent-ils donc pas que les hommes font de même irrésistiblement des actions bonnes, morales et religieuses?

Le professeur Ackermann ne peut admettre ce que j'ai toujours professé publiquement, et ce que je viens d'établir dans ce traité sur le libre usage des qualités innées, parce qu'alors toutes ses objections se réduiraient à rien. Je vais en conséquence lui prouver, par des argumens tirés de ses propres principes de physiologie, la vérité de ce que j'ai avancé plus haut. Quoique la volonté n'ait aucune influence immédiate sur la vie végétative ou automatique, ainsi que sur les organes de cette vie, tels que le cœur, le foie, les reins, le professeur Ackermann reconnaît pourtant, avec tous les physiologistes, que la vie animale et l'action de ses organes, dans l'état de santé, sont presqu'entièrement soumises à la volonté. Or comme il établit qu'il existe un organe de la volonté dans le cerveau, il en résulterait, d'après son propre aveu, non-seulement que les actions de tous les organes de la vie animale devraient avoir lieu nécessairement et toujours, mais aussi que, par une singulière contradic-

tion, *la volonté et l'irrésistibilité* subsisteraient ensemble!

Le professeur Ackermann répétant toujours ces mêmes objections, je suis obligé de m'en tenir aussi aux mêmes réponses. Tous ses argumens n'ont d'autre base que cette fausse définition : *l'organe est la représentation réelle de la faculté.* Si l'organe et la manifestation de sa faculté étaient la même chose, et que leur coexistence fût nécessaire, tous les organes des animaux et de l'homme, tant ceux de la vie automatique que ceux de la vie animale, devraient constamment et simultanément être en action, ou bien un instant de défaut d'action les ferait disparaître. Où voit-on quelque chose de semblable dans la nature? Un muscle disparaît-il parce qu'il est inactif ? Ackermann répond à cela qu'un muscle qui se meut est tout un autre muscle que celui qui reste en repos. Il résulterait de ce raisonnement que le même pied, suivant qu'il marche ou qu'il reste immobile, serait un tout autre pied.

Argumentons encore des autres aveux que fait Ackermann. Il admet le cerveau comme l'organe de l'âme en général; il établit, outre cela, quelques organes particuliers dans le cerveau pour la comparaison, le jugement et la volonté; il

regarde la combinaison des parties solides et liquides, les plexus nerveux, et les ganglions de la poitrine et du bas-ventre, comme étant les organes des affections et des passions. Or si les objections qu'il me fait, avaient quelque fondement, ces objections ne seraient-elles pas communes à son système comme au mien? Ne s'ensuivrait-il pas, de ses propres aveux, que l'homme devrait sans cesse comparer et juger, vouloir sans cesse le bien, le mal, le vrai, le faux, être sans cesse en proie à toutes les affections et à toutes les passions; et que quand dans le sommeil, dans l'évanouissement, dans la mort apparente ces organes sont inactifs, tous disparaîtraient incessamment?

Les idées qu'Ackermann se fait d'un organe, sont si contraires au bon sens, qu'il n'a pas pu s'astreindre à tenir invariablement le même langage. Il dit expressément dans son paragraphe 77 : « L'organe et la manifestation de la faculté qui lui appartient, sont la même chose; sans exercice, aucun organe ne peut naître ni subsister; la cessation d'action d'un organe entraîne sa diminution, et enfin sa disparition.» Il dit encore dans le paragraphe 78, qu'aucun organe ne peut subsister sans manifester sa faculté; que l'homme qui a l'organe du meurtre doit être un meurtrier, de même que celui qui n'a jamais

tué ne peut pas avoir cet organe. Or, ce que je vais citer est en contradiction évidente avec ce qui précède. Le professeur Ackermann dit, dans son paragraphe 73 : « La manifestation des facultés dépend, *seulement en grande partie*, des organes *parfaitement développés*; quand la manifestation des facultés n'a pas lieu pendant *long-temps*, les organes ou les dispositions doivent diminuer *successivement*, et enfin disparaître entièrement. » Il admet donc ici que la naissance des organes, leur existence et leur perfectionnement sont antérieurs à la manifestation de leurs facultés. Il ne regarde donc pas l'organe et la manifestation de la faculté comme étant une même chose. Ce n'est plus des seuls organes qu'il fait dépendre les facultés, il les en fait seulement dépendre en grande partie ; et pour que l'action puisse s'effectuer, il admet encore d'autres conditions. Enfin il avoue que les organes ne diminuent successivement que quand ils ont été long-temps inactifs.

Ackermann ne se contente pas de confondre à chaque moment la disparition totale des organes avec leur diminution ; il regarde encore de simples altérations et des maladies d'organes, tels que l'endurcissement et la paralysie, comme étant la même chose que l'anéantissement complet d'un organe, et prend l'effet pour la cause ;

car dans ces cas la cessation des fonctions est une suite, et non la cause de la maladie.

Enfin, tous les faits assignés par Ackermann sont faux. Sans exercice, dit-il, aucun organe ne pourrait naître ni subsister, quoique peu auparavant il ait dit qu'ils naissent et subsistent longtemps sans exercice. Tous les animaux et tous les enfans ne naissent-ils pas avec plusieurs organes et avec des sens, quoiqu'ils n'aient pu les exercer dans le sein de la mère? Dans toutes les périodes de la vie, les organes se perfectionnent avant qu'ils puissent remplir leurs fonctions ou s'exercer. Ils existent donc très bien sans aucun exercice, ou sans remplir aucune des fonctions qui leur sont propres. Les muscles de l'oreille extérieure se trouvent encore chez tous les hommes, quoique depuis la création de l'homme ils ne se soient jamais exercés que dans un petit nombre d'individus. C'est ordinairement, par hasard et après avoir vécu trente à quarante ans sans user de cette faculté, que l'on apprend que l'on peut mouvoir les muscles de l'oreille extérieure, ou la peau du sommet de la tête. Ainsi il n'y a qu'erreur et contradiction dans toutes les objections du professeur Ackermann et de ses partisans, M. Moreau de la Sarthe, M. Tupper, etc., etc., etc.

M. Kurt Sprengel, célèbre par les éminens

services qu'il a rendus aux sciences, nous a aussi adressé des objections sur l'irrésistibilité des actions (1). J'aurais souhaité sincèrement, pour l'honneur de la littérature allemande, qu'un savant aussi distingué n'eût parlé de ma doctrine que lorsqu'il aurait été à même d'en connaître l'esprit et l'ensemble, autrement que par des ouï-dire. Il a dû arriver à M. Sprengel ce qui arrive à tout homme instruit qui veut combattre une doctrine nouvelle avant qu'il la connaisse dans toute son étendue. Même en alléguant les conséquences qu'il croit dériver de cette doctrine, il ne peut s'empêcher de rendre hommage aux vérités qui en font la base.

M. Sprengel fait dépendre les facultés de l'esprit et de l'âme en partie du cerveau, en partie du tempérament. Il vante les avantages de l'esprit quand il habite un corps sain. Il reconnaît, avec nous tous, que la santé est nécessaire pour que les fonctions intellectuelles puissent se faire convenablement. Une trop grande irritabilité, dit-il (2), a pour conséquence des jugemens erronés, une imagination ardente, une mémoire fidèle, un es-

---

(1) Institutiones Medicæ, Amst., 1810, T. II, §. 368. (A Paris, chez F. Schoell.)

(2) L. c., §. 376.

prit fin, de l'irrésolution, de l'inconstance, une tristesse profonde, et une gaîté désordonnée. Le caractère voluptueux du beau sexe, vient de la délicatesse de sa constitution physique; le tempérament mou produit une mémoire faible, mais sûre, une conception paresseuse pour l'amour et la haine; un tempérament sec donne, au contraire, beaucoup d'erreurs, une mémoire durable, l'attention pour un objet unique, une imagination souvent bouillante, et des affections de l'âme très-vives.

Cette dernière et ancienne erreur s'est maintenue jusqu'à présent parmi tous les physiologistes; tous parlent encore des diverses qualités de l'esprit et de l'âme qui doivent résulter de tel ou tel tempérament. Les physiologistes les plus récens ne se font aucun scrupule d'avancer que l'homme doué d'un tempérament sanguin veut en vain renoncer aux voluptés des sens, avoir des goûts fixes et durables, atteindre par des méditations profondes aux plus abstraites vérités; que, dominé par ses dispositions physiques, il sera incessamment ramené aux plaisirs qu'il fuit et à l'inconstance qui fait son partage (1).

On répète ces assertions d'un siècle à l'autre, sans qu'on ait jamais demandé ni examiné si elles

(1) Richerand, Phys. T. II, p. 463.

étaient prouvées par une expérience constante. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette doctrine établit également l'innéité des propriétés de l'âme et de l'esprit, et la dépendance de leur exercice de conditions matérielles. Que ces conditions résident toutes dans le cerveau, ou qu'elles soient dispersées dans tout le corps, dans les viscères, dans les plexus nerveux, dans le sang ou dans un fluide nerveux, elles n'en sont pas moins des conditions matérielles qui tiennent la manifestation des qualités morales et des facultés intellectuelles dans leur dépendance.

Cependant, quoique M. Sprengel regarde les propriétés de l'esprit et de l'âme comme des conséquences de l'harmonie des solides et de la combinaison des fluides, il n'en accorde pas moins à l'homme une volonté libre, et il dit expressément que l'on ne doit s'en prendre qu'à soi-même, si l'on suit son tempérament (1). Pourquoi donc ne pas trouver bon que je dise aussi que l'homme ne doit s'en prendre qu'à lui-même s'il suit les impulsions de ses organes, et que je croie, avec saint Augustin, que « Dieu, en donnant le pouvoir, n'impose point de nécessité (2)? »

---

(1) L. c., §. 375.

(2) Lib. de littera et spiritu, c. 31.

J'ai prouvé que ce n'est qu'en admettant différens organes pour les différentes qualités et facultés que l'on conçoit comment un organe peut inciter à certaines actions, pendant que les autres organes produisent des mouvemens et des idées absolument contraires; que l'on comprend ainsi comment l'homme, lorsque de mauvais penchans sont en mouvement, peut, soit en lui-même, soit au dehors, trouver des motifs opposés et prendre une résolution contraire. Mais où l'homme trouvera-t-il des motifs opposés dans son intérieur; comment sera-t-il susceptible de recevoir ceux qui lui viendront du dehors, si le principe de ses penchans, de ses desirs, de ses facultés, enfin de toutes ses sensations et de toutes ses pensées, réside dans un seul organe ou dans l'ensemble du corps? Lorsque le sang crie vengeance, quelle partie intégrante du tempérament donnera à l'homme le calme ou la force de se vaincre? On peut donc affirmer que la liberté morale ne saurait exister qu'avec la pluralité des organes.

Voici encore une nouvelle difficulté dont différens auteurs allemands ont parlé. Des observations que j'ai faites dans les prisons, il résulte que j'ai déterminé pour les détenus, non-seulement les dispositions de l'esprit et de l'âme, mais aussi les actions de ces mêmes détenus. Ne

serait-on pas tenté d'en conclure que je regarde comme inévitables les actions pour lesquelles notre organisation nous donne du penchant?

Ma réponse à cette question ne pourra être complète que par des discussions qui auront lieu dans les volumes suivans. Je me borne en ce moment à l'exposition générale de quelques-uns de mes principes. Elle suffira pour faire comprendre ma conduite sous ce rapport, et pour en écarter toute fausse interprétation. Les différentes facultés primitives de l'âme sont affectées à différentes parties du cerveau, de la même manière que les diverses fonctions des sens sont attachées à divers systèmes nerveux. Les fonctions des sens dont les organes sont plus considérables, plus sains et plus développés, ou qui ont reçu une irritation plus forte, sont, par cela même, plus vives. Le même phénomène se reproduit dans les facultés de l'âme; les organes de ces facultés agissent avec plus d'énergie, s'ils sont plus irrités ou plus développés. D'un autre côté, il y a plusieurs organes dont le développement plus considérable se montre par des circonvolutions plus grandes, plus grosses, plus élargies, plus allongées sur la surface du cerveau; et ces circonvolutions sont, à leur tour, représentées par des élévations sur la surface extérieure du crâne.

Que l'on ajoute à cela ce que je démontrerai pour chaque organe en particulier, savoir, que j'ai trouvé des moyens de déterminer que telle ou telle partie du cerveau est l'organe de telle ou telle faculté de l'âme: alors on comprendra comment, d'une élévation considérable et déterminée du crâne, on a pu inférer un plus grand développement d'une portion du cerveau, et par conséquent une plus grande énergie d'une qualité déterminée.

Si dans la vie sociale j'aperçois chez quelqu'un le signe extérieur d'un organe bien développé, je peux dire avec assurance que, dans cet homme; la disposition de la faculté qui appartient à cet organe est plus forte que les dispositions de ses autres qualités. Mais j'ignore si les circonstances ont permis à ce même individu de se livrer à ce que lui inspire cette disposition principale. La naissance, l'état, l'éducation, les lois et les usages, la religion ont la plus grande influence sur les occupations, sur le perfectionnement et l'exercice des organes, ainsi que sur le caractère moral de l'homme; il serait donc téméraire de conclure que les actions d'un individu répondent à la faculté dont on remarque une disposition prédominante. En voyant l'organe des tons ou celui des arts mécaniques très-développés, on peut affirmer que l'individu a

une grande disposition ou du talent pour la musique, ou pour les arts mécaniques; que, dans sa jeunesse, il aura eu dans ces mêmes arts plus de succès que ses camarades, et que probablement encore, après les devoirs de son état actuel, il en fait son occupation favorite; mais je ne peux pas dire qu'il soit réellement musicien ou mécanicien. S'il s'agit de penchans capables de conduire à des actions nuisibles et contraires aux lois, je m'abstiens de juger, parce que j'admets que les hommes sains et raisonnables sont en état, par des motifs nobles et par l'effet d'une heureuse habitude, de dompter ces penchans, ou de les employer d'une manière légitime. C'est pourquoi je ne me livre pas à de pareilles recherches dans mes rapports sociaux, surtout lorsqu'il n'en peut résulter aucune instruction.

Dans une prison, au contraire, les erreurs sont moins faciles. Je peux, par l'inspection d'un organe très développé dont l'abus conduit à des crimes, prononcer avec assez d'assurance sur la nature d'un délit. D'abord c'est à cause d'un délit qu'un individu est détenu; ensuite on sait que l'homme excité par des penchans énergiques, s'il n'est pas retenu par des motifs puissans, s'abandonne ordinairement à son inclination naturelle. On a donc beaucoup de raison de supposer que le délit pour lequel il est puni, est celui pour le-

quel on lui trouve une disposition marquée. On peut, à la vérité, se méprendre; des circonstances fortuites peuvent quelquefois, un certain temps, pousser l'homme à des actions pour lesquelles il n'éprouve pas de lui-même une impulsion très-forte. Souvent on rencontre des voleurs et des assassins dans lesquels les organes qui se rapportent au vol et au meurtre n'ont pas acquis un développement extraordinaire. Mais, dans ce cas, le malfaiteur a été entraîné par la séduction, par la misère, par des passions fougueuses, telles que la jalousie, les offenses, une querelle, ou d'autres occurrences malheureuses. On se trompe rarement, s'il s'agit de malfaiteurs déterminés, de malfaiteurs qui dès leur enfance ont déjà manifesté leurs mauvaises dispositions ou leurs inclinations malfaisantes; dans ceux-ci, le développement de l'organe est évident. Si les traits du visage, les gestes, le maintien, le langage décèlent un défaut d'éducation ou d'exercice des facultés intellectuelles; si le reste de l'organisation du cerveau n'est pas favorable, il arrivera presque toujours que les actions s'accorderont avec cette organisation malheureuse.

C'est d'après ces maximes qu'à la Conciergerie (*Stadtvogtey*) de Berlin, j'ai prononcé non-seulement sur la nature des délits d'un détenu, mais aussi sur la grande difficulté de corriger son

penchant opiniâtre au vol. J'ai déclaré que ce détenu, nommé Colombus, était le plus dangereux voleur parmi *les adultes* qu'on nous avait présentés. Colombus fut ensuite condamné à une détention de trois ans, après l'expiration desquels on l'élargit en 1808. Mais à peine eut-il joui un mois de sa liberté, qu'il fut renfermé de nouveau. Dans ce court intervalle, il avait commis dix vols plus ou moins considérables, et très-difficiles à exécuter (1).

Si l'individu paraît avoir reçu de l'éducation, ou si plusieurs des organes d'un ordre plus élevé sont avantageusement développés, le jugement à porter n'est plus aussi certain; le penchant aura été plus facilement combattu; il est au moins à présumer que l'action illégale d'un tel individu aura été modifiée par quelque particularité; mais ces cas exigent encore une connaissance à part, que l'on ne peut acquérir que par une longue étude et par des rapprochemens multipliés. Cela suffit pour faire voir à mes lecteurs qu'en portant un jugement sur les malfaiteurs, je prends pour base, non l'irrésistibilité des actions, mais l'organisation et la nature de l'homme.

(1) Ce fait est rapporté dans la feuille allemande intitulée *Morgenblatt*, 1809, 16 mai, n°. 116; mais il est dénaturé et confondu en partie avec un autre fait dont je parlerai plus bas.

Quelques-uns de mes adversaires ont affirmé avec une impudente mauvaise foi, que j'ai enseigné, au moins en Allemagne, l'irrésistibilité des actions, et que la douceur et la piété des Français m'ont seules rendu plus circonspect.

J'estime trop ma doctrine pour la changer ou la mutiler en faveur des préjugés ou des opinions d'un peuple quelconque. Je ne parle et n'écris ni pour les Allemands, ni pour les Français seuls. Comme observateur de la nature, mon dessein est de présenter et de défendre une doctrine qui puisse être utile à l'homme en tous lieux, qui soit compatible avec toutes les formes de gouvernement et avec la vraie morale, et qui, dans tous les temps, soit appropriée aux besoins de l'humanité, puisqu'elle est puisée dans la nature des choses. Mais j'affirme en même temps que jamais je n'ai enseigné l'irrésistibilité des actions, et que partout j'ai professé la liberté morale. J'ai eu à Vienne et dans tous le cours de mon voyage, des auditeurs de tous les états; beaucoup de religieux, de curés, de pasteurs, d'évêques, d'instituteurs. Plusieurs princes souverains même ont daigné m'entendre exposer les principes de ma doctrine. Aucun de ces personnages n'y a aperçu le moindre danger pour la morale et la religion. Beaucoup de mes auditeurs

ont fait imprimer des ouvrages qui servent à justifier ma conduite sous ce rapport.

A peine avais-je obtenu quelques résultats de mes recherches, que j'ai prévu les objections touchant le matérialisme, le fatalisme et l'irrésistibilité des actions. C'est pourquoi j'ai fait insérer dans le *Mercure allemand* de Wieland, an 1798, n°. 12, une lettre adressée à M. le baron Retzer, chef de la censure impériale de Vienne. Dans cette lettre, j'ai déjà répondu à ces objections par les mêmes argumens avec lesquels je les combats encore à présent. Et ce qui décèle le mieux les intentions impures de ce genre d'adversaires, c'est que, depuis plus de vingt-cinq ans, aucun moraliste, aucun ecclésiastique n'a cru devoir se déclarer contre ma doctrine. Au contraire, mieux instruits que ne le sont ordinairement les laïques sur l'influence réciproque du physique et du moral, etc., plusieurs d'entre eux, et de diverses religions, ont écrit des ouvrages plus ou moins volumineux en faveur de mes principes.

RÉSUMÉ

De la quatrième section.

J'ai prouvé que, de tout temps, les opinions les plus contraires ont été tour-à-tour anathématisées et divinisées; qu'en conséquence, lorsque l'on fait des découvertes, on doit moins s'inquiéter du jugement de ses contemporains que de la vérité; — que l'évangile, les apôtres, les pères de l'église, et en général les hommes qui ont le mieux connu leurs semblables, et ceux qui les ont le plus aimés et leur ont fait le plus de bien, ont reconnu que les qualités de l'esprit et de l'âme sont innées, et que leur manifestation dépend de conditions matérielles; — que ceux qui accusent ma doctine de matérialisme, confondent les conditions matérielles avec les forces ou les facultés, et tombent par-là dans des contradictions perpétuelles; — que la supposition d'un point central que l'on croyait devoir consacrer pour mettre à l'abri la nature spirituelle de l'âme, n'atteint pas à ce but, et contredit la structure du cerveau et ses fonctions; — que même mes adversaires, à qui il semble que la pluralité des organes favorise le

matérialisme, sont forcés de reconnaître cette pluralité, parce que le cerveau est double, et que, par conséquent, chacune de ses parties l'est aussi; — que ceux qui regardent comme dangereuse la division des facultés de l'âme en plusieurs facultés fondamentales, ont, de tous temps, adopté des divisions semblables, puisqu'ils ont admis les facultés de juger, de vouloir, de se souvenir, d'imaginer, etc.; — que, par conséquent, on ne peut, sous aucun rapport, flétrir ma doctrine plutôt qu'une autre, de l'accusation de matérialisme.

Quant au fatalisme et à la liberté morale, j'ai également prouvé que les hommes les plus vénérables ont reconnu l'influence la plus puissante de plusieurs causes sur nos déterminations; — que les sensations, les penchans, les désirs, ainsi que les idées et les jugemens de l'homme, sont soumis à des lois déterminées; mais que l'on ne peut induire de là ni le fatalisme qui fait naître le monde du hasard, ou qui n'en donne pas la direction à une intelligence suprême, ni cet autre fatalisme qui asservit les actions de l'homme à une nécessité aveugle; — qu'une liberté illimitée et une liberté absolue répugnent à la nature d'un être créé, mais que l'homme raisonnable, en vertu des dispositions dont le nombre et la noblesse l'élèvent au-dessus

des brutes, a acquis la faculté de fixer son attention, non-seulement sur les impulsions du dedans et du dehors, mais encore sur des motifs plus nobles qu'il puise dans son intérieur ou qu'il reçoit de l'extérieur, et de pouvoir par-là ou être déterminé par les motifs existans, ou se déterminer par des motifs nouveaux que l'homme bien organisé peut appeler continuellement à son secours; — que cette faculté constitue la véritable liberté morale, et que cette liberté pratique est la seule que supposent les institutions civiles, l'éducation, la morale et la religion; — que cette liberté soumise à ses propres lois, telle que l'influence puissante des motifs les plus nombreux et les plus forts, et surtout du désir du bonheur, rend l'homme qui agit et ses instituteurs, responsables de toutes leurs actions morales; — que c'est sur cette notion de la liberté que reposent la dignité et la nécessité de l'éducation, de la morale, de la législation, des peines, des récompenses et de la religion. Il suit ainsi de ma doctrine que toutes les fois qu'un homme sain et bien organisé a voulu une chose, il aurait pu en vouloir une autre contraire à la première, non pas sans motif, ce qui serait absurde, mais en cherchant et en se donnant des motifs autres que ceux qui l'ont déterminé.

Enfin j'ai prouvé que sans l'existence du mal moral et des penchans vicieux, il ne pourrait y avoir ni liberté morale, ni choix entre le bien et le mal, ni par conséquent menace des peines futures, ou promesse de récompenses à venir; que toutes les discussions et les opinions erronées sur la liberté morale pratique ont pris leur source dans les fausses idées que l'on s'est formées de la cause du mal moral et du penchant au mal, parce que l'on confondait le contentement, l'inclination, les penchans, les désirs, résultats de l'action d'organes particuliers, avec le vouloir ou la volonté, résultats de la comparaison de plusieurs sensations et de plusieurs idées, ainsi que de l'influence des forces morales et intellectuelles supérieures, sur les instigations des penchans et des facultés inférieures.

SECTION V.

APPLICATION DE MES PRINCIPES A L'HOMME CONSIDÉRÉ COMME OBJET D'ÉDUCATION ET DE PUNITION.

Notions préalables.

Les motifs qui tendent à déterminer les actes des hommes, viennent donc de deux sources. Les uns sont fournis par les forces intérieures; les autres nous arrivent du dehors. Par conséquent, pour diriger la volonté de l'homme et pour apprécier ses actions, il faut avoir une connaissance profonde et détaillée de ces deux élémens. Cette connaissance ne peut s'acquérir que par l'étude pratique de la nature humaine, par l'étude particulière de chaque qualité et de chaque faculté fondamentale, et de la manière dont chacune se manifeste et dans les divers états de santé, et dans les divers états de maladie.

Comme je ne puis remplir cette tâche que dans les volumes suivans, je dois ici me borner à quelques aperçus généraux, mais qui jetteront le plus grand jour sur les discussions ultérieures de ce volume.

Rappelons-nous d'abord, que l'homme a jusqu'à un certain degré, une organisation commune avec les brutes, et qu'il participe à leurs penchans, à leurs sentimens et à leurs facultés intellectuelles. Jusque-là l'homme doit être considéré comme animal. Mais comme homme, il est pourvu de penchans, de sentimens et de facultés supérieures, qui réalisent en lui le caractère de l'humanité, et qui, comme nous avons vu, en font un être moral.

Dans l'état régulier de santé, l'homme ne se montre jamais comme purement homme, ni comme purement animal. Les divers rapports qui résultent de son organisation mixte, de la fusion de l'animalité avec l'humanité, méritent donc la plus grande attention. Alors seulement on aura toutes les données pour mesurer le degré de la liberté morale de chaque individu, et pour deviner l'usage que, suivant toutes les apparences, il en fera.

Sous le rapport des forces morales et intellectuelles intérieures, on peut établir six classes bien distinctes dans la société humaine. Chacune de ces six classes produit une série et une activité de penchans, de sentimens et de talens également bien différentes.

Dans la première classe, les qualités et les facultés les plus élevées et propres à l'homme,

sont complétement développées, tandis que les organes des qualités et des facultés animales n'ont qu'un degré très faible de développement et d'activité.

Dans la seconde classe, les organes des qualités et des facultés animales ont atteint un haut degré de développement et d'activité, tandis que les organes des qualités et des facultés propres à l'homme seul ne sont que peu développés et peu actifs.

Dans la troisième classe, les qualités et les facultés communes aux animaux, et celles propres à l'homme, ont acquis un développement et une activité considérables.

Dans la quatrième classe, il n'y a qu'un ou quelques-uns des penchans ou des talens, développés à un degré extraordinaire, tandis que les autres ne sont arrivés qu'à un degré de développement et d'activité médiocre, ou même au-dessous du médiocre.

Dans la cinquième classe, l'un ou quelques-uns des organes sont très peu développés, et restent apathiques, tandis que les autres sont plus favorablement développés et actifs.

Enfin, dans la sixième classe, les organes communs aux animaux et ceux propres à l'homme sont à-peu-près également médiocres.

Voyons maintenant quelques résultats géné-

raux de ces divers développemens et de ces diverses activités de telles ou telles parties cérébrales, quand elles ne sont pas influencées par des motifs contraires à leur tendance ou à leur impulsion naturelle.

Lorsque les qualités et les facultés supérieures, particulièrement propres à l'espèce humaine, l'emportent de beaucoup sur les qualités et les facultés d'un ordre inférieur, l'homme proprement dit dominera l'animal en lui. Les mouvemens intérieurs, et toute la conduite de ces hommes sont conformes à la raison, à la justice et à la morale. Juger avec équité les faiblesses des autres, pardonner généreusement les offenses, tolérer avec indulgence les égaremens de leur esprit, agir toujours avec droiture, toujours travailler pour le bien général, en sacrifiant leurs propres intérêts, toujours rendre hommage à la vérité avec une sage intrépidité, toujours se montrer au-dessus de l'ingratitude et de la persécution, remonter toujours de l'effet à la cause, et se mettre ainsi à l'abri des préjugés et de la superstition, etc., etc., voilà à-peu-près la tendance naturelle de ces hommes, de ces modèles, de ces bienfaiteurs de notre espèce.

Tout le contraire a lieu dans ceux dont les organes des qualités et des facultés animales ont obtenu un développement et une activité très

considérables, tandis que les organes des facultés supérieures ne sont que peu développés et peu actifs. Dans ceux-ci, tout est soumis à la sensualité et à l'erreur. Les impulsions animales sont nombreuses et violentes, et la défaite est d'autant plus à craindre que les facultés supérieures et le secours extérieur sont plus faibles. Si malheureusement les penchans dominans sont du nombre de ceux dont l'excessive activité renverse l'ordre social, le juge philosophe sera-t-il alors étonné quand trop souvent ces hommes deviennent la victime de leur organisation?

Dans le cas où les qualités et les facultés communes aux animaux, et en même temps celles propres à l'homme sont également très actives, il en résulte des hommes qui se trouvent placés entre l'animal et l'homme. Ils sont stimulés par l'un et avertis par l'autre; souvent avilis par l'un et souvent élevés par l'autre; ils sont grands dans le vice et grands dans la vertu; sous beaucoup de rapports, ils sont l'excellence et la sagesse mêmes; sous beaucoup de rapports aussi, ils sont sujets aux faiblesses et aux vices les plus déplorables. Les qualités les plus opposées en font souvent les êtres les plus problématiques; des Louis XI, des Charles-Quint, des Philippe II, des Jacques II, des Catherine de Médicis, qui,

avec une dévotion superstitieuse, furent le fléau de leurs peuples. Ce sont ceux qui éprouvent de la manière la plus sensible, la lutte de deux êtres en opposition en eux. Ce sont les Socrate, les Saint Paul, les Saint Augustin, qui ayant les plus rudes combats à soutenir, peuvent prétendre à la victoire la plus glorieuse de la vertu.

Lorsque l'une ou quelques-unes des qualités ou des facultés, soit animales, soit humaines, jouissent d'une énergie extraordinaire, tandis que les autres ne sont que très médiocres, il en résulte ou de grands génies, de grands talens dans une carrière déterminée, ou certains penchans, soit bons, soit mauvais, prédominans sur tous les autres. Ces talens et ces penchans constituent le caractère de l'individu; et celui-ci aura d'autant plus de difficulté à se soustraire à leur impulsion, que les autres forces morales et intellectuelles sont moins actives. Vous avez le musicien, le mécanicien, le poète exclusifs et passionnés; mais vous avez aussi le libidineux, le querelleur, le voleur, qui, dans certains cas même, sont passionnés au point que l'excessive activité de pareils penchans dégénère en véritable folie, et ôte à l'individu tout pouvoir de les comprimer.

Vous voyez au contraire des apathies, des imbécillités partielles, lorsqu'à côté des autres

qualités et facultés assez prononcées, un ou quelques organes sont très peu développés. Avec une pareille organisation, Lessing et Tischbein, détestent la musique; Newton et Kant ont horreur des femmes.

Enfin, dans la sixième classe, se trouve la foule des hommes ordinaires. Mais comme les organes communs aux animaux occupent la plus grande partie du cerveau, ces hommes restent bornés à la sphère des qualités animales; leurs jouissances sont celles des sens, et ils ne produisent, sous aucun rapport, rien de remarquable.

Ces six divisions principales se confondent par mille modifications, comme cela arrive à toutes les grandes divisions de la nature. L'on voit que l'organisation est rarement assez heureuse pour qu'elle donne aux facultés d'un ordre supérieur le pouvoir presque certain d'imprimer une direction favorable aux facultés inférieures. On peut donc admettre comme une vérité constatée par les lois de l'organisation, que, parmi les hommes, un très petit nombre trouverait en eux seuls la force ou des motifs suffisans pour se faire la loi à eux-mêmes, pour se déterminer toujours à des actes conformes à la dignité des penchans, des sentimens et des facultés les plus nobles de l'homme.

Ce serait ici le lieu de discuter la question: lequel de deux hommes est le plus vertueux, ou

de celui qui ne fait que des actions louables par son caractère naturel, ou de celui qui a toujours des tentations à combattre?

J'ai déjà répondu à cette question, en traitant de la liberté morale. En effet, « il n'est de vertu réelle, comme dit le cardinal Polignac, que lorsque la volonté soumise à l'empire de la raison, arrête les mouvemens déréglés du cœur, calme le tumulte des passions, étouffe leur révolte, et les subjugue : victoire pénible, et souvent le prix des plus grands efforts. Mais plus elle coûte à l'homme, plus la vertu est grande, plus elle est sublime. »

C'est là le jugement de la justice et de la réflexion. Mais ici, comme partout, ce n'est point la raison, ce sont des sentimens obscurs qui déterminent notre conduite, et qui nous rendent tous, sans que nous nous en doutions, coupables d'une injustice habituelle. La beauté, la jeunesse, la force, les richesses sont partout fêtées et recherchées, tandis que la laideur, la vieillesse, la fragilité, la pauvreté, sont condamnées aux privations les plus affligeantes. De même nous prodiguons à l'homme vertueux par instinct toute notre estime, toute notre admiration, tandis que la vertu la plus éprouvée et la plus sévère de l'homme à qui nous connaissons une pente na-

turelle vers le vice, nous paraît toujours suspecte.

Application de mes principes à l'homme considéré comme objet d'éducation.

D'après ce que je viens de dire, on ne m'objectera plus que l'innéité des qualités morales et des facultés intellectuelles entraîne l'inutilité de l'éducation, de la morale, de la religion, de la législation, des peines, des récompenses. L'on doit avoir acquis la conviction que ces institutions sont indispensables; que, pour déterminer les hommes à des actes légaux, nobles et vertueux, et pour qu'ils s'y déterminent eux-mêmes, il faut développer et cultiver les moyens intérieurs, et multiplier et fortifier les motifs extérieurs. Pascal a très bien dit qu'un des avantages les plus essentiels de la religion chrétienne, est qu'elle connaît à fond la nature humaine, c'est-à-dire tout ce que l'homme a de grand et tout ce qu'il a de misérable, et qu'elle lui présente les motifs les plus purs. En effet, plus les motifs seront nombreux, nobles, forts, plus l'homme sera éclairé sur son véritable bien, et plus il sera disposé à faire un bon choix de ses actions. On lui facilitera surtout la résistance à certains penchans trop actifs, avec d'autant plus de succès, qu'on

les aura réprimés de meilleure heure; que par une éducation appropriée à l'individu et commencée dès l'enfance, on aura donné plus de facilité d'agir et plus d'énergie aux penchans, aux sentimens et aux facultés supérieures, et qu'on aura rendu plus habituelle et plus vive l'idée des suites funestes des actions immorales.

Quelle est l'éducation soit privée, soit publique; quelle est la législation criminelle et civile; quelles sont les mesures du gouvernement; quelles sont les institutions sociales et religieuses qui donnent aux peuples le plus de vertu, d'industrie, et par conséquent de bonheur; qui engendrent le moins de vices et de crimes, le moins de persécutions, le moins d'intolérance, le moins d'atrocités, le moins de corruption des mœurs domestiques, le moins de troubles et de guerres? La solution de ces questions serait digne du premier des amis de l'humanité. Ah! que le résultat obtenu dans l'histoire de tous les temps confondrait ces hommes de ténèbres qui sont assez ignorans ou assez pervers pour désirer et pour commander la privation des connaissances et l'abrutissement des nations! qui, jaloux du bonheur de leurs semblables, substituent à l'instruction propre à chaque état, à la religion et à la morale évangélique, la superstition, les préjugés, des dogmes et des cérémonies stériles, le charlatanisme mo-

nacal, etc.! moyens d'étouffer dans tout homme le sentiment de sa dignité et de ses droits, et de dominer, avec peu de sagesse, des dupes et des esclaves aussi vicieux qu'ignorans!

Que l'on compare les temps civilisés avec les temps barbares! Qu'on compare la liste des horreurs qui se commettent chez les peuples barbares, ou, ce qui revient au même, chez les peuples ignorans et superstitieux! Leur fausse dévotion et leurs mœurs innocentes si vantées, feront reculer d'effroi. Qui ne sait pas que ces horreurs diminuent à mesure que les lumières, la civilisation, une religion pure, dépouillée de fanatisme, sont plus généralement répandues?

Dans les prisons, dont nous avons visité un très grand nombre, nous nous sommes assurés que la plupart des criminels étaient nés dans des provinces et dans des conditions où l'instruction et l'éducation, tant morales que civiles, sont le plus négligées. De même, les bandes de brigands féroces qui répandirent la terreur dans la Hollande et sur les rives du Rhin, se composaient, comme se composent encore partout de pareilles bandes, d'individus vagabonds, nourris dans la superstition, mais privés de toute instruction positive.

« Que le ciel, a dit à la tribune des législateurs M. le B. Cuvier, ne m'a-t-il donné cette éloquence du cœur que vous admirez si bien dans votre res-

pectable collègue M. Lainé! Comme je vous peindrais la différence entre le pauvre enfant qui n'a point reçu d'instruction et celui qui a eu le bonheur de l'obtenir! Vous parlez de religion; mais comment conserver des idées religieuses, lorsqu'on ne peut s'en pénétrer de nouveau par la lecture? Vous dites que la misère fait plus de scélérats que l'ignorance; mais l'ignorance n'est-elle pas elle-même une source de misère? Et les mœurs domestiques, combien ne sont-elles pas favorisées par l'habitude de lire! Le livre le plus indifférent n'est-il pas encore un amusement meilleur et plus moral que le cabaret ou la débauche? »

Les institutions les plus parfaites ne pourront, il est vrai, faire disparaître toutes les énormités et tous les crimes. On peut néanmoins attendre de la bonne éducation des peuples une grande diminution du mal moral. Quand on réfléchit combien souvent il arrive à la classe inférieure d'être élevée avec peu de soin, ou de n'être imbue que de préjugés et de superstition, on s'étonne qu'il ne se commette pas plus de mal, et l'on est forcé de reconnaître la bonté naturelle de l'espèce humaine. Mille circonstances malheureuses se réunissent pour tendre à l'homme né dans la classe inférieure du peuple, les piéges les plus dangereux : plongé

dans une ignorance profonde, privé de tout ce qui aurait pu former les qualités de son esprit et de son âme, il n'a que des notions très inexactes de la morale et de la religion; les obligations sociales et les lois lui sont même généralement inconnues; uniquement occupé à gagner son pain, des amusemens grossiers et bruyans, le jeu et l'ivresse, le livrent en proie aux passions basses et violentes; de toutes parts il est entouré d'amorces, de mensonges, de préjugés et de superstition; on n'a cessé de lui parler de prétendus sorciers, de conjurateurs de démons, de chercheurs de trésors, de devins, d'interprètes de songes, de tireurs de cartes; on met sous ses yeux des loteries et toutes sortes de jeux de hasard qui enlèvent la dernière bouchée de pain à des milliers d'enfans affamés : fléaux dont un ami de l'humanité ne peut, sans frémir et sans être ému de compassion, entrevoir l'éternelle durée! Que de misères domestiques, que de suicides, que de larcins, que de vols intérieurs ne découlent pas de ces sources funestes (1)!

---

(1) Qu'on relise les discours énergiques tenus dans les sessions des dernières années, par MM. les députés Kératry et Delessert sur la loterie et les maisons de jeu; et l'on sera étonné que ces abominations soient encore tolérées et trouvent même des défenseurs.

Un simple préjugé cause assez fréquemment les actions les plus horribles. Il y a quelques années qu'un homme tua le voisin de son oncle défunt, parce qu'il voulait venger la maladie et la mort de cet oncle, effets, disait-il, des machinations du voisin, qu'il regardait comme un sorcier. Une mère tua et fit rôtir son enfant. La graisse de cette innocente créature devait lui servir à guérir les douleurs rhumatismales de son mari. Une bande de voleurs croyait expier les assassinats les plus affreux en marmottant quelques *pater noster* pour ses victimes. Iltis Jacob regarda le meurtre qu'il commit sur sa femme comme entièrement effacé, aussitôt qu'il eut recommandé de dire quelques messes pour elle et pour lui (1). Dans de pareilles occurrences, j'accuse ceux qui sont à la tête de l'instruction publique, comme complices et fauteurs du crime. Quels ministres de religion, quels pasteurs que ceux qui laissent aussi cruellement s'égarer leurs ouailles!

Aussi, de tous temps, les souverains qui ont eu la noble et généreuse volonté de donner de bonnes mœurs aux hommes et d'en assurer le bonheur, ont favorisé l'instruction publique,

---

(1) Histoire de Schinderhannes.

l'enseignement de la morale et de la religion, les arts et les sciences. L'évangile a recommandé de répandre la lumière, et d'annoncer tout haut la vérité(1); les apôtres et les pères de l'église ont regardé l'ignorance comme la source de tous les maux (2).

On doit dire, à l'honneur du siècle où nous vivons, que la plupart des états se distinguent en établissant d'excellentes écoles. En plusieurs endroits même on donne aux adultes qui ont été négligés, la même instruction qu'aux enfans. On a fondé des écoles pour former des instituteurs. On rappelle aux personnes qui veulent se marier ce qui convient à l'éducation physique et morale des enfans, et les devoirs du mariage. Les gouvernemens ont commencé à faire écrire et puis à distribuer *gratis* au peuple d'excellens livres de morale et d'instruction rédigés en forme de romans, etc., etc., et appropriés à son intelligence.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire tous les établissemens utiles que nous avons vus; mais je ne puis m'empêcher de donner à M. Bærens de Copenhague, ce respectable philanthrope, un té-

---

(1) St. Marc, IV, 21-23, et St. Jean, XI, 9-10.

(2) Tout mal vient de deux sources, d'ignorance et de faiblesse. (St. Augustin, *liv. de la Foi*, c. 32.

moignage de ma vénération. Cet homme bienfaisant avait fondé deux excellentes maisons d'éducation, où les enfans de la classe la plus pauvre étaient admis. Ils y étaient non-seulement instruits gratuitement comme dans les cinq autres écoles publiques de Copenhague ; mais encore ils y étaient nourris. Le matin, en entrant dans l'école, ils devaient se laver, ensuite on les faisait déjeûner, puis on leur donnait des leçons de lecture, d'écriture et de diverses connaissances pour lesquelles ils avaient de l'aptitude. Dans les momens de récréation, ils s'exerçaient à des jeux gymnastiques. Après cela, on enseignait aux garçons des métiers et des arts mécaniques, et on instruisait les filles à la couture, à la broderie et aux différens ouvrages domestiques. Le soir, on les renvoyait après les avoir fait manger. Le produit de leur travail appartenait à l'établissement. Les malades étaient soignés gratuitement par le docteur Wendt. Que de bienfaits ne produisait point cette institution! Elle était un moyen aux pauvres parens de se livrer à leurs occupations, dont ils n'étaient plus détournés par le soin de leurs enfans. Ceux-ci, d'un autre côté, étaient accoutumés à la propreté, à l'ordre, à l'économie, au travail et à la vie sociale; on formait leurs qualités morales et intellectuelles; on cherchait même, par des canti-

ques édifians, par la musique, etc., à donner plus de délicatesse à leurs sentimens.

En général, tous les établissemens où les individus qui sont dans le besoin trouvent du travail, méritent aussi les plus grands éloges; mais s'il n'existe pas préalablement chez ces individus une habitude de gagner honnêtement leur vie, le but de ces institutions n'est atteint qu'en partie. En effet, ou ces individus ne se rendent pas dans ces maisons de travail, ou bien la police est obligée d'employer des moyens coërcitifs pour les arracher à l'oisiveté. Les réglemens les plus sages ne peuvent pas toujours avoir une influence suffisante, parce que les hommes adonnés à la fainéantise trouvent sans cesse une infinité de subterfuges pour échapper aux mesures de l'administration la mieux intentionnée.

Avec un peuple inculte, les chefs sont ordinairement réduits à commander et à défendre, ce qu'il doit faire et ce qu'il n'ose pas faire. En revanche le peuple élude ces ordres arbitraires de ses supérieurs toutes les fois qu'il croit pouvoir le faire impunément. Mais quand l'homme a reçu une éducation préalable, il tient généralement une conduite mieux réglée, et se soumet avec moins de répugnance aux lois et aux convenances. Les autorités agissent donc conformé-

ment à la nature humaine, lorsqu'elles joignent aux ordonnances les motifs qui les nécessitent, parce qu'alors, aux yeux même de celui à qui elles sembleraient gênantes et arbitraires, toute apparence de contrainte disparaît. D'un autre côté, une législation bienveillante se gardera de multiplier les lois, sachant, comme le dit St. Paul, que plus il y a de lois, plus il y a de péchés.

Application de mes principes à l'homme, considéré comme objet de correction et de punition.

Pour traiter pertinemment cet objet, il faudrait encore des volumes. Je suis donc forcé de me borner à jeter les fondemens sur lesquels doit reposer notre conduite envers les malfaiteurs.

N'étant pas bien éclairés sur les véritables sources de nos déterminations, les jurisconsultes s'en tinrent, comme les moralistes, uniquement à la volonté. Sous cette expression, on se figurait pour ainsi dire un être particulier, et on le rendit indépendant de l'organisation, du sexe, de la constitution, etc. C'était tout au plus l'âge mineur qu'on croyait mériter quelque égard. L'homme montrait-il une mauvaise disposition,

c'est qu'il le voulait. Faisait-il le mal, c'est qu'il avait très fortement voulu le faire. On ne pensait pas à la différence qui existe entre les penchans et la détermination volontaire, encore bien moins aux divers motifs intérieurs et extérieurs qui amènent cette détermination. Les délits et les crimes ont été considérés en eux-mêmes, sans égard aux besoins et à la position de celui qui en était l'auteur. Pour changer la volonté des malfaiteurs, on a cru long-temps qu'il suffisait d'infliger des peines. Il en résulta partout des lois criminelles qui ne tendent qu'à déterminer quels sont les actes coupables, et à fixer pour chacun de ces actes matériels une punition proportionnée, mais toujours la même, quelle que soit la différence de l'individu agissant. Les circonstances, aggravantes ou atténuantes, sont plutôt prises dans les choses accidentelles extérieures que dans la position particulière, dans l'état intérieur du malfaiteur.

Et quand on veut ramener cette législation défectueuse à des principes fondés sur la nature de l'homme; qu'on montre des penchans innés, qu'on prouve que l'homme n'est pas plus le maître d'avoir des penchans plus ou moins impérieux qu'il n'est le maître d'avoir des talens plus ou moins prononcés, et que ces penchans sont un des premiers ressorts de nos actions, on se jette

dans une extrémité opposée : si les mauvais penchans sont innés, dit-on, il n'y a plus aucune culpabilité dans les vices et dans les crimes; personne ne peut s'empêcher de faire le mal, et tout criminel n'a qu'à dire qu'il a tel ou tel penchant, pour excuser tous ses actes et s'exempter de toute accusation.

Mes lecteurs sont assez préparés, pour que je puisse leur abandonner la réfutation de ce langage. Ils sont aussi convaincus que, si les hommes étaient abandonnés à eux seuls, ils ne trouveraient pas tous en eux des motifs également nombreux et également forts pour faire le bien et pour éviter le mal; ils savent qu'il existe des penchans dont l'excessive activité constitue des penchans illégaux, dont l'action abusive entraîne au mal; ils savent donc aussi que tout homme n'est pas moralement libre à un degré égal, et que, par conséquent, tout homme, lorsqu'il est question de culpabilité intérieure, n'est pas coupable au même degré, quoique l'acte matériel et la culpabilité extérieure soient les mêmes. La même action peut n'être qu'indifférente dans un homme, tandis que dans un autre elle devient l'objet d'une responsabilité morale. Ainsi, la même action qui pour l'un est un sujet de blâme et de juste punition, n'est pour un autre qu'un sujet de compassion. Pour apprécier le degré de culpabilité in-

térieure, il faudrait mesurer au juste l'influence de l'âge, du sexe, de l'état de santé, de la situation morale et de mille circonstances accessoires au moment de l'acte illégal. Mais de qui cet état de choses est-il assez bien connu, pour que l'homme puisse porter un jugement toujours équitable sur le mérite et le démérite de ses semblables? Tout cela n'est possible qu'à celui qui sonde les reins et les cœurs. Ainsi quand il s'agit d'exercer la justice dans son acception la plus stricte, il faudrait s'en remettre à Dieu seul.

Toute sage législation doit donc renoncer à la prétention d'exercer la justice. Elle doit se proposer un but qu'il est possible d'atteindre, et qui assure le bien des citoyens en particulier, et celui de la société en général. Ce but doit être, autant que le permet la nature de l'homme, *de prévenir les délits et les crimes, de corriger les malfaiteurs, et de mettre la société en sûreté contre ceux qui sont incorrigibles*. C'est tout ce que l'on peut exiger raisonnablement des institutions humaines.

Comment atteindre ce but?

Des Maisons de correction et des Prisons.

Il y a des organisations si défectueuses et des concours de circonstances si malheureux, qu'il est absolument impossible d'empêcher tous les forfaits, même les plus atroces. On ne peut espérer, quelque moyens que l'on emploie, que de diminuer le nombre des malfaiteurs.

Nous avons vu que le manque d'instruction, l'ignorance des préceptes moraux et religieux, d s lois, des devoirs envers les hommes et envers Dieu, sont une des principales sources des égaremens criminels de l'homme. Il faut donc suppléer du dehors à ce qui manque à ces individus du côté de l'organisation intérieure et de l'éducation. Il faut d'abord que les prisons deviennent des maisons de correction. La conduite que l'on tenait dans les prisons envers les criminels, et qui est encore dans beaucoup d'endroits la même, détruirait entièrement le but d'une correction quelconque.

Les criminels ordinaires, lors même que leurs délits étaient différens, étaient communément réunis en grand nombre. Nous avons même vu plusieurs fois les simples prévenus, mêlés avec les prisonniers jugés. En certains endroits, tous

étaient oisifs; ordinairement on les occupe à des travaux tantôt trop aisés, tantôt trop difficiles, souvent malpropres et malsains, et presque toujours très peu lucratifs. Ils profitent de tous les instans où ils peuvent se dérober à la surveillance, pour se raconter leurs aventures; chacun goûte une satisfaction extrême à faire connaître aux autres ses tours d'adresse; et, de cette manière, au dire même des prisonniers, les prisons sont comme des cours, des écoles où l'on apprend toutes sortes de friponneries. La corruption du nouveau venu, surtout lorsque par sa propension naturelle il trouve du goût à cette espèce d'instruction, est bientôt achevée. Il ne tarde pas à s'habituer à vivre intimement avec le rebut des hommes. Toute honte, toute horreur du crime et des criminels disparaît; on se familiarise, on devient ami, l'on concerte des projets pour l'avenir. A peine est-on remis en liberté, que l'on cherche à se réunir pour reprendre avec plus d'audace l'ancienne manière de vivre. Il ne reste en effet, à la plupart de ceux qui sortent de prison, aucun autre parti à prendre. On les met dehors sans argent, sans leur assigner une occupation déterminée. Dans quelques pays, ils ne sont pas même sous la surveillance immédiate de la police; plusieurs sont en outre bannis, et il s'ensuit que les états voisins sont infestés de bandits. Il me semble

que ce dernier genre de punition ne serait, tout au plus, excusable que pour les délits politiques. Fait-on subir au criminel la peine de la flétrissure, le voilà publiquement déshonoré; que deviendra-t-il? qui voudra travailler auprès de lui? qui voudra le faire travailler? Non-seulement toutes ces punitions sont sans aucun but réel, mais elles obligent ces malheureux à se livrer à toutes sortes de forfaits, à moins de se laisser mourir de faim. La flétrissure ne devrait servir qu'à faire reconnaître les malfaiteurs qui retombent dans le crime, et qui auraient échappé des prisons, auxquelles ils avaient été condamnés à perpétuité.

La prison n'est pas toujours la punition qui convient au caractère des criminels et de leurs penchans malfaisans. La société dont ils jouissent, rend leur vie moins pénible. S'ils sont mal nourris, ils sont au moins à l'abri de tous les besoins ordinaires à cette classe d'hommes; ils sont vêtus, préservés des injures de l'air. Aussi en avons-nous vu qui s'étaient fait arrêter, afin de trouver un refuge dans la prison. Souvent les hommes et les femmes sont laissés ensemble, d'où il arrive que dans les prisons même on travaille à les peupler. Quelquefois on permet aux prisonniers d'avoir leurs enfans avec eux. D'un autre côté, les peines, dans les prisons, sont

souvent plus fortes que la loi ne le prescrit, surtout lorsque les prisons sont malpropres ou placées dans un endroit humide, ou construites avec des pierres qui attirent et laissent transsuder l'humidité de l'air. De-là naît l'altération si générale des fluides et des solides; de-là proviennent les tumeurs œdémateuses, les affections glandulaires et cutanées, la pulmonie, la cécité, etc. Si la nourriture est mauvaise, et consiste principalement en légumes secs, il résulte de ce régime prolongé des dyssenteries qui ne tardent pas à devenir mortelles. Quand la punition d'un coupable est bornée à une détention pour un temps déterminé, il serait dans l'esprit de la loi de combiner cette punition de manière qu'elle ne détruisît pas la santé de cet individu. Les prisons mal construites et mal organisées nuisent à l'état social sous beaucoup de rapports, et les prisonniers qu'on habitue à l'oisiveté ou à des travaux tels que la filature de la laine et le sciage du bois de teinture, qui ne peuvent leur servir lorsqu'ils sont remis en liberté, restent souvent long-temps sans ressource. Il est donc peu surprenant que l'on trouve en général les prisons peuplées de gens qui y rentrent non-seulement pour la seconde, mais pour la dixième fois.

Ce tableau fidèle des maisons de détention fait voir l'urgente nécessité qu'on y réunisse toutes

les institutions propres à fournir à ceux qui ont été séduits, ou qui sont naturellement méchans, toutes sortes de moyens pour les déterminer à agir conformément à l'ordre social et à leur propre bien.

Ces principes n'étaient pas nouveaux lors de la première impression de mon ouvrage, et ils le sont heureusement encore moins dans ce moment-ci. On avait insisté depuis long-temps sur l'instruction des ignorans, sur la réforme des hommes égarés, sur l'amélioration des criminels et sur l'extirpation des vices. Mais ces règles ne sont pas assez généralement exécutées. C'est à Philadelphie qu'on les a pratiquées pour la première fois (1). Les heureux effets qui en sont résultés, ont encouragé d'autres gouvernemens humains à imiter cet exemple. Plusieurs états, indépendamment des prisons, ont établi des maisons de réforme et de correction où l'instruction est le but principal, et où l'on habitue les détenus à un travail assidu et à un métier honnête. D'un autre côté, la punition n'est plus le seul but dans les prisons; on vise encore à la correction morale. On donne journellement aux prisonniers des leçons de lecture, d'écriture, de calcul, de

(1) Des prisons de Philadelphie, par un Européen, (M. de la Rochefoucault-Liancourt.)

morale et de religion. On cherche surtout à diriger leur attention sur les devoirs du citoyen, et sur les rapports mutuels de la vie sociale. Ceux qui ne savent aucun métier, sont tenus d'en apprendre un, et les prisonniers qui se conduisent le mieux, servent alors de maîtres et de surveillans. Ceux qui savent un métier, l'exercent. L'on peut considérer les prisons ordonnées de cette manière, comme des manufactures. Le travail des prisonniers fournit abondamment à l'entretien de la maison; et, en leur donnant une meilleure nourriture, on fait que, sur cent, il en est à peine six qui soient incapables de travailler. On évite par-là l'espèce d'injustice qu'il y a de nourrir les perturbateurs du repos public aux dépens de la société. Ce que chaque individu gagne au-delà de la somme qui lui est prescrite, est mis en réserve; on en donne une partie à sa famille, si elle est dans le besoin, ou bien on le donne au détenu à sa sortie, afin qu'il ne soit pas contraint de commettre des excès, en attendant qu'il ait du travail.

Dans de tels établissemens, on part encore du principe que les alimens et la boisson ont une grande influence sur les actions des hommes. On cherche donc, par une nourriture saine et simple, et par la privation de boissons enivrantes, à amortir l'effervescence des passions. L'ef-

ficacité de toutes ces mesures et de l'emploi des motifs les plus nobles se reconnaît évidemment par la comparaison des rechutes qui ont lieu dans les prisons ordinaires et de celles qui ont lieu dans ces établissemens. Dans les premiers, on peut calculer que, parmi les prisonniers, il y en a environ la moitié, si ce n'est les trois quarts, qui y sont au moins pour la seconde fois; dans les seconds, au contraire, sur cent individus qui sont mis en liberté, à peine deux y sont renfermés de nouveau (1).

Quoique une expérience constante ait appris qu'un traitement semblable n'est pas moins profitable à l'État qu'aux malheureux criminels, j'ai cependant entendu dire à quelques personnes que la seule obligation de l'État envers de pareils êtres est de les punir, et que, quant à l'éducation et à l'instruction, c'est à eux à y pourvoir.

« Ce sont précisément ces hommes, nous disait le généreux monarque de la Bavière, qui

---

(1) Pour connaître cet objet plus en détail, voyez, outre l'ouvrage sur les prisons de Philadelphie, celui de John Howard, sur les prisons, les hôpitaux et les maisons de correction, et l'introduction du Code de la sûreté publique, rédigé en projet pour les états de sa majesté le roi de Bavière, par Scipion Bexon.

ont le plus besoin de secours en ce genre. » Comment, en effet, exiger des vertus sociales de gens qui ignorent absolument quels rapports existent entre leurs avantages particuliers et ceux de la société, et qui sont en outre en proie à l'emportement de leurs désirs grossiers? De plus, il ne se commet aucun délit sans que la vie ou le bien des hommes probes et innocens n'en souffre quelque dommage. Que l'on fasse donc au moins pour la société ce que l'on ne veut pas faire pour le criminel. Ce sera seulement lorsqu'on aura uni aux punitions le soin d'instruire l'esprit et de former le cœur, que l'on pourra se rendre le témoignage satisfaisant que, conformément au devoir qui prescrit de prévenir les délits (1), l'on a fait pour les malheureux et pour l'État tout ce qu'enseignent l'expérience, les lois de l'organisation de l'homme et la connaissance de ses besoins. Tant que l'on se contente de défendre et de punir, on produit le motif de se faire obéir, mais souvent ce motif n'agit qu'autant que la punition paraît certaine (2). En éclairant l'esprit, au contraire, en lui fournissant abondamment des motifs plus nobles tirés de la morale et de la religion, on lui donne des moyens dont la force

(1) Beccaria, sur les délits et les peines, §. 36.

(2) Hommel, Gedanken über das Criminalrecht.

ne s'évanouit jamais. L'homme apprend alors à connaître des témoins de ses actions auxquels il ne peut échapper. Que l'on ne perde point de vue que de deux objets l'homme ne choisit pas sans motif, l'un préférablement à l'autre, et que la perfection de la volonté consiste dans la connaissance de la bonté et de l'excellence des motifs.

Les bienfaits obtenus depuis quelques années par la société royale pour l'amélioration des prisons, fondée en 1819, sous le ministère du duc Decazes, sont trop éclatans et trop connus pour que j'aie besoin de m'étendre sur cette généreuse entreprise. Qu'on lise les statuts, les divers rapports faits par MM. les comtes Daru, de la Borde, etc., etc.

Malheureusement tous ces généreux efforts manqueront leur plein succès, tant que la législation criminelle condamnera au carcan et à la flétrissure pour des actes qu'on ne juge pas mériter l'emprisonnement à perpétuité.

Du Repentir ou de la Conscience des malfaiteurs.

L'on s'imagine ordinairement que les malfaiteurs qui ne sont condamnés qu'à une détention plus ou moins longue, finissent par se repentir et prennent la ferme résolution de renoncer à leurs mauvaises habitudes et de suivre une bonne conduite. D'autant plus nourrit-on l'espoir que les condamnés à une prison perpétuelle, à des travaux forcés à vie, à la peine de mort, feront un aveu sincère et de tous leurs forfaits et de tous leurs complices, et que, dans l'attente d'obtenir grâce au moins dans l'autre monde, ils seront tourmentés par les remords de leur conscience et éprouveront un sincère repentir.

Mais l'expérience donne à cet égard une solution bien différente. Je ne disconviens pas que quelques criminels ne se repentent véritablement; ce sont ceux qui ont été entraînés à un crime par légèreté, par un emportement malheureux, par la pauvreté et le besoin, par séduction et par d'autres circonstances extérieures très pressantes. Si, par exemple, une mère déshonorée et abandonnée, dans un instant d'égarement et de désespoir, porte une main tremblante sur son enfant qui vient de naître et le prive de la vie,

le sang innocent se montrera toujours à ses yeux, et empoisonnera tous les momens de son existence. Lorsqu'une fois le fatal concours de circonstances est passé, les sentimens innés plus doux se réveillent. Il se manifeste une contradiction totale entre les dispositions naturelles et le fait commis; et cette contradiction est ce qui constitue le repentir ou la conscience *naturelle*. Nous vîmes un homme à Spandau qui avait tué sa femme dans un violent accès de colère; cet homme fut tellement malheureux, qu'il demanda avec instance la mort, pour être délivré des remords insupportables de sa conscience. Charles Benzel, né de bons parens et avec un penchant intérieur à la piété, avait été bien élevé; aussi fut-il le seul, de toute la bande de Schinderhannes, qui se repentît de sa conduite.

Mais celui qui est entraîné au crime par une propension intérieure, éprouvera très rarement un repentir *naturel*. Dans un homme semblable, les inclinations qui conduisent au mal sont dominantes; elles composent, pour ainsi dire, son caractère propre; par conséquent tous les actes qui émanent de lui sont en harmonie avec tout son être, et le contentement de son âme en est rarement troublé. Ce côté de l'homme dépravé pourra bien déplaire à plusieurs de ces hommes qui ne rêvent que les grandeurs de l'espèce hu-

maine. Mais que l'on épie l'usurier, le libertin, le fourbe, et l'on verra que chacun d'eux ne se trouve heureux qu'en proportion qu'il satisfait ses désirs. C'est en vain que l'orphelin trompé, et que l'innocence séduite et abandonnée se consolent souvent par l'idée qu'un tel fourbe sentira un jour du repentir de ses actions criminelles (1). J'ai fait, dès ma jeunesse, l'observation triste et effrayante que les hommes les plus pervers s'enorgueillissent de leurs talens pour tromper et pour abuser, et qu'ils pensent toujours avec un sentiment de volupté aux traits marquans de leur vie désordonnée. Allez dans les prisons; placez-vous au milieu des détenus; n'ayez pas l'apparence d'un personnage en fonction, afin de n'être pas trompé par un repentir simulé, et inspirez à ces hommes de la confiance et de la franchise : avec quelle satisfaction intérieure, avec quelle vanité, avec quelle joie d'avoir mal fait, les grands criminels vous raconteront, sans oublier les détails les plus insignifians, et leurs crimes, et la manière particulière dont ils s'y sont pris pour les commettre! Si quelquefois un d'eux se donne la peine d'en parler avec une horreur feinte, il lui

(1) L'âme du méchant désire le mal, et il n'aura point de compassion de son prochain. (*Proverbes de Salomon*, XXI, 10.)

échappe ordinairement un sourire malin qui décèle son hypocrisie. La plupart mettent tout leur esprit à faire les plaisanteries les plus gaies sur les actions les plus atroces, et fréquemment dans l'instant même où vous frisonnez d'horreur, ils éclatent de rire. Que l'on compte dans les prisons tous ceux qui s'y sont fait renfermer de nouveau, on verra alors combien peu se sont repentis!

Examinez enfin les grands criminels dans les procédures juridiques, suivez-les jusque sur l'échafaud, avec quelle opiniâtreté quelques-uns ne nient-ils pas les faits les plus évidens! avec quelle audace surprenante n'insultent-ils pas les témoins qui les accusent! avec quelle sincérité effrontée et quelle scrupuleuse exactitude d'autres ne racontent-ils pas une suite de forfaits épouvantables! Un soldat avait fait des vols dans vingt églises; on le conduit à la potence, où il croyait encore recevoir sa grâce. Mais au lieu de montrer aucun repentir, il dit à l'auditeur Wiedemann à Vienne : « Je vois bien qu'il n'y a plus rien à faire ici; je tâcherai d'aller ailleurs. » A Vienne, un certain Z*** assassine sa maîtresse à coups de couteau, pour lui voler trois cents florins; il en dépèce le cadavre pour le cacher plus facilement dans une caisse. Au lieu d'être troublé par ce crime, il se rend au bal, y passe la nuit, dépense tout son argent, et se livre à tous les

excès d'une joie grossière. M. Bruggmanns, professeur à Leyde, nous a montré le crâne du chef d'une bande de brigands hollandais. Celui-ci avait précipité plusieurs personnes dans les canaux, uniquement pour les voir se débattre contre la mort. Que peut-on me faire, disait-il dans son procès; ne suis-je pas un honnête homme? Une fille qui avait aidé sa mère à tuer son père, ne témoigna jamais le moindre repentir. Quand on lui reprocha son crime, elle haussait les épaules en souriant. Schinderhannes et Heckmann son complice, avaient un plaisir extrême à raconter leurs crimes; leurs yeux brillaient dans ces récits. Toutes les circonstances accessoires qui leur semblaient propres à donner d'eux une grande idée, leur causaient la joie la plus vive.

Rossignol se faisait gloire de sa barbarie. « Regardez ce bras, disait-il! eh bien il a égorgé soixante-trois prêtres aux Carmes de Paris. Echappé plusieurs fois à la prison, il recommença et redoubla (comme font tous ceux qui sont nés pour la scélératesse) ses pillages, ses cruautés, et la crapule la plus dégoûtante. Gabrino-Fondulo invita Charles Cavalcato, chef de sa famille, à venir à sa maison de campagne, avec neuf à dix de ses parens: il les fit tous assassiner dans un festin. Maître du gouvernement de la ville après

cette exécution barbare, il y exerça toutes sortes de cruautés, jusqu'à ce que Philippe Visconti, duc de Milan, lui fit trancher la tête. Son confesseur l'exhorta vainement à se repentir de ses crimes; il lui dit fièrement : « qu'il n'avait qu'un regret en mourant; c'était de n'avoir pas précipité du haut de la tour de Crémone, l'une des plus élevées qui soient en Europe, le pape Jean XXIII et l'empereur Sigismond, lorsqu'ils avaient eu la curiosité d'y monter avec lui. » Lisez les biographies des tyrans qui ont désolé la terre, qui ont répandu des torrens de sang; lisez l'histoire de tous les scélérats fameux, des incendiaires, des brigands les plus atroces, et voyez si vous en trouvez un seul qui ait abandonné le crime avant que la justice ne l'ait détruit. Il y en a même qui, au moment de leur exécution, en repassant dans leur mémoire toutes les jouissances dont ils s'étaient assouvis, se sont vantés qu'aucune n'égalait celles que leur avait causées la cruauté. Mais terminons ces exemples qui révoltent l'humanité! Toutes les procédures justifient mon observation, que rarement un criminel endurci est accessible aux remords et au repentir.

Cette observation se confirme même chez les criminels d'une moindre importance, toutes les fois que par une organisation malheureuse et prononcée, ils sont provoqués puissamment soit

à la débauche, soit à la fraude, soit au vol, etc. Jamais je n'ai vu un pareil voluptueux, de quelque excès qu'il ait souillé ses jouissances; un pareil fourbe, quelque malheureuses qu'il ait rendues de nombreuses familles; jamais je n'ai vu un voleur déterminé, etc., renoncer, par un sincère repentir, aux horreurs de leur vie; mais j'en ai vu beaucoup qui, étant convaincus de l'abomination de leurs habitudes, et ne se sentant pas la force de les réprimer, ont demandé en grâce qu'on les retînt dans l'impossibilité de se livrer dorénavant à leurs funestes penchans.

Ainsi, comme l'expérience la plus triste nous démontre que cette classe de criminels n'est pas déterminée par le repentir ou par des remords *naturels* à combattre leurs penchans violens, il ne reste qu'à produire en eux une conscience *artificielle*, c'est-à-dire, au moins une idée claire, une conviction vive de l'immoralité de leurs actions, et du désordre, du mal qui en résultent, non-seulement pour la société, mais aussi pour eux-mêmes; ou, en d'autres termes, ces hommes ont besoin plus que tous les autres, qu'on supplée au dehors à ce qui leur manque du côté de l'organisation intérieure.

Et voici encore un principe qui découle immédiatement de la connaissance détaillée de la

nature humaine, et dont les hommes trop précipités dans leurs inductions, croient pouvoir établir le contraire : *plus les penchans naturels innés et les habitudes offrent de résistance et d'opiniâtreté, plus il faut multiplier et fortifier les motifs, plus il faut graduer les peines, plus on doit mettre de persévérance pour combattre, et sinon pour vaincre, au moins pour comprimer, pour paralyser l'exercice de ces penchans et de ces habitudes*; car il n'est plus question ni d'une culpabilité intérieure, ni d'une justice dans le sens le plus sévère : il est question des besoins de la société; *de prévenir les crimes, de corriger les malfaiteurs, et de mettre la société en sûreté contre ceux qui sont plus ou moins incorrigibles.*

Le degré de la culpabilité et de l'expiation est différent selon la différente condition de l'individu, quoique l'acte illégal et la punition soient essentiellement les mêmes.

Je prévois avec douleur qu'il s'écoulera encore bien des années avant que ma doctrine sur la nature de l'homme soit assez universellement adoptée. Et quand ce moment sera arrivé pour les physiologistes, pour les instituteurs et pour

les philosophes, les jurisconsultes tarderont bien plus long-temps d'en faire l'application à la législation criminelle. Les lois sont pour eux une sorte de religion dont la moindre modification leur paraît une hérésie. Ce n'est pas un seul homme éclairé, c'est un ensemble de plusieurs hommes qui font les lois; et où trouver dans une masse de législateurs des connaissances égales? Il est donc à craindre que les véritables besoins de la nature humaine ne restent encore trop généralement méconnus, pour que le code criminel surmonte de sitôt cette multitude d'obstacles, de préjugés, d'anciennes habitudes qui le tiennent attaché au berceau de son enfance.

Le code pénal détermine la nature des délits et des crimes, et puis fixe la peine à infliger. C'est la matérialité de l'acte qui donne la mesure de la punition, sans égard à la personne agissante dans l'acte, ni à la personne qui doit l'expier. Sans doute on rencontra trop de difficultés pour procéder autrement, et on jugea que c'était le seul moyen d'obtenir une égalité et une impartialité parfaites dans l'exercice de la justice. Mais il est évident que c'est précisément par-là qu'on se rend coupable de l'injustice la plus affligeante, et que l'on manque presque toujours la juste estimation du crime, et par

conséquent l'application proportionnée de la peine.

Je soumets à la méditation des jurisconsultes quelques réflexions qui doivent nécessairement avoir été présentées mille fois, et qui auront été réfutées mille fois, peut-être par la seule raison que leur principe n'a pas été puisé dans la connaissance détaillée de la nature humaine.

Les délits et les crimes ne se commettent pas d'eux-mêmes ; ils ne peuvent donc pas être considérés comme des êtres abstraits.

Les délits et les crimes sont des produits d'individus agissans ; ils reçoivent donc leur caractère de la nature et de la situation de ces individus ; et ils ne sauraient être estimés, déterminés que d'après la nature et la situation de ces mêmes individus.

Vous avez l'air de nier ces axiomes. Eh ! bien, je vous les prouve.

Vous jugez et vous punissez autrement un acte commis dans l'ivresse, dans un violent emportement, que vous ne jugez et que vous ne punissez le même acte commis de sens rassis et avec préméditation. Vous jugez autrement un vol, un meurtre commis par un idiot, par un aliéné, que vous ne jugez un vol, un meurtre commis par un homme jouissant de sa raison.

Donc vous reconnaissez, et vous devez reconnaître que les actes ne sont rien en eux-mêmes, qu'ils reçoivent leur caractère par l'individu dont ils sont le produit.

Mais pourquoi vous refusez-vous à être conséquens dans la plupart de vos procédures criminelles? Je vous demande, et que votre conscience me réponde:

Est-ce le même vol, celui commis par un faux joueur, par un robuste fainéant, par un usurier débauché, que celui commis par une veuve caduque, croupissant dans l'extrême misère avec de nombreux enfans qui crient pour avoir du pain?

Est-ce le même meurtre, celui commis par un frère outré d'une juste indignation contre le parjure suborneur de sa sœur chérie, que celui commis par un gendre qui, pour pouvoir plus tôt se livrer à la profusion et à la débauche, empoisonne les auteurs des jours de sa femme?

Poursuivez vous-mêmes la liste des délits et des crimes dont les degrés de culpabilité diffèrent du tout au tout, et qui, dans votre législation, sont confondus dans un même rang, et dites si j'ai tort de vous reprocher que la législation criminelle est encore dans son enfance?

En général, sans porter ses yeux sur mille autres circonstances atténuantes ou aggravantes qui ne changent en rien votre jugement défini-

tif, comment avez-vous pu statuer que les actions des hommes sans éducation, ignorant jusqu'à l'existence d'un code pénal, superstitieux, à la merci de passions violentes et grossières, etc., doivent être frappés du même degré d'immoralité et de culpabilité que les actions des hommes qui, connaissant toute l'étendue et tout le danger de leur perversité, l'entourent d'astuce et d'hypocrisie, pour mieux assurer l'impunité de leurs forfaits?

De même, vous ne me persuaderez pas que la prison, la flétrissure, le carcan, les peines corporelles, les travaux-forcés, et même la mort, soient la même punition pour les personnes de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les constitutions et de toutes les conditions; pour des gens sans aveu, isolés, vagabonds, abrutis, accoutumés aux privations et à une vie dure et déréglée; pour cette race de dévergondés et d'insolens qui se font une gloire de leurs crimes; qui, attachés au poteau de l'infamie, marchant à l'échafaud, insultent gaîment les spectateurs, etc; que pour des personnes imbues de principes d'honneur, accoutumées aux aisances de la vie, tenant à la société par une honnête famille, par un époux, par des enfans, surprises par le crime dans un moment malheureux, etc.?

Ces réflexions suffiront pour faire sentir à

chacun que la mesure de la culpabilité et la mesure de la punition ne sauraient être prises ni dans la matérialité de l'acte illégal, ni dans une punition déterminée, mais uniquement dans la situation de l'individu agissant.

Mais, me dira-t-on, dans quelles difficultés vous enveloppez la juridiction criminelle! Certainement il est extrêmement commode de dire: tel crime, tel délit, telle punition; toute la science du juge alors se réduit à constater et à déterminer le fait; quant à l'application de la peine, il n'y a plus le moindre embarras. L'on ne se doute pas que, d'après ces principes, on confond à tout instant le malheureux avec le scélérat; que tantôt on punit trop, tantôt trop peu, et que toujours on s'expose à porter les jugemens les plus déplacés et les plus injustes.

Les opinions et les erreurs des idéologistes et des métaphysiciens peuvent être indifférentes à cause de leur stérilité; mais il est de la rigueur la plus religieuse que les opinions de ceux qui exercent une influence plus ou moins puissante sur le bonheur ou le malheur de la société, que les opinions des gouvernans, des instituteurs, des moralistes, des jurisconsultes, des médecins, soient basées sur la nature et sur les besoins de l'homme.

De la gradation des peines et de la peine de mort.

On a adopté, avec raison, en principe la gradation des punitions. On punit le même délit avec d'autant plus de sévérité qu'il a été commis plus souvent, parce que les rechutes dénotent un penchant plus impérieux au crime et une plus grande corruption dans le malfaiteur.

On punit différemment le vol simple, les vols qui se commettent de nuit avec effraction, à main armée, avec attroupement; on sévit avec plus de sévérité contre le chef d'une émeute que contre ses complices; contre les faux-monnoyeurs qui altèrent les espèces d'or et d'argent, que contre ceux qui ne contrefont que les monnoies de cuivre. On inflige à une mère qui a exposé son enfant, des peines différentes, selon que l'enfant a couru plus de risque de périr; et, par toutes ces dispositions des lois, on convient qu'on est obligé de choisir des moyens de plus en plus efficaces, et gradués d'après l'intention du malfaiteur, et d'après les suites plus ou moins graves de son crime.

L'expérience a prouvé que dans certains cas il fallait même recourir à la peine de mort. Mais que de disputes la sensibilité des philanthropes

n'a-t-elle pas élevées contre la peine de mort? Qu'on regarde la peine de mort comme la destruction d'un individu nuisible et incorrigible, ou comme un moyen de prévenir des crimes, je pense, avec Montesquieu, J.-J. Rousseau, Sonnenfels, Hommel, Filangieri, Schmalz, Kleinschrodt, Feuerbach, Klein, Bexon et d'autres, que l'on ne peut révoquer en doute le droit qu'a la société de détruire un de ses membres. Nier cette vérité, ce serait refuser à la société le droit de pourvoir à la sûreté et au bon ordre, et par conséquent d'employer tous les moyens et tous les motifs capables de prévenir les délits. Qui peut douter que la peine de mort ne soit un moyen efficace d'intimider la plupart des hommes qui ont des inclinations perverses?

Il y aurait des observations très sages à faire sur la fixation des cas qui rendent la peine de mort indispensable. Peut-on l'infliger à une personne dont la conduite a toujours été irréprochable, et qui a été poussée à un meurtre par un concours extrêmement malheureux de circonstances? Un tel meurtrier n'est ni aussi scélérat, ni aussi incorrigible que le sont tant d'autres fléaux de la société. C'est encore une cruauté que de prononcer la peine de mort, comme c'est la loi dans certains pays, contre des délits auxquels un très grand nombre d'individus sont

constamment exposés, souvent par la négligence des autres, souvent par des tentations malheureusement trop conformes à la faiblesse humaine, tels que le vol, etc., ou pour des vices qui influent peu sur l'ordre social, et dont l'immoralité, quelque révoltante qu'elle soit, reste concentrée en eux-mêmes, tels que certains excès de la sensualité, etc.

S'il est un crime qui mérite d'être taxé de meurtre des plus prémédités, des plus insensés, des plus dangereux, c'est certainement le duel. La plupart du temps pour des futilités, quelquefois provoqué par les vexations d'un ferrailleur de profession, l'on se donne réciproquement la mort en présence de plusieurs témoins! Non, j'ai beau me transporter dans les pays et dans les temps les plus barbares, je ne pourrai jamais concevoir qu'on puisse laisser subsister une pareille, une aussi cruelle immoralité! Le préjugé, dites-vous, le veut ainsi. Le préjugé? C'est donc au préjugé que les lois doivent sacrifier la vie des citoyens, la morale, les préceptes de la religion, le bonheur des familles! Mais comment détruire ce préjugé? Comment d'autres nations l'ont-elles détruit? Il n'est pas bon, dites-vous encore, de détruire un préjugé qui soutient le courage et l'honneur. Quel honneur, quel courage que de tuer ou de se faire tuer pour quelques paroles qui

vous déplaisent, ou pour la gloriole et l'admiration d'une maîtresse! Mourez pour la patrie, mourez pour la défense de ses droits, et l'on vous reconnaîtra du courage. La nation française n'a certainement pas besoin d'une pareille étourderie, de ces prouesses fanfaronnes, pour que le monde sache qu'elle a de l'honneur et du courage.

Quant à la gradation des peines, plusieurs gouvernemens font exception pour la peine de mort, excepté dans le parricide et le régicide. On regarde la peine de mort comme le dernier terme des droits de la justice sur les coupables.

Mais la peine de mort sans aggravation, est-elle toujours suffisante pour prévenir les crimes? La mort souvent n'est pas un mal. L'homme infortuné, comme dit Sonnenfels, la souhaite, parce qu'elle le délivrera de tous ses maux; l'homme, dans le désespoir, se la donne; les martyrs de la gloire et de la religion courent au-devant d'elle pour se faire un nom, ou pour jouir de la vie à venir; les lois supposent même que la perte de la vie n'arrête pas les coupables, puisqu'elles recommandent de les empêcher de s'ôter la vie dans les prisons. L'expérience apprend aussi combien la sentence de mort les ébranle peu, et avec quelle résolution ils vont à l'échafaud. Pour ces hommes dont la vie est une scène

continuelle de forfaits et de jouissances brutales, la prison perpétuelle serait une peine plus douloureuse que la mort. La honte et l'avenir ne sont rien pour de semblables scélérats; mourir n'est rien, disent-ils, il faut bien finir par-là. N'en résulte-t-il pas la conséquence que la peine de mort doit être aggravée? L'homme, considéré comme un être raisonnable, est déterminé par les motifs les plus forts et les plus nombreux; il faut donc opposer au criminel des motifs d'autant plus puissans, que son inclination au mal est plus énergique, et que les suites en sont plus nuisibles; et la mort ordinaire étant insuffisante, c'est par l'attente d'une plus terrible qu'il faut chercher à l'effrayer.

Pour donner à cette exception une apparence de philosophie et de justice, on dit que l'énormité des délits pour lesquels la peine de mort est établie, permet à peine d'apercevoir entre eux la plus petite différence, et que l'on ne peut en conséquence introduire aucune modification de la peine de mort.

S'il faut juger le délit d'après la perversité du malfaiteur et d'après les inconvéniens qui en résultent; s'il est même établi comme axiome qu'un délit consiste dans le fait même et dans l'intention du malfaiteur, ces principes, contre lesquels il n'y a rien à objecter, ne peuvent

s'accorder avec l'assertion que tous les crimes capitaux sont à-peu-près égaux, et méritent par conséquent une peine égale. Peut-on soutenir qu'un homme qui, par vengeance, tue de propos délibéré le destructeur du bonheur de sa vie; que celui qui, exaspéré par la conduite infâme d'un perfide, l'immole à son ressentiment; qu'une jeune fille sans expérience et en proie au désespoir, qui anéantit son fruit, soient des criminels aussi grands, aussi corrompus que la prostituée qui assassine les compagnons de ses débauches pour dérober le peu qu'ils possèdent; que le brigand dont la vie entière n'est qu'un tissu de vols et de meurtres? Peut-on dire que le meurtrier qui détruit un seul homme, soit aussi dangereux que les monstres qui, poussés par une cupidité infernale, empoisonnent plusieurs individus, et même des familles entières; qui n'ont pas horreur des moyens les plus atroces, pourvu qu'ils atteignent leur but, et qui répandent l'épouvante, la dévastation et la mort sur les grandes routes, dans les forêts et dans les villages; que le traître qui précipite une nation entière dans les maux les plus affreux! D'un côté, n'est-il pas déplorable, et de l'autre n'est-ce pas en quelque sorte un sujet d'orgueil pour les plus grands criminels, que l'on efface toute espèce de différence entre des actes aussi

dissemblables! Le scélérat féroce n'a-t-il pas alors raison d'entasser cruauté sur cruauté, au gré de ses désirs sanguinaires et insatiables, puisqu'en multipliant ses forfaits il n'aggrave ni l'énormité de ses crimes, ni la peine qu'il doit redouter?

On objecte à cela que la mort simple est la punition la plus forte que l'on puisse infliger à un criminel; qu'il suffit de mettre la société à l'abri des forfaits qu'il pourrait encore commettre; et que, par conséquent, la peine de mort aggravée serait une barbarie. Je réponds que les peines ne peuvent et ne doivent pas être le seul but du législateur et du juge. Le but d'arrêter et d'effrayer les criminels n'est point rempli par la peine de la mort simple. Il est certain que les malfaiteurs déterminés la craignent peu. Combien de détenus n'ont pas mis fin à leurs jours pour se délivrer d'une prison perpétuelle! Combien ne se sont pas tués pour échapper à l'exécution publique! Un grand nombre préfère la mort aux coups et aux tortures. Il faut donc choisir des moyens plus énergiques pour effrayer cette engeance de malfaiteurs et mettre des bornes à leur scélératesse invétérée. En effet, si la dépravation des criminels qui, d'après les lois, méritent la mort, n'est pas chez tous au même degré; si les attentats de ces crimi-

nels sont tantôt moins, tantôt plus préjudiciables aux intérêts de la société, il faut nécessairement que la peine de mort, de même que toute autre peine, soit modifiée et graduée. Chaque criminel ne regardera pas comme indifférente toute espèce de peine capitale imaginable; l'empoisonneur, l'incendiaire, le brigand, n'envisageront pas une mort lente et douloureuse avec la même indifférence que la destruction qui s'opère en un clin-d'œil.

Tous les principes que je viens d'exposer sur les moyens de corriger les criminels et d'en diminuer le nombre, résultent comme conséquences immédiates de ma doctrine sur l'innéité des facultés de l'âme et de l'esprit, et sur la liberté morale. Dira-t-on maintenant que cette doctrine favorise les crimes?

J'ai parlé jusqu'ici des criminels dont la culpabilité ne peut pas être révoquée en doute; mais il est encore de mon devoir de fixer l'attention sur des cas extrêmement compliqués, où l'on rencontre de grandes difficultés à déterminer le degré de liberté morale et de responsabilité de l'individu.

Application de mes principes aux actions illégales où la détermination de la liberté morale et du degré de responsabilité est sujette à des difficultés particulières.

Dans tous les temps on a regardé comme des motifs atténuans les affections violentes et les passions, telles que la colère, l'indignation, la jalousie, etc., lorsque ces émotions surprennent l'homme et le précipitent vers une action criminelle. Quand l'homme est irrité; quand sa fureur, manifestée par tous les signes extérieurs, se tourne contre lui-même, qu'il s'arrache les cheveux, qu'il se déchire le sein, qu'il se meurtrit et frappe sa tête contre les murs, et que, bouillant et écumant de rage, il trépigne avec violence; si, dans ce moment, il saisit l'objet de sa fureur et qu'il l'assomme; quoique dans cet état d'emportement, et malgré le transport qui l'anime, il reconnaisse le malheur affreux dans lequel il est sur le point de se précipiter, que pour un instant il recule d'effroi, et que bientôt regardant l'action qu'il va commettre comme une vengeance légitime, il se fasse illusion à lui-même par l'apparence d'une réflexion tranquille, et qu'enfin le trait parte avec d'autant plus de rapidité que l'arc était tendu plus fortement:

chacun est enclin à regarder cette situation, à cause de sa violence, comme une folie passagère, et à reconnaître en quelque sorte comme faits sans conscience et sans préméditation, et non comme libres, les actes commis pendant sa durée.

Mais la promptitude et l'impétuosité caractérisent-elles seules les affections et les passions violentes ? Il arrive souvent, quoique l'orage soit dans le cœur, que les circonstances extérieures en retardent l'explosion, et il n'est pas toujours dans le naturel de chaque homme que les sensations les plus vives éclatent soudainement. Celui qu'émeut une vive colère, parvient souvent à la dévorer, et l'esprit et le corps en sont plus fortement ébranlés que quand on lui laisse un libre cours. La honte, le sentiment affligeant d'une injustice soufferte, le désespoir que produit le déshonneur, la jalousie dont les tourmens se renouvellent sans relâche, etc., n'obscurcissent pas moins l'esprit de l'homme que l'attaque soudaine d'une affection ou d'une passion plus impétueuse. Plus un sentiment douloureux est profond et ronge l'âme pendant long-temps, et plus il affaiblit les forces et donne à l'âme une secousse violente. Une résolution funeste, prise dans cet état, doit donc être regardée à-la-fois, dans une foule de circonstances, comme l'effet

de l'affection la plus forte, et comme la conséquence d'une santé altérée et d'un jugement égaré.

De l'Infanticide.

C'est surtout sur ce point de vue qu'il faut considérer l'infanticide, tel qu'il a lieu le plus souvent. J'ai déjà exprimé avec assez de chaleur mon animadversion contre une opinion qui semble excuser la destruction du fœtus, pour qu'on ne puisse pas me soupçonner de vouloir prendre la défense d'un crime aussi odieux, quand il est volontaire ; mais, sous le rapport de la justice et de la morale, il est très important de savoir dans quel cas l'infanticide, commis avec les circonstances qui l'accompagnent ordinairement, mérite ce nom et appelle toute la rigueur de la loi. Les législateurs et les juges sont tantôt plus sévères, tantôt plus indulgens, selon qu'ils se déterminent plutôt d'après leurs sensations individuelles que d'après des principes physiologiques. Peut-on, disent les uns, imaginer une action plus inhumaine que celle d'une mère qui, sourde au cri de la nature, arrache la vie à son enfant dans le moment même où il cherche sa ma-

melle ? C'est justement, répliquent les autres, parce que l'infanticide répugne à la nature, et parce que les cœurs de toutes les mères se soulèvent à l'idée de ce crime, que l'on ne peut supposer un tel acte possible que dans un moment où les sens sont égarés, où l'esprit assailli, pressé, affaibli par des sensations horribles, est dans un état de délire.

Nous exposons dans nos cours les nombreuses observations que l'expérience nous a fournies à ce sujet, et nous énonçons hautement notre opinion. Je m'occuperai encore de cet objet sous le rapport physiologique, quand je traiterai du penchant naturel des femmes et des femelles des animaux à soigner leurs petits. Quant au jugement moral à porter sur l'infanticide et sur ses divers degrés de culpabilité, une lettre de M. William Hunter me semble si remarquable et tellement conforme à mes principes, qu'en la mettant sous les yeux de mes lecteurs, je ne ferai, en grande partie, qu'exposer mes propres opinions. On trouve cette lettre dans le *Bulletin des sciences médicales*, publié au nom de la Société médicale d'émulation de Paris, 5e. année, Tom. V, mai 1810, p. 321.

William Hunter à la Société Royale de Londres.

« Messieurs,

» Dans ces occasions malheureuses où la mère d'un enfant illégitime est accusée de l'avoir fait mourir, et en général dans toute action criminelle ou suspecte, la raison et l'équité demandent qu'on pèse avec soin les moindres circonstances, surtout afin de s'assurer des vues et des motifs qui ont déterminé l'accusée; car comme il n'est point de crime auquel l'imagination et la prévention ne puissent ajouter des particularités qui l'aggravent, de même il n'en est pas de si odieux et de si révoltant que les motifs et les circonstances ne puissent atténuer. Quiconque veut apprécier avec justesse les actions humaines, doit en mettre une grande partie sur le compte de la situation d'esprit où se trouvent ceux qui les commettent; et voilà pourquoi la législation de tous les pays est si indulgente pour les cas de démence. On ne regarde nulle part les fous comme responsables de leur manière d'agir.

» Ma profession m'a mis à portée d'étudier le caractère des femmes chez un grand nombre d'individus, dans tous les ordres de la société

et sous tous les rapports. Admis dans leur confiance intime, je leur ai donné mes avis dans les momens les plus cruels d'angoisse physique ou morale. J'ai vu comment elles se conduisaient à l'approche d'un péril imminent; j'ai entendu leurs dernières et leurs plus sérieuses réflexions, lorsqu'elles étaient sûres de n'avoir plus que peu d'heures à vivre.

» Or, d'après les résultats d'une longue expérience, je prends sur moi d'avaneer que les femmes qui se trouvent enceintes, et n'osent avouer leur état, ont droit, pour l'ordinaire, à toute notre compassion, et sont en général moins coupables qu'on ne le suppose. Presque toujours le crime, la barbarie même, sont du côté du père de l'enfant; la mère est faible, crédule et abusée. Le séducteur ayant obtenu ce qu'il désirait, ne songe plus à ses promesses; l'infortunée se voit trahie, privée de l'amour, des soins et de l'appui dont elle s'était flattée, condamnée désormais à lutter, comme elle pourra, contre la maladie, le chagrin, la pauvreté, la honte, en un mot contre un abandon qui menace sa vie entière. Une malhonnête femme ne sera jamais réduite à cette situation déplorable, parce qu'elle est insensible à l'opprobre; mais celle à qui un vif sentiment de la honte inspire avant tout le désir d'être considérée, n'a souvent pas

assez de force d'esprit pour supporter les malheurs que je viens de décrire. Dans son délire, elle termine des jours qui lui sont devenus insupportables : et quel homme, tant soit peu compatissant, osera s'indigner contre sa mémoire ?

» Si elle n'eût pas écouté, se dit-elle en elle-même, les vœux et les protestations perfides de notre sexe, elle aurait pu, dans l'heureux cours d'une longue vie, offrir une épouse tendre et chaste, une mère vertueuse et respectée. Cette réflexion mettant le comble à son désespoir, la détermine à se jeter dans les bras de l'éternité.

» On objectera que son crime est plus grave, en ce qu'elle donne la mort à son enfant du coup dont elle se détruit. Gardons-nous de croire que l'action de tuer soit toujours un meurtre ! elle mérite ce nom uniquement lorsqu'elle est exécutée volontairement et avec une intention coupable. Mais lorsqu'on y est poussé par une frénésie qui prend sa source dans le désespoir, peut-elle sembler plus condamnable aux yeux de Dieu, que si on la commettait dans un accès de fièvre chaude, ou dans un état de démence absolue? Elle doit au moins alors exciter autant de pitié que d'horreur. Il suffirait de connaître toutes les circonstances des faits qu'on traite communément d'infanticides, pour trem-

bler de comprendre ainsi des événemens très divers sous une dénomination qui réclame, à juste titre, la sévérité des lois.

» Sans doute un dessein prémédité peut porter à priver de la vie un être faible et abandonné; c'est alors un crime contraire non-seulement aux lois les plus universelles de l'humanité, mais encore à cet instinct vif et puissant que, par des vues sages et salutaires, le Créateur a mis dans le cœur de toutes les mères, et qui les porte à tout entreprendre pour la conservation de leurs petits. La tournure la plus charitable qu'on pourrait donner à cette action barbare (et Dieu veuille qu'elle soit le plus souvent appuyée par la vraisemblance), serait de la regarder comme la suite d'une folie accidentelle.

» Autant que j'en puis juger, le plus grand nombre de ces prétendus meurtres est bien éloigné de mériter ce nom. La mère ne peut soutenir l'idée de sa honte, et brûle de conserver sa réputation. Elle était vertueuse et estimée; elle ne se sent pas assez de courage pour attendre et avouer son infamie. A mesure qu'elle perd l'espérance, ou de s'être méprise par rapport à sa grossesse, ou d'être affranchie de ses terreurs par un accident subit, elle voit tous les jours s'accroître et s'approcher le danger; elle est de plus en plus troublée par l'épouvante et le déses-

poir. Plusieurs se rendraient alors coupables de suicides, si elles ne savaient qu'une pareille action entraînerait infailliblement les recherches judiciaires qui dévoileraient ce qu'elles ont si fort à cœur de tenir secret. Dans cette perplexité, où l'idée de mettre à mort leur enfant ne se présente pas même à leur imagination, elles forment divers plans pour cacher sa naissance. Mais de tous côtés les difficultés se multiplient: irrésolues et flottantes, elles n'envisagent pas assez l'instant fatal, et finissent par trop compter sur le hasard et les événemens. Souvent elles sont surprises plus tôt qu'elles ne s'y attendaient; tous leurs plans sont déconcertés; le chagrin et les souffrances leur ôtent le jugement. Si leur affaiblissement n'est pas extrême, elles prennent la fuite au fort des douleurs, accouchent d'elles-mêmes en quelque lieu que leur effroi et leur confusion les aient portées à se réfugier, et demeurent évanouies, hors d'état par conséquent de veiller à ce qui se passe autour d'elles; et, en recouvrant leurs esprits, elles trouvent leur enfant expiré. Doit-on s'attendre à les voir divulguer leur secret, quand cela n'est plus d'aucune utilité? Leurs penchans les plus honnêtes ne leur font-ils pas une loi de sauver leur réputation? Elles se hâtent donc de dérober, le mieux qui leur est possible, jusqu'aux moindres traces de

l'événement, bien instruites que, si on vient à le découvrir, cette conduite déposera contre elles.

» En général, j'ai observé que, plus les femmes se repentaient sincèrement d'avoir été faibles, plus il était difficile de leur en arracher l'aveu, et cela est naturel. Parmi une foule d'exemples que j'en pourrais citer, je ferai choix des suivans :

» J'ai une fois disséqué deux filles qui, pendant leur vie, jouissaient d'une réputation intacte. Appelé pour les soigner pendant leur maladie, j'avais été dupe de toutes deux. L'une d'elles m'avait cependant inspiré quelque défiance, et je m'étais efforcé d'obtenir qu'elle m'avouât ce que je soupçonnais. Je lui avais promis de faire tout ce qui dépendrait de moi pour la soustraire aux suites fâcheuses qu'elle pouvait craindre; mais elle avait opposé un silence opiniâtre à mes tentatives et à mes instances. L'une et l'autre moururent avec des tranchées affreuses, accompagnées de convulsions. Lorsqu'on vint pour emporter les corps, on trouva dans un des lits un enfant mort, et qui n'était pas entièrement venu au terme, étendu auprès de sa malheureuse mère; l'autre offrit le même spectacle, hormis que l'enfantement était resté imparfait. On voit

par-là quelle patience et quel courage la crainte de la honte est capable d'inspirer.

» Une jeune fille enceinte ayant caché sa grossesse, accoucha d'elle-même pendant la nuit. Elle fut soupçonnée ; on fit des recherches, et l'on trouva dans une boîte l'enfant enveloppé de vêtemens humides. Elle confessa l'avoir mis au monde, mais elle nia l'avoir tué, ou même en avoir eu l'intention. J'ouvris le corps de l'enfant avec M. Pinkston, et les poumons surnagèrent lorsque nous les mîmes dans l'eau. La mère raconta ainsi son histoire : Elle servait des maîtres dont sa fidélité lui avait gagné l'affection ; elle était sûre, en les quittant, de leur laisser des doutes qui les porteraient à ne rien négliger pour découvrir sa situation ; et cette découverte l'aurait perdue sans retour, à ce qu'elle se figurait. Dans cette angoisse d'esprit, elle demeurait irrésolue, et, de jour en jour, plus incertaine sur la conduite qu'elle pourrait tenir. Elle fit cependant quelques langes destinés à son enfant, circonstance qui plaidait en sa faveur ; elle loua, dans une rue adjacente, une chambre meublée, qu'elle enjoignit aux hôtes de préparer pour recevoir, au premier moment, une femme en travail. Son plan était d'y courir lorsqu'elle sentirait les premières douleurs, et de faire appeler

sur-le-champ une sage-femme; elle serait retournée aussitôt après chez ses maîtres, en colorant de son mieux son absence. Elle avait entendu parler de femmes de soldats qui, après avoir accouché derrière une haie, prenaient leur enfant et suivaient leur mari; elle se croyait capable d'en faire autant. Durant la nuit qui précéda l'enfantement, elle éprouva des tranchées; elle s'habilla, tant pour se maintenir chaudement, que pour se trouver en état de gagner la chambre qu'elle avait louée, si les douleurs augmentaient. Après avoir un peu attendu, elle fut saisie tout-à-coup d'un chagrin et d'un effroi si violens, qu'ils lui ôtèrent à-la-fois la force et le courage de descendre et de traverser la rue dans l'obscurité. En proie au désespoir, elle se laissa retomber sur son lit, et ne fut pas long-temps sans s'évanouir. Lorsqu'elle revint à elle, elle se trouva inondée, et vit un enfant mort couché devant elle. Sa première attention se tourna sur l'enfant. S'étant assurée qu'il était véritablement mort, elle s'assit quelques minutes pour réfléchir sur ce qu'elle devait faire, et le jour commençant à paraître, elle se leva, enferma dans une boîte l'enfant mort et les linges humides, répara le désordre de sa chambre et se remit au lit.

» On fit venir l'hôtesse de qui elle avait loué

la chambre. Cette femme, qui s'était contentée d'une légère avance, sans prendre d'autres informations, la reconnut dès qu'elle la vit, et confirma par serment cette partie de son récit. M. Pinkston et moi déclarâmes qu'elle nous paraissait digne de foi, et en même temps nous prouvâmes aux jurés que la circonstance des poumons qui avaient surnagé ne prouvait rien contre la jeune fille; elle fut déclarée innocente, et j'eus la satisfaction de croire qu'elle l'était réellement.

» En pareilles occasions, nous ne sommes que trop portés à nous laisser prévenir; et lorsque nous voyons une intention manifeste de cacher la naissance de l'enfant, nous concluons qu'il y avait aussi un projet formel de le détruire; nous pesons toutes les circonstances d'après cette supposition hasardée. S'il n'en était pas ainsi, disons-nous, pourquoi la mère a-t-elle agi de telle ou telle manière? pourquoi n'a-t-elle pas agi de telle ou telle autre? De semblables questions auraient une apparence d'équité, et l'on en tirerait des conclusions solides, si l'accusée prenait alors conseil d'un esprit calme et dégagé; mais dès qu'on réfléchit qu'elle est violemment agitée par le conflit de passions et de craintes, plus sa conduite est déraisonnable, plus on doit la juger naturelle. »

Dans le reste de la lettre, M. Hunter prouve

qu'il est très difficile de juger avec certitude, d'après l'inspection du cadavre d'un enfant nouvellement né, si sa mort a été naturelle ou violente. Il ajoute que l'on prend souvent des accidens naturels, tels que l'enflure de la tête, la couleur noire ou très rouge du visage, les poumons qui surnagent dans l'eau, etc., pour les indices de mort violente. Si un enfant respire une seule fois et meurt aussitôt, les poumons resteront à fleur-d'eau comme s'il eût respiré plus long-temps et qu'on l'eût ensuite étranglé. Un enfant respire ordinairement aussitôt que sa bouche prend l'air. « Il suit de-là, dit M. Hunter, qu'il peut mourir avant que son corps ait paru, surtout lorsqu'il y a un intervalle de temps considérable entre ce que nous pouvons appeler la naissance de la tête et celle du corps. Et si la chose arrive quand la mère est environnée de secours de toute espèce, à plus forte raison peut-elle avoir lieu lorsque celle-ci est réduite à accoucher d'elle-même.

» Nous voyons fréquemment, continue ce célèbre médecin, des enfans nouveau-nés qui, soit par les vices de leur constitution, soit par la nature de l'accouchement, n'ont qu'une vie précaire, et qui, après avoir respiré quelques minutes ou quelques heures, cessent de vivre en dépit de tous nos soins; et pourquoi ce malheur

n'arriverait-il pas à une femme qui accouche seule? Quelquefois un enfant naît si faible, qu'il ne peut pas tarder à mourir s'il est abandonné à lui-même, et cependant on lui aurait conservé la vie si l'on avait eu la précaution de souffler dans ses poumons, de lui appliquer des linges chauds, de lui présenter de l'alcali volatil, de le frotter, etc.; mais dans les circonstances dont il s'agit, de qui attendre ces précautions?

» Lorsqu'une femme accouche d'elle-même, un enfant bien constitué peut naître plein de vie et mourir en peu de minutes, faute de respirer, soit parce qu'il demeurera couché sur la face dans l'arrière-faix, ou parmi des linges mouillés, soit parce que des vêtemens humides tomberont sur lui et intercepteront le passage à l'air, ou même parce que sa respiration attirera quelque linge vers sa bouche et vers son nez. Une malheureuse fille qui est seule, dont l'esprit est troublé et le corps épuisé, n'aura ni assez de force, ni assez de réflexion pour voler tout de suite au secours de son enfant, etc. »

On sera frappé, sans doute, de la manière aussi sage que lumineuse avec laquelle le docteur Hunter a traité la question de l'infanticide. Cependant l'importance de ce sujet me servira d'excuse, si je me permets encore quelques remarques dictées par mon intime conviction.

L'infanticide, ainsi que M. Hunter en convient, doit être puni comme un meurtre, comme un assassinat, lorsqu'il est commis avec préméditation, avec mûre réflexion, avec l'usage complet de la liberté morale, sans provocation urgente, et seulement par l'effet du déréglement des mœurs. Dans ce cas, il faut remercier le législateur de prendre sous sa protection l'enfant sans appui et sans défense.

Il semble au premier aperçu, que l'établissement des hospices d'enfans trouvés a, en quelque sorte, pourvu à la conservation de l'existence de ces êtres infortunés. Mais la mère sera-t-elle toujours en état de remettre à cet établissement son enfant nouveau-né? Le contraire n'arrive-t-il pas souvent? Ne faut-il pas un intermédiaire charitable qui porte l'enfant dans ces maisons? Or, la mère a-t-elle toujours le courage de révéler son état qu'elle voudrait cacher à tout le monde? Les hospices pour les enfans trouvés produisent sans doute un grand bien, et la preuve en est que, dans les endroits où aucun hospice semblable n'est établi, les prisons renferment un plus grand nombre de mères coupables d'infanticides. Mais les hospices mêmes ne préviennent pas tous les accidens. On est dans l'erreur, si l'on croit avoir tout fait en rassurant les mères sur l'impossibilité où elles seraient de

nourrir leurs enfans; ce n'est pas la misère qui contribue le plus à les égarer. Très souvent c'est la honte, c'est le désespoir qui produisent l'infanticide. Or le motif de la honte et du désespoir n'est pas détruit par l'institution d'hôpitaux d'enfans trouvés.

On a raison de supposer en thèse générale qu'une mère qui vient d'accoucher ne peut concevoir ni colère, ni haine contre son enfant. Cela même arriverait toujours, si une mère n'agissait que d'une manière conséquente; si, surtout, elle conservait le pouvoir d'agir ainsi lorsqu'elle est accablée d'une mortelle humiliation. Mais, dans ce moment funeste, la mère ne songe qu'à l'ingratitude, à l'infidélité, à la perfidie du père de l'enfant; il l'a trompée de la manière la plus infâme; il l'a couverte d'ignominie et précipitée dans la misère; il a détruit tout son bonheur dans le présent, toutes ses espérances pour l'avenir; et tandis que peut-être il l'oublie dans les bras d'une autre, les lois n'accordent à cette malheureuse mère aucune protection, aucun dédommagement contre son séducteur. L'idée que tous les artifices employés pour abuser de l'innocence confiante, pour suborner une fille sans expérience, ne sont regardés que comme des plaisanteries; cette idée se présente à toute infortunée qui se trouve délaissée; cette iniquité l'aigrit, la tourmente, la révolte. Son indigna-

tion déchire son cœur, trouble son esprit, et peut le porter jusqu'à l'égarement.

L'infanticide réveille l'idée d'une barbarie atroce, parce qu'on suppose que le sentiment naturel de la maternité devrait se soulever à sa seule pensée. La nature, il est vrai, a placé dans la plupart des femmes et dans la plupart des femelles des animaux ce penchant bienfaisant. Mais dans la femme, comme dans les femelles des brutes, ce penchant n'est pas d'une égale énergie dans tous les individus. Beaucoup d'animaux domestiques abandonnent, tuent ou dévorent leurs petits; beaucoup de vaches ne veulent pas se laisser téter par leurs veaux; d'autres vaches, au contraire, si on les en sépare, ne cessent de les appeler en beuglant, et refusent de manger durant plusieurs jours. Malheureusement les mêmes différences dans l'amour maternel se font aussi remarquer parmi les femmes. Toutes ne désirent pas de devenir mères; plusieurs craignent d'avoir des enfans. Il en est même qui regardent leur grossesse comme le comble du malheur. On observe journellement, parmi les filles domestiques, que les unes aiment beaucoup les enfans, tandis que d'autres ne peuvent les souffrir. Nos lecteurs connaissent sans doute des femmes qui cherchent et trouvent mille prétextes pour n'avoir jamais au-

près d'elles leurs enfans. Que l'on observe encore avec attention l'effet que produit la mort d'un enfant sur différentes mères. Plusieurs, quoique délivrées par la perte d'un enfant illégitime, de la honte, de la misère et de mille inconvéniens, versent encore des larmes longtemps après à ce souvenir. D'autres mères, au contraire, qui ne sont exposées à aucun de ces désagrémens, voient ensevelir leur enfant légitime avec un sourire sur les lèvres. S'il y a donc des femmes dans lesquelles le sentiment d'amour maternel n'est que très faible, on ne peut pas dire, à leur égard, que l'infanticide soit un attentat plus contre la nature et plus criminel que tout autre meurtre prémédité.

Nous avons examiné la forme de la tête de vingt-neuf femmes infanticides. Vingt-cinq n'avaient l'organe de l'amour maternel que très faiblement développé. Ce n'est pas, il est vrai, cette organisation marâtre qui porte une mère à détruire son fruit; mais la mère qui est ainsi organisée a un motif intérieur de moins qu'une autre pour ne pas commettre ce crime; et ayant à combattre l'impulsion des circonstances malheureuses où elle se trouve, elle n'opposera pas autant de résistance qu'elle aurait fait, si ses sentimens intérieurs s'étaient soulevés avec vivacité contre l'idée d'une telle barbarie.

Presque toutes les lois contre l'infanticide, supposent que ce crime est prémédité, toutes les fois qu'il n'est pas commis dans un accès de colère et de haine; mais est-il vrai qu'il n'y a que ces deux affections qui soient capables d'exclure la préméditation? Qu'on en juge par quelques-unes des actions de notre sexe. Combien de fois un sentiment d'honneur, même déplacé, ne nous fait-il pas hasarder notre vie et celle de nos semblables! Combien de jeunes gens spirituels et pleins de force ne se sont-ils pas ôté la vie, parce qu'ils avaient perdu l'objet de leur amour! Combien de fois notre ambition déçue, ou la perte de notre fortune, ne nous jettent-elles pas dans le désespoir! Et nous sommes cependant par excellence la partie forte de l'espèce humaine; nous ne sommes jamais dénués de tout soutien; nos malheurs ne sont jamais incompatibles avec la possibilité d'un meilleur avenir, et plus rarement encore ils nous ôtent l'espoir de nous associer une compagne, une consolatrice. Combien est différente la position d'une malheureuse femme attérée par l'affliction! A des facultés intellectuelles plus faibles, les femmes unissent ordinairement un plus haut degré de sensibilité; les affections vives et les passions les surprennent plus aisément, et les entraînent avec plus de violence. Combien n'en voit-on pas qui,

même dans les plus beaux jours de leur vie, perdent la raison pour des événemens insignifians! On exerce chez elle dès l'enfance, on exalte et on rend plus vif le sentiment de l'honneur et de la honte : et nous demandons à ces créatures sensibles à l'excès, timorées, jeunes et inexpérimentées, d'être froides, calmes et réfléchies, quand tout ce qu'il y a de plus affreux et de plus décourageant vient les accabler! Les incommodités de la grossesse, le jeu terrible et effrayant de toutes les passions qui les tourmentent pendant sa durée, augmentent l'irritabilité de leur âme et égarent leurs facultés intellectuelles. Le moment décisif arrive; abandonnée, sans consolation, déchirée par la douleur, affaiblie par la perte de son sang et étourdie par la confusion des idées les plus effrayantes, la malheureuse mère anéantit de ses mains tremblantes la frêle existence de son enfant; peut-être même n'agit-elle que dans un accès de démence réelle dont les mères les plus heureuses sont quelquefois attaquées au moment de leur délivrance.

Dans un rapport du conseil-général des hospices de Paris, qui comprend dix années, depuis 1804 jusqu'en 1814, on remarque à l'article des aliénés, que le nombre de ceux qui ont été reçus à la Salpétrière et à Bicêtre, a été pour les hommes, de 2,154, et pour les femmes, de

2,804. De ce nombre d'aliénations, 658 sont dues chez les femmes à l'accouchement, à ses suites, ou à ce qui le précède de plus ou moins loin. On a remarqué 166 folies dues à un amour malheureux ou excessif chez elles, tandis que chez les hommes cette cause n'en a déterminé que 37.

Voici un fait très remarquable, rapporté par M. Esquirol, et qui prouve qu'une femme peut tuer son enfant dans le délire suite de l'accouchement. « Une femme de Saint-Cloud accouche, tue son enfant de vingt-six coups de ciseaux, l'enveloppe de linge, et le jette dans les commodités. Comme elle sortait tous les jours de très bonne heure, et que le jour où l'accouchement eut lieu, on ne la vit pas sortir, on fut chez elle, on lui demanda son enfant; elle ne sut que répondre. On le chercha, et on le trouva dans les commodités. Conduite à Versailles, où on devait la juger, elle ne voulut pas, pendant la traversée, qu'on lui bandât les yeux, afin de la soustraire aux outrages de ses compatriotes qui suivaient la voiture; et elle demandait parfois: « On ne me fera pas de mal, n'est-il pas vrai, car je n'ai rien fait? » Arrivée à Versailles, elle ne voulut pas manger les deux premiers jours. Conduite au tribunal, elle avoua son crime, ne donna aucun motif pour se justifier; avoua qu'elle

ignorait pourquoi elle l'avait fait. Alors les juges, très sages, la déclarèrent non coupable, le crime ayant été commis dans un état de dérangement des facultés mentales. Combien de malheureuses ont été et sont encore victimes d'un zèle malentendu de la justice!

Comment nous autres hommes pouvons-nous ne pas apprécier une position si déplorable, et en l'appréciant, comment pouvons-nous ne pas établir des gradations atténuantes dans un crime qui peut être ou aggravé, ou excusé par tant de circonstances? Pourquoi craint-on qu'il y ait des inconvéniens à exiger une satisfaction du séducteur? Pourquoi craindre d'être juste envers un perfide? Ne craignons pas du moins d'être indulgens, d'être humains pour l'innocence faible, fragile et trompée! L'infortunée dont l'excès du malheur et du désespoir a troublé l'esprit et rompu le cœur, peut exciter une juste pitié. Elle ne mérite donc pas toujours qu'on la punisse avec la rigueur que les lois réservent aux crimes mûrement réfléchis.

Pour donner une idée du concours fatal de circonstances désastreuses qui peuvent porter une mère, quoique douée des bonnes qualités de son sexe, à tuer son enfant, je citerai le fait suivant, inséré dans le *Journal du beau*

monde (1), au sujet de notre visite dans la prison de Torgau.

« Parmi une quantité de criminels détenus dans la prison de Torgau, que l'on amena à M. le docteur Gall, on lui présenta une femme âgée de trente à quarante ans. Sourde aux prières de son enfant, âgé de quatre ans, elle l'avait noyé dans une rivière.

» M. le docteur Gall examina sa tête; il prit la main de M. Loder, conseiller intime à Halle, qui se trouvait là, et la promena sur les côtés et sur l'occiput de la tête de la femme, pour le mettre à même de faire quelques remarques. La prisonnière s'étant retirée, il expliqua à une foule de personnes qui l'accompagnaient, qu'il avait découvert une chose très peu ordinaire en pareil cas, c'est que la prisonnière avait l'organe de l'amour maternel très développé, que l'organe du meurtre l'était fort peu, que d'ailleurs elle était très bien organisée, et que surtout elle devait avoir une grande facilité d'apprendre par cœur. Les magistrats présens racontèrent alors ce qui suit au docteur Gall :

» Cette personne, née de parens pauvres

---

(1) Le 1er. août 1805, N°. 92. Ce Journal paraissait à Leipzig.

qu'elle perdit de bonne heure, n'avait reçu presqu'aucune éducation ; devenue grande, elle s'était mise en service à la campagne, et elle avait les meilleurs certificats de ses maîtres. Par malheur elle fut séduite, devint grosse, et l'être à qui elle donna la vie, causa sa misère. Elle fut renvoyée de la maison où elle était. On ne voulut la recevoir nulle part à cause de son enfant ; elle ne sut pendant long-temps comment elle vivrait elle et cette créature infortunée qu'elle chérissait avec toute l'affection d'une tendre mère, et dont elle était obligée de maudire l'existence. Enfin un pauvre villageois et sa femme eurent pitié de son sort ; ils prirent l'enfant chez eux, et en eurent soin pendant trois ans. La mère trouva du service, et se conduisit très bien.

» L'enfant grandissait, et donnait beaucoup de satisfaction à son père adoptif ; il l'aimait avec la tendresse d'un fils ; il en était payé de retour. C'en fut assez pour faire dire aux mauvaises langues que le villageois était l'auteur des jours de cet enfant, dont la mère s'obstinait à ne point nommer le père. Le brave homme, qui avait la conscience de son innocence, méprisa ces méchans propos ; il n'en fut pas de même de sa femme. Il en résultait des altercations si fréquentes et si désagréables, que le villageois, pour avoir la paix, rendit l'enfant à sa mal-

heureuse mère. Elle pria en vain ses maîtres; elle leur représenta inutilement qu'elle les avait servis avec une assiduité et une fidélité exemplaires; elle se vit encore, à cause de cet enfant, congédiée dans la saison la plus rude de l'année. Tous les autres paysans riches la traitèrent avec la même dureté; elle ne rencontra plus de pauvre villageois hospitalier. Elle erra de côté et d'autre, vendant ses chétifs vêtemens pour apaiser sa faim et celle de son enfant, ne trouvant nulle part ni place ni secours. L'enfant dépérissait; accablée et affaiblie par la faim et la douleur, elle invoquait la mort pour cet être malheureux et pour elle, comme l'unique remède à leurs maux. Dans cette lutte entre l'amour maternel pour son pauvre enfant qui mourait de faim et de froid, et une voix intérieure qui lui disait hautement que la destruction de cet enfant était le seul moyen de le sauver; désespérant de la compassion des hommes, et dans un moment de démence, elle saisit son enfant, rassemble ce qui lui reste de force, et dans la crainte de le voir mourir lentement d'inanition, elle le porte à la rivière prochaine; sourde à ses prières, elle le précipite dans les flots, où il ne tarde pas de trouver la fin de ses maux. Epuisée, défaillante, elle s'évanouit; ce fut dans cet état qu'on la trouva. Elle s'accusa aussitôt d'avoir fait périr son enfant, et elle fut arrêtée.

« Durant sa détention, qui se prolongea un an, pendant que l'on instruisait son procès, elle tint la conduite la plus régulière, témoigna un repentir profond de son action, qui cependant ne lui paraissait pas un crime, et attendit son châtiment avec résignation. L'ecclésiastique qui la visitait de temps en temps, rapporta qu'elle n'avait eu aucune espèce d'instruction, qu'elle n'avait pas la moindre notion de religion, mais qu'elle lui semblait très docile, très attentive et très douce. Les personnes qui la surveillaient, en rendirent un compte aussi avantageux. Ces divers motifs engagèrent la régence à adoucir le jugement rendu en première instance par le tribunal de Leipzig, qui condamnait cette infortunée à être décapitée. Cette peine fut commuée en une détention à vie dans une prison où elle ne serait pas traitée avec trop de rigueur, et où on lui enseignerait sa religion. Elle apprit à lire avec une application et une facilité extraordinaires, et saisit avec promptitude tout ce qu'on lui montra; de sorte qu'outre la tâche qui lui est imposée, et qu'elle remplit facilement, elle récite par cœur, textuellement et sans hésiter, beaucoup de cantiques spirituels, le catéchisme, et plusieurs chapitres de la Bible. Elle est une des prisonnières dont on se loue le plus. »

Dans la prison de Celle, nous examinâmes une autre prisonnière coupable d'infanticide. Nous lui trouvâmes l'organe de l'amour maternel également bien développé. M. Bergk a inséré cette histoire dans son *Recueil de causes célèbres*, Tom. II. Cette malheureuse avait de même été entraînée par la nécessité la plus pressante à exposer son enfant.

Certes! s'il n'était pas si pénible à une mère de se résoudre à une action semblable, les infanticides, suite des grossesses illégales et de la perfidie des hommes, seraient infiniment plus fréquens. On conçoit quelle est la violence des impulsions qui portent à commettre un acte aussi révoltant, lorsque l'on considère que l'inclination de la mère pour ses enfans, souvent muette pendant la grossesse, devient singulièrement active et énergique à l'époque de l'accouchement. Il faut donc supposer que, lorsqu'une mère suit cette affreuse suggestion, elle y est presque toujours provoquée avec violence, et qu'ainsi, au milieu des passions contraires qui l'agitent, il est juste d'examiner jusqu'à quel point ce combat a pu lui laisser une réflexion suffisante et même l'usage libre de ses sens (1).

---

(1) Pour prévenir l'infanticide, on a, dans plusieurs pays, enjoint aux filles enceintes de découvrir leur état à

J'ai observé que les deux sexes éprouvent chaque mois, une ou deux fois, une espèce de

---

un accoucheur ou à une sage-femme; et si elles ne remplissent pas cette formalité, la loi les soupçonne de l'intention de commettre un infanticide. Dans d'autres endroits, on rend responsables les propriétaires des maisons que ces filles habitent. Malheureusement le législateur se trouve souvent dans le même cas que le médecin qui traite des maladies incurables. Aucun moyen ne réussit, et pourtant on aime mieux en essayer de douteux que de n'en employer aucun. La disposition de la loi qui enjoint de découvrir la grossesse, est trop en contradiction avec le naturel d'une femme timide et honteuse; il est clair que nous ne parlons pas des filles publiques. L'ensemble de l'éducation des femmes tend à fortifier leur pudeur naturelle. On regarde ce sentiment comme la meilleure sauve-garde de leur vertu; et lorsqu'une femme succombe, on exige qu'elle révèle sa honte! Nous avons vu des hommes d'un âge mûr, qui ne pouvaient se résoudre à faire confidence de certaines maladies à leurs amis les plus intimes. Si l'on considère encore que beaucoup de filles croient qu'en faisant un aveu semblable, elles versent l'opprobre sur leur famille, et qu'ainsi cette obstination à cacher leur état, est encore un effet de leur vertu qui n'est pas totalement corrompue, on sentira qu'il vaudrait mieux recourir à des moyens plus doux, tels que les établissemens où les femmes peuvent accoucher en secret, et les hôpitaux d'enfans trouvés, où elles porteront leur enfant nouveau-né avec la certitude que l'on prendra soin de son existence.

dérangement périodique qui trouble l'harmonie de leurs affections et de leurs habitudes, et qui prend le caractère d'une irritation et d'une mélancolie dont l'individu qui en est affecté ne peut se rendre aucune raison. Les personnes d'un tempérament irritable ou affaibli, éprouvent ce dérangement d'une manière très sensible. J'en parlerai ailleurs plus en détail. Il suffira ici de remarquer que ce phénomène a lieu surtout à l'époque des évacuations périodiques. Or, l'accouchement arrive ordinairement à cette même époque, c'est-à-dire au temps où la femme aurait eu la dixième évacuation; il s'ensuit que toutes les circonstances qui sont capables d'affecter et de troubler une femme, frappent alors son esprit avec plus de force. On a observé généralement qu'à cette époque les femmes sont plus susceptibles, plus chagrines, plus abattues, plus faciles à émouvoir. Est-il surprenant qu'elles soient alors plus sujettes à s'égarer et à prendre des résolutions funestes? Ce même dérangement périodique de l'âme a aussi quelquefois l'influence la plus déplorable sur les hommes. Nous connaissons un individu qui, une fois par mois, est tourmenté, pendant deux ou trois jours, par la pensée et même par le désir de commettre un meurtre. Ce désir le met dans un état d'angoisse et de désespoir; il court alors

chez un ami, et le prie de le préserver du malheur qui le menace. L'accès passé, il retourne chez lui délivré de toute espèce de tentation. C'est pendant cette époque que ceux qui sont tourmentés par le penchant au suicide, mettent ordinairement fin à leurs jours.

J'ai traité avec étendue de l'infanticide; mais cet exemple n'est pas le seul qui montre que les passions et les affections prolongées, même lorsqu'elles ne produisent pas une véritable folie, peuvent altérer les dispositions de l'âme, et tellement affaiblir la liberté morale, qu'il est difficile, dans des cas semblables, de bien apprécier la culpabilité des actions. L'exemple suivant en fournit une preuve.

Autres cas d'une liberté morale très affaiblie.

« La femme de l'honnête Joseph Prohaska, soldat en garnison à Breslau en Silésie, inspira une passion brutale au premier lieutenant de la compagnie de son mari. Cette épouse vertueuse rejeta avec persévérance les propositions et les importunités du lieutenant, et n'en parla pas à son mari. Un jour qu'elle lui portait à dîner au corps-de-garde où on l'avait envoyé à dessein, elle le trouva assis sur le lit de camp, le visage

pâle et défait, et les yeux fixés devant lui. Remporte cela, lui dit-il, j'ai déjà été régalé aujourd'hui à l'exercice et à la parade, et je n'ai plus d'appétit. Il lui donna rendez-vous à sept heures du soir au poste. Dans l'intervalle, elle apprit, d'un des compagnons de son mari, que le premier lieutenant l'avait déjà accusé plusieurs fois à l'exercice, de ne pas faire attention au commandement et de négliger le soin de ses armes; qu'il avait joint à cela des mots injurieux, et lui avait, de sa propre main, donné, à plusieurs reprises, des coups de canne; que, lorsque le bataillon s'était formé, le colonel avait, suivant l'usage, ordonné aux officiers de noter les soldats négligens pour leur donner douze coups de bâton à la première pause. Prohaska s'était trouvé deux fois parmi les soldats notés de négligence, et avait subi le châtiment prescrit; et comme le caractère d'homme se réveilla en lui, et qu'il se plaignit, quoiqu'avec la plus grande douceur, de l'injustice qu'il éprouvait, il fut traité de mutin, et quinze autres coups de bâton le forcèrent au silence.

» La malheureuse femme interrompit plusieurs fois ce récit en s'écriant : *Jésus! c'est moi qui en suis la cause; pauvre homme, il faut que tu en portes la peine; il veut donc m'y forcer!* Elle rentra chez elle. Pour sou-

lager son cœur oppressé, elle raconta à ses amis et aux habitans de la même maison ce qui s'était passé dans cetie journée, et ses funestes relations avec le féroce bourreau de son mari. A sept heures, elle alla au rempart, où son mari l'attendait. Dès qu'elle fut seule avec lui, elle lui confia tout ce que sa bonté naturelle l'avait engagée jusqu'alors à lui tenir caché, et le pria d'aller, au sortir de la garde, porter sa plainte au chef du régiment. Le pauvre Prohaska l'écouta avec un calme apparent. Lorsqu'elle eut achevé, il prit en silence le soupé que sa femme lui avait apporté, et n'ouvrit la bouche que pour lui souhaiter une bonne nuit et il la pria de se retirer. L'infortunée, voyant que son mari ne lui donnait pas, selon son usage, le baiser d'adieu, lui demanda s'il était fâché contre elle, et s'il avait le moindre soupçon sur son innocence? Non, répondit-il, je ne t'en veux pas. Tu aurais cependant mieux fait de me découvrir plus tôt les vues du lieutenant; nous serions à présent au-delà des frontières. Aujourd'hui cela n'est plus possible, à moins de courir de grands risques comme déserteur; car je gagerais que d'ici à demain on me retirera ma passe. Elle est déjà retirée, reprit la femme en fondant en larmes; à trois heures et demie le sergent est venu me la demander, en me disant qu'on allait toutes les

échanger contre des passes nouvelles, afin de rendre les contrefaçons plus difficiles. Que Dieu nous soit en aide, dit Prohaska ! Il saisit sa femme, l'embrassa avec transport, et la laissa aller. Cette malheureuse femme rapporta toutes ces particularités à ses amis, qui en firent la déposition lors de la procédure, et dont Prohaska reconnut l'exactitude.

» Le lendemain, c'était un vendredi, Prohaska revint de la garde. Il trouva la table mise, s'assit avec une tranquillité simulée et mangea. Un soldat qui logeait avec lui déclara au procès que cet homme avait toujours été un mari très-doux et un père attentif, mais que jamais ces deux qualités ne s'étaient plus vivement manifestées que depuis ce vendredi jusqu'au moment funeste où, abandonné de son bon ange, déçu par une piété erronée, et extrêmement affaibli au physique et au moral, il succomba. Le samedi, Prohaska travailla toute la matinée. Après le dîner, pendant lequel la conversation n'avait nullement roulé sur ce qui le chagrinait, il dit à demi-voix à sa femme : « Il est inutile de se plaindre. Un soldat de la compagnie du major W*** a aujourd'hui porté des plaintes contre un officier; il avait raison, et cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait donné quatre-vingts coups

de baguettes sur le dos, couvert simplement de sa chemise : je le vois bien, la vie de soldat est affreuse; désormais je souffrirai en l'honneur de Dieu; lui-même a souffert, et cela pourra m'être imputé à mérite; je ferai en sorte d'avoir dans le ciel des intercesseurs qui prieront pour moi, afin qu'après ma mort je ne reste pas trop long-temps en purgatoire. Je veux pardonner à celui qui m'a offensé; fais-en autant. Demain nous nous confesserons et nous communierons, afin que le pain céleste donne plus de force à notre résolution, et que je ne maudisse pas le scélérat. Il voulait sans doute parler du premier lieutenant, et il n'en dit pas davantage. Les deux époux se confessèrent et communièrent. D'après toutes les apparences, le calme était rétabli. Prohaska, à son dîner, se fit apporter du vin, afin, disait-il, de se régaler un peu. Lorsqu'il se leva de table, il restait encore un peu de vin; il le donna à l'autre soldat, en lui disant : « Bois, camarade, et si jamais je t'ai fait de la peine, pardonne-le moi. » Sa femme lui demanda s'il prendrait du café. Prohaska la remercia, et lui proposa d'aller faire un tour de promenade. La malheureuse femme y consentit avec plaisir, ne soupçonnant pas qu'elle allait à la mort. Ils emmenèrent le plus jeune de leurs enfans, et laissèrent l'aîné à la garde de leurs amis. Les deux époux

traversèrent la ville, la femme portant l'enfant dans ses bras.

» Prohaska, sous prétexte de se mettre à l'abri du soleil, conduisit sa femme sous les saules plantés le long des glacis de la citadelle. S'étant assis auprès d'un endroit appelé l'étang aux souris, Prohaska fit souvenir sa femme de donner à téter à son enfant, qui ne tarda pas à s'endormir. Elle le posa sur l'herbe, et le couvrit d'un mouchoir. Alors Prohaska, tout entier à l'idée de tuer sa femme, l'embrassa, la serra avec transport, lui donna un baiser, et lui demanda si, en conscience, elle avait, ce jour-là, fait l'aveu de tous ses péchés sans exception; si elle en avait ressenti une contrition véritable, et si elle avait reçu une absolution générale. Elle répondit par l'affirmative à toutes ces questions. Il la serra encore une fois de son bras gauche; et pendant qu'ils se prodiguaient mutuellement les plus tendres caresses, il lui donna de la main droite un coup de couteau qui lui perça le cœur. Il laissa doucement glisser sur l'herbe sa femme, qu'il venait de sacrifier dans son délire religieux; et comme des mouvemens convulsifs semblaient encore déceler en elle quelque reste de vie, craignant qu'elle n'éprouvât des souffrances bien douloureuses, il voulut y mettre un terme, et lui coupa la gorge. Il se contenta de prendre

dans la poche de sa femme la clef du logis : et, après s'être lavé les mains dans l'étang et y avoir jeté le couteau, il prit son petit enfant qui dormait encore, et retourna chez lui par un autre chemin. D'après son aveu, il courut très vite, parce qu'il craignait que, si l'on apercevait le cadavre de sa femme, on ne le soupçonnât et on ne l'arrêtât; ce qui l'aurait empêché d'arracher ses deux enfans chéris à un monde pervers et malheureux, et de les envoyer au ciel pour lui servir d'intercesseurs.

» De retour chez lui, il posa dans le berceau l'enfant qui dormait encore. Puis il alla trouver ses voisins, pria la femme de l'ancien messager de la régence d'aller hors de la porte de Schweidnitz, et lui désigna l'endroit où elle trouverait sa femme, ajoutant qu'il l'avait laissée bien portante, mais bien faible, parce qu'elle s'était trouvée mal pendant la promenade; qu'elle s'était assise pour se reposer, et l'avait prié de retourner à la maison avec l'enfant. Il finit par dire qu'il était trop las pour y retourner lui-même. La bonne femme se hâte de satisfaire à sa demande, et veut emmener l'enfant. Prohaska s'y oppose, en observant qu'il ne ferait que la retarder dans sa marche. A peine est-il seul, qu'il court avec l'enfant à son logis, où il avait laissé l'autre endormi; il leur brise à tous les deux la

tête avec une petite hache, les pose sur son lit dans les bras l'un de l'autre ; et, après avoir soigneusement fermé sa chambre, il va à la grande garde, et avec un certain contentement dans les regards et les gestes, il dit qu'il a tué sa femme et ses deux enfans. A présent, ajoute-t-il, que le lieutenant de V*** lui fasse l'amour. Elle et mes enfans sont à l'abri de la séduction et du déshonneur ; ils me sauront gré du bonheur dont ils jouissent, et prieront pour moi dans le ciel.

» Le conseil de guerre qui le jugea, ne fit pas attention aux motifs atténuans, et ne les prit point en considération pour déterminer le degré de culpabilité relativement à la liberté morale. Il traita Prohaska non, comme un malade, mais comme un homme en santé, comme un homme qui avait agi avec une volonté parfaitement libre, par conséquent comme un assassin avec préméditation ; il le condamna à être décapité ; et, pour aggraver la peine, on lui refusa en prison, et même lorsqu'il alla au supplice, la faculté d'être exhorté et accompagné par un ecclésiastique (1). »

---

(1) Ce fait nous a été communiqué par M. le major Grambkowski, qui a terminé son récit par ces mots : « Je m'abstiens de toute réflexion, mais je suis garant de ce que j'ai raconté. »

Ce fait prouve jusqu'à quel point un chagrin violent et la superstition, ou une religion malentendue, peuvent obscurcir l'esprit et atténuer la conduite des infortunés qui, dans cette situation, commettent des crimes. Mais combien d'autres circonstances, jusqu'à présent peu remarquées, ne contribuent-elles pas à altérer notre raison, et, par cela même, à restreindre notre liberté!

Certains mets, et surtout les liqueurs spiritueuses, produisent sur beaucoup de personnes des irritations particulières qui sont l'effet d'une espèce d'ivresse, sans cependant que celle-ci soit accompagnée des symptômes ordinaires. On sait que le vin, l'eau-de-vie, rendent l'homme courageux, querelleur, éloquent, sincère, amoureux, triste, gai. Quand le brigand Peter Petri n'avait pas bu, il semblait plongé dans une espèce d'engourdissement et d'apathie; on faisait de lui ce qu'on voulait. Mais dès qu'il avait pris quelques verres d'eau-de-vie, c'était un tigre qui se jetait sans distinction sur ses amis et ses ennemis. Une femme, à Bamberg, éprouvait, dès qu'elle avait bu de l'eau-de-vie, un vif désir de mettre le feu à quelque maison; à peine cette irritation était-elle passée, que cette femme avait horreur d'elle-même. Mais comme elle ne se tint pas assez en garde contre les at-

traits de sa boisson favorite, elle commit jusqu'à quatorze incendies.

Le cas le plus embarrassant, relativement à la culpabilité, en faisant abstraction des lois, est celui où une qualité particulière acquiert par elle-même et par une suite de l'organisation un si haut degré d'énergie, qu'elle forme le caractère le plus dominant d'un individu. J'ai déjà prouvé que toutes les facultés et tous les penchans peuvent arriver à ce degré d'énergie. Si cela a lieu pour une chose indifférente ou louable, on peut en féliciter un individu sans lui en faire un sujet de mérite. Plusieurs personnes sont, par leur nature, appelées à la dévotion; d'autres seraient obligées de se faire une violence extrême pour renvoyer, sans les secourir, un enfant abandonné et un vieillard sans appui. Beaucoup d'hommes ont une inclination particulière à bâtir, à voyager, à quereller; l'un est enflammé par un désir insatiable de gloire, l'autre n'est pas maître d'épargner ses meilleurs amis quand une saillie piquante se présente à son esprit. Nous avons trouvé, dans une maison de correction, un jeune noble extrêmement fier, qui y avait été enfermé parce qu'il avait honte de toute espèce de travail; même, dans cette maison, il ne consentait à parler qu'avec des per-

sonnes marquantes, et ses questions annonçaient une pénétration peu commune. Les systèmes nerveux de certains sens extérieurs peuvent aussi acquérir un degré si extraordinaire d'activité et d'énergie qu'ils déterminent, pour ainsi dire, le caractère principal d'un individu. Ce genre d'énergie est même quelquefois héréditaire. Dans une famille russe, le père et le grand-père ont été victimes de bonne heure de leur penchant à s'enivrer; le fils, quoiqu'il prévît les suites de ce travers, continuait de s'y abandonner comme malgré lui, et le petit-fils, enfant de cinq ans, lors de la première édition de cet ouvrage, manifestait déjà l'inclination la plus décidée pour les liqueurs fortes.

Pourquoi cette activité impérieuse n'aurait-elle pas aussi quelquefois lieu pour d'autres organes qui, par l'excès de leur action, entraînent au mal? La réalité d'une pareille exaltation est fondée sur tant d'exemples, que toute objection dictée par la superstition ou les préjugés serait absurde. L'individu qui éprouve cette énergie exaltée, est dominé par une sensation ou par une idée unique où se porte toute son âme. Si cette action violente n'est pas retenue par des forces supérieures, l'homme en est l'esclave. Si des facultés d'un ordre supérieur agissent en même temps dans un sens contraire, il en résul-

te une lutte opiniâtre entre les concupiscences funestes de cet individu et l'opposition pénible de sa raison : est-il surprenant que souvent les mauvais penchans l'emportent sur les bons et la chair sur l'esprit ? Cet état, il est vrai, n'est pas une véritable aliénation de l'esprit, c'est plutôt une exaltation partielle, un assujettissement de l'âme, et il offre un contraste incompréhensible entre l'homme et l'animal dans l'homme (1). Si l'exaltation a lieu dans une qualité dont l'activité trop énergique entraîne à des actes criminels, on peut à peine imaginer un état plus malheureux pour l'individu, et plus épineux pour le juge ; car cet état produit des effets en apparence si contraires, que, d'un côté, il n'est guère possible de le distinguer de l'état de raison, et que de l'autre il semble se confondre avec la folie. Examinons quelques-unes de ces inclinations malheureuses, et commençons par le penchant au vol.

(1) La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ces principes se combattent l'un l'autre ; de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez. (*St. Paul aux Galates, V*, 17.)

Penchant exalté au vol, anéantissant la liberté morale.

Victor Amédée I, roi de Sardaigne, prenait partout des objets de peu d'importance. Saurin, pasteur de Genève, quoique imbu des meilleurs principes de la raison et de la religion, succombait continuellement au penchant à dérober. Un autre individu fut, dès son bas âge, en proie à cette inclination. Il entra à dessein dans le militaire, espérant d'être contenu par la sévérité de la discipline; mais ayant continué de voler, il fut sur le point d'être condamné à être pendu. Cherchant toujours à combattre son penchant, il étudia la théologie et se fit capucin. Son penchant le suivit dans le cloître. Mais comme il ne dérobe plus que des bagatelles, il se livre à son inclination sans s'en inquiéter. Il prend des ciseaux, des chandeliers, des mouchettes, des tasses, des gobelets, et les emporte dans sa cellule. Un employé du gouvernement, à Vienne, avait la singulière manie de ne voler que des ustensiles de ménage. Il loua deux chambres pour les y déposer; il ne les vendait point, et n'en faisait aucun usage. La femme du célèbre médecin Gaubius avait un si fort penchant à dérober, que lorsqu'elle achetait, elle cherchait toujours à prendre quelque chose. Les comtesses M*** à

Wesel, et J*** à Francfort, avaient aussi ce penchant. Madame de N*** avait été élevée avec un soin particulier. Son esprit et ses talens lui assuraient une place distinguée dans la société. Mais ni son éducation, ni sa fortune ne la garantirent du penchant le plus décidé pour le vol. Lavater (1) parle d'un médecin qui ne sortait pas de la chambre de ses malades sans leur dérober quelque chose, et qui après n'y songeait plus. Le soir, sa femme visitait ses poches; elle y trouvait des clefs, des ciseaux, des dés à coudre, des couteaux, des cuillers, des boucles, des étuis, et les renvoyait aux propriétaires. Moritz, dans son *Traité expérimental sur l'âme*, raconte, avec le plus grand détail, l'histoire d'un voleur qui avait le penchant du vol à un tel degré, qu'étant à l'article de la mort, il vola la tabatière de son confesseur. Le docteur Bernard, médecin de sa majesté le roi de Bavière, nous a parlé d'un Alsacien de sa connaissance qui commettait partout des vols, quoiqu'il eût tout en abondance et qu'il ne fût pas avare. Il avait été élevé avec soin, et son penchant vicieux lui avait attiré plusieurs fois des punitions. Son père le fit enrôler comme soldat. Ce moyen même ne servit point à le corriger.

---

(1) Physiognomonie, édit. de la Haye, T. p. III, 169.

Il fit des vols considérables, et fut condamné à être pendu. Le fils d'un savant célèbre nous a offert un exemple semblable. Il se distinguait de tous ses condisciples par ses talens; mais, dès sa tendre enfance, il volait ses parens, sa sœur, ses domestiques, ses camarades et ses professeurs. Il dérobait les livres les plus précieux de la bibliothèque de son père. On essaya toute sorte de moyens de le corriger; on le fit soldat; il subit plusieurs fois les châtimens les plus rigoureux; mais tout fut inutile. La conduite de ce malheureux jeune homme était régulière sur tous les autres points: il ne justifiait pas ses vols; mais si on lui adressait à ce sujet les représentations les plus amicales et les plus énergiques, il restait indifférent; il avait l'air de ne pas les entendre. L'aumônier d'un régiment de cuirassiers prussiens, homme d'ailleurs instruit et doué de qualités morales, avait un penchant si décidé au vol, que souvent, à la parade, il dérobait les mouchoirs aux officiers. Son général l'estimait beaucoup; mais aussitôt qu'il paraissait, on enfermait tout avec le plus grand soin, car il avait souvent emporté des mouchoirs, des chemises, et jusqu'à des bas de femme. Au reste, quand on lui redemandait ce qu'il avait pris, il le rendait de bon cœur. M. Kneisler, directeur de la prison de Prague,

nous a parlé de la femme d'un riche marchand qui volait continuellement son mari de la manière la plus adroite. On fut obligé de la renfermer dans la maison de force. A peine en fut-elle sortie, qu'elle vola encore, et fut renfermée pour la seconde fois. Remise en liberté, de nouveaux vols la firent condamner à une troisième détention plus longue que les précédentes. Elle volait dans la prison même. Elle avait pratiqué, avec une adresse extrême, une ouverture dans un poêle qui échauffait la pièce où était la caisse de l'établissement. Les vols répétés qu'elle y fit, furent remarqués. On mit inutilement, pour la découvrir, des sonnettes aux portes et aux fenêtres; mais enfin, des pistolets qui partirent à l'instant où elle touchait à la caisse, lui causèrent une frayeur si vive qu'elle n'eut pas le temps de s'échapper par le poêle. Nous avons vu dans une prison de Copenhague un voleur incorrigible, qui distribuait quelquefois ses larcins aux pauvres. Dans un autre endroit, un voleur enfermé pour la septième fois, nous assura avec chagrin qu'il ne lui semblait pas possible de se conduire autrement. Il demandait avec instance d'être gardé en prison, et qu'on lui fournît les moyens de gagner sa vie.

On pourrait citer des milliers de faits semblables, et qui prouvent en même temps que le

penchant au vol n'est pas toujours la suite d'une mauvaise éducation, de la fainéantise, de la pauvreté, du manque de quelques bonnes qualités, ni même du défaut de morale ou de religion; et cela est tellement vrai, que chacun ferme les yeux sur les larcins insignifians, quand ils sont commis par des personnes riches, qui d'ailleurs ont de bonnes mœurs. On appelle ces vols des distractions. Mais le même penchant ne peut-il pas se trouver dans des hommes pauvres? Change-t-il alors la nature? En change-t-il par l'importance des objets volés? Il résulte des cas semblables, qu'il faut beaucoup de prudence et d'expérience pour fixer avec exactitude le degré de culpabilité.

Considérons maintenant, sous le même point de vue, un autre penchant malfaisant.

Penchant exalté à tuer, affaiblissant la liberté morale.

Il y a dans l'homme une inclination qui va par gradation, depuis la simple indifférence à voir souffrir les animaux, et depuis le simple plaisir à voir tuer, jusqu'au désir le plus impérieux de tuer. La sensibilité repousse cette doctrine, mais elle n'est que trop réelle. Quiconque

veut juger convenablement les phénomènes de la nature, doit avoir le courage de reconnaître les choses telles qu'elles sont, et en général ne pas faire l'homme meilleur qu'il n'est.

On observe que, parmi les enfans comme parmi les adultes, parmi les hommes grossiers et parmi ceux qui ont reçu de l'éducation, les uns sont sensibles et les autres indifférens aux souffrances d'autrui. Quelques-uns même goûtent un plaisir à tourmenter les animaux, à les voir torturer et tuer, sans qu'on puisse en accuser ni l'habitude, ni une mauvaise éducation. Je pourrais citer plusieurs exemples où cette inclination, quand elle était très énergique, a décidé certains individus dans le choix de leur état. C'est ainsi qu'un étudiant effrayait souvent ses condisciples par le plaisir particulier qu'il prenait à tourmenter des insectes, des oiseaux et d'autres animaux. Ce fut pour satisfaire son inclination, comme il le disait lui-même, qu'il s'adonna à la chirurgie. Un garçon apothicaire éprouvait un penchant si violent à tuer, qu'il se fit bourreau. Le fils d'un marchand, qui faisait de même consister son bonheur à tuer, embrassa la profession de boucher. Un riche Hollandais payait les bouchers qui faisaient de grosses livraisons de viandes aux navires, pour qu'ils lui laissassent assommer les bœufs.

On peut encore juger de l'existence de ce penchant et de sa diversité par l'impression que produit sur les spectateurs le supplice qu'on fait subir aux criminels. Les uns ne peuvent supporter ce spectacle; les autres le cherchent comme un plaisir. Le chevalier Selwin se donnait tous les mouvemens possibles pour être placé près du coupable que l'on suppliciait. On raconte de La Condamine que, faisant un jour des efforts pour percer la foule rassemblée sur la place des exécutions, et les soldats l'ayant repoussé en arrière, le bourreau leur dit : « Laissez passer monsieur; c'est un amateur. » M. Bruggmanns, professeur à Leyde, nous a parlé d'un ecclésiastique hollandais qui avait un désir si décidé de voir tuer et de tuer, qu'il prit la place d'aumônier d'un régiment, seulement pour avoir l'occasion de voir détruire un plus grand nombre d'hommes. Ce même ecclésiastique élevait chez lui des femelles de différens animaux domestiques, et, quand elles mettaient bas, son occupation favorite était de couper le cou aux petits. Il se chargeait d'égorger tous les animaux apportés à la cuisine. Il correspondait avec les bourreaux du pays, et faisait des courses de plusieurs jours à pied pour assister aux exécutions; aussi les bourreaux lui faisaient toujours l'honneur de le placer auprès d'eux. C'est même sur le champ de bataille qu'on trouve des exemples frappans de la différente

énergie de cette disposition. Tel soldat, à la vue du sang qu'il fait couler, éprouve l'ivresse du carnage; tel autre, ému de pitié, porte des coups mal assurés, ou du moins épargne le vaincu, se détourne à la vue d'un enfant, d'une femme et d'un vieillard, et s'arrête de lui-même après la victoire.

L'homme en proie au cruel penchant dont je parle ici, conserve encore la faculté de le vaincre ou de lui donner une direction qui n'est pas nuisible. Mais le pouvoir de dompter un penchant vicieux, s'affaiblit dans un tel individu à proportion qu'il a reçu moins d'éducation, ou que les organes des qualités d'un ordre supérieur sont moins développés. S'il arrive que ce penchant soit porté au plus haut degré d'exaltation, l'homme n'éprouve que peu d'opposition entre ses penchans pernicieux et ses devoirs extérieurs; et quoique encore dans ce cas il ne soit pas privé de la liberté morale ou de la faculté de se déterminer d'après des motifs, il trouve de la jouissance dans l'homicide même. Je rangerai dans cette catégorie tous les brigands qui, non contens de voler, ont manifesté l'inclination sanguinaire de tourmenter et de tuer sans nécessité. Jean Rosbeck (1) ne se bornait point, comme ses

(1) Histoire de Schinderhannes, t. II, p. 8.

camarades, à maltraiter ses victimes pour leur faire avouer l'endroit où leurs trésors étaient cachés; il inventait et exerçait les cruautés les plus atroces, pour le seul plaisir de voir les souffrances et le sang des enfans, des femmes et des vieillards. La crainte, ni les tourmens ne purent le corriger. Sa première détention dura dix-neuf mois; il était enfermé dans un cachot souterrain et si étroit, qu'il pouvait à peine respirer. Ses pieds étaient chargés de chaînes; il était jusqu'aux chevilles dans une eau croupissante, et quand on le retirait de ce cloaque, c'était pour lui faire subir une torture cruelle. Cependant il n'avoua rien; il fut élargi, et le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut de commettre un vol en plein jour. Il commit bientôt de nouveaux meurtres, et fut enfin supplicié. Au commencement du siècle dernier, plusieurs meurtres furent commis en Hollande, sur la frontière du pays de Clèves. L'auteur de ces crimes fut long-temps inconnu. Enfin un vieux ménétrier, qui avait coutume d'aller jouer du violon à toutes les noces des environs, fut soupçonné, d'après quelques propos que tinrent ses enfans. Traduit devant le magistrat, il avoua trente-quatre meurtres, et assura qu'il les avait commis sans aucune cause d'inimitié, sans intention de voler, mais seule-

ment parce qu'il y trouvait un plaisir extraordinaire (1).

Le nommé Sabatino, condamné à Palerme pour différens crimes, au moment de monter sur l'échafaud, avoua qu'il avait tué un homme d'un coup de fusil, il y avait deux ans. Lorsqu'on lui demanda ce qui avait pu le porter à commettre un pareil forfait, il répondit froidement qu'il avait déchargé son fusil sur un homme, pour savoir si la poudre était bonne. (*Journal des Maires*, samedi 19 septembre 1818.)

Louis XV, dit M. de Lacretelle (2), avait une aversion bien fondée pour un frère de M. le duc de Bourbon Condé, le comte de Charolais, prince qui eût rappelé tous les crimes de Néron, si le malheur des peuples eût voulu qu'il occupât un trône. Dans les jeux même de son enfance, il manifestait un instinct de cruauté qui faisait frémir. Il se plaisait à torturer des animaux; ses violences envers ses domestiques étaient féroces. On prétend qu'il aimait à ensanglanter ses débauches, et qu'il exerçait différentes sortes de barbarie sur les courtisanes qui lui étaient amenées. La tradition populaire, d'accord avec quelques

(1) Ce fait nous a été communiqué par M. Serrurier, magistrat à Amsterdam.

(2) Histoire de France, t. II, p 59.

mémoires, l'accuse de plusieurs homicides. Il commettait, dit-on, des meurtres sans intérêt, sans vengeance, sans colère. Il tirait sur des couvreurs, afin d'avoir le plaisir barbare de les voir précipiter du haut des toits.

Ces derniers faits, heureusement très rares, nous montrent que ce penchant détestable est quelquefois tout-à-fait indépendant de l'éducation, des exemples, de la séduction ou de l'habitude, et qu'il prend uniquement sa source dans un vice de l'organisation. En effet, il se commet des crimes tellement barbares, ou avec des circonstances si dégoûtantes et si révoltantes, qu'il serait difficile d'expliquer ces crimes d'une autre manière. Prochaska raconte(1) qu'une femme de Milan amenait chez elle des petits enfans en les flattant, puis les tuait, salait leur chair, et en mangeait tous les jours. Il cite aussi l'exemple d'un homme qui, par l'effet de ce penchant atroce, tua un voyageur et une jeune fille pour les dévorer. J'ai déjà fait mention de la fille d'un anthropophage, qui, dès sa tendre enfance, élevée loin de son père, partageait cet affreux penchant.

On ne peut donc pas nier que certains individus ayent des penchans aux crimes, et même aux cri-

(1) Opera minora, T. II, p. 98.

mes les plus atroces. Helvétius même, le grand antagoniste de l'innéité des qualités de l'esprit et de l'âme, est obligé de convenir « qu'il y a des hommes assez malheureusement nés, pour ne pouvoir être heureux que par des actions qui les mènent à la Grève (1). » Le cardinal de Polignac parle aussi « des hommes nés vicieux, pour qui le crime a des délices, et qui sont emportés par une passion furieuse qu'irritent les obstacles (2). »

Jusqu'ici cependant les penchans dont j'ai parlé ne sont pas encore du nombre de ceux qui caractérisent une véritable aliénation. Ces penchans nécessitent les mesures les plus énergiques, et les criminels de cette espèce ne peuvent être tolérés dans la société. La plupart même, selon l'expression de M. de Sonnenfels (3), doivent être tués comme on tue des bêtes féroces, pour qu'elles ne détruisent pas les hommes.

On m'a fait l'objection que ces hommes ne doivent pas être jugés d'après leur organisation. Personne encore n'a eu cette prétention. Mais on veut prouver la réalité de ces faits, et les expliquer par cette malheureuse organisation, pour

---

(1) De l'Esprit, p. 574.

(2) Anti-Lucrèce, trad. par M. de Bougainville. Paris, 1754, p. 164.

(3) Grundsætze der Policey, etc. T. I.

qu'on cesse d'accuser la perversité *volontaire* de ces monstres.

Quittons ce sujet pénible, et voyons les cas où l'on peut prononcer avec certitude sur l'absence de la liberté morale, et par conséquent sur l'impossibilité d'admettre la culpabilité, ni aucune espèce de responsabilité. Tels sont ceux où les actions illégales doivent être considérées comme étant faites dans l'imbécillité, dans l'aliénation mentale, dans certains dérangemens de l'état naturel de santé.

On me dira peut-être que les actes des imbéciles et des aliénés ne sont pas soumis aux dispositions des lois criminelles. Mais mes recherches sur cet objet répandront un grand jour sur la discussion précédente ; et, d'un autre côté, il me paraît essentiel de déterminer avec la plus grande précision les circonstances où un des cas que je vais indiquer a réellement lieu. Je traiterai séparément de chacun de ces objets.

Application de mes principes aux actions illégales qui sont la suite d'une faiblesse particulière des facultés intellectuelles.

Je me sers ici de l'expression de *faiblesse particulière* des facultés intellectuelles, parce

que je ne traite que des actions qui sont la suite d'une imbécillité d'esprit plus ou moins grande ; je ne parlerai pas des actes qui dérivent d'une stupidité complète et générale de l'esprit. Ces derniers actes étant purement involontaires ou automatiques, n'ont pas même l'apparence de liberté morale, et ne peuvent nullement faire l'objet de mes recherches actuelles.

Parmi les jeunes garçons que l'on nous amena dans une des prisons de Berlin (*Stadt-vogtey*), il y en eut un qui fixa particulièrement notre attention. Nous conseillâmes de ne pas le mettre en liberté, parce qu'il ne s'abstiendrait pas de voler ; nous ajoutâmes que ce qu'il y aurait de mieux à faire, serait de le tenir pour toujours dans une maison de sûreté. Nous fîmes part de nos motifs à ceux qui nous accompagnaient. Ils compulsèrent le registre des écrous, et trouvèrent, à leur grande surprise, que ce jeune garçon avait dès sa plus tendre enfance montré le penchant le plus opiniâtre au vol. Nos adversaires profitèrent de cette occasion pour mettre dans le plus grand jour ce qu'ils voulaient trouver d'effrayant et de dangereux dans ma doctrine. Condamner, disent-ils, à une détention perpétuelle un jeune garçon, parce qu'il a commis un vol, qu'y aurait-il de plus cruel et de plus contraire à l'humanité?

Quelle raison eûmes-nous de donner ce con-

seil? J'ai déjà fait voir que l'on doit considérer l'homme sous deux rapports : d'abord comme ayant des qualités communes avec les animaux, c'est-à-dire celles de l'ordre inférieur; ensuite comme étant doué du caractère de l'humanité, ou des qualités d'un ordre supérieur. J'ai montré aussi que l'homme, par le moyen de ses qualités supérieures, est en état de dompter et de diriger ses penchans d'un ordre inférieur. Mais si les qualités de l'ordre supérieur sont comprimées d'une manière extraordinaire, au point que leur action ne puisse avoir lieu, tandis que celles de l'ordre inférieur sont, au contraire, très actives, alors la partie animale de l'homme domine exclusivement, et la chair ou les désirs brutaux tiennent en sujétion l'esprit ou les dispositions des propriétés supérieures qui sont à peine ébauchées. Il arrive, avec une telle organisation pour les fonctions de l'âme qui tiennent à un ordre supérieur, ce qui a lieu pour chaque organe dont le développement est défectueux, c'est-à-dire qu'il en résulte une imbécillité relative, et par conséquent l'incapacité d'agir moralement; tandis que les penchans d'un ordre inférieur agissent avec la force la plus énergique. Un tel individu se trouve dans la nécessité absolue d'agir uniquement d'après l'impulsion du penchant qui le domine, et son organisation le met souvent

moins en état de se dompter que ne l'est un animal bien organisé. Cette imbécillité n'exclut pas toujours d'autres propriétés bien actives qui sont communes aux animaux, telle que celle de la ruse; de manière que ce même individu, tout en s'abandonnant à une inclination coupable et irrésistible, semble, sous ce rapport, agir avec réflexion et délibération. C'est par-là que les idiots les plus stupides trouvent souvent les moyens les plus adroits de satisfaire leur brutale lasciveté ou leurs désirs funestes.

Telle était la position du jeune voleur dont je viens de parler. Les organes supérieurs n'avaient qu'un développement défectueux; l'organe, au contraire, dont l'activité trop grande conduit au vol, avait acquis un haut degré de développement et d'énergie, et cette qualité malfaisante était encore secondée par l'activité de la ruse. Cet homme était petit et trapu; son front était très bas, déprimé en arrière immédiatement au-dessus des sourcils, très échancré latéralement au-dessus des yeux, mais large et saillant vers les tempes. Sa physionomie n'annonçait aucune attention pour les choses raisonnables; l'on n'y découvrait que la ruse et la malice. Était-il donc bien difficile de conclure, de l'organisation de cet imbécile, qu'il devait être incorrigible?

Pour faire connaître cette espèce d'imbécillité

qui exclut toute liberté morale, je montre dans mes leçons le crâne d'un individu organisé de la même manière. C'était un jeune homme de quinze ans, mort dans les prisons de Vienne. Dès son enfance, il avait constamment volé, malgré les châtimens les plus sévères. Son crâne est mal conformé, et annonce une constitution originairement rachitique; un des côtés de ce crâne est poussé en avant, et l'autre en arrière. Le front est très peu élevé et déprimé; les parties latérales antérieures des tempes sont larges, mais l'ensemble du crâne est petit. On peut le comparer, dans mon grand ouvrage, Pl. XXVI, avec celui d'un homme doué des facultés de l'ordre élevé, Pl. XXX. Quel effet avantageux peut-on attendre des punitions et des maisons de correction sur des demi-hommes de ce genre? Nous avons vu dans la prison de Berne un garçon de douze ans, mal organisé et rachitique, qui ne peut s'empêcher de voler; ayant ses poches pleines de pain, il dérobe encore celui des autres. A Haïna, les préposés nous entretinrent longtemps d'un voleur obstiné, nommé Fesselmayer, qu'aucune punition corporelle n'avait pu corriger. Il volait dans la prison tout ce qu'il rencontrait, et on lui avait mis au bras un billot qui servait de marque d'ignominie, qui avertissait de se défier de lui. Avant de le voir, nous

conjecturâmes quelle devait être son organisation. Notre attente fut confirmée au premier coup-d'œil. Il paraissait avoir environ seize ans, quoiqu'il en eût vingt-six. Sa tête était ronde, et à-peu-près de la grosseur de celle d'un enfant d'un an. Cet individu était en outre sourd et muet, ce qui arrive fréquemment dans le cas de l'imbécillité.

Ainsi quoiqu'il n'y ait rien à espérer de ces imbéciles, il ne s'ensuit pas qu'on ait rien à en redouter. Il arrive souvent, au contraire, qu'ils sont très dangereux, surtout s'ils ont le penchant vers le sexe et celui de tuer à un haut degré, de manière que la cause la plus légère mette ces penchans en action. J'ai cité dans le premier volume de mon grand ouvrage, l'exemple d'un jeune homme de quinze ans, qui, dans un accès brutal de lasciveté, maltraita tellement sa sœur, qu'elle faillit en mourir. J'ai aussi parlé d'un autre idiot qui, après avoir tué les deux enfans de son frère, vint le lui annoncer en riant; d'un troisième, qui tua son frère, et voulut le brûler en cérémonie; d'un quatrième enfin, qui, au rapport de Herder, ayant vu tuer un cochon, crut pouvoir égorger un homme et l'égorgea. Nous avons vu dans une prison un jeune homme que personne ne regardait comme imbécile, et qui avait, sans motif, tué un enfant. On lui fit en

vain toutes sortes de questions et de menaces pour savoir ce qui l'avait porté à cette action. Il se bornait à répondre, et répétait sans cesse qu'il n'avait vu que du noir. « Quiconque, disait-il d'une voix lamentable, ne s'y est pas trouvé, ne peut m'en croire; Dieu me pardonnera. » Le front de cet individu est très étroit et déprimé, c'est-à-dire bas et aplati; le sommet de sa tête, comme dans la plupart des imbéciles épileptiques, est très élevé, et l'occiput est plat et comprimé. Il y avait dans la prison de Fribourg en Brisgau, un jeune homme de quinze ans, à demi-imbécile, qui avait successivement mis le feu à neuf maisons. Il aidait à éteindre le feu, et une fois il sauva un enfant qui était sur le point de périr dans les flammes. Quand l'incendie était fini, il n'y songeait plus, ce qui prouve qu'il n'agissait que d'après un instinct animal.

Ce qui arrive à des individus relativement au vol, au meurtre et à l'incendie, a également lieu dans d'autres individus pour tout autre organe doué d'un degré extraordinaire d'activité. La qualité dépendante de cet organe agit dans eux machinalement à chaque impulsion, sans aucune réflexion et avec une bien faible conscience. Nous avons vu plus haut que le sauvage imbécile de l'Aveyron a le singulier penchant de tout mettre exactement à sa place. Depuis que nous

avons vu ce sauvage, nous avons connu un jeune homme que ses parens ont bien de la peine à regarder comme imbécile, parce qu'outre quelques facultés intellectuelles qu'il manifeste, il a un esprit d'ordre remarquable. Il est pourtant imbécile sous beaucoup d'autres rapports. M. Pinel (1) parle d'une femme imbécile qui a le penchant décidé et irrésistible d'imiter tout ce qu'elle voit faire en sa présence; elle répète automatiquement tout ce qu'elle entend, et elle imite les gestes et les actions des autres avec la plus grande fidélité et sans s'embarrasser des convenances. « On remarque, dit Fodéré (2), que, par une singularité inexplicable, plusieurs de ces individus, doués d'une si faible intelligence, naissent avec un talent particulier pour copier un dessin, pour trouver des rimes, ou pour la musique. J'en ai connu qui ont appris d'eux-mêmes à toucher passablement de l'orgue et du clavecin; d'autres qui s'entendent, sans avoir eu des maîtres, à raccommoder des horloges et à faire quelques pièces de mécanique. Cela tient vraisemblablement à l'organisation plus parfaite de

(1) Sur l'aliénation mentale, 2e. édit. Paris, 1809, p. 99.

(2) Traité du goître et du crétinisme. Paris, 1800, p. 133.

l'organe sous la dépendance duquel se trouve tel ou tel art, et non à l'entendement; car ces individus non-seulement ne savaient pas lire dans les livres qui traitaient des principes de leur art, mais encore ils étaient déroutés lorsqu'on leur en parlait, et ne se perfectionnaient jamais. » Nous connaissons une jeune fille imbécile à un haut degré, qui chante des chansons avec beaucoup de justesse, et suit toujours le ton et la mesure.

De tels exemples prouvent que les talens peuvent exister séparément; qu'un penchant ou un talent particulier résulte de l'activité particulière d'un organe, et que l'activité d'un organe peut fort bien avoir lieu, tandis que, par rapport aux autres organes, il y a une véritable imbécillité.

Au reste, cet état ayant plusieurs degrés, on ne peut affirmer que, pour des êtres aussi mal organisés, tous les moyens de correction soient toujours également infructueux. Lavater cependant regarde ces individus comme incorrigibles, et c'est dans le front qu'il place le signe indicatif de leur incorrigibilité. « Les fronts courts, dit-il (1), ridés, noueux, irréguliers, enfoncés d'un côté, échancrés, ou qui se plissent toujours dif-

(1) Physiognomonie, T. III, art. *Front.*

féremment, ne seront jamais une recommandation chez moi, et ne captiveront jamais mon amitié. Tant que votre frère, votre ami ou votre ennemi, tant que l'homme, et cet homme fût-il un malfaiteur, vous présente un front bien proportionné et ouvert, ne désespérez pas de lui, il est encore susceptible d'amendement. » On voit que Lavater avait entrevu les phénomènes que j'ai décrits, et dont j'ai cité plusieurs exemples. Ma doctrine seule en donne une véritable solution. Il serait impossible d'expliquer l'imbécillité partielle et incomplète, si l'on ne reconnaissait pas que les diverses propriétés de l'âme et de l'esprit ont chacune des organes différens et que la manifestation de ces propriétés dépend de l'organisation.

Quoique ces individus partiellement imbéciles ne soient pas des êtres moraux, ni par conséquent punissables, le soin de les surveiller n'en appartient pas moins à la police de sûreté, et il est indispensable de tenir éloignés du commerce social tous les genres d'imbéciles en qui l'on observe des indices assez forts d'un caractère méchant.

Application de mes principes aux actions illégales qui sont la suite d'une aliénation mentale.

L'aliénation mentale est ou *générale*, lorsque les fonctions de toutes les facultés de l'âme et de l'esprit sont troublées ; ou *partielle*, lorsque ce dérangement n'a lieu que dans un ou dans plusieurs organes. L'aliénation mentale, soit générale, soit partielle, peut être *continue* ou *intermittente*.

L'aliénation générale, continue ou permanente, se manifeste d'une manière si visible, qu'on ne peut pas se tromper sur son existence. Ainsi on ne court pas le risque de regarder, comme faites avec une liberté morale, les actions commises dans cet état, et d'en rendre leur auteur responsable.

Ce n'est qu'à cette espèce d'aliénation mentale que convient la définition donnée par Locke, qui dit que la folie consiste dans un dérangement du jugement et de la raison. D'autres écrivains appellent aliénation mentale l'état dans lequel on n'a pas la conscience de soi-même ; mais cette définition est évidemment fausse, car cette absence de la conscience de soi-même ne peut être prouvée dans aucune espèce d'aliénation mentale. Si l'on dit que l'individu, revenu en son

bon sens, n'a aucun souvenir de la folie passée, je répondrai d'abord que ce manque de souvenir n'arrive pas toujours; et, en second lieu, que cette absence de souvenir ne prouve pas que la conscience de soi-même n'ait point lieu dans le moment de l'aliénation. Je m'attache à rectifier ces notions erronées ou défectueuses, parce qu'elles contribuent à faire porter de faux jugemens sur plusieurs actions. Elles supposent de la culpabilité dans des actes qui, examinés avec plus d'attention, ne doivent être regardés que comme les conséquences d'une aliénation véritable.

Mais si je dis qu'il y a aliénation mentale, lorsque les idées ou les sensations, soit généralement, soit partiellement, ne s'accordent pas avec les lois des fonctions d'une organisation régulière, ni avec l'état réel des choses extérieures, cette définition s'applique à toutes les espèces d'aliénations; et, en même temps qu'elle indique que l'individu imagine des choses qui ne sont pas, ou se représente les choses autrement qu'elles ne sont, elle justifie l'emploi des expressions *d'égarement et d'aliénation mentale.*

J'ai déjà dit que l'aliénation générale permanente ne peut être méconnue. Mais il en est tout autrement, quand l'aliénation générale est périodique, et que les accès, après avoir cessé en-

tièrement, renaissent, soit à des périodes irrégulières, soit après une époque fixe, ou quand l'aliénation n'a lieu que pour certaines qualités en particulier, surtout lorsque cette aliénation partielle disparaît de temps en temps entièrement, et qu'elle revient tantôt irrégulièrement, tantôt périodiquement. Plusieurs qualités morales ou facultés intellectuelles n'éprouvent aucun dérangement durant les accès de l'aliénation partielle; et dans celle-ci, ainsi que dans l'aliénation générale intermittente, les intervalles lucides ne laissent apercevoir aucune trace d'égarement. L'aliénation partielle n'est pas non plus toujours une suite du dérangement des facultés intellectuelles; souvent les penchans ou les sentimens moraux souffrent seuls, et l'esprit ou les facultés intellectuelles restent parfaitement saines. Ces divers rapports rendent très difficiles les jugemens que l'on doit porter sur l'innocence ou la culpabilité des actions équivoques. J'ajouterai en conséquence quelques aperçus nouveaux à l'histoire naturelle de l'aliénation mentale, considérée dans ses rapports avec la médecine, la jurisprudence et la législation.

Pour faire mieux comprendre à mes lecteurs la nature de l'aliénation mentale, je vais la comparer à d'autres maladies connues. Chacun sait que, dans les fièvres intermittentes, dans les at-

taques d'épilepsie et dans plusieurs autres maladies, la santé semble être parfaite dès que l'accès est passé. On sait encore que, si le mal a un cours réglé, les accès se manifestent sous leur apparence véritable. Mais souvent les symptômes primitifs et ordinaires d'une même maladie changent tellement, qu'elle se déclare sous une forme tout-à-fait différente. C'est ainsi qu'une fièvre intermittente se montre quelquefois sous l'apparence d'un simple point de côté, ou d'un simple mal de dents. Le masque que prend alors la maladie, n'en change point la nature; elle demande le même traitement qu'on emploie pour la guérir quand elle paraît sous son aspect habituel.

D'un autre côté, chaque viscère en particulier peut être malade, tandis que les autres restent sains. Chaque sens en particulier peut être dérangé dans ses fonctions, pendant que les fonctions des autres sens continuent à s'exercer sans trouble.

L'aliénation mentale est de même soumise aux lois générales de l'organisation. Quelquefois ses accès sont intermittens, et, dans ce cas, l'accès venant à cesser, on croirait que la santé du malade n'est nullement altérée; d'autres fois les aliénations intermittentes se présentent sous des apparences tout-à-fait différentes. Certaines épo-

ques de développement, l'approche d'évacuations accidentelles ou périodiques, la différence des âges, l'influence des saisons, de la température, de la nourriture, du lieu où l'on demeure, de l'état de l'âme, toutes les causes, en un mot, qui déterminent la crise, peuvent produire les différences les plus considérables dans la forme et dans les symptômes des accès, selon que ces mêmes causes sont diversement modifiées. L'individu qui, dans un accès précédent, semblait une furie déchaînée, peut, dans l'accès suivant, consacrer tout son temps aux exercices de la piété la plus fervente; celui qui aujourd'hui se livre aux excès de la joie la plus bruyante, peut demain être plongé dans la plus noire mélancolie.

Chaque organe des qualités de l'âme, et par conséquent chaque faculté de l'âme et de l'esprit, peut aussi éprouver un dérangement, pendant que les autres continuent à agir dans leur ordre naturel. Dans ce cas, telle ou telle sensation, telle ou telle idée seulement s'écartent des lois naturelles; et, suivant que cet état est permanent ou intermittent, on peut dire que l'homme a une idée fixe permanente ou intermittente, ou bien une sensation, une inclination fixe permanente ou intermittente. On conçoit donc aisément pourquoi, dans un état d'aliénation véritable, les facultés intellectuelles d'un ordre supérieur, tels

que la mémoire, le jugement, l'imagination, restent souvent intactes, et pourquoi la définition que Locke a donnée de l'aliénation ne convient qu'à l'aliénation générale, et non point aux aliénations partielles.

Afin de mettre les lecteurs en état de juger les cas où l'homme doit, pour ses actions illégales, être regardé comme vraiment aliéné, je prendrai en considération, 1°. les aliénations intermittentes, pendant les accès desquelles certaines facultés se manifestent avec une grande énergie; 2°. les aliénations partielles; 3°. les aliénations appelées raisonnantes; 4°. les aliénations accompagnées de visions; et 5°. les aliénations qui portent les malades à attenter aux jours de leurs proches, de leurs enfans, ou d'autres personnes innocentes à leur égard.

Des Aliénations intermittentes, pendant les accès desquelles certaines facultés ou certains penchans se manifestent avec une grande énergie.

Quelques aliénés dont la maladie est intermittente, manifestent, durant leurs accès, une énergie particulière de certaines facultés morales ou intellectuelles. C'est ce que prouvent les exem-

ples suivans. M. Pinel parle (1) d'un aliéné qui, dans tout autre temps et dans ses longs intervalles de calme, n'était qu'un homme très vulgaire; mais qui, pendant ses accès, discourait sur les événemens de la révolution avec toute la force, la dignité et la pureté de langage qu'on aurait pu attendre de l'homme le plus instruit et du jugement le plus sain. Ce même auteur rapporte (2), d'après Perfect, qu'une jeune personne d'une constitution très délicate et sujette à des affections nerveuses, était devenue aliénée, et que, pendant son délire, elle s'exprimait avec facilité en vers anglais très harmonieux, quoiqu'elle n'eût montré antérieurement aucune sorte de disposition pour la poésie. Van-Swieten raconte qu'une femme, durant ses accès de manie, montrait une facilité rare pour la versification, quoiqu'elle ne se fût livrée jusqu'alors qu'à un travail manuel, et que son entendement n'eût jamais été fécondé par la culture.

Il ne s'agit, dans ces faits, que de la manifestation plus énergique de certaines facultés pour des choses indifférentes; mais d'autres exemples font encore voir que les aliénés peuvent aussi éprouver un grand degré d'irritation dans leurs

---

(1) L. c., p. 110.

(2) L. c., p. 112.

qualités malfaisantes. M. Pinel (1) a plusieurs fois observé que des hommes qui étaient très sobres dans les intervalles de calme d'une manie périodique, se livraient avec un penchant irrésistible à l'ivrognerie au retour de leurs accès; que d'autres, dans les mêmes circonstances, ne pouvaient s'empêcher de voler et de faire des tours de filouterie, tandis que, dans leurs momens lucides, on les citait comme des modèles de probité; que des caractères doux et bienveillans se changeaient, par les suites de l'aliénation, en esprits turbulens, querelleurs, et quelquefois entièrement insociables. Il parle (2) d'un homme atteint d'une manie périodique très invétérée. Ses accès durent ordinairement huit à dix jours dans chaque mois, et offrent le contraste le plus frappant entre cet état et l'état naturel de cet individu. Durant ses intervalles lucides, sa physionomie est calme, son air doux et réservé, ses réponses sont timides et pleines de justesse; il montre de l'urbanité dans ses manières, une probité sévère, le désir même d'obliger les autres, et fait des vœux ardens pour guérir de sa maladie; mais au retour de l'accès, qui est marqué surtout par une certaine rougeur de la face, par une chaleur vive

(1) L. c., p. 120.
(2) L. c., p. 101.

dans la tête et par une soif ardente, sa marche est précipitée, le ton de sa voix est mâle et arrogant, son regard est plein d'audace, et il éprouve le penchant le plus violent à provoquer ceux qui l'approchent, à les exciter et à se battre contre eux à outrance. Un autre insensé, dit M. Pinel, d'un naturel pacifique et doux, semblait, pendant ses accès, être inspiré par le démon de la malice. Son activité malfaisante n'avait aucun repos; il enfermait ses compagnons dans les loges, les provoquait, les frappait, et suscitait à tous propos des sujets de querelle.

Des Aliénations partielles.

Rien n'est plus commun dans les hôpitaux des fous que de voir des individus aliénés relativement à une seule idée ou à un seul penchant, et sensés sous tous les autres rapports. Un de ces aliénés en imposa tellement à un ministre qui visitait l'hôpital de Bicêtre, et sût si bien lui persuader qu'il était la victime de la cupidité et de la cruauté de ses parens, que le ministre se proposa de faire examiner ses plaintes, et de mettre cet infortuné en liberté. Mais à l'instant où il disait adieu à l'aliéné en lui promettant de revenir bientôt lui apprendre de bonnes nouvelles : Votre

excellence, répondit celui-ci, sera toujours la bienvenue, pourvu que ce ne soit pas un samedi, parce que, ce jour-là, la Sainte-Vierge me rend visite. Un commissaire vint à Bicêtre pour rendre la liberté aux aliénés qu'on pouvait croire guéris. Il interroge un ancien vigneron, qui ne laisse échapper dans ses réponses aucun propos incohérent. On dresse le procès-verbal de son état, et, suivant la coutume, on le lui donne à signer. Quelle est la surprise du magistrat, de voir que celui-ci se donne le titre de Christ, et se livre à toutes les rêveries que cette idée lui suggère (1). Un orfèvre s'imaginait qu'on lui avait changé la tête. Il croyait aussi avoir trouvé le mouvement perpétuel. On lui donna des outils, et il se mit à travailler avec la plus grande opiniâtreté. Il ne trouva pas le mouvement perpétuel, mais il fit les machines les plus ingénieuses qui supposent de profondes réflexions et les combinaisons les plus justes. On voit fréquemment des individus sensés sous tous les autres rapports, se croire, l'un, général, l'autre, ministre ou monarque, un autre enfin, Dieu lui-même. Tous les ouvrages sur les aliénations mentales rapportent un grand nombre de ces exemples. Il me suffit donc de rappeler à mes lecteurs qu'il y a des aliénations par-

(1) Pinel, sur l'aliénation mentale, 2e. édit., p. 164.

tielles par rapport aux penchans malfaisans qui conduisent à des actions illégales, comme il y en a par rapport aux autres facultés. On en trouve la preuve dans plusieurs des exemples que je viens de citer, et dans d'autres que je rapporterai plus tard.

Des Aliénations raisonnantes.

L'on appelle *aliénations raisonnantes* celles où les individus malades d'esprit sont réellement raisonnables, dans tout ce qui ne tient point à leur maladie, et où, sous le rapport même de leur aliénation, ils agissent de la manière la plus conséquente et avec connaissance. Une personne dont les facultés intellectuelles étaient en général saines, se croyait possédée du démon; elle céda cependant aux sollicitations de son père, qui l'engageait à me consulter sur son état. Elle déclara qu'elle n'y avait consenti que par obéissance filiale, et me dit, d'un air riant et assuré, qu'il était inutile de me donner tant de peine pour la questionner soigneusement; que sa maladie n'était pas naturelle, puisque tant de médecins célèbres qui lui avaient promis de la soulager n'avaient pu y réussir. Comme elle répondait très pertinemment à tout ce qu'on lui disait, j'es-

sayai, par toutes sortes de raisons, de la faire changer d'opinion. Mais elle persista dans sa manière de répondre, et avec autant de suite qu'elle l'aurait fait, si son état n'avait pas été imaginaire. Elle n'attendait absolument rien du secours des hommes, et avait uniquement recours à la prière.

Dans ces aliénations *raisonnantes*, il est également possible que des penchans deviennent nuisibles par une énergie trop prononcée. Les aliénés de cette espèce répondent aux questions avec précision et justesse; on n'observe aucun désordre dans leurs idées; ils s'occupent à lire, à écrire, et font la conversation comme si leurs facultés morales et intellectuelles étaientparfaitement saines. Ils déchirent cependant dans le même moment leurs vêtemens et leurs couvertures, et ils ont des idées et des désirs fixes. Quoique de tels aliénés agissent d'une manière aussi conséquente que s'ils avaient l'esprit sain, et que, sous tous les autres rapports, ils soient raisonnables, ils n'en sont pas moins aliénés relativement à l'action illégale. Différens exemples mettront cette proposition hors de doute.

A Berlin, M. Mayer, chirurgien d'un régiment, nous montra, en présence de MM. Heim, Formey, Hufeland, Gœrgué et autres, un soldat à qui le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimait tendrement, avait beaucoup affaibli le

corps et occasionné une irritabilité excessive. Il finit par avoir tous les mois un accès de convulsions violentes. Il s'apercevait de leur approche; et comme il ressentait par degrés un penchant immodéré à tuer, à mesure que l'accès était près d'éclater, il suppliait alors avec instance qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques jours, l'accès et le penchant fatal diminuaient, et lui-même fixait l'époque à laquelle on pourrait, sans danger, le remettre en liberté. A Haïna nous vîmes un homme qui, dans certaines périodes, éprouvait un désir irrésistible de maltraiter les autres. Il connaissait son malheureux penchant, et se faisait tenir enchaîné jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'on pouvait le laisser libre. Un homme mélancolique assista au supplice d'un criminel. Ce spectacle lui causa une émotion si violente, qu'il fut saisi tout-à-coup du désir le plus véhément de tuer, et en même temps il conservait l'appréhension la plus vive de commettre un tel crime. Il dépeignait son déplorable état en pleurant amèrement et avec une confusion extrême. Il se frappait la tête, se tordait les mains, se faisait à lui-même des remontrances, et criait à ses amis de se sauver. Il les remerciait de la résistance qu'ils lui opposaient. M. Pinel a aussi observé que, dans les aliénés furieux, il n'y a souvent aucun dérangement des facultés intellectuelles. C'est pour-

quoi il se déclare également contre la définition que Locke a donnée de l'aliénation mentale. Il parle d'un individu dont la manie était périodique, et dont les accès se renouvelaient régulièrement après des intervalles de calme de plusieurs mois. « Leur invasion s'annonçait, dit-il, par le sentiment d'une chaleur brûlante dans l'intérieur de l'abdomen, puis dans la poitrine, et enfin à la face; alors rougeur des joues, regard étincelant, forte distension des veines et des artères de la tête; enfin fureur forcenée qui le portait, avec un penchant irrésistible, à saisir un instrument ou une arme offensive pour assommer le premier qui s'offrait à sa vue, sorte de combat intérieur qu'il disait sans cesse éprouver entre l'impulsion féroce d'un instinct destructeur et l'horreur profonde que lui inspirait l'idée d'un forfait. Nulle marque d'égarement dans la mémoire, l'imagination ou le jugement. Il me faisait l'aveu, durant son étroite réclusion, que son penchant pour commettre un meurtre était absolument forcé et involontaire; que sa femme, malgré sa tendresse pour elle, avait été sur le point d'en être la victime, et qu'il n'avait eu que le temps de l'avertir de prendre la fuite. Tous ses intervalles lucides ramenaient les mêmes réflexions mélancoliques, la même expression de ses remords, et il avait conçu un tel dégoût de la

vie, qu'il avait plusieurs fois cherché, par un dernier attentat, à en terminer le cours. Quelle raison, disait-il, aurais-je d'égorger le surveillant de l'hospice qui nous traite avec tant d'humanité ? Cependant, dans mes momens de fureur, je n'aspire qu'à me jeter sur lui comme sur les autres, et à lui plonger un stilet dans le sein. C'est ce malheureux et irrésistible penchant qui me réduit au désespoir, et qui m'a fait attenter à ma propre vie (1). » Un autre aliéné éprouvait des accès de fureur qui avaient coutume de se renouveler périodiquement pendant six mois de l'année. Le malade sentait lui-même le déclin des symptômes vers la fin des accès, et l'époque précise où l'on pouvait, sans danger, lui rendre la liberté dans l'intérieur de l'hospice. Il demandait lui-même qu'on ajournât sa délivrance, s'il sentait ne pouvoir dominer encore l'aveugle impulsion qui le portait à des actes de la plus grande violence. Il avoua, dans ses intervalles de calme, que, durant ses accès, il lui était impossible de réprimer sa fureur; qu'alors, si quelqu'un se présentait devant lui, il éprouvait, en croyant voir couler le sang dans les veines de cet homme, le désir irrésistible de le sucer, et de déchirer ses membres à belles dents pour rendre la suc-

(1) L. c., p. 102.

cion plus facile (1). On voit que ces exemples se rapportent tout-à-la-fois à ce que j'ai dit de la folie raisonnante, de l'excitation et de la manifestation des penchans malfaisans et de l'aliénation partielle.

Dans l'aliénation raisonnante les malades connaissent leur état, et jugent avec exactitude le désordre qui règne dans leurs sensations, dans leurs penchans et dans leurs idées; ils éprouvent même des remords immédiatement après l'action malfaisante. Une jeune aliénée, dit M. Pinel (2), éprouve le matin, comme par accès, un délire maniaque, qui la porte à déchirer tout ce qui tombe sous sa main, et à exercer des actes de violence contre tous ceux qui l'approchent, au point qu'on est obligé de la contenir par le gilet de force. Ce moyen de répression calme aussitôt sa fureur; mais elle conserve un souvenir si amer de ses emportemens passés, qu'elle en témoigne le plus grand repentir, et qu'elle croit avoir mérité la punition la plus sévère. »

Dans une espèce de folie périodique où les aliénés sont irrésistiblement entraînés au meurtre, M. Pinel fait remarquer, comme signes diagnostiques, que ces malades ont la conscience

(1) L. c., p. 283.
(2) L. c., p. 88.

de l'atrocité de leurs actions, qu'ils répondent juste aux questions qui leur sont faites, et ne montrent aucun dérangement dans leurs idées, ni dans leur imagination. Ainsi, une manière conséquente d'agir, des réponses justes et des entretiens suivis, soit dans les périodes lucides, soit dans l'instant d'une action illégale, ne suffisent pas pour prouver l'absence de toute aliénation.

Les cas les plus embarrassans sont ceux où l'aliénation se manifeste sans les symptômes qui l'accompagnent ordinairement, tels que les convulsions, la chaleur, la soif, la rougeur, la fureur; car alors les facultés de l'esprit et de l'âme ne paraissent nullement dérangées. Un jeune homme ayant reçu une blessure considérable dans le voisinage de l'os temporal, fut trépané par Acrell. Quand la blessure fut guérie, il ne put s'abstenir de voler, quoiqu'auparavant il n'eût jamais eu ce penchant. Acrell reconnut qu'il ne fallait l'attribuer qu'à la lésion de la tête de cet infortuné, et le fit sortir de prison. Ce phénomène n'est pas très rare dans la grossesse. Nous connaissons quatre exemples de femmes qui, dans leur état ordinaire, n'avaient pas la moindre inclination au vol, et qui, dans leur grossesse, y étaient provoquées par un penchant violent. On sait que les femmes sujettes aux pâles

couleurs, et les femmes grosses, éprouvent des envies singulières. Or, quand elles ont un appétit désordonné pour manger du charbon, de la craie et même des ordures, quand une femme vertueuse ne peut, pendant sa grossesse, supporter la vue d'un époux chéri, ou ressent les accès d'une manie lubrique, pourquoi trouver invraisemblable que des penchans irrésistibles à des actions illégales puissent également être éveillés dans ces momens? Prochaska raconte (1), d'après Schenk, qu'une femme enceinte, apercevant le bras nu d'un boulanger, fut saisie du désir irrésistible d'en arracher un morceau avec les dents. Elle força son mari à engager le boulanger, moyennant une somme d'argent, à lui permettre au moins de mordre son bras. Une autre femme grosse satisfit son horrible envie de tuer son mari et de le manger; elle le sala, afin de pouvoir s'en nourrir pendant plusieurs mois.

Comme la nature de l'aliénation raisonnante n'est pas assez généralement connue, il arrive que des malfaiteurs qui appartiennent à cette classe d'aliénés, et que l'on voit agir et raisonner d'une manière conséquente, sont, dans certains pays, condamnés à la prison ou à la mort, tan-

(1) Opera minora, T. II, p. 98.

dis que, dans d'autres pays, on se borne à les envoyer à l'hôpital des fous.

Des Aliénations accompagnées de visions et d'inspirations.

Quelquefois l'aliénation mentale est accompagnée de visions et d'inspirations, et ce symptôme particulier annonce que la maladie a acquis le plus haut degré d'exaltation. Les infortunés qui en sont atteints, se conduisent de la manière la plus conséquente dans la poursuite du projet qu'ils ont formé; ils agissent, comme l'a aussi remarqué M. Pinel, avec une détermination inébranlable et de la manière la plus irrésistible. Un tel malade, fort de l'appui d'une puissance plus élevée, méprise tous les efforts que l'on fait pour le dissuader de son projet, et se place au-dessus de toutes les considérations humaines. Sa conduite est souvent calme; à peine juge-t-il les autres hommes dignes d'être les confidens de ses motifs secrets. Il n'espère rien de leur secours; il ne redoute nullement leurs menaces. Celui qui a éprouvé, ne fût-ce que momentanément, l'effet des visions et des inspirations, et qui n'est pas très familiarisé avec la connaissance de la nature, ne peut guère se laisser persuader,

quand il se retrouve dans un état régulier, que tout ce qu'il a éprouvé n'avait rien de réel. Ces visions continuent-elles, le malade entend-il sans cesse ou dans divers momens et dans divers lieux cette prétendue voix impérieuse qui lui parle? comment trouver alors des moyens de le retenir à moins de faire cesser l'irritation et le dérangement de l'intérieur? Les fous les plus furieux se laissent souvent détourner de leur dessein par les menaces, par la vue du surveillant ou du médecin, par un traitement doux et raisonnable; mais quel effet tous les efforts humains produiront-ils sur un homme à qui le ciel et l'enfer commandent, ou qui les a à ses ordres. M. Pinel cite (1) l'exemple d'un ancien moine, dont la raison avait été égarée par la dévotion. Celui-ci crut, une certaine nuit, avoir vu en songe la Vierge entourée d'un chœur d'esprits bienheureux, et avoir reçu l'ordre exprès de mettre à mort un homme qu'il traitait d'incrédule. Ce projet homicide eût été exécuté, si l'aliéné ne se fût trahi par ses propos, et n'eût été prévenu par une réclusion sévère. Le même auteur (2) parle aussi d'un vigneron crédule, dont l'imagination fut si fortement ébranlée par le

(1) L. c., p. 165.
(2) L. c., p. 119.

sermon d'un missionnaire, qu'il croyait être condamné aux brasiers éternels, et ne pouvoir empêcher sa famille de subir le même sort que par ce qu'on appelle le baptême de sang ou le martyre. Il essaie d'abord de commettre un meurtre sur sa femme, qui ne parvient qu'avec la plus grande peine à échapper de ses mains; bientôt après son bras forcené se porte sur deux de ses enfans en bas âge, et il a la barbarie de les immoler de sang-froid pour leur procurer la vie éternelle. Livré aux poursuites de la justice, il égorge encore un criminel qui était avec lui dans le cachot, toujours dans la vue de faire une œuvre expiatoire. Son aliénation étant constatée, on le condamna à être renfermé pour le reste de sa vie dans les loges de Bicètre. L'isolement d'une longue détention, toujours propre à exalter l'imagination, et l'idée d'avoir échappé à la mort, malgré l'arrêt qu'il suppose avoir été prononcé par les juges, aggravent encore son délire, et lui font croire qu'il est revêtu de la toute-puissance, ou suivant ses expressions, qu'il est la quatrième personne de la Trinité; que sa mission spéciale est de sauver le monde par le baptême de sang, et que tous les potentats de la terre réunis ne sauraient attenter à sa vie. Son égarement était d'ailleurs partiel, et se bornait à ce qui se rapporte à la religion; il paraissait,

sur tout autre objet, jouir de la raison la plus saine. Ce même malade avait passé plus de dix ans dans une étroite réclusion, et d'après les apparences soutenues d'un état calme et tranquille, on s'était déterminé à lui accorder la liberté d'entrer dans les cours de l'hospice avec les autres convalescens. Quatre nouvelles années d'épreuve avaient encore achevé de faire croire à sa guérison, lorsque tout-à-coup il manifesta de nouveau ses idées superstitieuses et sanguinaires. La veille d'un jour de Noël, il forme le projet de faire un sacrifice expiatoire de tout ce qui tomberait sous ses mains. Il se procure un tranchet de cordonnier, saisit le moment de la ronde du surveillant, lui porte un coup par derrière, qui glisse heureusement sur les côtés, coupe la gorge à deux aliénés qui étaient à ses côtés, et il aurait ainsi poursuivi le cours de ses homicides, si on ne fût promptement venu pour s'en rendre maître et arrêter les suites funestes de sa rage effrénée.

On nous a montré à Berne les fanatiques qui, peu d'années auparavant, avaient voulu établir une nouvelle secte religieuse. Comme nous remarquions, dans le chef, un grand développement de l'organisation qui dispose à avoir des visions, nous demandâmes à cet homme s'il n'avait jamais vu des esprits? Le détenu, appelé Kœrper, répondit que non. Nous le priâmes

alors de nous raconter les événemens de sa vie qui avaient produit sur lui le plus d'impression. Il nous dit, et son visage calme et assuré annonçait la candeur, que, dès son enfance, la religion avait occupé toutes ses pensées, et qu'en conséquence il avait lu avec la plus grande application l'Écriture sainte et les commentateurs; mais que l'extrême diversité des opinions l'avait convaincu que ce ne serait pas de cette manière qu'il trouverait la véritable religion; qu'il avait donc renoncé à la lecture et aux recherches, et s'était adressé à Dieu pour le supplier avec instance, si cela n'était pas contraire à ses décrets éternels, de lui révéler immédiatement la vérité. Après avoir prié long-temps, il vit une nuit sa chambre remplie d'une lumière aussi brillante que si elle eût été produite par plusieurs soleils. Au milieu de cet éclat, Jésus-Christ, notre seigneur, lui apparut et lui révéla la véritable religion. Kœrper avait cherché à la répandre avec un zèle infatigable, qui était pour lui une obligation. Il fut impossible de faire sentir à cet homme que son esprit était égaré par des illusions.

Des Aliénations qui portent les malades à attenter aux jours de leurs proches, de leurs enfans, ou d'autres personnes innocentes à leur égard.

Il me reste à parler d'un phénomène des plus affligeans, et qui a beaucoup de rapport avec le penchant au simple suicide. Ce phénomène particulier consiste en ce que l'individu qui veut terminer sa vie, commence par détruire les êtres qui lui sont les plus chers. Un cordonnier de Strasbourg tua sa femme et trois de ses enfans, et aurait aussi tué le quatrième, si celui-ci ne se fût pas soustrait à sa fureur. Après avoir commis cette action épouvantable, il se fendit l'estomac; mais le coup n'était par mortel, il retira le couteau, et se perça le cœur d'outre en outre. Cet homme jouissait de la réputation d'un homme doux et loyal, d'un bon père et d'un bon époux. Personne n'a pu découvrir ce qui l'avait porté à cette action horrible. A Léopold en Gallicie, un certain K*** tua sa femme, objet de sa vive tendresse, puis il se tira un coup de pistolet; mais il se manqua. Pendant qu'on enfonçait sa porte, il se tira un second coup et se tua. Sa conduite avait toujours été irréprochable, et tout ce que l'on put savoir, c'est qu'il n'était pas content de sa place,

et qu'il croyait en mériter une meilleure. A Hambourg, R***, instituteur estimé, tua sa femme et ses cinq enfans, en épargnant deux autres qui lui étaient confiés. Un semblable événement est arrivé à Amsterdam, et plusieurs autres faits de ce genre sont venus à notre connaissance.

Que penseront mes lecteurs en lisant ces atrocités? La plupart se diront que le tourment d'une existence insupportable et les remords les plus déchirans ont pu seuls produire une action aussi effrayante, et ils traiteront d'égoïsme infernal le crime d'un individu qui arrache la vie aux siens, parce qu'il est las de vivre. Le jugement du médecin philosophe sera bien différent. Celui-ci n'aperçoit, dans ces actes déplorables, que les symptômes de la maladie la plus affreuse et la plus digne de pitié. Ce qu'il y a de contraire à la nature dans les actions de ces malheureux, aurait dû fixer l'attention de quiconque s'occupé de la connaissance de l'homme. Je défie que l'on conçoive que le mari qui aime sa femme, et qu'un père qui chérit ses enfans, jouissant de leur raison, en puissent devenir les assassins. Ajoutez à cela, ce qui arrive toujours, que ces sortes de meurtriers n'ont pas leur avantage particulier en vue; qu'immédiatement après le fait ils se détruisent ou se livrent eux-mêmes à la justice et demandent la mort. Comment a-t-on

pu, jusqu'à présent, ne pas reconnaître une aliénation mentale dans ces actions? Que le lecteur lise le tableau fidèle de ce qui se passe dans cette maladie jusqu'à sa crise fatale, et qu'ensuite il juge.

Dans le principe de cette maladie, le plus grand désordre se manifeste dans la tête et dans les viscères du bas-ventre. On observe des éructations, des flatuosités, des appétits desordonnés, des évacuations irrégulières, le dérangement des menstrues et des hémorrhoïdes. Le teint se ternit, devient d'un jaune verdâtre et d'une couleur terreuse, surtout autour du nez et de la bouche, de sorte que le visage perd tout son lustre. Les yeux sont éteints, abattus, troublés, le blanc de l'œil est plombé. Dans d'autres individus, au contraire, le visage devient plus coloré, plus animé et plus vif; leurs yeux sont enflammés; quelques-uns de ces malades conservent leur force et leur embonpoint; d'autres maigrissent, et se sentent de jour en jour plus abattus et plus débiles. Quelquefois toute la surface de la peau est privée de sentiment, et les malades se plaignent de ce que leurs mains et leurs pieds sont engourdis, cotonneux; mais bien plus fréquemment la sensibilité de la peau est augmentée; ils ressentent dans tout le corps, ou seulement dans certains endroits,

surtout aux cuisses et aux pieds, une chaleur brûlante, comme si elle était produite par des charbons ardens. Lorsque le mal est à un haut degré, cette chaleur produit sur les patiens l'effet d'un souffle embrasé, et disparaît de même; elle se fait sentir dans les intestins, ou bien elle passe d'un endroit à un autre. La plupart des malades sont alors abattus, pusillanimes, ombrageux, craintifs; de sorte que souvent des hommes très robustes tremblent devant des enfans. Quelques-uns refusent ou regardent comme indifférent de communiquer à d'autres leur position. Cette insouciance apparente, cette apathie, ce silence perfide caractérisent ordinairement les cas les plus dangereux. Quelques-uns tourmentent par des tracasseries minutieuses tous ceux qui les entourent; ils ne voient partout qu'infortune et méchanceté; et lors même que tout ce qui les concerne offre l'image de la prospérité, ils se désespèrent de ce qu'eux et leurs enfans sont menacés par la faim et la misère. Quelques-uns s'imaginent que tout le monde les méprise ou les persécute; ils se plaignent sans cesse de ce qu'on les néglige, de ce qu'on ne leur rend pas justice. Quelquefois tous les symptômes disparaissent soudainement, mais ils reparaissent de même à l'improviste. La mélancolie et la pusillanimité augmentent chaque jour; la

plupart de ces malades ressentent une douleur vive et permanente au-dessus de la racine du nez et au milieu de la partie inférieure du front; quelquefois cette douleur a son siége au sommet de la tête; souvent aussi quelques-uns se plaignent d'une tension insupportable dans la région du front, et d'une constriction pénible dans la région du ventre, qui est comme serré par un cerceau. A ces symptômes se joignent fréquemment des accès de convulsions suffocantes, d'anxiété affreuse, de désespoir, de penchant involontaire ou d'impulsion secrète à s'ôter la vie. En un mot, cette maladie, outre les symptômes que nous venons d'indiquer, présente encore tous ceux qui accompagnent ordinairement le penchant au suicide. Je traiterai ailleurs en détail du penchant au suicide, et je prouverai que ce penchant vient d'une véritable maladie. Celle dont je parle ici n'est qu'une variété effroyable de ce même mal.

Un boulanger de Manheim, qui, dès sa jeunesse, a montré, dans toutes ses entreprises, un caractère très timide, et qui a ressenti depuis dix ans des accès d'une mélancolie profonde, éprouve aussi, depuis cette dernière époque, une faiblesse de nerfs générale. Il s'imagine que l'achat qu'il a fait d'une maison a causé son malheur et celui de sa femme, qu'il aime beaucoup.

Il se plaint sans cesse et se désole de sa position, qu'il soutient être la plus malheureuse. Il a quelquefois des accès d'angoisses insupportables; il souhaite continuellement la mort; et depuis long-temps il se la serait donnée, si, selon ses expressions, ce n'était pas un péché. Il parle souvent d'un forgeron français qui se tua après avoir tué sa femme. « Tu es malheureuse, dit-il quelquefois à sa femme du ton le plus ému, il faudra bien que je fasse comme a fait l'émigré français. » Nous avons donné le conseil de le séparer de sa femme, nous ignorons si l'on a suivi cette précaution.

Je connais une femme de vingt-six ans, à présent bien portante, qui était atteinte de la même maladie; elle a eu successivement tous les symptômes de ce mal; elle éprouvait, surtout à l'époque des évacuations périodiques, des angoisses inexprimables et la tentation affreuse de se détruire, et de tuer son mari et ses enfans, qui lui étaient infiniment chers. C'est en frémissant de terreur qu'elle peignait le combat qui se livrait dans son intérieur entre ses devoirs, ses principes de religion, et l'impulsion qui l'excite à l'action la plus atroce. Depuis long-temps elle n'avait plus le courage de baigner le plus jeune de ses enfans, parce qu'une voix intérieure lui disait sans relâche : » Laisse-le couler, laisse-le

couler. » Souvent elle avait à peine la force et le temps nécessaire pour jeter loin d'elle un couteau qu'elle était tentée de plonger dans son propre sein et dans celui de ses enfans. Entrait-elle dans la chambre de ses enfans et de son mari, et les trouvait-elle endormis? l'envie de les tuer venait aussitôt la saisir. Quelquefois elle fermait précipitamment sur elle la porte de cette chambre, et elle en jetait au loin la clé, afin de n'avoir plus la possibilité de retourner auprès d'eux pendant la nuit, s'il lui arrivait de ne pouvoir résister à son infernale tentation.

C'est ainsi que ces infortunés passent souvent des années entières dans une lutte épouvantable. Plusieurs tiennent un journal régulier où, en parlant de tout autre objet, ils reviennent sans cesse à leur malheureux état. Souvent même ils s'écrient avec l'accent du désespoir : *Je suis fou; je suis insensé*. Souvent le projet vers lequel ils se sentent entraînés, leur cause les plus vives angoisses, et pourtant l'idée s'en renouvelle continuellement. Ils disent, ils écrivent, en pensant à se détruire : *Je le ferai pourtant*. Qui croirait que ces propos, ces écrits qui peignent si bien le trouble de ces infortunés, ont souvent contribué à faire regarder leurs actions comme préméditées et faites avec discernement? Leur folie, disait-on, n'est que feinte; un fou ne dit pas : *Je*

suis fou, et la folie ne raisonne pas. Ce faux et barbare raisonnement a fait envoyer à l'échafaud des êtres auxquels on n'avait à reprocher que le dérangement de leur raison, ou, pour mieux dire, une maladie de leur cerveau.

Quelques-uns de ces malades portent sur eux pendant plusieurs mois, et même pendant plusieurs années, des instrumens de meurtre, incertains et irrésolus sur la manière, le lieu, le temps de mettre un terme à leur vie et à celle de ceux qui leur appartiennent. Leur système nerveux est chaque jour plus ébranlé; leur pusillanimité et leur faiblesse d'esprit augmentent sans cesse; ils s'inquiètent, désespèrent du salut de leur âme, se considèrent comme des enfans de la réprobation éternelle, ou bien ils regardent le monde comme une vallée de larmes et de perditions, et ne forment qu'un vœu, celui de s'en délivrer et de délivrer ceux qui leur sont chers. Dès-lors, ils font plusieurs tentatives pour briser les liens qui les retiennent. Quoique leurs mesures soient ordinairement bien prises, l'exécution ne leur réussit pas toujours. Il arrive souvent que le coup qu'ils se sont porté n'est pas mortel, ou qu'en se précipitant d'un lieu bien élevé ils ne parviennent pas à se détruire, ou qu'on les tire de l'eau à temps. Il est bien rare cependant que de tels accès les guérissent. La

plupart restent mélancoliques et abattus. Au bout de quelques jours, ils semblent se repentir de ce qu'ils ont fait; ils en sont confus, et pendant quelque temps ils prennent part aux événemens de la vie. Mais les accès ne tardent pas à revenir avec une nouvelle violence, jusqu'à ce qu'enfin les symptômes les plus perfides, tels que les visions, les apparitions, le son et les ordres de voix étrangères viennent s'y joindre. Ce sont là les pronostics de l'accès le plus terrible. Si dans un tel accès le malade tue les personnes qui lui sont chères, il se hâte ordinairement de se détruire lui-même; ou bien s'il arrive que son accès soit en quelque sorte apaisé par le sang qu'il a répandu, ou que les coups qu'il s'est portés aient été trop faibles, ou qu'on l'ait interrompu dans l'exécution, il se livre lui-même à la justice, et demande la mort qui seule lui fait espérer le terme de ses souffrances.

Quelquefois cette même maladie est cachée sous un masque en apparence tout-à-fait différent. La vie est également à charge à ces malades; mais ils n'ont pas le pouvoir de se donner la mort eux-mêmes; ils cherchent, par une espèce de contradiction et de confusion dans leurs idées, les moyens de se la faire donner par d'autres. C'est pour cette fin qu'ils commettent ordinairement un meurtre sur des personnes à

leur égard tout-à-fait innocentes, et même le plus souvent sur des enfans. Ensuite ils vont eux-mêmes s'accuser, et portent même au juge la malheureuse victime de leur folie, en demandant la mort avec instance; et si le juge, reconnaissant l'acte comme un effet de leur aliénation, les condamne seulement à être renfermés à l'hospice des fous, ils en sont au désespoir.

Les médecins qui regardent comme incurable l'espèce de mélancolie qui conduit à sa propre destruction et à la destruction des autres, sont dans l'erreur. J'ai guéri radicalement plusieurs malades qui en avaient éprouvé tous les symptômes, et qui même avaient déjà essayé de se détruire. Ces malades, après un traitement de plusieurs semaines, rendent ordinairement par les selles une grande quantité de glaires filandreuses, poisseuses, colorées, âcres, et se débarrassent encore de toutes sortes d'impuretés tant par les urines que par le flux menstruel ou hémorrhoïdal. Ces évacuations critiques qui durent long-temps, sont plus abondantes à certaines époques périodiques; et comme à leur approche les symptômes de la maladie augmentent, ces rechutes apparentes servent à annoncer une prochaine évacuation. Peu à peu le teint s'éclaircit et se nettoie, les yeux se raniment, l'âme devient plus sereine, et les malades prennent de

l'intérêt aux choses qui les entourent, et de la confiance dans les remèdes auxquels, dans le principe, il fallait les contraindre. Ce n'est qu'après plusieurs évacuations critiques artificielles, que l'on obtient une guérison complète, et le traitement est plus ou moins long, suivant que le mal était plus ou moins ancien, plus ou moins enraciné. Même après un long intervalle, les grands changemens dans l'atmosphère, les chaleurs fortes et prolongées, les passions et les affections vivement excitées font naître encore la crainte de rechute. La guérison est bien moins facile, moins complète et moins durable, quand la maladie est héréditaire, ou quand les malades, dès leur tendre enfance, par exemple de sept à douze ans, en ont déjà éprouvé des symptômes.

Telle est la véritable histoire, puisée dans la nature, de cet accident déplorable qui malheureusement pourrait prendre, jusqu'à un certain point, l'apparence d'une préméditation criminelle. Personne ne mérite mieux notre compassion que les infortunés qui en sont atteints, et cette funeste maladie est presque entièrement méconnue. En général, bien peu de médecins sont au fait des diverses formes des maladies de l'esprit et de l'âme, et il y a de quoi s'étonner

qu'on n'ait pas cherché à pénétrer profondément dans cette partie de l'histoire naturelle de l'homme. On regarde communément ces infortunés comme des hommes inquiets, contrarians, exaltés. On se moque d'eux, on les maltraite, on leur reproche leur mauvaise humeur et leurs chimères odieuses; on les accuse même d'impiété, au lieu de les traiter avec douceur, de les ménager durant les accès, et de les confier aux soins éclairés du médecin philosophe. Personne surtout ne veut se persuader que cette maladie se termine presque toujours par des actes involontaires et meurtriers, et l'on a même la plus grande difficulté à engager les autorités supérieures à prendre les mesures de sûreté nécessaires. On accuse ces malades d'avoir une imagination dépravée, et l'on suppose qu'il ne dépend que d'eux de penser et de sentir comme les autres hommes. La catastrophe arrive-t-elle, on s'en prend à mille circonstances accidentelles de peu d'importance. Le malheureux, dit-on, était obéré, on lui a fait une injustice en lui refusant une place qu'il méritait d'obtenir, etc., et l'on ne réfléchit pas que de pareils incidens ont lieu tous les jours pour d'autres individus, sans produire des conséquences aussi terribles.

En traitant des qualités morales et des facultés

intellectuelles et de leurs organes en particulier, je saisirai, comme je l'ai promis, chaque occasion pour faire les applications les plus intéressantes à l'éducation, à la morale, à la médecine, à la législation, etc.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.